LE

R. P. LOUIS VERDIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Cum opus cui titulus est LE R. P. LOUIS VERDIER, MISSIONNAIRE AU MADURÉ, *a P. Joanne-Baptista Dessal nostræ Societatis sacerdote compositum aliqui ejusdem Societatis revisores, quibus id commissum fuit, recognoverint et in lucem edi posse probaverint, facultatem concedimus, ut typis mandetur, si ita iis ad quos pertinet, videbitur.*

In quorum fidem has litteras manu nostra subscriptas et Officii nostri sigillo munitas dedimus.

Die 1ª mensis julii anni 1901.

R. DE SCORRAILLE, S. J.,
Præp. Prov. Tolos.

LOCUS ✝ SIGILLI.

Imprimatur :
Parisiis, die 7ª novembris 1901.
ED. THOMAS, *V. g.*

Albi, Imprimerie Henri AMALRIC, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville.



LE PÈRE LOUIS VERDIER

Missionnaire au Maduré.

LE RÉVÉREND PÈRE

LOUIS VERDIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SUPÉRIEUR DE LA MISSION DU MADURÉ

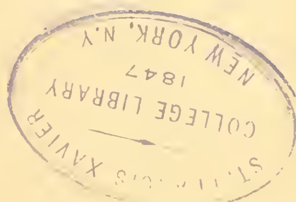
(1820—1898)

PAR LE PÈRE JEAN-BAPTISTE DESSAL, S. J.

De la même Mission

PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1902


XAVIER
COLLEGE LIBRARY
1847
NEW YORK, N.Y.

PRÉFACE

Soixante-dix-neuf ans d'existence, cinquante-six de vie religieuse, cinquante-trois de Missions en pays infidèle et quarante-quatre de supériorité : c'est tout le présent livre.

Mais l'homme placé dans ce cadre, le Révérend Père Louis Verdier, de la Compagnie de Jésus, le remplit de façon maitresse et à le déborder. De son vivant, il fut vénéré comme un saint, tenu pour un religieux modèle, regardé comme un type accompli de missionnaire et estimé l'égal des supérieurs les plus parfaits.

Ces titres ont paru suffisants à des juges que nous n'avions pas à juger, pour écrire une biographie. Le travail achevé, nous sommes pleinement de leur avis : avec eux, nous pensons qu'il y a dans la vie du P. Verdier ample matière d'édification pour tous ; et les bons ouvriers du Seigneur aux champs de l'apostolat pourront y trouver conseil et réconfort. De plus, cette carrière d'apôtre est mêlée si intimement au progrès de la foi et à ses luttes, sur un

point du planisphère des Missions, que la raconter c'est faire l'histoire du catholicisme dans cette portion restreinte de la vigne dominicale pendant cinquante ans.

Au lecteur de s'en convaincre.

Nos principales sources d'informations sont les suivantes : d'abord, la correspondance épistolaire du P. Verdier avec sa famille. Elle va du collège jusqu'à la dernière maladie de l'auteur. Ses nièces, qui ont bien voulu nous la transcrire, l'ont fait suivre d'une relation très nourrie. Qu'elles soient ici remerciées de leur empressement grandement méritoire à répondre à notre appel !

Secondement, nous avons largement puisé dans les diaires de notre missionnaire. Rédigés au jour le jour, sans interruption, ils forment sept volumes compacts : c'est une mine abondante et sûre; nous ne l'avons pas épuisée.

Troisièmement, un très grand nombre de lettres adressées par le supérieur à ses subordonnés nous ont passé par les mains : là encore, nous avons fait bonne cueillette de renseignements. Nous avons pu voir et mettre à contribution les nombreux Mémoires et rapports officiels, rédigés par le P. Verdier à différentes époques, et gardés dans les archives de la Mission.

Quatrièmement, nous avons provoqué les dépositions de ceux qui vécurent avec notre religieux et

eurent avec lui les rapports les plus intimes et les plus longs. Nous devons des actions de grâces particulières à Mgr Barthe, évêque de Trichinopoly; au R. P. Faseuille, supérieur général actuel de la Mission du Maduré; au P. Barbier, recteur du collège Saint-Joseph à Trichinopoly, et au P. Nicolas, missionnaire de Satancoulam, pour leurs longues relations écrites, pleines de faits et d'exactes appréciations, qui ont tant facilité notre tâche. D'autres méritent nos remerciements : qu'ils les reçoivent aussi.

La mise en œuvre de ces documents, tous de première main, aurait gagné à être faite par un habitué de la plume. Accomplie par un missionnaire qui depuis quinze ans *parle* surtout la langue de ses chrétiens, elle aura certainement moins de charmes littéraires. En revanche, l'exactitude et la couleur locale n'y perdront pas, croyons-nous.

Dans nos appréciations sur le P. Verdier et l'expression de notre affectueuse vénération pour sa personne, nous n'entendons nullement prévenir le jugement de l'Église ou le lui dicter : est-il besoin de le dire ?

En la fête de saint Ignace de Loyola,
le 31 juillet 1900.



LE

R. P. LOUIS VERDIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CHAPITRE PREMIER

DU BERCEAU A LA FORMATION CLÉRICALE

(1820—1842)

La ville de Saint-Didier-la-Séauve, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Yssingeaux, dans la Haute-Loire, est sise en pleines montagnes du Haut-Velay, à une altitude de 839 mètres. Presque tout entière adonnée aux industries légères : rubanerie, dentelles, papeterie, etc., la petite cité, forte de sept mille habitants, ne manque pas de charmes et jouit, malgré la pauvreté du sol et le froid de ses hivers, de précieux avantages sanitaires.

Sa population, accorte et joyeuse, est accusée d'une certaine légèreté prodigue. Quoi qu'il en soit de la méchante imputation, elle a gardé la foi des anciens jours : elle est profondément religieuse et simplement pratiquante.

Preuve irrécusable de son exhubérante sève chré-

tienne : elle donne largement ses enfants à l'Eglise. Presque chaque famille a quelqu'un des siens consacré au service de Dieu : prêtre séculier, missionnaire, religieux ou religieuse. Beaucoup même en comptent trois et quatre.

C'est dans ce milieu industriel et catholique que le Père Louis Verdier vint au monde, le 28 septembre 1820.

Son père continuait, à Saint-Didier, une famille du bon vieux temps : du bon vieux temps par sa durée — des documents nous la montrent connue dans le pays dès l'an 1600 ; du bon vieux temps surtout par des habitudes de vie honnête et laborieuse, tout imprégnée de la foi robuste des fermes catholiques du Velay.

Jean-Baptiste Verdier, né en 1785, avait été soldat de Napoléon. Il guerroya en Hollande et fit la campagne de Prusse couronnée par la victoire d'Iéna. Blessé grièvement à cette dernière journée, il resta douze heures parmi les morts et les mourants du champ de bataille. A peine rétabli, il alla en Espagne rejoindre son régiment. Mais la fatigue des marches et les chaleurs de la péninsule ayant rompu ses cicatrices, il reçut son congé de réforme et rentra dans ses foyers. Il y monta une hôtellerie de grand et bon renom, tenue encore par ses descendants. Le second Empire allait donner la médaille militaire au serviteur du premier, quand le Seigneur lui accorda la récompense éternelle, à l'âge de soixante-huit ans.

Les dernières paroles de cet honnête homme et

bon catholique sont dignes de mémoire ; dans ses lettres à sa famille, le P. Verdier les rappellera plusieurs fois, comme un hommage au cher mort et une exhortation à ses frères : « Mes enfants, j'aurais pu vous laisser plus de biens. La fortune que vous trouverez a été acquise de telle sorte que personne ne pourra vous la reprocher. Formez entre vous une véritable fraternité chrétienne, sachant faire mutuellement des sacrifices pour que la paix et l'union règnent toujours entre vous. »

Si nous pouvons attribuer à une provenance paternelle la droiture d'âme et une rondeur toute militaire que nous découvrirons bientôt chez Louis Verdier, nous devons, avec plus de raison, rattacher à l'influence maternelle la bonté de cœur et l'éminente piété qui furent aussi son partage.

Prêtres et religieux, combien, parmi nous, ne sommes-nous pas deux fois les fils de nos mères : une première fois par notre génération temporelle ; une seconde fois par notre vocation spirituelle ! Leurs désirs, leurs prières, leurs leçons et leurs exemples avaient semé dans nos âmes des germes de vie supérieure qui ont levé en leur temps. Leurs genoux et leurs bras furent, comme disait Mgr Berteaud, « les doux bancs d'école » de notre sacerdoce et de notre profession.

Oh ! sans doute, elles n'ont pas toujours voulu, nos bonnes mères, tout le développement arrivé par surcroît à leur semence ! Ce fut le cas de la mère de notre Louis, qui, ambitieuse pour son fils de la couronne sacerdotale, en excluait les deux

fleurons complémentaires, l'apostolat lointain et la vie religieuse. Si elles ont planté, c'est Dieu qui donne l'accroissement. Quel semeur se plaindra jamais raisonnablement que son grain jeté en terre lève planturеusement, donne sa production intégrale !

Jeanne Girinon, mère de notre Louis, « fut un modèle de femme chrétienne », nous dit une relation de famille. Forte, parce que, très pieuse, elle était tendre surtout, et cela par nature, comme le miel est doux. Ses deux grands amours furent Dieu et sa famille : elle s'appliqua à les développer dans le cœur de ses enfants avec le plus heureux succès.

Notre-Seigneur donna aux deux époux chrétiens la bénédiction des patriarches : six enfants naquirent de leur union.

L'aînée, Marie, n'avait que cinq ans lorsqu'elle fut transplantée en paradis.

Eustache, le second, devait continuer dans la petite cité rubanière les traditions de sa famille et en augmenter considérablement le trésor. Il précéda de peu de jours son frère Louis dans la tombe. « Cet excellent chrétien que j'ai assisté à ses derniers moments, écrivait M. le Curé-Doyen de Saint-Didier, est mort comme un saint (1). » Durant sa vie, il avait été le meilleur ami et le ferme soutien de son curé. Jamais, *sous aucun rapport*, il ne connut les capitulations doctrinales et autres. Un an avant de

(1) M. l'abbé Defix, chanoine honoraire du Puy, curé-doyen de Saint-Didier-la-Séauve depuis plus de vingt ans.

mourir, il mettait dans son testament : « On n'invitera à mes funérailles que ceux qui doivent entrer dans l'église, pas d'autres. »

Le 2 avril 1882, il écrivait à son frère Louis : « Continue à prier pour ma famille, et pour moi en particulier, afin que, dans mes vieux jours, je ne cesse de donner l'exemple d'un catholique convaincu, et de braver les dires de ceux qui me trouvent trop clérical. » Belles et fières paroles par les temps que nous traversons !

Joseph et Raymond, qui venaient après Louis, moururent dans la fleur de leurs ans. Eugène, le dernier, vit encore. Inséparable de son aîné Eustache, il le remplace à la tête et dans les affections de la famille entière.

Selon la recommandation de leur père mourant, « la concorde entre frères », cette union des esprits et des cœurs entre ceux qu'avive un même sang, « et qui enlève l'approbation de Dieu et des hommes », dit l'Ecclésiastique (1), elle régna toujours parfaite entre les fils de Jean-Baptiste Verdier : rien jamais n'en vint troubler l'affectueuse sérénité.



Entre tous ses frères, Louis se fit remarquer par sa vive intelligence et sa piété ; plus qu'eux, il sut mettre à profit les leçons et les exemples de sa bonne mère.

(1) Ecclésiast., XXV, 1, 2.

Dès l'âge le plus tendre, sa dévotion ingénue, et pour ainsi dire innée, envers la Très Sainte Vierge fit l'orgueil et la joie de son éducatrice. Plus grandelet, il parut deviner d'instinct le mérite de la privation, acceptée ou recherchée pour son amour : friandises et jouets furent parfois sacrifiés pour faire plaisir à Notre-Dame. Les cadeaux les plus prisés de l'enfant étaient les objets de piété.

Le P. Verdier a raconté lui-même le trait suivant à l'un de nos supérieurs :

« J'étais tout petit et savais à peine mon *Je vous salue Marie*. Par un jour de grande foire à Saint-Didier, les mères achetaient pour leurs enfants ce qu'elles sávaient être le plus à leur goût. La mienne fit l'acquisition pour moi d'un joli chapelet. Je ne saurais dire tout le plaisir que me procura ce cadeau ! Je ne laissai maman tranquille que lorsqu'elle m'eut appris à m'en servir : et je le récitais avec toute la ferveur dont j'étais capable à cet âge. »

Et la figure du vénérable narrateur s'épanouissait de son angélique sourire, à ce souvenir lointain — il avait alors plus de 70 ans — de sa naissante piété pour Marie.

L'histoire de « Louis gourmand et Louis du scapulaire » a été écrite par lui-même, dans une lettre des Indes à sa famille. Nous en donnons l'abrégé :

Louis avait six ou sept ans. Un jour de fête de la Très Sainte Vierge, sa mère lui donna six sous — une petite fortune. Il eut vite décidé l'emploi de son trésor : sa « bonne maman » lui avait tant et si bien parlé du scapulaire du Mont-Carmel et de la pro-

tection accordée par Notre-Dame à ceux qui le portent, qu'il résolut de s'en faire revêtir au plus tôt. En ce jour, on vendait de beaux scapulaires à la porte de l'église : quelle plus heureuse coïncidence pour réaliser son dessein !

Mais voici que, dans la rue, une revendeuse de primeurs a installé ses paniers et crie de sa voix la plus tentante — une vraie voix de sirène : « Cerises nouvelles, cerises nouvelles ! Un sou le bouquet ! » Et les fruits eux-mêmes parcimonieusement groupés par paquets de cinq, malicieusement agencés et étagés, se font manger des yeux. Aussi, comme la foule des enfants se presse autour de la marchande et tend fiévreusement ses sous !

Jugez de la position du petit Louis ! Il est assez riche pour acheter trente cerises !... La maman a donné l'argent aussi pour cela !... Pourquoi ne s'approcherait-il pas ?...

Il ne s'approcha pas, mais courut tout d'un trait vers l'église. Quand il en sortit, il n'avait plus de monnaie, mais il portait la livrée de Notre-Dame du Mont-Carmel. « Louis du scapulaire avait vaincu Louis gourmand. »

Que fallait-il à une âme si ingénue et déjà si clairvoyante, pour s'orienter tout entière vers Dieu ? — Entendre l'appel, moins que cela, l'écho de l'invitation céleste. Cette résonnance encore vague de la voix attirante, Louis l'entendit avant même sa première communion. Ce bienheureux jour venu, si nous en croyons la relation de famille, il jura dans le secret de son cœur d'être prêtre et missionnaire.

A défaut d'autres indications qui nous manquent, celle-là est plus que suffisante pour nous laisser deviner avec quelles dispositions l'enfant s'approcha pour la première fois de la table eucharistique.

Dès lors, nous voyons apparaître dans Louis cette énergie de volonté, excessive parfois, qui mène aux grandes choses. Pour se préparer à la vie apostolique, pour « s'aguerrir », dit-il lui-même, il s'en va tête nue, en plein midi, affronter les ardeurs du soleil de juillet. A ceux qui le grondent pour cette imprudence : « Laissez-moi faire, répond-il ; il faut voir si je pourrai supporter le soleil des pays chauds. Si je ne puis résister à celui de nos montagnes, mieux vaut mourir ici. »

Toujours pour « s'aguerrir », Louis couchait souvent sur le plancher, a raconté Mme Verdier. Avant de quitter la chambre, il défaisait son lit afin que personne ne prît garde à ses industries aguerrissantes. Pouvaient-elles échapper à un regard de mère ?

La préparation première au sacerdoce était l'acquisition du savoir littéraire. Louis apprit son rudiment sous la direction de l'abbé Eynac, vicaire à la paroisse de Saint-Didier et grand ami de la famille Verdier. Au moment d'aborder les hautes classes de grammaire, il fut envoyé au petit séminaire de Monistrol-sur-Loire, éloigné de dix kilomètres à peine de la maison paternelle. Il y fit aussi ses humanités et la rhétorique.



Dans ce nouveau milieu, le sémillant écolier fut bientôt un modèle pour tous ses condisciples. Il n'était pas seulement adonné à l'étude; il jouait avec entrain pendant les récréations, et priait mieux encore à la chapelle et ailleurs. Ce témoignage lui est rendu par un émule de classe, ami de tous les temps, M. Louis de La Fayette, qui survit à son vieux compagnon d'études.

Le succès couronna constamment la bonne volonté de Louis Verdier. Nous avons quelques lettres datées de Monistrol : dans l'une, il s'accuse de n'avoir été que *troisième* en narration française ; dans une autre, il essaie d'attirer son père à une distribution de prix par l'alléchante perspective d'avoir à le couronner cinq fois.

Deux incidents de ses vacances de petit séminariste, que le P. Verdier aimait à raconter, ne seront pas ici hors de place. Lui les donnait comme des exemples de son étourderie juvénile et comme preuve des bons offices que lui rendit toujours son ange gardien. Nous pourrons y voir aussi des échantillons de son courage.

Un soir qu'il cherchait distraction, il se prit à exciter une vache ombrageuse. La méchante bête partit sur son provocateur tête baissée. Celui-ci ne pouvait songer à fuir : une muraille lui coupait tout chemin ; bien plus, il allait s'y trouver acculé. D'un coup d'œil, Louis a mesuré tout le danger et

pris sa décision : avec un admirable sang-froid, il attend l'animal, le saisit par les cornes et le maîtrise.

Une autre année, l'écolier en vacances était allé visiter des parents à Saint-Etienne. Dans la maison, s'ouvrait un puits de mine abandonnée, soigneusement fermé d'ordinaire. Par hasard, notre visiteur, quelque peu fureteur, le trouve grand ouvert. Il examine curieusement la noire fosse béante et découvre qu'une échelle fixée à l'orifice plonge dans ses profondeurs... Enfiler ce chemin suspendu et partir en exploration souterraine fut aussitôt fait que pensé. A mesure que notre découvreur disparaît dans le vide, il perçoit plus distinct le bruit de gouttes d'eau tombant là-bas au fond, dans une flaque. Ce son monotone et mélancolique le rend triste et rêveur... Il descend encore... Soudain, un craquement se fait entendre dans le haut de l'échelle. Pris de frayeur et comprenant avec une rapidité d'éclair toute l'étendue de son imprudence, il remonte au plus vite les échelons descendus...

Il avait à peine les deux pieds hors du puits que l'échelle était précipitée à fond d'abîme, avec un fracas épouvantable.

Cette existence d'élève studieux et fervent eut pourtant sa crise : elle vint de la franchise et de la droiture inflexible de son caractère. Le P. Verdier lui-même en a fait le récit à Mgr Barthe.

Louis était dans les hautes classes. On venait de prendre le costume d'été, qui comportait un chapeau de paille à forme relativement haute, du moins

pour la taille de notre petit homme. La division entrait au réfectoire, quand un voisin facétieux, d'un tour de main rapide, lui enfonça sa coiffure jusqu'au-dessous des yeux.

Dans le premier moment d'émotionnante surprise, Louis cherche à se dégager et n'y parvient pas. Prenant alors son parti en bon camarade et pour n'avoir pas les rieurs contre lui, il se met avec eux.

Le surveillant, attiré par l'hilarité générale qu'a provoqué le mauvais tour si bien pris, trouve Verdier dans une situation de masque facile à dessiner, mais d'ailleurs de fort bonne humeur. Il relève le chapeau du joyeux mystifié ; et, ne doutant pas qu'il ne soit lui-même son propre mystificateur trop plaisant, il lui ordonne de se mettre à genoux devant toute la division.

Louis s'excuse, raconte comment l'aventure est arrivée, sans nommer son auteur, et refuse d'obtempérer à l'injonction. Le surveillant insiste et lui demande d'indiquer le coupable. Nouveau refus : « Moi, dénonciateur !... Jamais ! » Le maître devient plus pressant : « Choisissez alors entre la punition ou l'expulsion ». — « Mon choix est tout fait, j'accepterai l'expulsion plutôt que de subir un châtiment immérité et déshonorant, » s'écrie l'élève, parvenu au dernier degré de l'obstination.

L'émotion est grande dans la division ; le scandale ne l'est pas moins.

Le supérieur de l'établissement est mis au courant de toute l'affaire par le surveillant, qui demande le renvoi immédiat du malheureux désobéissant. L'em-

barras du supérieur est extrême ! Le principe de soumission à l'autorité légitime a été publiquement méconnu ; il y a eu mauvais exemple donné et scandale grave : le tout ne peut rester impuni. D'un autre côté, le coupable est Louis Verdier ! Doit-on chasser, même pour une faute grave, un élève jusqu'alors exemplaire et compromettre une vocation qui s'annonce déjà excellente parmi les meilleures ?

Louis, appelé, pressé de se soumettre, reste inflexible. A tous les raisonnements du digne ecclésiastique il répond opiniâtrément : « Chassez-moi si vous le voulez : je suis innocent de la faute pour laquelle on m'a puni. » Plusieurs jours de réflexion laissés à l'orgueilleux n'amènent aucun amendement. Pour mettre fin à une situation embarrassante, le bon supérieur délivra à Louis Verdier un « billet d'immunité », qui, au petit séminaire de Monistrol, avait une valeur satisfactoire absolue pour toute faute commise contre la discipline. Ingénieuse disposition qui mettait, en dernier appel, le sort des coupables aux mains de la miséricorde.

Ainsi finit cette rébellion d'écolier qui aurait pu avoir de funestes conséquences pour son auteur. « En cette occasion, disait le P. Verdier, l'orgueil m'a mis à deux doigts de ma perte. Si j'avais été renvoyé du petit séminaire, j'étais reçu dans un lycée, où déjà une bourse m'avait été offerte ; je perdais ma vocation et peut-être mon âme ! »

Quelques dix ans après, le P. Verdier, venu en visite d'adieux chez les siens, avant de s'embarquer pour les Indes, s'arrêta au petit séminaire de Mo-

nistrol. L'ancien surveillant s'y trouvait encore. En reconnaissant dans le missionnaire l'élève qu'il voulut jadis faire expulser de la maison, il éclata en sanglots. — « Eh ! quoi ! disait-il entre ses larmes, j'ai failli perdre un missionnaire qui sauvera des milliers d'âmes ! J'en demande pardon à Dieu et à vous, mon bon Père. » Celui-ci, non moins ému, se jeta au cou de son vieux maître, protesta qu'il n'avait pas à recevoir de pardon, mais à en demander, l'embrassa et le consola. Les témoins de cette scène touchante, c'est-à-dire tout le personnel enseignant de la maison, pleuraient d'attendrissement.

Les études littéraires de Louis Verdier touchaient à leur terme ; et ce terme lui-même n'était que l'entrée de la voie plus directe qui devait le conduire au but de ses aspirations d'enfant, à l'autel du Seigneur.

Avant de s'y engager, il sembla pris d'hésitation, envahi par la crainte. Il eut recours à son ancien maître et ami, l'abbé Eynac, envoyé loin de Saint-Didier. Celui-ci « rendit le calme et la joie » à son élève, dissipa ses doutes et lui « *enjoignit de monter* sans balancer au grand séminaire du Puy, à la rentrée de 1838 ».



Au mois d'octobre, Louis Verdier *montait* en effet au grand séminaire. Expression doublement vraie quand il s'agit d'accéder au séminaire du Puy : car, il y a beau raidillon à gravir avant d'arriver à

l'aire où se forment, sous le regard de la Vierge du Mont-Anis, les élus du sanctuaire, vrais aiglons.

Dès le 31 du même mois, le nouveau séminariste écrivait à ses parents : « C'en est fait, je suis en robe noire! Vous ne me distingueriez des anciens qu'à ma courte taille et à mes cheveux. Pas un instant d'ennui ; je suis content comme un prince. Nous sommes vingt et un nouveaux. Parmi nous, quelques-uns trouvent les exercices bien multipliés et bien longs ; moi je les trouve trop courts. Comment se lasser, en effet, de réunions si pieuses, de cérémonies si bien faites, de chants si solennels et si harmonieux qu'on se croirait transporté en paradis? »

Et ce n'est pas là feu de paille, ferveur de premier jour, vague enchantement à l'entrée de l'inconnu ; c'est l'épanchement naturel d'une âme qui a trouvé son véritable élément : c'est le poisson de mer, frayé en eau douce, qui entre dans l'Océan, son milieu d'existence.

Donnons encore quelques extraits de lettres à l'appui de ce dire :

« 28 décembre 1838. — Réjouissez-vous, mes chers parents, votre Louis est dans la joie! Comment pourrait-il en être autrement? — Si une difficulté, un ennui se présentent à l'esprit, on va trouver son directeur qui éclaire, console, encourage. Mais ce qui soutient surtout et rend heureux, c'est de s'approcher de la sainte table plusieurs fois la semaine. C'est alors, tout inondé de délices, que je prie Notre-Seigneur de répandre sur vous et sur toute notre

famille les trésors de ses grâces et de ses bénédictions... Priez pour moi la Sainte Vierge et son divin Fils que j'aime de plus en plus ma vocation et puisse acquérir la science et la vertu qu'elle exige. »

Au lendemain de sa première tonsure, le nouveau clerc s'exprime ainsi :

« 1er mai 1839. — Je suis enfin hors du monde : j'ai renoncé à ses vanités ; j'ai contracté l'obligation de vivre dans une certaine pauvreté, de donner partout et toujours le bon exemple. Priez pour que je tienne mes promesses. Je n'ai éprouvé que du contentement en les faisant. J'aurais voulu que vous vissiez mon cœur en ce moment : vous en auriez pleuré de joie, et ces larmes auraient ajouté à mon bonheur. »

Après trois ans, c'est encore le même printemps de jubilation continue :

« 1er février 1841. — Quelle douce et tranquille joie n'éprouve pas le séminariste à la fin de la journée ! Elle a été toute à Dieu. Confiant et bienheureux, il dit : Mon Dieu, si vous voulez que je meure cette nuit, c'est ce que je veux afin de vous posséder au plus tôt. »

Les engagements du sous-diaconat généreusement pris, il remercie sa famille des compliments qu'elle lui a envoyés à cette occasion :

« 30 décembre 1841. — Vous me félicitez, chers parents, de m'être tout entier consacré à Dieu. Vous avez raison et je vous en remercie ! Pour reconnaître votre amour que ne m'est-il donné de pouvoir vous placer tout d'un coup dans le ciel ! Je

sais tout ce que vous avez fait pour moi et tout ce que vous voulez faire encore. A mon tour, s'il ne fallait que donner mon sang pour vous rendre heureux, même en ce monde, comme je le ferais volontiers ! Puisque je dis sept fois le jour, comme David, les louanges du Seigneur, ce sera avec le souvenir toujours présent de mes chers parents. »

La bonne humeur est partout répandue dans la correspondance de l'abbé Verdier. Il se dépeint lui-même avec le pittoresque suivant : « Curieux, en effet, la figure que je fais ! Imaginez-vous un petit homme de la hauteur de *sept écuelles,* revêtu d'un froc noir et ombragé d'un vaste tricorne... Et c'est à lui que vous avez envoyé les fameux bas ! Mais ils ont été faits à la mesure d'un jarret de bœuf; si je forçais tant soit peu, toute ma personne s'y engloutirait... Du reste, vous êtes très excusables : pour les tricoter à la mesure, vous n'aviez pas ma jambe... dans l'œil. »

Ailleurs, nous apprenons que les séminaristes du Puy étaient de tous les incendies, surtout nocturnes ; et cela, « parce qu'il faudrait mettre le feu à la paillasse des Ponots (1) pour les sortir, en pleine nuit, de leur lit, tellement ils sont dormeurs. S'il n'y avait pas au Puy les séminaristes, qui se distinguent à tous les incendies, et quelques soldats, je crois que, tous les printemps, il faudrait rebâtir la ville. »

(1) *Ponots :* habitants du Puy. Ceux-ci doivent bien revaloir, sur place, leurs innocentes malices aux habitants de Saint-Didier.

Par les lettres à sa famille, nous voyons que l'abbé Verdier pratiqua au grand séminaire toutes les vertus qui font le bon séminariste : grande joie spirituelle et contentement naturel, entier abandon à ses directeurs et maîtres, dévotion sentie à Jésus-Eucharistie et à Notre-Dame, amour du culte divin et des cérémonies de l'Église, ardeur à l'étude des sciences sacrées, zèle pour sa propre sanctification et le salut du prochain et cette filiale reconnaissance envers ses parents qui débordera de ses relations avec eux jusqu'à la veille de sa mort.

Nous aimerions à corroborer par le témoignage de ses contemporains cet éloge du pieux séminariste tiré de ses propres écrits. Mais, à la distance des temps et des lieux où nous écrivons, il est difficile de faire parler les demeurants de cet âge lointain. En existe-t-il même encore? Deux pourtant ont déposé en faveur de leur ami avant de le précéder dans la tombe.

Nous avons connu et aimé dans cette Mission du Maduré le P. Frédéric Rapatel, saint religieux d'une vertu austère, qui exerça la charge de supérieur dans nos différents districts (1). Il était avec le P. Verdier au grand séminaire du Puy; plus tard, il le suivit dans la Compagnie et dans la Mission.

Lorsqu'il était supérieur à Trichinopoly, il reçut une lettre de M. le chanoine Boussoulade, mort

(1) Le P. Frédéric Rapatel, né au Puy le 5 février 1822, fit de brillantes études au petit séminaire de la Chartreuse, entra dans la Compagnie de Jésus en 1846, arriva au Maduré en 1849 et mourut à Shembaganore le 14 mars 1896.

archiprêtre de la cathédrale de Notre-Dame des Anges. A la fin de sa lettre, le vénérable correspondant demandait à son ancien condisciple : « Que fait notre vieil ami le P. Verdier ? C'était déjà un saint au grand séminaire; que doit-il être maintenant ! »

Plusieurs fois, devant nous, le P. Rapatel a donné la même louange à notre jeune séminariste. Et il ajoutait que, dans son zèle pour la sanctification des séminaristes et le développement de l'esprit apostolique, l'abbé Verdier avait établi parmi ses condisciples une Société du Cœur sacré de Jésus. Autorisée pour l'intimité seulement, elle avait ses règlements et ses réunions. Dans ces dernières, racontait le P. Rapatel qui en faisait partie, l'abbé Verdier se distinguait par son zèle ardent et sa piété communicative. D'ailleurs, l'ensemble de ses vertus était si bien harmonisé qu'on l'appelait « le saint Louis de Gonzague du grand séminaire du Puy ».

Lorsque, après quarante ans de Missions, un aimable coup de la Providence ramena le P. Verdier au lieu de sa naissance, personne assurément de ceux qui l'avaient connu jadis ne retrouva dans le vieux missionnaire, blanchi par l'âge et les travaux de son long apostolat, les traits de l'ancien séminariste. Mais ces vénérables anciens sentirent s'exhaler de leur mémoire, comme un parfum précieusement conservé, le souvenir de la modestie, de la piété et de la sainte allégresse qui les avaient tant édifiés autrefois dans l'abbé en vacances de chez les Verdier ; et ils en parlaient à tout venant. Sous des dehors changés et avec la gravité que l'âge

apporte, c'était encore le même aspect modeste, attirant et serein.

L'abbé Verdier n'édifiait pas seulement pendant les mois de relâche passés dans sa famille ; il s'efforçait d'être apôtre par la parole autant que par l'exemple. Une relation de famille lui attribue le retour d'un protestant à la foi catholique. Jusqu'à la fin de sa vie, le converti reconnaissant garda bon souvenir de son jeune apôtre et en parla avec la plus affectueuse gratitude.

A l'une des vacances du séminariste se rattache une rencontre curieuse, racontée par le P. Verdier lui-même à son prédécesseur dans la charge de supérieur général de la Mission du Maduré.

Il avait coutume d'aller passer quelques semaines chez un de ses oncles, capitaine en retraite, domicilié, croyons-nous, à Annonay. Dans la ville était venu s'établir, depuis quelque temps, un étranger de haute mine, qui se donnait comme le correspondant d'une grande maison de soieries. Il avait fait la connaissance des prêtres de l'endroit, entretenait avec eux des relations amicales, assistait à leurs réunions intimes et y prenait part, avec compétence, aux conversations doctrinales. Sous forme de doutes à éclaircir ou de difficultés à résoudre, il en vint à exposer les erreurs du jansénisme. Le ton qu'il y mettait et la science dont il faisait preuve auraient dû découvrir le docteur janséniste : on n'y pensa qu'après coup.

L'abbé Verdier, mis en contact avec le prétendu commis-marchand, eut vite conquis ses préférences

intéressées par sa charmante bonhomie. Quand l'étranger crut avoir gagné la confiance de son nouvel ami, il l'invita à venir le voir chez lui. Celui-ci accepta l'offre et fit la visite demandée.

Son étonnement fut grand d'être reçu, non pas dans l'appartement d'un représentant de commerce, mais dans un véritable cabinet de savant. Il y avait des livres partout ; les rayons d'une grande bibliothèque n'y suffisaient pas, les tables, supports et consoles en étaient encombrés. Et quels livres !... Tous ceux que le jansénisme avait produits, depuis l'*Augustinus* de son chef jusqu'à la plus moderne brochure publiée par la secte. Il n'y manquait aucun des pamphlets, gros ou petits, fabriqués contre la Compagnie de Jésus.

Quand le bon apôtre en hérésie eut bien montré ses richesses littéraires à son visiteur ébahi, il lui dit : « Tous ces ouvrages, Monsieur l'abbé, sont à votre disposition : lisez-les, et bientôt vous connaîtrez la vérité qu'on vous cache. » Puis, jetant complètement le masque, il avoua qu'il était un janséniste militant, en relation avec les plus hauts personnages de la secte en France et en Hollande. Il finit par cette stupéfiante proposition : « Je vous engage à venir à Paris, Monsieur l'abbé : nous vous y paierons tous vos frais d'études et d'entretien ; vous serez des nôtres. Vous êtes jeune et intelligent et, grâce aux protections qui ne vous manqueront pas, vous pourrez prétendre à toutes nos dignités, voire même à l'épiscopat. »

Le recruteur de la secte s'était bien trompé ! Il

ne savait pas ce que voilait de droiture et de force l'aimable modestie du saint Louis de Gonzague du séminaire du Puy.

« Monsieur, répondit-il à son naïf tentateur, vous faites un métier de malhonnête homme. Vous vous êtes caché, déguisé pour tromper un pauvre séminariste. Maintenant, vous lui offrez de vendre sa conscience, de troquer son âme contre vos puissantes protections et vos dignités prétendues... Je n'ai qu'une réponse à vous faire : quittez le plus vite possible cette ville, car on y saura bientôt qui vous êtes et pourquoi vous y êtes venu. »

Le conseil parut bon au trafiquant, non pas de soieries, mais de consciences. Il disparut, et on ne sut jamais ni ce qu'il était devenu, ni d'où il était sorti.

CHAPITRE II

VOCATION RELIGIEUSE ET APOSTOLIQUE : SA PROBATION

(1843—1845)

L'abbé Louis Verdier venait d'être ordonné diacre, aux quatre-temps de la Pentecôte de 1843. Encore une année et la dernière imposition des mains de son évêque achèverait en lui le prêtre du Seigneur.

Mais nous avons vu que ses ambitions ne s'arrêtaient pas au service des autels dans le ministère paroissial. Elles allaient beaucoup plus loin. Les demandes réitérées de prières à sa famille pour une connaissance plus parfaite de ses voies, les expressions ardentes de son zèle pour le salut des âmes auraient pu le donner à entendre aux siens, s'ils avaient perdu le souvenir des essais aguerrissants de leur petit Louis.

Ces aspirations d'apostolat lointain, le nouvel étudiant les avait découvertes à son directeur, dès son entrée au grand séminaire. Celui-ci avait écouté et commandé l'attente. Rien ne pressait, en effet, pour le jeune séminariste : s'il voulait les Missions, son choix entre les différentes Sociétés

de missionnaires qui en ouvrent l'accès n'était pas fixé.

A l'entrée de la dernière année de théologie, n'était-ce pas le moment de mettre fin à cette situation expectante ? Une fois incorporé au clergé diocésain, entraîné dans l'engrenage administratif, ne lui serait-il pas plus difficile et plus coûteux de le faire ?... Notre diacre le pensa, son directeur également. Il fut décidé que les vacances de 1843 seraient consacrées à un dernier examen de sa vocation, suivi, Dieu aidant, d'une résolution définitive.

Avant de donner suite à ses projets, avant même de les découvrir à qui que ce fût autour de lui ; pour fortifier sa volonté et prémunir son cœur contre tout retour offensif de la chair et du sang, le futur missionnaire voulut aller prier sur la tombe du glorieux apôtre de la contrée, saint Jean-François Régis, et prendre son avis. Quel encouragement à aller de l'avant si le « saint Père (1) » donnait

(1) Saint Jean-François Régis naquit à Fontcouverte, dans l'ancien diocèse de Narbonne — aujourd'hui de Carcassonne — en 1597. A 19 ans, il entra dans la Compagnie de Jésus, où il brilla par sa charité et son zèle apostolique, au commencement du dix-septième siècle. Il évangélisa principalement le Velay et le Vivarais ; et convertit, dans ces deux provinces, bon nombre de calvinistes.

Au cœur de l'hiver, il était venu prêcher une mission à Lalouvesc, village perdu dans les Cévennes, quand il y mourut, épuisé de travaux, de fatigues et de pénitences, le 31 décembre 1640. Canonisé par Clément XIII, sa fête se célèbre le 16 juin.

La gloire des miracles a rendu célèbre le tombeau du saint Jésuite. De nos jours encore, Lalouvesc est un des pèlerinages les plus fréquentés de France. La confiance filiale des gens de la contrée a décoré l'apôtre du nom de « saint Père », et ne l'appelle pas autrement.

une réponse approbative de ses desseins ! Et cette réponse, pourquoi ne la donnerait-il pas, miraculeuse s'il le fallait?... Il en faisait tant de miracles le grand thaumaturge, et pour moins !

Animé de cette confiance, notre diacre en vacances quitte Saint-Didier en secret, se dirige vers les montagnes du Vivarais et arrive à Lalouvesc. Il frappe à toutes les hôtelleries du lieu : l'affluence des pèlerins est si considérable qu'il ne trouve à se loger nulle part. A son grand regret, il se voit forcé de demander l'hospitalité aux Pères de la Compagnie de Jésus, qui gardent le tombeau de leur frère et desservent son pèlerinage.

Ces pauvres Jésuites ! Bien qu'il n'eût personnellement rien contre eux, il n'allait pas jusqu'à les aimer : affaire de sentiment, inconsciemment formé de méchants ouï-dire et d'ignorance. Et — coïncidence fâcheuse, ou mieux commencement de la réponse cherchée — il devrait passer deux jours dans leur redoutable Société !

Au cours de ses dévotions, notre pèlerin s'adressa pour la confession au P. Pierre Martin, dont le frère Alexandre était mort trois ans plus tôt au Maduré, première victime de la nouvelle Mission rendue aux Jésuites en 1836. Mis en veine de confidence par la bonté franche du religieux, le pénitent lui ouvrit pleinement son âme, lui confia ses projets arrêtés et lui demanda de les confirmer.

Frappé de la droiture de son abbé, émerveillé de sa générosité et de sa piété, le P. Martin lui dit tout rondement, selon la pente de son caractère et

sans réfléchir qu'il allait à l'encontre d'une règle de saint Ignace en matière de vocation : « Mais, mon jeune ami, vous êtes créé et mis au monde pour être Jésuite. » — Ici, nous tâchons de laisser au récit du P. Verdier lui-même toute sa fraîcheur primesautière : Mgr Barthe l'a écrit au sortir de ses causeries avec son vénérable grand vicaire, sous sa dictée pour ainsi dire :

— « Impossible, mon Père ! Tout mon attrait me porte aux Missions lointaines et non à la vie sédentaire d'une maison régulière.

— « Nous en avons des Missions lointaines ! Si le bon Dieu vous y destine, il inspirera aux supérieurs la pensée de vous y envoyer.

— « Tout cela est très subtil et fort habile...

— « Non : c'est la simple vérité.

— « De plus, pour vivre dans votre ordre, il faut être indifférent. Or, moi je ne le suis pas : je veux d'abord les Missions.

— « Mais on n'est pas indifférent naturellement : on le devient, et vous le deviendrez. Quant à vouloir les Missions d'abord, c'est à examiner ; et la volonté de Notre-Seigneur doit passer avant la vôtre.

— « Cette volonté m'est assez connue. A entrer chez vous, j'irais contre elle et contre ma conscience : et pour cela, jamais...

— « Bien, bien ! Un conseil pourtant : nous avons dans la maison le R. P. Maillard, notre Provincial, qui fait sa visite annuelle : vous feriez bien de le voir.

— « C'est inutile : je n'ai rien à lui dire.

— « Il est bon pourtant que vous lui fassiez une visite : demain matin, je passerai vous prendre… »

Notre abbé, rentré dans sa chambre, se mit à réfléchir sur son Jésuite et le trouva bien singulier! Comment ce *brave homme* pouvait-il affirmer avec tant d'assurance une chose à laquelle lui, l'intéressé, n'avait jamais songé et qui même allait contre ses idées et ses goûts?… Ah ! ces Jésuites, ils méritaient bien leur réputation!… Il avait belle envie de ne pas voir le P. Provincial, lequel, naturellement, ne pourrait que renchérir sur son inférieur.

Cependant, par politesse et pour ne sembler pas méconnaître les bons procédés de ses hôtes qui le traitaient cordialement depuis son entrée dans leur maison, il suivit le P. Martin quand celui-ci vint pour le présenter au R. P. Maillard.

La joyeuse rondeur bien connue du P. Provincial, sa conversation pleine de saillies et d'intérêt, jusqu'à sa petite taille, semblable à la sienne, tout en lui ravit l'abbé Verdier. Non seulement il ne tenta pas de faire un Jésuite de son visiteur, mais, au seul mot de vocation prononcé par ce dernier, il le renvoya au P. Ferroi, vénérable religieux en résidence à Lalouvesc.

Le vieux Jésuite conseilla au séminariste de faire une retraite de huit jours pour connaître pleinement la volonté de Dieu sur lui.

— « Je n'ai pas le temps, répondit celui-ci. Je suis venu à Lalouvesc sans prévenir ma famille ; je ne dois pas l'alarmer par une absence trop longue.

— « Vous pourriez alors vous contenter d'un triduum.

— « Pas même cela : j'ai décidé de partir ce soir.

— « Au moins acceptez d'aller prier quelques instants sur le tombeau de saint François Régis ; et vous viendrez me dire ce que le « saint Père » vous aura inspiré. »

Ce *minimum* parut à l'abbé ne pouvoir être raisonnablement refusé. Il se rendit à la crypte où repose le corps du thaumaturge et se mit en prière.

A peine s'était-il recueilli qu'une voix intérieure, sans bruit de paroles, mais très distincte à l'oreille de son âme, lui fit cette réprimande : Tu es venu ici pour être éclairé complètement sur ta vocation. Un religieux expérimenté t'en offre le moyen : une retraite de huit jours, la perfection ; ou une plus courte de trois, le suffisant. Et tu refuses en bloc ! Ce n'est pas raisonnable...

Sur ce vif reproche du saint et de sa conscience, l'abbé Verdier se lève tout confus et va dire au P. Ferroi qu'il accepte le triduum. Le soir même, il y entrait avec courage, et le parcourait avec tout le sérieux et la ferveur dont il était capable.

Au dernier jour, le moment venu de prendre une détermination finale, le retraitant se trouva tout bouleversé : il ne comprenait plus rien ni à lui-même, ni à ses pensées... Toujours il avait voulu porter la bonne nouvelle aux infidèles qui l'ignoraient, et il le voulait encore... Jamais il n'avait voulu se donner à la Compagnie de Jésus, et ses affections présentes ne l'y portaient pas davantage...

Et pourtant, la seule conclusion qui lui vint à l'esprit, la seule qu'il put appuyer de raisons solides et nombreuses, c'était de se faire Jésuite !

Pendant quelques minutes, ce fut une véritable agonie où ne manquaient ni la pâleur, ni la sueur froide. Enfin, sa générosité et sa promptitude natives prirent le dessus. Quand il se fut à peu près ressaisi, il fit d'une plume rapide son élection pour la Compagnie de Jésus et en apporta la feuille encore toute humide à son directeur.

Le P. Ferroi parcourut l'écrit lentement, sans émotion comme sans surprise, et dit à son auteur : Le P. Provincial est parti, mais je vais lui envoyer votre papier. Retournez chez vos parents : dès que la réponse me sera parvenue, je vous la ferai tenir.

Le pieux pèlerin de Lalouvesc pouvait partir content : son espérance n'avait pas été trompée. La lumière qu'il cherchait s'était faite abondante sur cette cîme ; et non pas seulement une lumière plus intense pour mieux éclairer des voies déjà connues, mais une clarté nouvelle, irrésistible, fulgurante, illuminant au loin son avenir, le seul voulu de Dieu et qu'il n'avait pas entrevu jusqu'alors. A travers le marbre de son tombeau, saint François Régis avait parlé, sans miracle peut-être, mais non pas sans merveille.

Le diacre-pèlerin devenu missionnaire ne sera pas ingrat envers son bienfaiteur. L'hommage parlant de sa reconnaissance mettra des années à venir ; mais il viendra sous la forme d'une chapelle,

bâtie sur un contrefort des Ghattes et rappelant, par son élévation au-dessus des plaines ensoleillées du sud de l'Inde, le miraculeux sanctuaire des froides montagnes du Vivarais. A cinquante ans de distance, une nouvelle faveur viendra remémorer l'ancienne, et provoquera ce monument de gratitude commun aux deux bienfaits.

Nous lisons dans le diaire du P. Verdier, à la date du 16 juin 1894 : « Fête de saint François Régis. — C'est ce bon saint qui, à Lalouvesc, m'obtint la grâce de la vocation à la Compagnie de Jésus, quand mes idées y étaient tout opposées. Je lui promis d'être reconnaissant et de le faire honorer : or, je n'ai su jusqu'à présent comment tenir ma promesse.

« Sur la montagne de Kattalei-Malei, j'ai été pris d'une fièvre violente, accompagnée de vomissements, de dérangements d'entrailles, de crampes d'estomac et suivie d'une faiblesse excessive. Arrivé le 14 à Palamcottah, sans changement dans mon état, j'ai essayé, le 16, de dire la sainte messe pour honorer le saint, et le prier de m'inspirer ce qu'il désire de moi pour sa gloire. Je pouvais à peine me tenir debout, et la voix était si éteinte que le servant de messe ne m'entendait pas. Après la messe, je me suis trouvé mieux ; puis, je me suis senti comme guéri : la voix avait retrouvé son timbre. J'étais étonné, mais sans penser à une grâce spéciale. J'écrivis deux lettres, ce que je n'avais pu faire la veille.

« 17 juin. — Guérison complète ! En récitant

mon bréviaire, une pensée m'est venue à l'esprit : fais attention que saint François Régis t'a guéri, après t'avoir obtenu d'être son frère en religion. Tu dois, en reconnaissance, lui faire élever une chapelle sur la montagne de Kattalei-Malei (1), qui soit un lieu de dévotion et le centre d'une nouvelle chrétienté ; et, si Dieu le veut, un nouveau Lalouvesc. »

La chapelle a été bâtie. Elle profile sa blanche silhouette dans le bleu des montagnes ; fréquentée par les nombreux travailleurs des forêts environnantes, elle tend à devenir un lieu de pèlerinage.



Prodigieux changement opéré par la correspondance à la grâce ! L'abbé Verdier, que la seule pensée d'être Jésuite exaspérait auparavant, tremble, après son retour à Saint-Didier, de voir son élection désapprouvée et sa demande d'admission écartée. Les heures d'attente incertaine lui paraissent longues !

La Nativité de la Très Sainte Vierge approche. Pourquoi cette bonne Mère n'achèverait-elle pas l'œuvre commencée par son serviteur François ?... Pourquoi ne donnerait-elle pas une éclatante con-

(1) Kattalei-Malei : montagne ou escalade de montagnes boisées, propres aux plantations de tout genre. Elles s'élèvent jusqu'à une hauteur de 5,000 pieds et n'ont pas moins de 25,000 acres de superficie. Le P. Verdier les acheta en 1892 au bénéfice de la Mission du sud. Elles se dressent à 35 milles, à l'ouest de Palamcottah.

firmation au choix qu'il a fait de vivre et de mourir dans la Compagnie de son divin Fils?... Et, comme signe de la sanction maternelle de Notre-Dame, il demande pour le jour anniversaire de sa glorieuse naissance l'arrivée de la lettre tant désirée. Puis, réfléchissant que c'est là exiger un miracle, vu la brièveté du temps, il ramène sa pétition à faire dater l'écrit du 8 septembre.

Trois jours après la fête, un pèlerin, de retour de Lalouvesc, remettait au séminariste un pli du P. Ferroi. La lettre qu'il contenait était datée du « 8 septembre, en la Nativité de Notre-Dame ». Elle autorisait son destinataire à se rendre à Avignon pour commencer son noviciat.

La joie de l'abbé Verdier fut grande au reçu de cette permission, véritable ordre du paradis! C'est avec effusion qu'il remercia son Avocate céleste, et pour la bonne nouvelle et pour l'approbation qu'elle donnait visiblement à son entrée dans la Société de Jésus.

Cette jouissance pourtant avait son revers : il aurait voulu pouvoir la répandre au dehors, y faire participer ses parents et ses amis. Or, ce complément de bonheur, il ne pouvait pas se le donner.

La famille comptait déjà les jours qui la séparaient de l'ordination sacerdotale de son cher abbé. Par avance et sans arrière-pensée, elle jouissait de l'honneur d'avoir un prêtre à elle dans le diocèse, à sa portée, pour ainsi dire, et à ses propres usages. Quel désenchantement et quelle désolation à l'annonce que ces beaux rêves, légitimes d'ailleurs,

ne seraient pas réalisés, du moins dans leur trop égoïste intégrité !

Dans cette perplexité, pour épargner à ses parents d'abord, à lui-même ensuite, la scène pénible que provoquerait l'ouverture franche et personnelle de ses projets arrêtés, l'abbé Verdier chargea un ecclésiastique de ses amis de les leur faire connaître. Délicate mission ! Celui-ci ne l'accepta pas sans discuter. Pendant qu'il la remplissait, notre diacre priait dans l'appartement du prêtre. Une heure après, le charitable intermédiaire rentrait chez lui triste et confus. — « Vous venez de me faire faire une fausse démarche, dit-il à son hôte dès qu'il l'aperçut ; quitter votre père et votre mère n'est pas possible : vous causeriez leur mort. »

Bouleversé par cette réponse et le ton de reproche qui l'accompagnait, notre pauvre abbé eut recours à sa Conseillère du ciel. Il s'agenouilla devant un tableau de la Très Sainte Vierge appendu au mur de la chambre témoin de la scène que nous racontons, et demanda lumière et force.

— « Après avoir reçu tant de marques de ma bonté maternelle, lui dit Marie à l'oreille de l'âme, pourrais-tu manquer de courage dans cette nouvelle épreuve ? Va, ne crains rien : je suis avec toi ! »

Raffermi par cette promesse, notre séminariste se relève et prend congé brusquement de son ami en ces termes bien durs : « Vous n'avez pas répondu à la confiance que j'avais mise en vous : au lieu de m'aider à suivre l'appel de Dieu, vous cherchez à m'arrêter par de vaines frayeurs... Ce n'est pas là

ce que j'attendais d'un prêtre ! Aussi bien, je vous quitte à l'instant. »

Au sortir de la demeure de l'ecclésiastique, notre terrible abbé, résolu à brusquer son départ, se rendit chez un proche parent pour en obtenir les frais du voyage. Il y était à peine que M. Verdier s'y présentait. A la vue de son fils Louis, sa douleur ravivée éclate : il ferme violemment la porte et s'en retourne, frémissant, sans mot dire.

La situation de notre aspirant Jésuite devenait de plus en plus pénible et compliquée. Son frère aîné, ou mieux Marie par son entremise, la dénoua pacifiquement.

Informé du lieu de sa retraite, le bon Eustache se rendit auprès de Louis. Sans reproches, amicalement et en frère, il lui dépeignit la désolation de leurs parents, le supplia de ne rien précipiter, de ne pas s'éloigner avant d'avoir obtenu leur consentement : lui-même plaiderait sa cause et, Dieu aidant, elle serait gagnée à l'amiable, au gré de ses désirs.

Louis céda à ce langage si fraternel. Dès que M. Verdier sembla revenu de son accès de douleur, il réintégra le logis paternel.

Avec plus de résignation que de spontanéité, la permission, humblement sollicitée, fut accordée. A l'heure du départ, le père et la mère bénirent en pleurant leur généreux enfant. Lui, en apparence plus maître de ses sentiments, éprouvait dans son cœur un déchirement inénarrable.

Non, qu'on n'aille pas croire à une stoïque insen-

sibilité chez le jeune homme qui s'arrache, l'œil sec peut-être, aux embrassements d'un père et d'une mère pour aller se donner à Dieu. Sans doute, un cœur d'enfant n'a pas cette profondeur et cette étendue d'affection, cette délicate sensibilité de tendresse, cette impressionnabilité et ces effarouchements d'amour, s'il est permis de parler de la sorte, qui n'existent qu'au fond des entrailles paternelles et surtout maternelles ; mais, comme il sent violemment et combien la séparation lui coûte ! Très souvent, c'est une lutte d'agonie, où les forts seuls triomphent, où les faibles succombent. Ils sont nombreux les jeunes gens invités par Notre-Seigneur à le suivre et qui n'ont pas eu le courage de rompre les doux liens des affections familiales !

Louis Verdier les rompit. Si nous voulons savoir avec quel tourment, il faut lire la lettre qu'il écrira deux ans plus tard à ses parents pour s'excuser de n'être pas allé les voir après son noviciat :

« Vals, près le Puy, 12 octobre 1845. — Mes chers parents, vous murmurez contre moi et dites avec tristesse : Comment ! Venir si près et ne pas nous rendre visite ! D'autres en agiraient-ils de la sorte ?... Son cœur a dû se durcir... Il ne pense plus à nous.

« Détrompez-vous, mes bons parents ! Je ne suis pas venu à Saint-Didier en me rendant à Vals, parce que mon cœur comme le vôtre est beaucoup trop tendre. La crainte de faire revivre tous les regrets, de renouveler toutes les larmes d'il y a deux ans m'a fait prendre ce parti. Une entrevue eût été bien douce ; les suites m'en ont paru effrayantes : je n'ai pas osé les affronter. »



Enfin, l'abbé Louis Verdier est sur le chemin d'Avignon ! La sérénité renaît dans son cœur bouleversé par la tragédie du départ. La mystérieuse jouissance, composée de détente et d'espoir, qui envahit l'âme dans toute accalmie après l'orage, donne à ses pensées une course folâtre, pleine de délices. C'en est fait des heures d'alarmes : muni de la lettre du P. Ferroi, qui contient l'autorisation du P. Provincial, il ne doute pas un instant que les portes du noviciat ne s'ouvrent à deux battants pour l'enfermer au lieu de son bonheur. Il est bien loin de son compte !

Notre postulant se présenta à la maison de probation que la Compagnie de Jésus avait à Avignon, le 20 septembre, fête de Notre-Dame des Sept Douleurs. Le Recteur et Maître des novices était le P. de Jocas, religieux du plus grand mérite, doué d'une prudence naturelle à la fois et surnaturelle, qui lui valut de gouverner ses frères pendant de longues années.

Il attendait la nouvelle recrue enrôlée par saint François Régis ; le R. P. Maillart lui avait écrit : « Vous recevrez bientôt un petit homme qui est aussi grand que moi. »

Dès la première entrevue, interrogé sur l'origine de sa vocation, notre aspirant à la vie religieuse répondit ce que nous savons déjà : cette vocation était récente, elle remontait à peine à un mois. Le P. Pierre Martin de Lalouvesc, le premier, la lui avait indiquée.

Saint Ignace ne veut pas que les candidats à sa milice aient pris leur détermination de s'y enrôler à la seule instigation d'étrangers, surtout de religieux de son ordre. S'il conseille une direction prudente, désintéressée, il n'admet pas la substitution d'une parole humaine à la voix du Saint-Esprit, seule compétente et décisive en la matière. Aussi bien, il ordonne un examen sévère de tout postulant qui allègue ce motif de venue.

Tirant prétexte des dernières paroles de son interlocuteur, pour l'éprouver aussi, le P. Recteur lui dit froidement : « Cette détermination soudaine, inspirée par l'un des nôtres, me paraît un coup de tête : elle ne semble pas réfléchie. Vous avez, d'ailleurs, une retraite de huit jours à faire : commencez-la ; nous verrons plus tard ce qu'il en est de vos velléités. »

Cette réponse atterra notre si confiant voyageur de la veille : il n'en croyait pas ses oreilles ! Il s'était cru au port ; et non-seulement il ne lui était pas ouvert, mais on le rejetait en plein Océan, avec un sang-froid étourdissant. Son appel à la Compagnie, « un coup de tête » ! Mais il avait de sa réalité comme une assurance céleste… Ce dire du P. Martin, il l'avait d'abord écarté ; si, plus tard, il avait dû l'admettre, ce n'avait été qu'après examen, discussion sérieuse, prière : comment lui insinuer dès lors que sa vocation lui avait été *soufflée* par autrui ?… Et les douloureux sacrifices qu'il s'était imposés pour la suivre, pouvaient-ils être assimilés aux fluctuations d'un esprit *irréfléchi*, aux désirs sans

effet, d'une *velléité* passagère... Ah ! qu'il appréciait maintenant la franchise un peu brusque de ce brave P. Martin ! Ce qui lui arrivait n'était-ce pas en punition de sa légèreté à l'avoir traitée alors de *singulière ?...*

Malgré la désolation où ce nouvel incident l'avait plongé, notre courageux postulant mena sa retraite de première probation avec toute la générosité demandée par saint Ignace.

Le moment venu de faire l'élection, il renouvela son choix pour la Compagnie de Jésus, sans hésitation, avec consolation intérieure et assurance de ne pas se tromper. La sortie des exercices coïncidait avec la fête du Rosaire : il pria Marie de faire approuver son élection et de lui ouvrir les portes du noviciat avant la fin de la solennité.

A plusieurs reprises, dans la matinée du dimanche, il essaya de voir le P. de Jocas, mais sans y parvenir. De nouvelles tentatives, faites après la récréation de midi, n'eurent pas plus de succès.

Résolu d'arriver à ses fins à quelque prix que ce fût, il s'établit en expectative à la porte du Révérend Père, convaincu que son tour d'entrer finirait par venir. Les heures d'attente s'écoulent ; les visiteurs se succèdent chez le Supérieur ; lui ne passe pas. Il est nuit close ; la cloche sonne pour annoncer la bénédiction du Saint-Sacrement. C'en est donc fait ! La journée va finir sans lui apporter la grâce demandée...

Il allait tristement suivre le courant de la communauté qui s'en allait à la chapelle, quand la cham-

bre devant laquelle il s'était morfondu toute la soirée s'ouvre. Précédé d'un autre religieux, le Père Maître en sort pour se rendre au salut. A la lumière vague d'un éclairage de corridor, reconnaissant le postulant, qui, une feuille à la main, semblait vouloir lui parler : « Que faites-vous là ? » lui demande-t-il. — « Eh! mon Révérend Père, j'attends depuis ce matin pour vous présenter mon élection et vous supplier de m'admettre au noviciat. » Et ce disant, il tend son écrit. — « Mais je n'ai pas besoin de votre papier, je sais bien ce qu'il y a dedans. Oui, oui, entrez en communauté dès la récréation qui suit le souper : j'ai déjà donné des ordres pour cela. »

« Ah ! le bon et beau salut auquel j'ai assisté ce soir-là ! concluait le P. Verdier en terminant le récit de sa vocation (1) ! Jamais je n'ai prié avec plus de ferveur ni remercié d'un cœur plus reconnaissant ; jamais plus douces larmes n'ont coulé de mes yeux ; jamais salut du Saint-Sacrement ne m'a paru mieux chanté... Après tant d'années, je m'y vois encore. »



Dès le jour de son admission, le nouveau novice se livra tout entier et sans réserve pour recevoir la formation que la Compagnie de Jésus donne, dans ses maisons de probation, à ceux qui aspirent à vivre de sa vie. En peu de temps, celui que le grand

(1) Tiré en majeure partie des notes de Mgr Barthe.

séminaire du Puy avait appelé son Louis de Gonzague fut nommé, d'une voix unanime, le saint Stanislas du noviciat d'Avignon. C'est qu'en effet, l'un des plus vieux par l'âge, il s'égala aux plus jeunes de ses frères et les dépassa en modestie, simplicité, régularité, ferveur et joie spirituelle.

Sa générosité à se vaincre en toutes choses, sa mortification continuelle, de connivence avec le climat d'Avignon, éprouvèrent tellement sa robuste santé que tout travail intellectuel lui devint un supplice : il dut même interrompre la récitation du saint office pendant les chaleurs caniculaires de juillet et d'août 1844.

Sur ces entrefaites, le nombre toujours croissant des vocations permit aux supérieurs d'ouvrir une seconde maison de noviciat à Dôle, l'ancienne et première capitale de la Franche-Comté. La nouvelle colonie essaima d'Avignon : notre novice en faisait partie. Les fraîches brises du Jura devaient fournir à ses poumons de montagnard un air plus vivifiant que la chaude atmosphère et le violent mistral de la Provence. Sur ce nouveau théâtre, Louis Verdier fut ce qu'il avait été à Avignon, et encore mieux, l'édification de ses frères et leur modèle.

La marque par excellence du bon novice est l'amour de sa vocation, une tendresse d'enfant, candide, spontanée pour le corps religieux dont il veut devenir membre. Notre disciple de saint Ignace eut cette bonne marque dans toute sa fraîcheur et tout son éclat.

L'année 1844 et ses environs furent l'époque où,

dans la politique et la littérature, la tranche de Jésuite quotidienne était l'indispensable apéritif des bourgeois constitutionnels et des lecteurs voltairiens; — Eugène Sue allait les servir par quartiers et le gouvernement de Juillet aussi (1).

Pour prémunir ses parents contre tous ces mensonges à l'adresse de la Compagnie de Jésus, notre novice leur écrit ces quelques mots, résumé de gros livres d'attaque et de défense : « Vous devez entendre parler beaucoup contre les Jésuites, puisque les journaux servent surtout cette manne à leurs lecteurs. Laissez dire et écrire : ce n'est que mensonges et calomnies. » Il en donne cette preuve, suffisante à un père et à une mère : « J'ai eu moi-même des préjugés contre l'ordre de saint Ignace, je croyais y voir des défauts choquants... — Histoire de la chouette critiquant les taches du soleil qu'elle ne peut regarder ! J'ai si bien changé, je m'estime si heureux de pouvoir y être admis, que je ne cesse de remercier saint François Régis et la Très Sainte Vierge, à qui je devrai cette faveur. »

A la nouvelle des concessions faites par la cour de Rome au gouvernement français pour la dispersion d'un certain nombre de maisons de la Compagnie de Jésus, il écrit à sa famille : « Que vont faire les supérieurs des nombreux jeunes gens qui remplissent les noviciats — 120 pour la province du Midi toute seule? S'ils ne consultaient que mon

(1) Le *Juif errant* fut publié en 1844-1845. En juillet 1845, le gouvernement de Louis-Philippe obtenait du Souverain Pontife la dispersion de quelques maisons de formation de la Compagnie.

cœur et l'amour dont je suis pénétré pour la sainte Compagnie de Jésus, tout serait bien vite décidé : la terre ne s'arrête pas aux limites de la France... J'attends tranquillement avec mes frères ce que nous diront les supérieurs : attendez comme nous, sans trouble. Mais n'escomptez pas leur décision pour me revoir à Saint-Didier. »

L'enfant si passionnément affectionné à sa mère n'eut pas la douleur d'être séparé d'elle, même momentanément : quelques jours de villégiature chez des amis suffirent à contenter des ministres plus peureux que méchants.

Une tendre dévotion à la Très Sainte Vierge est une autre note distinctive du bon novice : sans elle, on ne persévère pas. Celle que Louis Verdier avait témoignée à Marie depuis sa première enfance n'avait qu'à suivre son développement naturel pour être digne d'un parfait novice. Ses lettres d'Avignon et de Dôle sont un vrai chant à Notre-Dame : pas une qui ne parle d'elle et souvent longuement. Après avoir écrit que le climat de Dôle se rapproche de celui du Puy, « mais qu'il y a beaucoup plus de vignes (1) », il continue :

« Ce qui m'a touché le plus dans ce pays du Jura,

(1) Les vignes du Puy ! Ce n'est pas sans étonnement qu'on les rencontre dans un pays si froid. Elles donnent d'ailleurs un vin assez inoffensif, mais dont les *Ponots* sont très fiers. Pendant notre séjour à Vals, près le Puy, il y a vingt ans passés, un de nos confrères, originaire du lieu, nous racontait que les producteurs et petits débitants de la région, pour donner de la cote à leur vin, le vendaient au litre *cinq centimes* plus cher que tous les autres vins ordinaires du Nord et du Midi. — Pas vrai sans doute, mais bien trouvé !

c'est la dévotion que l'on paraît avoir à Marie. L'église paroissiale, qui est grande et belle, compte sept ou huit chapelles en l'honneur de cette bonne Mère. On voit assez souvent, dans les jardins ou sur les routes, des oratoires ou des statues qui lui sont consacrés. Sur un petit monticule, appelé Mont-Roland, nous avons fait bâtir une petite chapelle de la Très Sainte Vierge sur les décombres d'une plus grande ruinée par la Révolution. On espère pouvoir relever l'ancienne avec toutes ses proportions (1)... Quelle satisfaction de voir notre Mère du ciel tant aimée et honorée ! »

Toutes les vertus se donnent la main : celles qui doivent faire l'ornement d'une vie religieuse à son début, Louis Verdier, novice, les posséda dans un très haut degré. Le P. Rapatel racontait qu'il était entré au noviciat de Dôle alors que son compatriote et ancien condisciple terminait sa seconde année de probation. « On y avait de sa vertu une idée si grande, ajoutait-il, qu'à son départ, ses compagnons de noviciat demandèrent à se partager les objets de piété et autres qui avaient été à son usage. Ils coupèrent même des morceaux de la pauvre soutane qu'il laissait, pour les conserver comme de pieux souvenirs. »

(1) Cet espoir est depuis longtemps une réalité. Notre-Dame de Mont-Roland est l'un des pèlerinages les plus en honneur de l'Est de la France.



Après ses premiers vœux de religion, Louis Verdier était Jésuite — et Jésuite très fier de son titre — à l'encontre de ses premières antipathies de jeune homme. Il sera bientôt missionnaire, selon ses plus précoces désirs. Mais là encore la contradiction divine lui marquera sa place, différente de celle où semblaient le porter ses goûts naturels et ses aptitudes physiques.

Pour aller dans cette voie d'opposition à ses propres sympathies, il ne sera pas seulement dirigé par quelque vague insinuation humaine ; il aura une indication surnaturelle. Toute sa vie d'ailleurs, le religieux eut pour se décider dans les choses graves des signes certains de la volonté de Dieu.

Pendant ses deux ans de probation, le novice n'avait pas lâché ses beaux rêves d'apostolat lointain : il les caressait même plus que jamais et priait chaque jour pour leur réalisation. Et pourtant, il ne les découvrit pas à ceux qui devaient en connaître et pouvaient les faire aboutir.

On lisait à la communauté les lettres venues des Indes où les missionnaires exposaient leurs travaux, leurs difficultés et leurs souffrances sans déguisement et sans voile. Cette lecture électrisait les novices et les faisait soupirer après le jour où ils iraient aider leurs frères aînés du Maduré. Elle glaçait, au contraire, notre Louis et lui faisait prendre en horreur cette Mission. Comment supporter son climat brûlant, ses jours embrasés et ses nuits étouffantes, lui

que la température estivale de la Provence anéantissait ?... Pourquoi aller mener, dans cette fournaise du sud de l'Inde, une existence courte probablement, mais en tout cas languissante et inutile au salut des âmes ?... Mieux valait s'offrir à évangéliser une terre infidèle située en zone froide ou tempérée ; tout y gagnerait : sa perfection propre, la gloire de Dieu et le salut des âmes plus longtemps procuré...

Convaincu par ces beaux raisonnements, où la nature et le diable avaient plus de part qu'il ne croyait, Louis Verdier avait tourné ses pensées vers les Montagnes Rocheuses ou vers la Chine. Mais, comme les Missions possédées par la Compagnie de Jésus dans ces contrées étaient alimentées par d'autres provinces que celle du Midi de la France, à laquelle il appartenait, il garda le silence sur ses intentions et s'en remit à la Providence et au temps pour décider quand et comment il les manifesterait.

En octobre 1845, Louis Verdier revenait au Puy pour achever son cours de théologie, non plus cette fois au grand séminaire, mais dans la maison d'études de la Compagnie de Jésus, sise là-bas, à l'entrée du vallon de Vals, à un kilomètre sud-ouest de la ville, et, depuis 1860, sous le regard de la Vierge colossale du rocher Corneille et la main bénissante de son divin Fils.

Un matin, le Recteur du scolasticat fait appeler notre étudiant et lui demande s'il est prêt à partir pour les Missions.

— « Tout disposé : je prie chaque jour pour obtenir de Notre-Seigneur une pareille grâce.

— « Etes-vous indifférent sur la destination qui pourrait vous être donnée ?

— « J'irai partout où l'on voudra, à une seule exception près : j'exclus le Maduré, dont je ne pourrais supporter la chaleur. »

Le supérieur n'insista pas et ne crut pas devoir s'expliquer autrement. Mais, à la récréation de midi, il se rendait au milieu des théologiens et leur lisait une lettre du P. Maillard, Provincial de Lyon. C'était un vibrant appel aux étudiants de théologie : ils étaient pressés de s'offrir pour aller remplacer au Maduré les missionnaires tombés au champ d'honneur de l'apostolat, victimes de leur zèle et d'un climat meurtrier.

A cette éloquente invitation tous les théologiens répondirent en donnant leur nom, un seul excepté,... Louis Verdier. L'émouvant *appel aux braves* l'avait laissé froid. Après la récréation, il alla, selon sa coutume, adorer le Saint-Sacrement.

Là, recueilli devant Notre-Seigneur, la voix intime que nous connaissons déjà se fait entendre avec une énergie extraordinaire ; elle lui reproche son manque de surnaturel : les forces corporelles, l'endurance à la chaleur et au froid ne sont-elles pas des dons de Dieu aussi bien que la vie ?... D'autres, faits comme lui, plusieurs qu'il a connus ne vivent-ils pas sous ce ciel qui l'épouvante ?... Pourquoi se distinguer si malheureusement de ses frères, et ne pas se mettre, à leur exemple, à l'entière disposition des supérieurs ?...

Sous les coups de fouet sanglants de sa conscience

éclairée d'en haut, notre adorateur interrompt brusquement sa visite, va droit au P. Recteur et donne son nom pour être envoyé au P. Provincial : avec cette réserve pourtant que le Supérieur majeur sera mis au courant de ses répugnances pour la Mission du Maduré et de leur motif. Si, après et malgré cette ouverture, il y est envoyé, il verra dans cette disposition l'ordre même de Dieu, et l'accomplira courageusement.

La réponse du R. P. Maillard ne se fit guère attendre : elle commandait de faire ordonner prêtre notre théologien diacre dès qu'il aurait passé les examens de rigueur.

C'est le 2 février 1846 que le Père Verdier monta pour la première fois au saint autel dans la chapelle du scolasticat de Vals. La veille, il avait reçu l'onction sacerdotale dans l'oratoire privé de l'évêché, des mains de Mgr Darcimole, évêque du Puy.

Quelques jours après, il était à Saint-Didier-la-Séauve pour dire adieu à sa famille et au pays natal. Ce motif principal de la visite, caché sous le prétexte de la récente ordination, il ne l'avoua pas. Mais on le soupçonna lorsqu'une lettre urgente du P. Provincial vint écourter la durée promise du séjour parmi les siens. Le 21 du même mois de février, il leur écrivait de Bordeaux :

« Vos soupçons à l'appel précipité qui interrompit ma visite à Saint-Didier étaient fondés : je pars pour les Missions. Je le savais dès lors ; j'ignorais seulement la date de partance. Si je ne vous dis

rien de trop précis, ce fut pour nous éviter mutuellement des adieux trop pénibles.

« Rentré au Puy, je me rendis immédiatement à Lyon, où j'étais appelé.

« On a fondé à Négapatam, ville maritime de la Mission du Maduré, dans le sud des Indes anglaises, un collège qui prospère mais a besoin de professeurs. Nouveau prêtre encore sans emploi, connaissant un peu l'anglais, ma santé étant des plus robustes, les supérieurs ont jugé bon de m'envoyer dans cet établissement et de me joindre aux Pères Barret et Burthey, destinés à la Mission même du Maduré. Consultant mes goûts, mes attraits, qui remontent à ma première communion, voire même certaines répugnances, j'ai accepté l'offre, craignant d'aller contre les desseins de la divine Providence en agissant autrement.

« Le vaisseau qui nous emportera s'appelle *le Commerce de Bordeaux*. Nous y serons presque seuls passagers et pourrons célébrer la messe chaque jour si le temps le permet.

« Offrons ensemble à Dieu ce sacrifice qui attirera sur la famille toutes sortes de grâces. Adieu, bien chers parents ! Je vous embrasse chacun en particulier et de tout mon cœur. Donnez-moi votre bénédiction de nouveau et priez bien pour les missionnaires. »

Cette lettre du jeune prêtre en partance ne déborde pas d'enthousiasme ; elle est juste au niveau de la résignation au bon vouloir divin. Nous som-

mes loin du lyrisme qu'on est accoutumé de trouver dans les effusions des « hérauts de la bonne nouvelle » sur le point de quitter les rivages de la patrie. L'enthousiasme, l'allégresse, et même un certain lyrisme pour les exprimer viendront, mais plus tard, comme les fruits du sacrifice généreusement accompli : ils n'en seront que plus savoureux et plus durables.

CHAPITRE III

AUX MISSIONS LOINTAINES : LE MADURÉ ET LE DISTRICT DE TINNEVELLY

(1846)

Le 23 février 1846, un mercredi, premier jour de la sainte quarantaine, après avoir reçu l'imposition des cendres, nos trois missionnaires allèrent s'embarquer sur le *Commerce de Bordeaux*. Il était sept heures du matin. « En passant devant le théâtre, nous dûmes fendre la foule des Messieurs et des Dames qui en sortaient après s'y être amusés toute la nuit. Quelle rencontre en pareil jour et en telle circonstance ! » note le P. Verdier. Il en resta si frappé que toujours, depuis, il rappela cet incident dans le récit de ce premier départ.

Le 29 mai, il écrivait du cap de Bonne-Espérance à sa famille : « Le voyage, jusqu'ici, a été béni de Dieu. Nous formons à trois une douce famille. Je suis le plus robuste, et si épargné du mal de mer, que je me crois presque amphibie. Peut-être vaudrait-il mieux souffrir quelque chose ; mais je n'en suis pas digne : les croix que le bon Dieu m'envoie ne sont que des croix de sucre...

« Le soir, quand, étendu sur ma couchette, j'entends les vagues se briser contre la mince cloison qui me sépare d'elles, j'éprouve un délicieux sentiment de joie et de confiance, à la pensée que la main de Marie me porte sur l'abîme. Et, au lieu de craindre et de trembler, je m'endors paisiblement comme un enfant sur le sein de sa mère. »

Cette pieuse sérénité d'âme, ici mise en relief, accompagnera notre missionnaire dans tous les évènements de son existence où la Providence de Dieu se montre plus spécialement maîtresse de la vie.

Les épreuves de cette première partie du long voyage avaient été plus grandes que ne le donne à entendre la citation précédente. A l'équateur, aucun des contre-temps classiques dans la navigation à voiles ne leur fut épargné : cessation du vent, calme plat, ballottement sur place et tournoiement sans fin, sur une mer clapotante et dans une atmosphère embrasée, pendant quinze longues journées. Quand, de nouveau, les vents vinrent arrondir les voiles pantelantes, ce fut pour aller à la dérive vers les côtes du Brésil.

Enfin, après 80 jours de traversée à compter du départ de Bordeaux, ils jetaient l'ancre devant la ville du Cap.

D'autres ennuis, où les éléments n'étaient pour rien et la malice humaine pour tout, assombrirent plus encore leur vie de bord. Dès le commencement de la navigation, nos voyageurs-apôtres s'étaient industriés à gagner la confiance de l'équipage et les

bonnes grâces du capitaine, dans le seul but d'exercer auprès des hommes leur ministère spirituel. Ils avaient assez bien réussi dans leur tentative. Grâce même à l'immobilisation sous la ligne, les rapports entre les matelots et les missionnaires devinrent assez intimes pour permettre à ces derniers de faire un catéchisme de première communion et d'inaugurer des instructions préparatoires au devoir pascal.

C'est là que les attendait le démon « visiblement incarné dans notre unique compagnon de passage », dit le P. Verdier. Cet homme, renégat du catholicisme et franc-maçon, était originaire de l'un de nos grands ports de l'Ouest. Établi au Cap, il y gérait les affaires d'une grande Compagnie anglaise de commerce et faisait du carbonarisme. Venu en France pour des achats, il s'en retournait avec une immense provision de marchandises, qui, à elles seules, formaient aux deux tiers le fret du voilier.

Dès que la perspicacité satanique de cet homme eut entrevu le but visé par les missionnaires, il se mit à battre en brèche leur autorité et à les perdre de réputation par mensonges et calomnies. Les Pères eurent beaucoup à souffrir de ses odieuses menées. S'il n'empêcha pas tout bien — deux matelots firent leur première communion et quelques autres gagnèrent leurs Pâques, — il mit obstacle à un plus grand. Il avait prévenu contre eux plusieurs hommes de l'équipage et, malheureusement, leur avait complètement aliéné le commandant du navire.

Celui-ci, brave loup de mer, mais ignorant de tout

ce qui n'était pas son métier et crédule à l'excès, en vint à croire cette stupéfiante invention de son mauvais génie : que les trois Jésuites captaient la confiance de ses matelots pour les amener à l'assassiner lui-même. La trouvaille, pour n'être pas neuve, ne s'en fixa pas moins dans le pauvre cerveau du capitaine et le rendit défiant et incivil pour les trois passagers.

A peine descendu à terre, il courut dénoncer le complot monté contre ses jours au consul français du Cap. De leur côté, les Pères se plaignirent des indélicatesses de leur dénonciateur auprès de la même autorité. Celui-ci, par bonheur, était homme d'esprit et d'éducation. A son grand ébahissement, le pauvre capitaine dut entendre une belle apologie des Jésuites et recevoir une verte semonce, d'autant plus humiliante que la mordante ironie du représentant de la France mettait mieux à nu la crédulité par trop niaise du marin et la méchanceté bien connue de son inspirateur franc-maçon.

Citons une spirituelle revanche prise par le P. Verdier sur l'odieux compagnon de route, le marchand.

Un jour, à table, cet esprit dévoyé se permit d'étaler ses idées matérialistes avec une crudité de langage et un cynisme insupportables. Tout le monde se taisait, même les trois missionnaires : une discussion n'était pas capable de ramener aux convenances et au bon sens ce malencontreux discoureur.

Au dessert, le chien du capitaine vint caresser le P. Verdier. Celui-ci aussitôt de payer de retour la

bonne bête, de lier conversation avec elle, en l'appelant tout fort *Monsieur Matérialiste !...* En entendant cette application, le vrai matérialiste se crut insulté et demanda vivement raison de l'offense au missionnaire. — Pardon, Monsieur, répondit ce dernier, je croyais vous faire plaisir. Ne venez-vous pas de nous dire fort longuement que l'homme n'est que matière, et qu'en définitive le chien et lui sont frères ?... Un grand rire de tous les convives répondit à cette riposte, et le capitaine leva la séance.

La relâche dans la baie de la Table, au fond de laquelle est bâtie la ville du Cap, dura dix-sept jours. Ce fut un temps d'épreuves variées pour les trois missionnaires débarqués.

La Mission catholique, assez pauvre pour demander l'aumône d'un bréviaire et la recevoir, au bénéfice d'un sous-diacre récemment ordonné, ne put offrir aux voyageurs une hospitalité même rétribuée. Forcés de loger dans les hôtels, ils y furent rançonnés sans pitié, fort mal servis et quelque peu raillés. Des excursions sur les abruptes montagnes au pied desquelles la ville est assise firent leur passe-temps principal.

Dans l'une d'elles, après avoir gravi, avec beaucoup de fatigue, une pente rocheuse très escarpée, ils se trouvèrent en face d'une profonde crevasse, large de plus d'un mètre, qui leur barrait tout chemin. Revenir sur leurs pas était impossible, vu la déclivité de la rampe escaladée... Il fallait marcher de l'avant. Le P. Verdier, le plus court de jambes,

franchit l'abîme le premier. Avant de s'élancer, son bréviaire lui avait été demandé et pris par le P. Barret, moins susceptible, prétendait celui-ci, d'en être embarrassé et plus capable de le protéger dans le saut périlleux. Le P. Burthey passa le second. En troisième et dernier lieu, le P. Barret bondit triomphalement par-dessus l'obstacle... Le bréviaire serré dans sa ceinture avait été précipité au fond du gouffre : il fallut l'y laisser. Après la générosité faite à la Mission catholique, il ne leur restait plus qu'un bréviaire pour trois.

Un soir, ils étaient à la recherche d'un gîte pour la nuit sans rien découvrir. Ils voient venir face à eux un piéton très pressé. Le P. Verdier réunit son anglais le plus correct et lui demande au croisement s'il n'y a pas un hôtel dans les environs. — « Je ne comprends pas le hollandais », répond en anglais le passant, sans discontinuer sa marche précipitée. On rit beaucoup de l'aventure. Cinquante ans après, le P. Verdier riait encore en la rappelant. Il ajoutait comme corollaire : preuve qu'il y a une grande différence entre lire de l'anglais dans un livre et le comprendre et prononcer de l'anglais de façon à être compris.

Enfin, leur voilier ayant opéré son déchargement et refait sa cargaison, ils purent se rembarquer. Ce fut pour essuyer une tempête effroyable, pendant laquelle le vaisseau fut plusieurs fois sur le point de se perdre corps et biens.

A Bourbon, nos voyageurs purent, pendant huit jours, se remettre de leurs fatigues et se consoler

de leurs déceptions, au milieu de leurs frères en religion et de même province, établis dans l'île depuis peu (1). Le *Commerce de Bordeaux* n'allait pas plus loin. Montés sur un autre navire, où ils furent entourés du respect et de la sympathie de tous, marins et passagers, nos missionnaires débarquèrent à Pondichéry le 22 juillet 1846.

Le 29, ils étaient à Karikal. Le R. P. Canoz, supérieur de la Mission du Maduré, les y attendait. Les nouvelles qu'il leur donna étaient des plus affligeantes : le P. Audibert, recteur du collège de Négapatam, était mort du choléra le jour même où ils touchaient pour la première fois cette terre de l'Inde. Le P. O'Kenny, professeur dans le même établissement, avait été emporté du même mal, un jour avant son supérieur. La maison était fermée : les élèves avaient été rendus à leurs familles. A Padaracoudi, le P. de Saint-Ferréol avait succombé, le 19 juillet.

Au récit de ces décès de missionnaires dans la fleur de l'âge, le P. Barret, qui avait rempli les fonctions de supérieur de la traversée, eut un vif pressentiment qu'il allait mourir lui aussi du choléra, au terme du voyage. Il communiqua sa triste prévision au P. Verdier, qui tenta, mais en vain, de la dissiper.

Le 30 juillet, conduits par le P. Canoz, nos trois

(1) Une première tentative d'établissement à Madagascar venait d'échouer; ils en préparaient une seconde, pleins d'espoir dans son heureuse issue : elle réussit en effet.

nouveaux missionnaires achevaient la dernière étape de leur voyage et entraient dans leur champ de labeurs par leur arrivée à Négapatam. La prudente charité des supérieurs leur avait préparé un logement loin du foyer, d'ailleurs éteint, de la récente explosion d'épidémie. Le soir même, le P. Barret ressentait les douleurs symptomatiques du choléra. Le lendemain, à quatre heures et demie de l'après-dîner, il allait achever en paradis la fête de saint Ignace, son bienheureux Père (1).

Le P. Verdier, attaqué lui-même du terrible mal, dut son salut à une violente médication appliquée à temps. C'est par la porte de l'affliction et de la douleur qu'il entrait dans ce Maduré, appelé par lui, dès sa première lettre, « la Mission des sacrifices », et où « le jour le plus beau est celui où il s'en fait de plus grands ». Il devait en compter beaucoup de ces belles journées, notre nouvel arrivé, avant la fin de sa longue et laborieuse existence !

(1) Le P. Joseph Barret, né le 18 septembre 1818, était entré dans la Compagnie de Jésus le 13 juillet 1844. Il venait d'achever ses deux ans de noviciat pendant la traversée ; il put prononcer les premiers vœux de religion sur son lit de mort.

— Le troisième compagnon de voyage du P. Verdier, le P. Benoît Burthey, devait fournir une longue carrière de missionnaire. A l'âge de 77 ans, le supérieur de la Mission, le P. Verdier lui-même, ne croyait pas trop présumer de ses forces en l'envoyant en aide aux premiers missionnaires jésuites du diocèse naissant de Trincomalie, dans l'île de Ceylan. En mettant le pied sur le bâteau qui devait l'emporter loin de son cher Maduré, le vieil apôtre tomba frappé d'apoplexie. Rapporté à la maison des Pères de Tuticorin, il y mourut le lendemain, 20 novembre 1895.



Dès sa naissance, la Compagnie de Jésus s'en vint travailler et grandir dans l'Inde. Saint François Xavier, le plus illustre des compagnons de saint Ignace et la première figure d'apôtre des temps modernes, parcourut les deux côtes occidentale et orientale de la péninsule, de Goa au cap Comorin et de cette pointe terminale aux buttes de Saint-Thomas, au nord desquelles s'élève maintenant la ville de Madras. Son principal champ d'apostolat fut la côte de la Pêcherie, à l'extrême sud-est.

En 1606, le P. Robert de Nobili jeta les fondements de la célèbre Mission appelée du nom de la ville de Maduré, où elle fut d'abord établie. Quand, fille obéissante de l'Église, la Compagnie de Jésus entra vivante au tombeau ouvert par Clément XIV, ses religieux formaient aux Indes deux provinces florissantes, dites de Goa et du Malabar, sans compter quelques autres Missions qui ne relevaient pas d'elles.

Lorsque, après quarante ans de léthargie, Pie VII eut commandé à l'Ordre de Saint-Ignace de secouer les bandelettes de son suaire et de marcher, les nouveaux Jésuites ne tardèrent pas à jeter des regards de convoitise vers ces rivages de l'Inde, où retentissaient encore les grands noms de leurs frères aînés.

Ce fut en 1836 qu'un premier champ d'apostolat leur fut rendu par Grégoire XVI. Il comprenait les

anciens territoires des Missions jésuites de la côte de la Pêcherie, du Coromandel jusqu'à Négapatam, une partie des Missions du Tanjore et toutes celles du Maduré, d'où la nouvelle circonscription prit son nom, comme celui qui rappelait les plus grands souvenirs. On dit : *Mission du Maduré*, ou *le Maduré* (1).

Elle était limitée : au nord, par le fleuve Cauvéry ; à l'ouest, par les Ghattes ; au sud et à l'est, par l'Océan Indien formant le golfe de Bengale. Elle figurait assez exactement un vaste triangle rectangle debout sur sa pointe au cap Comorin ; avec son côté droit à la chaîne de montagnes du Travancore, sa base sur le Cauvéry et son hypothénuse courant des bouches de ce fleuve à la pointe terminale de la péninsule (2).

Quand le P. Verdier vint à elle, la nouvelle Mission du Maduré avait dix ans d'existence. Trois divisions administratives la partageaient : le *nord,*

(1) Nous emploierons cette double appellation : le *Maduré*, la *Mission du Maduré,* pour désigner tout l'espace compris dans le vicariat apostolique du même nom que forme la nouvelle Mission. Quand il s'agira de la ville même de Maduré ou de la partie de la Mission comprise dans le district civil dont elle est le chef-lieu, nous orthographierons à l'anglaise et écrirons : *Madura.*

(2) Consulter *Le Maduré, l'ancienne et la nouvelle Mission,* par le P. Auguste Jean, S. J., missionnaire du Maduré, fellow de l'Université de Madras : 2 vol., Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 1894. Voir en particulier l'introduction, pages X et suivantes.

Cet ouvrage, partout sérieux et bien documenté, a deux parties tout à fait neuves et intéressantes : « les missions protestantes » et « le collège de Saint-Joseph ». Nous les recommandons aux lecteurs qu'attire l'exactitude des renseignements.

formé de la partie des collectorats de Tanjore et de Trichinopoly située au sud du Cauvéry ; le *centre,* comprenant tout le district civil de Madura ; le *sud,* embrassant toute la province de Tinnevelly. Chacun de ces départements religieux avait un supérieur à sa tête et constituait une maison. Le collège commencé de Négapatam en formait une quatrième.

La destination du P. Verdier était pour ce dernier établissement : elle lui fut gardée. Une année entière, il s'y dépensa comme professeur et surveillant. Si nous en croyons sa correspondance, il s'avança beaucoup dans l'étude de l'anglais et commença celle du tamil. « J'apprends le b, a, ba de la langue du pays : je sais dire papa, maman ; bientôt je pourrai demander : Comment vous portez-vous ? »

Le 20 octobre 1847, il date la lettre suivante de Trichinopoly, résidence du supérieur de la Mission : « Je viens de passer deux mois en Marava (1) pour aider un Père qui voyage toute l'année dans son immense district. Quelle bénédiction ! Cette vie active va très bien à mon tempérament et à ma santé. » Un professeur d'origine anglaise avait pris sa place à Négapatam ; et lui, dans toute la joie de son cœur et la pleine satisfaction de ses désirs, il commençait la rude existence du missionnaire, mieux adaptée à ses aptitudes et à ses goûts que celle de régent dans un collège.

Bientôt après, le P. Verdier recevait sa destina-

(1) Toute la partie du collectorat de Madura, à l'est de cette ville jusqu'à la mer. Le Père fut quelque temps à Pallitaman.

tion définitive pour le sud. Le 3 novembre, il partait de Trichinopoly pour les plaines du Tinnevelly, où il devait travailler si longtemps et si bien. Il n'allait pas seul ; on lui avait adjoint le P. Cauneille, l'un de ces vaillants à l'âme de feu, qui s'usent trop vite à la peine (1).

C'était la saison des pluies : les chemins, partout mauvais, se trouvaient changés en fondrières à la moindre dépression de terrain. En dehors des centres habités par les Anglais, le système de voirie, grande ou petite, est défectueux dans l'Inde : il l'était encore plus il y a cinquante ans. Le char à bœufs de nos voyageurs, couvert de nattes posées en cornette, n'avançait que bien lentement sur les routes détrempées et boueuses. Parvenus en face de la ville de Madura, ils durent s'arrêter et accepter, sur la rive nord du Vaïguai, la généreuse hospitalité d'un compatriote au service du gouvernement des Indes, M. de Fonteloir. Le fleuve, largement débordé, n'était guéable ni pour gens ni pour bêtes. Trois jours après, les éléphants de la pagode tentaient le passage et résistaient au courant. Montés sur le dos de ces grands pachydermes, les deux missionnaires purent gagner la rive droite et continuer leur route au midi.

Le 20 novembre seulement, ils atteignirent Virapandiapatanam, grosse bourgade paraverte de la

(1) Le P. Benjamin Cauneille, né en 1808, Jésuite en 1844, arrivé au Maduré le 17 avril 1847, mourut de la dyssenterie à Palamcottah le 1er juillet 1851.

côte de la Pêcherie où résidait pour lors le supérieur du sud, le P. Joseph Grégoire.

Le beau ruban de route qu'il venait de parcourir en dix-sept jours, long de deux cents milles, le P. Verdier devait le refaire souvent — deux fois par an au moins pendant cinquante ans — et dans des conditions de rapidité plus grande, même avant l'ouverture du chemin de fer. Depuis ce dernier progrès, on franchit en neuf heures la distance qui sépare Tuticorin ou Palamcottah de Trichinopoly ; l'impassable Vaïguai se traverse à Madura sur deux ponts splendides.

Dans ses dernières années, quand, emporté à toute vapeur sur cette grande ligne du *south indian railway*, le P. Verdier découvrait la vieille route aux accidents bien connus, il aimait à indiquer à ses compagnons de voyage les petits ponts jetés sur les torrents, où il passait les brûlantes heures du jour couché sur une natte, au temps du primitif char à bœufs. « Aujourd'hui, nous voyageons comme des rois, disait-il ; alors, c'était la belle époque, l'époque héroïque ! Il est bon de nous rappeler les souffrances de nos anciens, pour nous animer au support de nos privations bien moins grandes. »



Avant de raconter la carrière du missionnaire, faisons connaissance avec la division territoriale où il la fournit presque tout entière.

Le Tinnevelly (1), du nom de son chef-lieu, est le collectorat, ou district administratif, le plus méridional de l'Inde. Il occupe à l'est, pour plus de la moitié, la pointe triangulaire de la presqu'île et achève le triangle rectangle formé par la Mission du Maduré. Il est compris entre le 8° 5' et le 9° 45' de latitude nord, et le 77° 20' et le 78° 20' de longitude est, méridien de Greenwich. Sa superficie est de 5,387 milles carrés, avec une longueur de 120 milles du nord au sud, et une largeur qui va de zéro au cap Comorin à 80 milles vers le nord.

Sa population, à l'arrivée du P. Verdier, était de 1,267,416 habitants ; le *census* de 1890 a donné le chiffre de 1,916,095, qui fournit la belle densité de plus de 355 habitants par mille carré. Le dénombrement en préparation pour 1901 dépassera 2,000,000.

L'aire de cette vaste figure géométrique est une plaine immense, qui se développe de la mer aux Cardamones et du cap Comorin au district de Madura, où elle se prolonge indéfiniment. La barrière de montagnes à l'ouest, qui la sépare du Travancore, dresse ses pics les plus élevés jusqu'à 5,000 pieds de hauteur. Les pentes en sont couvertes de forêts séculaires, aux essences les plus précieuses ; elles déploient dans l'azur la variété chatoyante de leur parure de vert. Dans leurs retraites profondes et leurs sentiers inconnus, habitent et

(1) *Tirounelvély* en tamoul, qui signifie le riche ou *fertile champ de riz*. La ville de Tinnevelly est sise, en effet, au milieu de splendides rizières, arrosées par la Tambiraparani.

vagabondent l'éléphant, le tigre, la panthère et le jaguar. Partout ailleurs, c'est la monotonie des terrains plats. Çà et là, des rochers granitiques, des blocs de gneiss, isolés ou deux à deux, quelques renflements en colline, restes des bouleversements géologiques, viennent briser — ou mieux accentuer — la mélancolique uniformité du paysage.

L'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer n'atteint pas 200 pieds à la base des Cardamones. Puis, il s'en va par faible pente jusqu'à l'Océan, s'enfonce insensiblement sous les flots, laissant une côte sans profondeur, qui ne permet pas aux vaisseaux d'aterrir et les retient à trois ou quatre milles du rivage.

La terre est sablonneuse dans l'extrême sud et sur les côtes. Cette fine poudre de grès rougeâtre, balayée alternativement et en sens contraire par les vents du sud-ouest et du nord-ouest, voltige comme neige, se déplace en tourbillons, se dépose en dunes mouvantes, envahit les champs de rapport et ensevelit souvent les arbres et les maisons (1).

Pour arrêter cet envahissement, on a multiplié dans les terrains humides la plante herbacée dite « nânal » par les indigènes et *saccharum spontaneum* par la science. Forte, rugueuse et vivace, elle se développe en touffes serrées, longues, ondulantes, qui forment barrière contre le sable et coupent la

(1) Voir : *A Manual of the Tinnevelly district in the Presidency of Madras*, compiled by A. J. Stuart, M. C. S. — Madras government press, 1879. — L'auteur, ancien collecteur de Tinnevelly, donne les renseignements les plus exacts sur le district qu'il administra.

violence du vent. L'arbre épineux « odei-maram » — *combretum laxum* — rend le même service. Il prospère dans les dunes, pourvu que sa jeune tige ait été protégée contre la dent des ruminants.

Mais l'arbre roi des sables et leur dominateur est le palmier-éventail — *barassus flabelliformis*. « Les natifs connaissent 801 manières d'en utiliser le bois, la fibre, les feuilles, la sève ou les fruits », dit un adage. Il fournit, en effet, à des tribus entières les matériaux de leurs habitations, la nourriture et la boisson. Merveilleuse Providence des landes sablonneuses, qui met la vie et l'abondance là où, sans lui, régneraient seuls le silence et l'aridité du désert ! Le sud du Tinnevelly est comme la patrie des « palmyres » : nulle part dans l'Inde on ne les voit pressés en si vastes forêts. Elles sont exploitées d'office par la caste des « Chanars » ou Sanars.

Cinquante arbres suffisent à l'entretien d'une famille. Mais le grimpeur a dure besogne ! Pendant les mois de la sève, alors que coule en abondance la liqueur précieuse, c'est deux fois par jour qu'il doit monter à la couronne du palmier. Travail des plus fatigants, et qui, à dix mètres par stipe, représente une ascension journalière de mille mètres.

Il n'y a pas moins de 300,000 Sanars dans le district du Tinnevelly. Ils forment une caste intermédiaire entre les différents groupes Soudras, réputés nobles, et les nombreuses divisions des classes inférieures aux Soudras, appelées basses castes. Sobres, tenaces, industrieux, adonnés au commerce, ayant pour eux le nombre et en maints endroits

la fortune, ils visent à traiter de pair avec les Soudras. De là, entre eux et ces derniers, une aversion latente, qui s'est traduite en 1899 par le pillage et l'incendie d'un bon nombre d'agglomérations de Sanars, voire même par l'attaque des personnes et le meurtre prémédité. Un bon quart de la caste dans le district est chrétienne, soit catholique, soit protestante.

L'aspect des « palmeraies » du sud est plutôt triste. Ces longs fûts noirs à cicatrices, insuffisamment couronnés ; le sourd bruissement de leurs larges feuilles à limbes résonnants ; jusqu'au battement sonore et lent des palmes desséchées rabattues sur le stipe qu'elles frappent au moindre vent, donnent une sensation de vague qui impressionne d'abord, fatigue ensuite, et à laquelle il faut s'habituer.

On a comparé la vallée de la Tambiraparani à un filet d'argent encadré dans un immense ruban vert. Cette figure poétique est pleine de justesse. La mousson du sud-ouest, après s'être déversée en pluies abondantes sur les campagnes du Travancore et du Malabar, pénètre dans les montagnes, passe par les brèches des Ghattes, souffle librement sur les pentes orientales jusque bien avant dans la plaine et donne une eau suffisante pour former une rivière quasi-permanente. Son bassin, tout le long de la chaîne, est recouvert d'une forte couche de glaise et de sable rouge-cuivré due à la décomposition des quartz et du gneiss qui constituent l'ossature des monts. C'est à cette couleur dissoute dans ses eaux qu'elle em-

prunte son nom : la *Tambiraparani* (1), ou la *Cuivrée*. Elle s'en va paresseuse, sur une pente presque horizontale, multipliant ses boucles et ses détours, jusqu'à la mer, où elle n'apporte de tribut qu'aux grandes pluies de la mousson du nord-est. A toutes les autres époques de l'année, ses eaux, dérivées dans une infinité de canaux, s'épuisent à alimenter les rivières qui bordent ses deux rives et lui font son encadrement de verdure. Ces champs irrigués donnent deux récoltes par an : ils sont la gloire et la richesse du Tinnevelly.

Les rives de la Tambiraparani furent, au moyen âge de l'ère chrétienne, le théâtre d'une civilisation très avancée : ses digues et ses canaux, ses pagodes et leurs étangs, ses caravansérails et ses palais en sont les témoins éloquents.

Là, prit naissance, grandit et prospéra, pendant près de dix siècles, avant d'aller finir à Madura avec la dynastie des Nayakers, le royaume des Pendyans. Constitué dès l'an 600, il eut sa première capitale dans le delta de la *Cuivrée*, à Korkai, l'antique Koltoi des Grecs. Quand les alluvions déposées par le fleuve eurent bouché son port et éloigné la mer, elle s'avança de trois milles sur la saillie nouvelle, et s'appela Kayal (2). Marco Polo la visita en 1292 :

(1) Du sanscrit *tamra*, cuivre, et *parni*, couleur.

(2) *Kayal*, en tamil, signifie anse à fond bas, lagune, embouchure de fleuve basse, remplie par l'eau de mer...

La ville de Kayalpatnam, gros centre musulman de 15,000 âmes, située à six milles au sud de Palaya-Kayal, n'a rien de commun que le nom avec l'ancienne capitale des Pandyans.

« Caïl est une grande et noble cité, écrit-il, où viennent aterrir les vaisseaux du Couchant et du Levant. Elle est pleine de richesses, et il s'y fait beaucoup d'affaires ; le commerce des chevaux avec l'Arabie est de plusieurs milliers par an. Là encore, la fameuse pêche des perles a son centre et son administration (1). »

Maintenant, Korkai n'est plus qu'un pauvre village situé en pleines terres, à cinq milles du rivage. Kayal, devenu Palaya-Kayal — *l'ancienne Kayal* — est une bourgade de pêcheurs moitié Turcs, moitié Paravers catholiques, éloignée de deux milles du bord de la mer. Mais partout, dans la plaine d'alluvions, blanche d'efflorescences salines, coupée de lagunes, apparaissent à fleur de terre des vestiges de la grandeur passée : fragments de poterie persane et arabe, débris de porcelaine chinoise, monnaies de cuivre et autres restes d'un monde disparu.

Le cours de la Tambiraparani et sa double bordure verte séparent le district du Tinnevelly en deux parties bien tranchées : au sud, les forêts de palmiers ; au nord, les champs de cotonniers. Ces derniers s'étendent sur une superficie de soixante milles de long et de quarante de large. Le terrain est argileux et noir : il donne un coton de première qualité.

De vastes filatures, échelonnées tout le long de la

(1) Voir la savante étude *Early History of Tinnevelly, from the earliest period to its cession to the English government in 1801,* by Rev. Dr Caldwell.

voie ferrée, prennent la matière brute, séparent le duvet soyeux de sa graine et le transforment en fils de tous numéros. C'est par millions d'écheveaux et milliers de balles qu'il est ensuite expédié du port de Tuticorin pour l'Angleterre, le Japon et ailleurs.

En dehors de cette culture de haut rapport, les terrains rocailleux du nord produisent de menus grains : millets, maïs, sorgho, ragghy et autres céréales indigènes.

Elle est encore belle après la saison des pluies, la plaine immense qui va de Madura à Tinnevelly, vue à vol de train : partout de la verdure, des fleurs et des épis.

Mais, en revanche, combien triste le spectacle qu'elle offre dans les mois de la canicule ! Alors, dépouillée de ses récoltes, elle ne présente plus au regard que chaumes coupés ou sillons calcinés par un soleil de feu. La locomotive, baignée dans les effluves de son propre foyer, paraît fendre les ardeurs d'une fournaise et lutter contre les ondulations de la réverbération. Tout danse dans le flamboiement de l'espace : arbres et rochers, maisons et villages, bêtes et gens. Les vagues de chaleur se poussent dans une bousculade effrénée à travers l'atmosphère incandescente, transformée par le mirage...

C'est que nous voyageons sur l'un des points les plus chauffés de la planète.

Il faut s'y faire aussi, dans cette même plaine, au phénomène trompeur de la forêt de palmiers qui fuit. La distance groupe à l'horizon les arbres épars

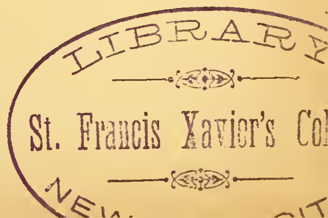
dans la campagne. A mesure qu'on les approche, ils s'éloignent les uns des autres, et prennent à l'œil leur position isolée. La forêt s'est évanouie de près, mais elle continue au loin, avec la succession des palmiers, dispersés sans ordre et solitaires.

Nous avons fait comme le levé topographique du champ de labeur où le P. Verdier travaillera pendant un demi-siècle. Toute cette contrée lui deviendra familière : il la parcourra du nord au midi, de l'est à l'ouest, en diagonale et en zigzag, en tous sens et de toutes façons. Il en connaîtra tous les chemins, la plupart des villages et bon nombre de leurs habitants. La légende s'emparera de son nom et fera de sa personne comme une tradition vivante du pays, pour chrétiens et païens.

*

A l'arrivée du P. Verdier dans la Mission du Sud, cinq prêtres de la Compagnie de Jésus s'y partageaient l'administration de 40,000 chrétiens. Le P. Joseph Grégoire, tout en remplissant les fonctions de supérieur, avait la charge du *pangou* (1) dit de Vadakeneulam : il s'étendait de la Tambirapanari au cap Comorin, ne laissant au sud-est que la légère bande côtière habitée par les Paravers. Il se faisait aider par un prêtre syriaque venu du Malaya-

(1) Mot tamil qui signifie *partie, division,* et employé dans toutes les missions de langue tamile pour désigner la paroisse, dont la création canonique est d'ailleurs encore à faire.



lam. — Un autre prêtre du même rite remplissait aussi l'office d'auxiliaire à Punikaya. — Le P. Puccinelli occupait Tuticorin et bâtissait, avec le concours du Frère Joseph Schévola, l'église des saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Les PP. Brissaut et Charles du Ranquet étaient plus spécialement attachés aux communautés paravertes de la côte de la Pêcherie. Le P. Antoine Sales desservait toutes les chrétientés au nord de la *Cuivrée :* travail au-dessus des forces d'un seul homme. D'ailleurs, parmi tous ces vaillants ouvriers du bon Dieu, qui pouvait suffire à sa tâche, même en dépassant les bornes d'une sainte discrétion ?

CHAPITRE IV

LA QUESTION GOANAISE. — PREMIÈRE PÉRIODE : LE SCHISME ; LUTTES DU P. VERDIER CONTRE LUI

(1838—1862)

Dès le 1er décembre 1847, le supérieur du Sud passait au P. Verdier la surcharge sous laquelle pliait sa frêle santé, en le nommant à sa place *pangou-souvâmi* (1) de Vadakencoulam et d'Anakarei (2). Deux mois après, Mgr Canoz, devenu en 1847 vicaire apostolique de la Mission du Maduré avec le titre d'évêque de Tamase, dans l'île de Chypre, arrivait dans le Sud pour y faire sa première visite pastorale. Elle dura quatorze mois. Le P. Verdier fut presque constamment de la suite de l'évêque dans ses différentes courses. Heureux commencement, qui permettait au nouveau venu de tout voir par lui-même, d'examiner, d'apprécier et de se former plus vite !

(1) *Souvâmi :* mot tamoul qui signifie *maître, seigneur, prêtre.* C'est le titre honorifique des brahmes : les chrétiens appellent leurs prêtres de ce nom. — *Pangou-souvâmi* voudra dire le prêtre de la division ecclésiastique, le curé de la paroisse, si paroisse il y avait.

(2) Deux chrétientés de l'extrême sud fondées par les PP. Jésuites de l'ancienne Mission. — Le P. Verdier est appelé pangou-souvâmi tantôt de l'une, tantôt de l'autre ; ce qui n'implique ni un changement de destination, ni une modification de juridiction.

« Dans cette longue visite, écrivait Mgr Canoz, j'ai reçu la soumission des schismatiques, accordé des pardons, répandu des bénédictions et laissé partout les populations dans la paix et dans de bons sentiments. Dieu veuille que cela dure (1) ! »

Ce souhait demi-confiant du vénéré prélat ne devait pas se réaliser. Un mois après son départ, le P. Verdier écrivait : « Avec Monseigneur semblent partis le bonheur et la tranquillité des Pères du Sud. »

Pour l'intelligence de ces citations et des récits qui vont suivre, nous devons faire un peu d'histoire : dire ce qu'était et ce qu'est devenu le droit de patronage du Portugal en Extrême-Orient, ce que fut le schisme dit *goanais*.



La seconde partie du quinzième siècle et une bonne moitié du seizième forment la grande époque du Portugal. Alors, ses hardis navigateurs et ses audacieux conquérants donnent au petit royaume des colonies grandes comme des mondes : en Afrique et en Asie, d'abord ; en Amérique, dès qu'elle est découverte.

A la suite de ses marins et de ses soldats, viennent ses missionnaires, non moins entreprenants pour établir l'empire de Jésus-Christ à l'abri du drapeau national.

(1) Voir *Monseigneur Alexis Canoz, de la Compagnie de Jésus, premier évêque de Trichinopoly (1805-1888)*, par le P. Pierre Suau, S. J., Paris, Retaux. Pages 118 et suivantes.

En récompense des services rendus à la foi catholique et pour son plus grand bien, les Souverains Pontifes accordèrent à la couronne de Portugal, sur les Missions d'Extrême-Orient fondées par ses sujets, des droits semi-spirituels, qui nous semblent exhorbitants à l'heure actuelle, mais qui alors n'avaient rien que de naturel : en ces pays lointains, il n'y avait pas d'autre nation protectrice. C'est le Pape Léon X (1) qui organisa le *patronage* royal sur les églises des Indes, *au pur titre de fondation et de dotation* selon l'expression du droit ecclésiastique (2).

La première condition à l'octroi de ce privilège était la possession des lieux, seule capable d'assurer aux nouveaux diocèses une protection efficace : la présomption de cette protection efficace fut acceptée, par exception, pour des évêchés créés en dehors du domaine portugais, en Chine et au Japon. Une seconde condition était la fondation des églises au dépens du roi et leur entretien, l'établissement d'un clergé pourvu de rentes convenables (3). La troi-

(1) Dans les bulles du 9 juin 1514 et du 31 mars 1516, déjà, de Martin V à Alexandre VI, les papes avaient fait à la nation portugaise de grands privilèges territoriaux et spirituels.

(2) Dans le bref d'institution de l'évêché de Cochin, en 1557, Paul IV disait : « Décrétant que le droit de patronage repose uniquement sur la fondation et la dotation : *decernentes jus patronatus ex meris fundatione et dotatione competere.* »

(3) Sans cette condition, le droit de patronage est nul et de nul effet : « ... *Declaramus quod in defectum assignationis et solutionis dicti reditus annui... reservatio et concessio juris patronatus hujusmodi nullius roboris vel momenti sint ac esse censeantur,* etc... » (Paul V instituant l'évêché de Cranganore.)

sième condition regardait les titulaires des sièges : les rois très fidèles devaient pourvoir à leur vacance, en proposant, dans un délai fixe, des sujets dignes par leur vertu et leurs talents de faire honneur à leur haute charge spirituelle.

Pendant plusieurs règnes, le Portugal répondit pleinement à la paternelle confiance des pontifes romains, et fit honneur à ses engagements : sous les plis du drapeau lusitanien, la foi catholique prospéra dans l'Inde et plus loin.

Puis, vinrent les temps où les flottilles conquérantes des Vasco de Gama, des Albuquerque, des Cabral et des Almeida ne franchirent plus la barre du Tage. La gloire maritime et militaire du Portugal descendit dans la tombe avec la maison d'Avis, qui l'avait faite, et l'indépendance politique. Les Bragance firent renaître cette dernière; ils laissèrent enseveli le passé glorieux.

Même au temps de la décadence temporelle, les caravelles portugaises débarquaient sur trois continents les messagers de la bonne nouvelle : les conquêtes spirituelles continuaient alors qu'avaient cessé et s'évanouissaient les conquêtes territoriales. Sans doute, la bonne entente n'existait plus entre le Saint-Siège et le Portugal. Celui-ci, ne faisant plus face aux obligations du patronage, n'en prétendait pas moins à l'exercice absolu de tous ses droits. Il les exagérait même et mettait en principe qu'aucun nouvel évêché ne pouvait être érigé dans tout l'Extrême-Orient sans la participation et le consentement de Sa Majesté Très Fidèle; qu'aucun

missionnaire européen ne pouvait se rendre aux Indes ou en Chine qu'en acceptant la nationalité portugaise et monté sur les vaisseaux du roi ; que le *placet* royal était nécessaire pour donner force de loi aux actes des Souverains Pontifes et être publiés aux Indes...

Malgré ces prétentions, les papes pourvurent aux besoins spirituels des peuples des Indes et de la Chine par d'autres voies que les portugaises. La Sacrée Congrégation de la Propagande, fondée en 1622 par Grégoire XV, accentua cette marche en dehors du patronage. Ce dernier lui-même fournissait encore un bon contingent d'ouvriers apostoliques. Mais, après le brutal anéantissement de la Compagnie de Jésus en Portugal et dans ses possessions par Pombal ; après surtout la suppression de l'Ordre par Clément XIV, la source des missionnaires sembla complètement tarie dans le pays qui donna Ignace d'Azevedo, de Britto, Pacéco, Vieïra et tant d'autres.

Au commencement du dix-neuvième siècle, le Portugal ne fournissait pas un seul homme aux Missions du patronage dans l'Inde. Des prêtres indo-portugais, natifs de Goa, plus soucieux, il faut bien l'avouer, des émoluments de leur charge que du salut des âmes, restaient seuls dans cette portion dévastée de la vigne du Seigneur. Des cinq évêchés fondés dans les âges précédents, le siège métropolitain, celui de Goa, avait seul un titulaire : et encore, le trouvons-nous sans pasteur pendant plusieurs années, à compter de 1835. Les autres n'a-

vaient ni évêques, ni fonds pour les entretenir : ils étaient administrés par des gouverneurs ecclésiastiques relevant de l'archevêque de Goa.

D'ailleurs, en dehors de cette dernière ville et de quelques territoires adjacents, partout l'Angleterre avait supplanté le Portugal. Avec le domaine temporel, cessait effectivement la protection des évêchés ; la dotation ecclésiastique avait péri ; les sièges étaient dépourvus de titulaires : évidemment, le patronage portugais avait défailli. Et pourtant il n'en prétendait pas moins rester seul commis à la garde des âmes.

C'est le successeur de Pierre qui a reçu mission de paître les agneaux et les brebis du Christ, et non les princes de la terre et leur lignée.

Pondichéry et l'ancienne Mission du Carnate avaient reçu, en 1776, les prêtres du séminaire des Missions étrangères, qu'un vicaire apostolique gouvernait. En 1836, le 8 juillet, Grégoire XVI en formait le vicariat apostolique du Coromandel. Le même Souverain Pontife avait déjà établi le vicariat de Madras en 1832, celui de Calcutta en 1834. Par le bref *Ex munere pastorali* du 23 décembre 1836, il créa celui de Ceylan et prolongea la juridiction de Pondichéry au sud et à l'ouest de cette ville, jusqu'au cap Comorin et aux Ghattes. Le sud de cette nouvelle circonscription fut donné aux Jésuites, et érigé en vicariat du Maduré en 1847.

Enfin, au lendemain du retour de ces derniers, le 24 avril 1838, Grégoire XVI publia le bref *Multa præclare,* qui restreignait et confirmait le droit de

patronage aux seules possessions portugaises dans l'Inde ; divisait les évêchés indo-lusitaniens de Mailapore, Cranganore, Cochin et Malacca entre les vicariats apostoliques déjà fondés; confirmait à nouveau l'institution des vicaires apostoliques et les plaçait sous la juridiction immédiate du Saint-Siège (1).

La publication du bref coïncidait avec la prise de possession de la nouvelle Mission du Maduré par ses quatre restaurateurs, les PP. Joseph Bertrand, supérieur, Alexandre Martin, Louis Garnier et Louis du Ranquet. Le premier contact des missionnaires avec les populations catholiques fut pacifique : d'elles-mêmes les brebis allaient aux légitimes pasteurs envoyés par Rome.

Mais bientôt, sur le mot d'ordre venu de Goa, les prêtres indo-lusitaniens, nulle part plus nombreux ni mieux établis que dans les limites du Maduré, partent en campagne contre les nouveaux venus ;

(1) « Nous déclarons, disait Grégoire XVI, que, pour le gouvernement ecclésiastique et spirituel de ces contrées, les vicaires apostoliques nommés par nous dépendent immédiatement du Saint-Siège ; qu'ils doivent être regardés par tous comme les seuls ordinaires de ces contrées ; que tous doivent leur obéir et recevoir d'eux leurs pouvoirs... Nous dérogeons donc aux constitutions de nos prédécesseurs..., de sorte que l'archevêque de Goa ne pourra plus désormais à aucun titre exercer une juridiction quelconque sur ces contrées... En accordant au roi très fidèle le droit de patronage, le Siège apostolique n'a jamais voulu se mettre dans l'impossibilité de pourvoir au bien de la religion dans ces contrées. Eux-mêmes, ils doivent comprendre que ces régions, dont les intérêts nous préoccupent, ne sont plus maintenant soumises au régime politique sous lequel il était facile aux rois de Portugal d'exercer leur patronage... Nous avons la confiance que ceux qui ont résisté jusqu'à présent, sous prétexte de patronage, se rendront à nos décrets ; autrement, ils montreraient qu'ils n'avaient d'autre motif de leur dissidence que leur propre tendance à désobéir. »

les traitent d'intrus, d'usurpateurs et de faussaires; excitent les fidèles contre eux; leur font fermer les églises et défendre les presbytères. Calomnies, voies de fait, poison, procès, rien ne fut épargné pour lasser la patience des quatre religieux français et les obliger, pensait-on, à une retraite honteuse. Surpris d'abord et désappointés, nos Pères se remirent promptement et acceptèrent vaillamment la guerre pour soutenir les droits du Saint-Siège et ses prérogatives. Le bref *Multa prœclare* n'était pas mieux traité : ce n'était qu'un document supposé ou subreptice, fabriqué ou arrangé par les *propagandistes*. C'est de ce nom qu'étaient appelés par les tenants du patronage tous les prêtres soumis aux vicaires apostoliques et à la Propagande.

La lutte se poursuivait, favorable au bon droit, quand un évènement s'en vint fortifier grandement le parti goanais.

Après une vacance de huit ans, le siège métropolitain de Goa était enfin pourvu d'un nouveau titulaire. La reine Dona Maria présentait Mgr Joseph da Silva de Torrès et le Souverain Pontife l'instituait le 8 juin 1843. Par ménagement pour la susceptibilité nationale, Grégoire XVI délivra au nouvel élu ses bulles selon l'antique formule. Seulement, par des Lettres apostoliques spéciales, il limita l'étendue de sa juridiction dans le sens du bref *Multa prœclare*.

En prenant possession de son siège, Mgr de Torrès, d'accord avec son gouvernement, ne publia que ses bulles et cacha les lettres restrictives. Bien

plus, pour fortifier son parti, menacé d'extinction faute d'un clergé assez nombreux, il fit en toute hâte une ordination de huit cents prêtres, sans aucune préparation cléricale et théologique et les lança à travers l'Inde pour soutenir la révolte et combattre les propagandistes.

Le thème de leurs appels aux populations catholiques était simple : la soumission au patronage s'imposait, le pape l'avait sanctionné tout nouvellement en délivrant à l'archevêque de Goa des bulles conformes de tout point à celles de ses prédécesseurs ; « les vicaires apostoliques débitaient des mensonges (1) » et le bref *Multa præclare* n'était qu'une manœuvre de leur invention.

C'était le schime avéré, formel. Il s'appela *goanais*, du siège métropolitain dont voulaient seuls dépendre ses fauteurs. Il exista hors de Goa, mais non dans la vieille cité et les possessions portugaises.

Grégoire XVI se plaignit, protesta ; mais en vain. Pie IX obtint le rappel de l'archevêque Torrès ; il blâma cette « dissidence coupable », ce « schisme honteux », « l'endurcissement de certains prêtres goanais », changés en « loups ravissants ». Le bref *Probe nostis*, qui contenait ces doléances, affirmait de nouveau les droits du Saint-Siège et les maintenait, fut traité d'apocryphe parce qu'il n'avait pas le *placet* de la reine. La lutte continua coupée de nouveaux scandales.

(1) Paroles de l'archevêque de Goa, écrivant au Gouverneur ecclésiastique de Cochin. — Pour de plus amples détails, voir *Mgr Canoz*, p. 190 et suivantes.



Le conflit, partout aigu, fut spécialement violent dans le sud de la Mission du Maduré. Et cette intensité d'ardeur combative vint de la présence sur la côte de la Pêcherie de la caste chrétienne des Paravers.

Il est curieux à étudier ce type méridional de l'Indien Paraver, qu'on dirait croisé de Lusitanien ou d'Andalou ! « Mauvaise tête, mais bon cœur », pourrait être sa devise : il la justifierait pleinement. Ajoutez qu'il est religieux par nature et n'aime rien tant que les choses d'église. Au repos et dans son bon, il est caressant comme la vague de haut-fond qui vient mollement lécher ses rivages : ses biens et sa vie sont à l'église et au prêtre. Mais il a les soudainetés de l'Océan : un souffle, moins que rien, suffit pour le déchaîner. Dans ses colères, il ne respecte plus rien, envahit tout, bouleverse tout ce qui lui résiste. Alors, l'église et le prêtre sont à lui pour en disposer à sa fantaisie; c'est le terrible enfant démonté qui a fait le désespoir de saint François Xavier et de ses successeurs. Puis, il s'apaise aussi vite qu'il était parti, pour s'échapper encore de nouveau avec une régularité désespérante.

Les Paravers aiment à faire remonter leur origine à un certain Parathan, l'aïeul de Kulasagara-Pandyan, le fondateur célèbre de la dynastie des Pandyans, et à se donner comme les descendants naturels

de cette fière tribu qui domina si longtemps le sud de l'Inde (1).

Quoi qu'il en soit de cette provenance qui leur est disputée par d'autres castes, il est certain que les Paravers, au nombre d'une vingtaine de mille, habitaient le long de la côte de la Pêcherie, dispersés dans trente agglomérations, au commencement du seizième siècle. Ils s'adonnaient à la pêche du poisson et des perles ; faisaient du cabotage sur les côtes et du commerce avec l'intérieur des terres.

Vers 1530, pour se délivrer de l'oppression des Turcs et repousser les agressions de la tribu des Vadoughers ou Nayakers venus du Nord, ils appelèrent les Portugais à leur aide. Un prêtre, Michel Vaz, accompagna l'expédition libératrice. Après la victoire, il baptisa bon nombre de Paravers. En 1542, saint François Xavier vint achever la conversion de toute la caste par ses prédications, ses exemples et ses miracles.

Par suite de leur isolement au milieu des populations turques et idolâtres, les nouveau-convertis sentirent le besoin, pour sauver leur foi, de l'identifier en quelque sorte avec leur caste. Les pratiques

(1) Les tribus de langue tamile formaient anciennement trois grandes divisions : les Chéras, les Choras et les Pandyas. La tradition fait trois frères de Chéran, Choran et Pandyan. Ils vécurent et régnèrent d'abord en commun à Korkai, dans le delta de la Tambirapurani. Puis Chéran et Choran allèrent se tailler des royaumes plus au nord ; Pandyan resta seul maître au sud. — En conformité de leurs prétentions ancestrales, les Paravers se disent *Parathars* et non Paravers, comme les autres castes les dénomment. — Voir Dr Caldwell.

religieuses et les usages de la vie civile se compénétrèrent si bien, qu'en peu d'années toute distinction disparut pour faire place à une coutume nouvelle qui eut l'église pour point de départ et pour centre. Ce fut un bien tant que, sous les anciens Jésuites, l'autorité du prêtre fut prédominante et incontestée.

Mais, après l'arrivée des prêtres de Goa, les choses changèrent de face, en mal. L'autorité du chef de la caste, tenue jusque-là dans ses limites, devint prépondérante (1). Elle s'étendit d'abord aux édifices et objets du culte, à l'administration des biens et revenus des églises et à leur police, pour en venir, ensuite, à disputer au ministre des sacrements le droit de les conférer selon sa conscience et les règles de l'Église : au retour des Jésuites, le chef de la caste était pontife et roi.

Il leur fit bon accueil, sembla se soumettre aux décisions du pasteur suprême et donna des ordres pour qu'ils fussent introduits dans toutes les églises de la caste. Lui-même les installa dans celle de Tuticorin (2), le plus gros centre paraver et le lieu

(1) Les Paravers eurent, de tout temps, comme un petit roi, dit *sàditaleivan* ou *jathithalivan :* tête ou chef de la tribu. Ils ne lui ménagèrent ni l'autorité, ni les honneurs, ni les émoluments : ils étaient très fiers de cela et le sont encore, bien que le gouvernement anglais traite Sa Majesté paraverte comme un simple particulier, en dehors de son privilège de surveillant des pêches perlières.

(2) Tuticorin n'était, il y a trente ans, qu'un petit port de mer d'où le gouvernement contrôlait la pêche des perles. Habité aux deux tiers par nos Paravers, sa population ne dépassait pas 10,000 âmes : c'était presque une ville chrétienne. Depuis que l'ouverture du chemin de fer en fait la station *terminus* du *south indian railway* et le point de départ d'un service de bâteaux journalier entre

de sa résidence habituelle. En 1838, le P. Alexandre Martin parcourut toute la côte : partout il fut accepté et bien reçu.

Mais, évidemment, les nouveaux missionnaires ne pouvaient tolérer le contrôle de sa petite Majesté paraverte en choses purement religieuses. De là un premier malaise entre les deux autorités. Mgr Bonand, vicaire apostolique de Pondichéry, sous la juridiction duquel restait placée la Mission renaissante, essaya de mettre un terme à ce conflit. En face de la confusion pratique des deux pouvoirs, civil et religieux, chez les Paravers, il crut prudent, pour le bien des âmes, de la sanctionner au lieu de l'attaquer. Le 31 décembre 1839, il signa un document qui conférait au sâditaleivan toute autorité sur les églises : elles relevaient de lui, il en surveillait la comptabilité, nommait les employés et les cassait à son gré. Le prêtre n'était plus qu'un serviteur; quelques déférences honoraires le lui déguisaient à peine.

En 1841, le P. Bertrand fit revenir Mgr Bonand sur cette paix impossible, dans un mandement pu-

l'Inde et Colombo, la population a fait plus que tripler : elle dépassera 30,000 au recensement de 1901. Cet apport, presque tout idolâtre ou musulman, a un peu noyé le fond catholique.

Ville plate, port sans bassin qui retient les vaisseaux à quatre milles du rivage, l'aspect de Tuticorin est insignifiant. A demi dérobée sous sa couverture d'arbres, elle ne montre au loin que les hautes cheminées de ses nouvelles filatures de coton. Les Paravers, si prodigues d'argent par ailleurs, n'ont pas su en trouver assez, en trois cents ans, pour jeter dans les airs un monument, nef élancée, tour ou flèche de clocher, qui indique à tous les regards l'importance catholique de leur capitale.

blié le 25 juin. Habilement rédigée, la nouvelle pièce remettait les choses dans l'ordre et sauvait la dignité du prêtre et son autorité.

Le chef de la caste n'eut garde d'accepter une ordonnance restrictive de ses empiètements : il préféra la rupture. Ordre fut donné par lui à toutes les chrétientés paravertes de chasser les missionnaires français des églises et d'y rétablir les goanais. Il y réussit pour Tuticorin : le P. Castanier dut, après procès, quitter l'église livrée par le sâditaleivan lui-même à son prédécesseur, le P. Martin (1). Mais la caste entière ne le suivit pas dans sa révolte : la grande majorité resta avec ses guides spirituels légitimes.

Nous sommes en 1842 ; la guerre va bon train : les prêtres goanais, soutenus par le chef, tentent de force ou par ruse d'enlever aux nôtres leurs édifices du culte. En 1844, ils s'emparent de l'église de Périatalei. La police intervient, met les scellés sur les portes : elle n'est rendue à ses maîtres qu'en 1848. C'est l'année de la trêve amenée par la visite pastorale, comme nous l'avons dit plus haut.

En 1849, la lutte reprend de plus belle. Désormais, le P. Verdier se trouvera mêlé à toutes ses péripéties, d'abord en sous-ordre, bientôt en directeur, jusqu'à la paix définitive, dont il sera l'un des négociateurs.

(1) Le P. Alexandre Martin, retiré de la côte de la Pêcherie, lorsque Mgr Bonand signait sa paix boîteuse, fut envoyé dans la Mission de Madura. Il mourut du choléra le 30 mai 1840, à Ideicatour, et fut enterré à Rasakembiram, où sa tombe est en grande vénération.



Avant de quitter le Sud, Mgr Canoz avait publié des règlements pour assurer, à l'avenir, la bonne gestion du revenu des églises, et procurer la parfaite décence du culte divin. Ces sages ordonnances furent le prétexte de la reprise d'armes : elles furent traitées d'innovations, de pièges tendus à la simplicité des Paravers, pour les dépouiller de leurs privilèges et du trésor sacré amassé depuis leurs premiers ancêtres chrétiens!!! Il y eut des troubles à Manapad, à Punikayal, à Virapandiapatanam, à Tuticorin et ailleurs.

Pour son coup d'essai, le P. Verdier fit un coup de maître. Les schismatiques lui avaient enlevé une chapelle dans le village d'Iramadabouram. Le 2 juin, il s'y rendit sans être attendu, fit sauter la porte, s'installa, sonna ses offices à l'ordinaire, et agit en tout comme s'il n'y avait eu ni révolte ni révoltés dans le village. Ces derniers, surpris, gardèrent le silence ; mais ils se promettaient de recouvrer leur larcin après le départ du missionnaire. Celui-ci ne leur en laissa pas le moyen : après avoir remis, solide sur ses gonds, la porte de l'église, et l'avoir munie d'une serrure nouvelle, il fit constater sa paisible possession par la police et ne s'éloigna qu'après avoir obtenu du sous-magistrat l'assurance écrite que sa propriété resterait inviolable.

Décision prompte, exécution rapide, prévoyance éclairée et recours aux moyens légaux : c'est bien

là le P. Verdier à l'œuvre, tel qu'il sera jusqu'à la fin.

En juillet de cette même année 1849, le mariage de la fille du Sâditaleivan à Tuticorin fut un vrai scandale. Borgès, le plus fougueux champion du schisme, bénit les époux, entouré de quatre de ses collègues. Les bayadères faisaient partie du cortège; elles eurent dans l'église une place réservée, en face du Saint-Sacrement exposé.

Après les festins, une assemblée secrète, présidée par Borgès, réunit les plus influents ou les plus bruyants de chaque village. C'est là que fut arrêtée, unifiée, codifiée la politique du schisme ; la voici rapportée par le P. Verdier :

« Arrêter tout revenu, s'emparer des troncs, annihiler le casuel, forcer le prêtre Jésuite, sans rien percevoir lui-même, à salarier les catéchistes, sacristains, gérants et autres serviteurs des églises, sous peine de s'en voir abandonner ; l'accabler d'insultes ; empêcher toutes ses fonctions sacerdotales ; exciter des tumultes pendant ses offices; fermer, si possible, ses églises et leurs cimetières, le traîner devant les tribunaux ; le perdre de réputation devant les Anglais et les indigènes en le calomniant sans cesse; défendre aux marchands de lui rien vendre, aux employés des villages de lui rendre aucun service; battre, piller, ruiner ses partisans et le forcer ainsi à la fuite, soit par honte, soit par ennui ou par impossibilité de fournir à tant de dépenses.

« Ce programme, poursuit le P. Verdier, était

digne de ses auteurs : il fut suivi à la lettre avec une constance que l'enfer seul pouvait inspirer. Le missionnaire eut beaucoup à souffrir ; mais, souffrant pour Notre-Seigneur et avec lui, il était fort. Il dut beaucoup dépenser, mais non pas dans la proportion escomptée par ses ennemis. Il se tint ferme et sans rien céder dans les postes qu'il occupait ; les garder, c'était tout gagner : la tempête ne pouvait pas toujours durer. »

Oui, mais, pour rester maitre chez soi, il ne suffisait pas de se défendre passivement, de répondre devant les tribunaux quand on y était cité : il devenait indispensable d'y avoir recours soi-même, de se lancer dans la voie des poursuites litigieuses. La plupart des missionnaires y répugnaient. Par office et par caractère, Mgr Canoz y était opposé : il préférait, non sans raison, « répandre des bénédictions et accorder des pardons » que de faire des procès.

Le P. Verdier, cela ne nous étonnera pas, était d'un avis tout contraire. Seul d'abord dans son sentiment, il le fit partager par son supérieur immédiat. Bientôt, une circonstance impérieuse le mit en voie d'exécution.

Lors de sa visite à Manapad, Mgr Canoz avait été d'une générosité et d'une bonté toute paternelle pour cette chrétienté frondeuse et remuante. Oubliant un passé de révolte et de dilapidation, il avait laissé à la disposition des chrétiens, pour l'entretien de l'église de la Sainte-Croix, une moitié des offrandes faites à ce sanctuaire, au jour surtout de sa fête patronale, le 14 septembre. D'après le beau

principe paraver et schismatique : « l'église, ses dépendances, ses revenus et tous ses biens sont la propriété du village » et en conformité du pacte de Tuticorin, les habitants de la petite ville décidèrent de ne tenir aucun compte du règlement épiscopal et de s'emparer de tout l'argent des troncs, à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, qui était proche.

Cette année 1849, le P. Verdier fut délégué pour la célébration de cette solennité à grand concours. Durant l'office du matin, un va-et-vient de désœuvrés et de figures inconnues dans l'intérieur et tout autour de l'église lui donna quelque soupçon de complot tramé. Pour maintenir l'ordre et parer à toute éventualité, il obtint du poste de police voisin une escouade d'agents.

Malgré la surexcitation et les menaces, en plein sanctuaire, d'un certain Viagoulam Tararouz — nous le retrouverons plus tard, — la journée s'était passée tranquille. Avant la tombée de la nuit, le P. Verdier voulut, selon l'usage, faire emporter la caisse où les pèlerins avaient jeté leurs offrandes. L'isolement du sanctuaire rendait cette précaution nécessaire. Le pas de la porte franchi, lui et son porteur se voient cerner par une foule menaçante qui crie : Aux voleurs ! Pour éviter une scène scandaleuse, le missionnaire rentre avec le tronc et fait demander au sous-officier de police, en service depuis le matin, de protéger sa sortie de l'église. Celui-ci lui promet main-forte, mais à la condition qu'il laissera en place la caisse des offrandes, sur laquelle les scellés vont être apposés : tous ces gens assemblés

l'accusent de vouloir s'emparer frauduleusement d'un argent qui n'est pas à lui ; une décision régulière obtenue en cour civile devra trancher le débat.

Devant cette intimation catégorique, le P. Verdier n'avait qu'à se retirer. Il le fit au milieu des rires, des moqueries et des imprécations des révoltés triomphants.

Le missionnaire partit, presque triomphant lui aussi, pour aller rendre compte du résultat de sa délégation : l'autorité majeure pourrait-elle rester impassible devant ce mépris de la double dignité sacerdotale et épiscopale ?... Le Père Supérieur du Sud ne le pensa pas ; il estima, comme son subordonné, que le moment était venu d'attaquer le schisme sur le terrain par lui-même choisi. Sur un laisser-faire du vicaire apostolique, « nous commençâmes un procès en cour civile, qui dura huit ans, écrit le P. Verdier. Ce procès, plusieurs des nôtres le critiquèrent amèrement ; on en écrivit même au T. R. Père général. C'est lui pourtant qui assura la victoire de la cause catholique et de l'autorité épiscopale, non seulement à Manapad, mais sur toute la côte et plus loin. »

C'est la seule défense du religieux après l'heureuse issue de la poursuite, dans un temps où la voie qu'il avait ouverte était approuvée de tous et suivie partout comme la seule efficace. Mais, au début, quels tourments ne durent pas ressentir les deux missionnaires plaideurs, « d'autant plus pénibles, continue le P. Verdier, que nous savions les supérieurs majeurs hésitants et prêts à déverser le

blâme sur nos démarches si elles étaient venues à échouer ! »

Années douloureuses que celles où nous sommes, fécondes en croix de tout genre pour les missionnaires, sans accompagnement de consolation, semble-t-il !

Bien que le P. Verdier fût chargé d'une chrétienté où la caste des Paravers possédait peu de représentants, la confiance de son supérieur l'envoyait souvent au milieu des agglomérations paravertes de la côte. Ce qu'elles étaient et ce qu'il y éprouvait, laissons-le nous le dire lui-même dans une lettre au P. Grégoire. Son auteur l'a transcrite dans son manuscrit *Dix ans dans la Mission méridionale.* Elle y est précédée de cet avertissement :

« Écoutons un missionnaire faire à son supérieur la peinture, un peu trop noire peut-être, mais vraie cependant, du mal qui débordait dans Obari et les villages voisins. Le tableau ne doit pas être généralisé, mais rester particularisé à la côte, et peut-être encore à l'extrême côte sud des Paravers (1) dont les tendances schismatiques avaient déjà produit tant de troubles et de scandales. »

(1) Tous les missionnaires chargés, *à cette époque,* des chrétientés paravertes sur la côte nord ou sud parlent et écrivent comme le P. Verdier, quand ils ne le dépassent pas.



Dans les larges extraits que nous allons donner de cette lettre, nous croyons devoir adoucir quelques expressions qui se ressentent un peu trop du champ de bataille où elles ont été écrites.

« Mon Révérend Père. — Il faut bien vous dire un mot de ce que je fais par ici et des pensées qui m'y viennent. Je commence par Obari.

« La foi semble éteinte dans ce gros village de 1,500 âmes. Point de confessions et personne n'en demande. On ne vient pas à l'église : aux messes que je viens d'y célébrer il n'y avait pas trente personnes du village. La fête patronale a eu lieu. Pour porter en procession de nuit les statues sur leurs brancards, il y avait assez de monde, mais quel monde ! Des ivrognes qui ne faisaient que se disputer sur tout le parcours et prononcer de mauvaises paroles à faire trembler ciel et terre.

« Les églises ne sont que des lieux de dispute ; chacun y affirme son autorité en commandant à tout venant : ce sont des cris, des interpellations et des querelles incessantes. Le prêtre a beau imposer silence, on ne l'écoute pas : ce n'est qu'un serviteur à gages dont on s'occupe peu.

« Il n'y a peut-être pas un seul homme qui tous les jours, s'il a de l'argent, ne se gorge de liqueurs enivrantes. Les enfants s'habituent à boire dès le bas âge. Un jour de fête, j'en ai vu plusieurs ivres

se disputer entre eux : l'un d'eux est resté sur le carreau sérieusement blessé et baigné de sang.

« Les diableries pour faire venir le poisson s'y font en grand et publiquement. Moi présent, on a fait venir de Périatalei un diableur fameux : malgré ses sortilèges, les pêcheurs sont toujours revenus bredouilles de la mer, ce qui n'a en rien déprécié ce comédien.

« O race paraverte, race perverse ! Je vous avoue, mon Révérend Père, que plus d'une fois je me suis demandé s'il ne serait pas mieux de secouer la poussière de nos souliers et de déserter cette côte sur tous les points, pour nous occuper à l'intérieur des terres et y dépenser avec fruit les vies humaines et les sommes d'argent que nous gaspillons ici et jetons inutilement à la mer, à vouloir conduire au ciel des gens qui semblent avoir choisi l'enfer. O enfants dégénérés de saint François Xavier (1)!...

« Qu'ai-je donc fait dans ce village ? — J'ai été un chien muet : j'ai dit la messe, fait mes prières, béni les mariages et laissé le monde aller comme il va. Aussi sont-ils très contents de moi, ces gens d'Obari ! Ils me louent et ils vous écriront pour vous demander que je sois définitivement chargé d'eux. Ils trouvent en moi deux qualités merveil-

(1) Le P. Denis Guchen, un missionnaire intrépide, écrivait à son tour : « On dit que mes Paravers sont indisposés contre moi : tant mieux ! La tentation me vient de les voir s'irriter jusqu'à me chasser à coups de pierres. C'est une tentation et je la rejette. Mais, à ne consulter que mes goûts et mes inclinations, la santé de mon corps et la paix de mon âme, le jour où cela arriverait serait pour moi un grand jour de fête. »

leuses : la première, que je les laisse tranquilles ; la seconde, que je suis entendu, à vrai ou à faux, dans les affaires litigieuses, ce qui en impose aux païens des environs.

« O mon Dieu ! quel éloge de moi, missionnaire !...

« Sinnatalei, petit village à un mille et demi au nord d'Obari, semble moins mauvais... On y vole le bois pour réparer l'église : peccadille pour eux, presque de la vertu...

« Périatalei, à cinq milles plus au nord, est possédé, comme Obari, par l'esprit de diablerie et d'ivrognerie. L'administrateur et sacristain de l'église boit tous les jours sa grande ration d'eau-de-vie de palmier dans sa sacristie et y fait boire ses amis. A son titre d'ivrogne ajoutez ceux de voleur de l'argent de l'église, de dénigreur du prêtre et de sot orgueilleux, et vous aurez l'homme complet. L'esprit d'insubordination est à son comble dans tout le village ; c'est un amas de matières inflammables : qu'une étincelle y tombe et tout brûle.

« Le prêtre est pris pour un *Monsieur* venu d'Europe, qui pourrait bien arriver à avoir la haute main dans l'église. Donc, face à lui : c'est l'ennemi.

« Les confréries sont tombées au niveau de ceux qui les composent : tout est extérieur. Leurs règlements sont lettre morte sous le costume qui les déguise, les confrères ne sont que des sépulcres blanchis, sans en excepter les présidents et les conseillers qui ne sont là que par intrigue ou argent...

« Pour terminer, une petite aventure toute fraî-

che qui peint au naturel les chrétiens de Périatalei. Vous verrez qu'il y a encore du bon :

« Samedi dernier, on me présente un mariage à bénir. La fiancée paraît avoir dix ans ; en réalité, elle en a onze d'après le registre des baptêmes. Je dis donc franchement et fortement : *Non licet.*

« Aussitôt, cris et vociférations. Les principaux du village se jettent à genoux, me supplient de procéder à la cérémonie de la bénédiction, pour éviter aux deux familles une honte et des dépenses inutiles, puisque tout est prêt pour les noces. Ils mettent à mes pieds une somme d'argent que je repousse avec indignation. On passe aux menaces : tout le village, toute la côte va passer au schisme, si je ne cède pas... — Gens de Périatalei, leur dis-je enfin, j'ai deux choses : ma tête et ma conscience. Je puis vous céder la première ; la seconde, jamais, dussent tous les chrétiens Paravers aller en enfer. Je ne comprends pas des catholiques qui veulent forcer leur prêtre à violer les lois de l'Église.

« Je me retire sur ces mots, mes visiteurs aussi : quelques-uns confus, les autres furieux. Ces derniers courent à Manapad pour obtenir du prêtre schismatique ce que je leur ai refusé. Pensant que, devant l'exacte connaissance des faits, ce dernier s'arrêtera, je lui fais parvenir l'extrait de baptême de la jeune fille avec une lettre explicative. Il se fait lire le tout ; et voici sa décision : « Ces prêtres européens n'en-
« tendent rien à l'application des règles de l'Église
« dans ce pays. La fiancée en question a onze ans
« d'après les registres de baptême. Mais il faut

« ajouter à ce chiffre les neuf mois qu'elle a passés
« dans le sein de sa mère, et nous avons les douze
« ans requis : donc, nous pouvons bénir le mariage. »
Ainsi fut fait.

« Cependant, la majorité du village a protesté contre ce scandale. Les pseudo-mariés et leurs familles mis en interdit sont venus demander grâce. La jeune fille a dû enlever le *tâli* (1) bénit par le schismatique, et ses parents ont payé une amende au trésor des confréries. Le jeune homme, en renvoyant la fiancée chez elle, a fait promesse d'attendre pour le mariage l'âge requis par les saints canons... »



Pour prévenir le lecteur contre les affligeantes pensées soulevées dans son esprit par la citation précédente, disons bien vite que cet *excès* de mal signalé dans les chrétientés paravertes il y a cinquante ans a totalement disparu. Nous l'avons rapporté pour mieux faire entendre à quels obstacles vinrent se heurter les premiers ouvriers de la nouvelle Mission : c'est leur gloire d'en avoir triomphé, comme c'est l'honneur des chrétiens actuels de n'être pas ce que furent leurs pères.

Ce résultat, voulu, préparé, amené par le P. Verdier, fut l'une des consolations de ses dernières

(1) Bijou que l'époux attache au cou de sa femme au moment du mariage ; il remplace notre anneau nuptial.

années. Il ne cachait pas qu'il était dû, sans doute, aux souffrances, aux travaux, à la patience des missionnaires, mais surtout à leur paternelle sévérité. La génération présente des Paravers n'est pas à canoniser en bloc et très peu en détail ; mais elle est chrétienne et franchement catholique. Le protestantisme n'a rien gagné sur elle, malgré de séduisantes avances : les quelques brebis galeuses qu'il y a ramassées n'étaient déjà plus paravertes au moment de leur défection. Paraver et catholique sont tout un. La classe la plus élevée de la caste, la classe moyenne (1) elle-même, possèdent des hommes instruits, capables de tenir un rang dans la société indienne et de donner du lustre à leur foi. Leur nombre s'en va grandissant avec les années : l'avenir, croyons-nous, leur réserve une bonne part d'influence.

Le P. Verdier n'était pas le « chien muet » qu'il veut bien dire. C'était, au contraire, un vigilant gardien, le défenseur aimé du troupeau de Jésus-Christ, la terreur des loups schismatiques, la consolation des supérieurs et de ses frères. Mais il avait

(1) La caste des Paravers a trois grandes divisions superposées. Tout en haut, la classe noble ; ses membres portent — du moins portaient autrefois — comme signe distinctif, une chaîne-bijou d'or ou d'argent : d'où leur nom de *sanguilicarers* ou porteurs de chaîne. Le chef de la caste peut y élever moyennant finance.

Au milieu, la classe moyenne, dite des *tandels* ou contre-maîtres et sous-officiers sur un navire indigène : elle comprend les maîtres au cabotage, les chefs de pêche, les commerçants, petits employés, etc.

En bas, la classe inférieure composée de tous les travailleurs et manœuvres de terre et de mer.

déjà cette prudence temporisatrice, qui est, d'ordinaire, l'apanage exclusif de l'expérience et de l'âge. Écoutons le P. Grégoire nous en dire son sentiment dans une lettre de cette époque à Mgr Canoz :

« J'envoyai sur la côte le P. Verdier pour combattre les efforts de plus en plus insolents du schisme auprès de nos pauvres Paravers. Ce fut un coup de Providence ! Les attaques de l'ennemi étaient si furieuses et les magistrats chargés des affaires si peu portés à nous défendre que, sans aucun doute, notre cause aurait éprouvé des échecs, n'eût été la présence de ce Père qui, par son activité prudente et la connaissance qu'il a de l'anglais, a pu amener les magistrats, sinon à se prononcer ouvertement en notre faveur, du moins à ne pas nous nuire par des décisions favorables à nos adversaires. »

CHAPITRE V

UN ÉPISODE DE LA LUTTE CONTRE LE SCHISME GOANAIS

(1851)

Nous ne pouvons pas faire ici l'historique complet de la lutte soutenue par le P. Verdier contre le *goanisme* compliqué de *paravérisme*. Pour raconter les diverses phases où il fut mêlé directement, il faudrait plusieurs volumes. La matière en existe dans le manuscrit compact de ses *Dix ans dans la Mission méridionale* et dans ses diaires très fournis de détails.

Pour donner cependant une idée aussi exacte que possible de ce genre de guerre, nous rapporterons un peu longuement une affaire très personnelle à notre héros. Elle a sur les autres le mérite de l'inédit. De plus, par sa complexité même, elle résumera assez fidèlement l'ensemble de l'action et permettra de l'apprécier.

Nous connaissons déjà Manapad pour y avoir assisté à une humiliation de notre missionnaire, que le temps et la justice humaine changeront en triomphe. C'est la seconde agglomération paraverte de la côte de la Pêcherie. Située presque à égale distance

de Tuticorin, la première, et du cap Comorin, elle s'abrite dans l'aisselle nord formée par un étroit éperon rocheux, renflé en colline, que les terres enfoncent brusquement dans la mer à cet endroit de la plage. L'anse septentrionale dessinée par cette vive saillie sert de port à Manapad. Un sympathique visiteur l'a comparée à « une turquoise enchâssée dans une monture de sable d'or (1) ».

L'extrême pointe du promontoire est préservée de tout abord par une rangée de créneaux rocheux, à fleur d'eau, contre lesquels viennent se briser avec fracas les grandes vagues du large. Dans la falaise à pic, recouverte par la poussière d'écume que soulève le ressac des flots, s'ouvre une grotte à triple nef, profonde de douze pieds et large d'autant. Selon toute apparence, elle fut creusée de main d'homme pour servir de temple idolâtrique. La tradition rapporte que son gardien, un pénitent sivaïte, la céda à saint François Xavier, quand celui-ci visita pour la première fois ces rivages. Elle lui aurait servi d'oratoire. Un puits foré en plein roc, dans le bas-côté droit en entrant, va chercher une eau douce excellente au-dessous du fond de cuvette de la mer. Le missionnaire actuel de Manapad a dégagé l'excavation des sables qui l'envahissaient, donné à sa façade un aspect religieux et surmonté son faîte d'une grande croix de bois.

Manapad eut ses jours d'importance comme cité

(1) Voir *Au pays des castes : un voyage à la côte de la Pêcherie*, par le P. Stephen Coubé, S. J. — Paris, V. Retaux.

catholique. Saint François Xavier y implanta la foi; il y résida à plusieurs reprises; des lettres qui nous restent de lui, un bon nombre y furent écrites.

Après la prise de Cochin par les Hollandais, en 1663, le provincial du Malabar résida d'ordinaire à Manapad, où la Compagnie possédait un petit collège. C'est là que le dernier titulaire de cette charge, le P. Antoine Douarte, reçut, en 1774, le bref de suppression de son Ordre, donné l'année précédente.

Comme témoins de sa gloire passée, la vieille cité garde surtout trois églises. La première, dédiée à saint Jacques, est paroissiale. Bâtie par les anciens Jésuites, elle a servi de modèle à tous les édifices religieux de la côte, sans être dépassée par aucun d'eux. Au sud, presque à son ombre, s'élevait le collège. C'est une construction modeste qui gagnerait à être rajeunie et aérée, même comme simple presbytère, seul titre qu'elle ait maintenant (1).

Le second édifice du culte, chapelle plutôt qu'église, était sous le vocable de saint Antoine. Le pangousouvami actuel vient de lui substituer une jolie nef dont l'ancien oratoire ne fait plus que la sacristie. Tous les frais de construction ont été

(1) Le P. Constant Beschi, l'Homère et le Pindare de la littérature tamile chrétienne, fût recteur du collège de Manapad en 1744, comme le prouve une lettre au T. R. Père général. — Les vents d'ouest avaient a demi enseveli la maison sous les sables : on accédait de plain-pied à l'étage. Le P. Lassus, en charge de Manapad depuis quinze ans, l'a complètement dégagée. Bien plus, il a changé en un bosquet délicieux et productif ses alentours jusqu'ici désolés. Nous lui souhaitons de renouveler l'édifice lui-même.

largement couverts par la générosité des chrétiens paravers.

Le troisième témoin d'un autre âge porte le titre de Sainte-Croix. De toutes les églises de Manapad, c'est la plus célèbre. Elle est bâtie à l'extrémité du promontoire, à un gros mille de la ville, dominant la plaine et les flots. On y accède par deux chemins : le premier longe le rivage ; il est facile mais prosaïque. Le second, plus abrupt, gravit la colline, ondule sur sa croupe sinueuse, jalonnée d'un chemin de croix monumental : c'est la vraie voie. De cette élévation qui ne dépasse pas soixante pieds, le coup d'œil est splendide à l'heure où le soleil couchant dore la terre et la mer de ses rayons amortis. Au nord-est, à l'est et au sud-est, c'est la grande plaine liquide toute bleue, scintillant de mille vagues aux crêtes panachées de blanc. Au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest, c'est la plaine verte des palmeraies du sud qui va se perdre et se confondre dans l'azur des horizons lointains. Trois points rouges seuls percent dans cette immensité monotone : au nord-est, la grosse tour de la pagode de Trichendore ; à l'ouest, la flèche protestante de Meignabouram et le campanile d'Ouandangudi, également protestant ! Le catholicisme, lui, se cache sous les palmiers : c'est plus modeste. Mais cette modestie, l'observateur placé sur la colline de Manapad n'est pas tenté de la louer.

Dans sa forme actuelle, un vaste rectangle allongé, le sanctuaire du Mont fut bâti pour garder une relique de la vraie Croix, envoyée en 1583 par le

P. Claude Acquaviva, cinquième général de la Compagnie de Jésus, au P. Jean Salenova, missionnaire de Manapad. Mais il remplaça un édifice plus simple pouvant remonter à saint François Xavier (1).

Le 5 janvier 1725, Benoît XIII érigeait par un bref la confrérie des cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans cette même église, et l'enrichissait de précieuses indulgences. Elle existe encore. A la demande du P. Verdier, notre Saint-Père le pape Léon XIII l'approuvait à nouveau, le 5 avril 1889, et rapportait la clause qui défendait à ses membres de donner leurs noms à d'autres confréries sous peine de perdre les privilèges de celle-ci.

Il y avait une quatrième église, monument presque aussi vaste que Saint-Jacques. Les Hollandais, quand ils supplantèrent le Portugal sur toute la côte, en firent un dépôt de poudre. Après cette profanation par les hérétiques, vint pour le malheureux édifice l'envahissement par les sables. Démoli

(1) Voici la partie essentielle de l'authentique qui accompagnait la relique : « ... Cum igitur duas ejus (sanctæ Crucis) particulas in crucis parvæ formam compositas, ad instantiam Joannis Salænovæ, nostræ Societatis sacerdotis in Indias Orientales, in ædicula Sanctæ Crucis quæ est in Manapad collocandas mitteremus, quo omnibus constaret semper id habitum esse ut verum sanctæ Crucis lignum, hoc præsentibus litteris confirmare ac testificari volumus...

« Locus ✝ sigilli.

« Claudius Acquaviva. « Jacobus Ximenes,
« Secretarius.

« Datum Romæ, kalendis februarii, 1583. »

Nous n'avons pas le véritable authentique, mais une double copie de la pièce originale, l'une du 27 janvier 1705, l'autre du 18 décembre 1706, signées toutes deux par l'évêque de Cochin.

après 1860, les matériaux qu'il fut possible d'en retirer entrèrent dans la construction de la petite église goanaise actuelle.



Au retour des Jésuites, Manapad les reçut à bras ouverts. Le 27 juin 1838, le P. Martin y était fêté comme nulle part ailleurs. « Le fils de Dom Gaspard Antonio da Cruz Vaz Corregо, le Sâditaleivan, vint nous visiter, écrit-il, avec accompagnement de présents splendides ; en sorte que nous fûmes en un instant pourvus de tout, jusqu'aux délices de la vie. »

Lorsque le chef de la caste retourna aux prêtres de Goa et devint schismatique, une minorité des catholiques de Manapad le suivit dans sa coupable évolution. Après la manifestation séparative de Tuticorin, la majorité lui fut acquise.

De ce jour, nulle part la guerre ne fut plus ardente ni plus opiniâtre. Nous avons vu le P. Verdier empêché de faire la levée des troncs à l'église de la Croix, le 14 septembre 1849. L'année suivante, lui-même présidant la fête, nouveau scandale : les agents de la police, turcs et païens, occupent le saint lieu toute la journée ; un délégué de la cour de Palamcottah, devant laquelle marche le procès intenté par le P. Verdier, préside au compte des offrandes, qui sont encore mises sous le sequestre. Et il en sera ainsi sept ans durant, jusqu'au prononcé définitif du jugement.

En janvier 1851, le P. Giuge tient le poste. Il

veut défendre aux schismatiques d'enterrer un de leurs morts dans le cimetière, qui est sa propriété et dont il garde la clef. Lui-même se présente à la porte pour la protéger contre un coup de main voulu et préparé. Viagoulam Tararouz, le porte-étendard de la révolte, frappe brutalement le prêtre au visage... Le cimetière envahi après effraction, les schismatiques s'y comportent en maîtres (1).

La position était devenue pénible pour le P. Ginge; de plus, une fièvre déjà vieille l'affaiblissait par la fréquence de ses accès. La paternelle sollicitude de son supérieur l'appela à Palamcottah, pour s'y guérir et se distraire. Il céda le poste au P. Verdier avec cette prière : de pardonner à son agresseur et de ne pas le traduire en justice. L'intention partait d'un cœur magnanime et sacerdotal. Mais, dans la circonstance, le remplaçant jugea son accomplissement hors de saison : son premier soin fut de dénoncer au premier magistrat l'offenseur de son confrère.

La présence de notre missionnaire ne ramena pas le calme dans la chrétienté troublée. Non seulement la demeure des morts n'y était pas respec-

(1) Ce misérable Viagoulam Tararouz, diableur célèbre, mourut à Colombo, le 31 décembre 1859, assisté d'un prêtre schismatique. En récompense de son attachement au goanisme et des services qu'il lui avait rendus, il demanda, avant d'expirer, à son représentant d'être enterré avec grand éclat dans l'église qu'il desservait à Colombo. Celui-ci fit jeter le cadavre dans une charrette et conduire directement à la fosse commune. Selon les usages de la caste, c'était là une sanglante injure : elle fut vivement ressentie par la famille du mort et ses amis les révoltés. Les catholiques la regardèrent comme un châtiment très mérité.

tée, mais les vivants eux-mêmes y manquaient de sûreté.

Un catholique influent allait marier sa fille. Les schismatiques lui défendirent de procéder à la cérémonie religieuse avant de s'être réconcilié avec eux et d'avoir fourni sa quote-part des dépenses pour le procès intenté par le prêtre-Jésuite. S'il ne cédait pas à l'injonction, le cortège des noces serait attaqué, pillé, dispersé, soit en se rendant à l'église, soit en en revenant. Ni le missionnaire ni ses fidèles ne pouvaient se prêter à ce marchandage avilissant. En conséquence, le père de la fiancée adressa une pétition au sous-magistrat, pour obtenir qu'un détachement de police vînt maintenir l'ordre et assurer la célébration pacifique du mariage de son enfant.

La demande était légale : elle reçut un accueil favorable. La veille du jour fixé pour la bénédiction nuptiale, le constable prévint les parents de la jeune fille qu'il serait à leur service pour le lendemain, selon les ordres venus de plus haut........, à une condition cependant : c'est qu'eux, catholiques, feraient une invitation aux principaux schismatiques par l'offrande traditionnelle de la noix d'arec et du bétel, et obtiendraient leur assentiment pour exhiber les insignes de la caste, conservés dans l'église catholique et d'usage en pareille cérémonie.

Cette restriction inique ne pouvait être en conformité des ordres de l'autorité supérieure : les dissidents avaient dû l'acheter d'autant plus cher qu'ils savaient bien qu'elle ne serait pas acceptée.

Aussi triomphèrent-ils de la voir rejetée avec indignation, et ils se préparèrent à une scène de tumulte et de pillage pour le jour suivant.

Renvoyer le mariage à une date ultérieure n'était plus possible, sans humiliation pour les deux familles des futurs époux, et sans une perte d'argent considérable, occasionnée par l'inutilité de tous les frais de noce déjà faits. D'un autre côté, était-il sage d'aller de l'avant sans autre garantie de la part de l'administration policière ? Le P. Verdier ne le pensa pas. Le collecteur, M. Bird, était campé dans les environs : il l'avertit par lettre officielle de ce qui se passait à Manapad et lui demanda d'y envoyer deux hommes de sa suite qui seraient très suffisants pour empêcher tout désordre.



Le 9 février, encore de grand matin, le missionnaire dormait à l'étage de son presbytère, quand des coups frappés à la porte extérieure de la petite cour d'entrée le réveillèrent en sursaut. Des appels accompagnaient les coups : « Père, descendez ! On veut fermer l'église... »

Levé sur son séant au premier bruit, encore à moitié endormi, le P. Verdier se crut d'abord la victime d'un cauchemar. Puis, les évènements de la veille se présentèrent à son esprit : sa lettre au magistrat..., l'heure tardive de son expédition..., l'impossibilité de recevoir une réponse avant le plein jour... : que voulaient dire ces cris et ces coups, maintenant continus et redoublés ?...

Habillé en toute hâte, il descendit muni d'une lumière, ouvrit la porte donnant sur la rue et se dirigea vers la sacristie. A la lueur de sa lanterne, il vit d'abord un policier, puis un second et d'autres : le constable se présenta lui-même, entouré d'une vingtaine d'hommes que suivaient une centaine de schismatiques.

« Pourquoi cet attroupement autour de mon église, demanda le Père à l'officier de police ; et toi-même, que viens-tu faire ici avant le jour ?

— « N'avez-vous pas écrit hier au soir au collecteur contre moi, riposta celui-ci avec un rire mauvais ?... Je vous apporte la réponse : retirez-vous à l'instant ; j'ai ordre de tout fermer, églises et maison. J'attends depuis minuit.

— « Sans doute, j'ai écrit au premier magistrat pour demander une protection que tu avais refusée... Si tu as reçu des ordres qui ne concordent pas avec ma pétition, montre-les et je verrai ce que je dois faire.

— « Ma parole est un ordre : je n'ai rien à vous montrer. Évacuez la maison, je vais la placer sous scellés. »

Pendant ce colloque, le P. Verdier était rentré dans la cour de son logis. Il avait le pied sur l'escalier de son appartement. A la seconde marche, il se retourna, et de là, dominant la foule et le bruit, il dit à son brutal interlocuteur :

— « Si tu n'as pas un ordre écrit à me signifier, je n'ai pas à quitter ma maison mais à m'y renfermer. Et moi, au nom de la loi, je te défends de

toucher à mes églises et à ma demeure, sous peine d'encourir toutes les conséquences de ta violation de domicile. »

Ce petit prêtre était au courant des prescriptions légales : il ne fallait pas se compromettre. Avec une rapidité plus grande que celle du missionnaire à gravir l'escalier, le constable tira un papier de son porte-feuille, et, à la lumière de la lanterne du Père, le fit lire publiquement par l'un de ses hommes, faisant fonction d'huissier.

Le P. Verdier l'écouta attentivement : son contenu allait dicter sa conduite. L'ordre était pressant : les églises catholiques de Manapad et le cimetière, avec leurs *dépendances*, devaient être aussitôt fermés.

La lecture de l'exploit terminée, l'officier de police intima au missionnaire l'ordre d'évacuer sa résidence. Très calme, celui-ci lui répondit : « Ma maison n'est pas indiquée dans ton acte. Le mot *dépendances* ne saurait l'inclure, car mon logis n'a rien à voir avec les édifices publics où je remplis mon ministère. Bien plus, le collecteur n'a pas le droit d'office de m'expulser de mon domicile, et par suite n'a pu te le communiquer. Pour toutes ces raisons, je ne sortirai pas de chez moi. »

— « Sortez volontairement, ou je vais vous faire jeter dehors par mes agents, » reprit le constable exaspéré. A cette menace le P. Verdier riposte :

— « Tu as vingt hommes à ton service, commande-leur ; il te sera facile de me faire lier bras et jambes et de me mettre dehors : et c'est alors seulement que je céderai. Mais nous verrons la fin.

Je te permets de fermer les églises et le cimetière par déférence pour le magistrat dont les ordres sont précis sur ce point et n'outrepassent pas ses pouvoirs. Pour cette maison, je te défends, au nom de ce même magistrat, d'en monter la première marche et de la laisser franchir par qui que ce soit de ta suite. »

Sur cette ferme prohibition, le Père monta à son appartement et s'y renferma.

Devant tous les fauteurs du schisme accourus, l'officier de police ne pouvait avouer une défaite ; il se retira sur cette crânerie triomphante : « Je ferai mettre ce prêtre aux fers et l'enverrai en cour criminelle... Mais d'abord allons fermer les églises et le cimetière ; le tour de cette maison viendra plus tard. » Et tout son cortège tumultuaire de le suivre.

Après inventaire sommaire, l'église paroissiale de Saint-Jacques allait recevoir sur sa grande porte les bandes et les cachets d'interdiction, quand un énergumène se mit à crier que le palanquin du missionnaire faisait partie du mobilier de l'édifice et devait y être sequestré. Sans autre commandement, un certain Xavier-Ignaci Cruz, schismatique endiablé au service du percepteur des impôts, courut escalader le mur de clôture du presbytère, en ouvrit l'entrée et, à l'aide de quelques forcenés, emporta, au milieu d'acclamations délirantes, la chaise à porteurs remisée dans la cour.

De sa chambre le P. Verdier avait vu l'escalade, l'intrusion et le vol qualifié de son véhicule. Il sortit sur la véranda et s'efforça d'attirer le constable pour

protester contre cette violation du droit de domicile et de propriété. Mais la foule, à laquelle il se donnait en spectacle, couvrit sa voix par des vociférations, écho répercuté du *tolle* des Juifs. Un homme surtout se faisait remarquer par ses gestes et la force de ses poumons : dans une seconde d'accalmie, il se vanta de conduire lui-même en prison l'audacieux petit Jésuite avant quatre jours.

Enfin, Saint-Jacques est sous scellés. Le cimetière subit le même sort. Avant de continuer ailleurs sa besogne, l'exécuteur responsable plaça une sentinelle à chacune des issues du presbytère, en attendant qu'après rapport au magistrat, il pût aussi le fermer, selon la promesse donnée.

Suivi d'une foule démesurément grossie depuis le lever du jour, il s'en alla terminer son mandat à la chapelle de Saint-Antoine et à Sainte-Croix du Mont.

Pendant cette dernière exécution, le P. Verdier envoya à M. Bird un rapport succinct des évènements de la matinée, avec une plainte officielle contre les violences qu'il avait subies. Il ne pouvait croire, en effet, que ce magistrat, tout partial qu'il fût à l'avantage des schismatiques, eût ordonné les exploits de sa singulière police ou voulût les approuver. Le collecteur s'étonna grandement de l'extension donnée à ses ordres. Soit défiance pour les dires du plaignant, soit légitime souci de les contrôler, il envoya, à la dérobée, trois hommes de sa suite à Manapad. Ceux-ci, vêtus de la simple toile indienne, arrivèrent sur les lieux, virent les

gardes placés aux deux issues de la maison du missionnaire, apprirent par la rumeur publique les incidents du matin et retournèrent rendre compte à leur maître de leur mission secrète : le prêtre catholique avait dit vrai et se plaignait justement (1).



Le P. Verdier n'est pas tendre dans ses notes pour cet administrateur anglais. C'est qu'en effet ses principes en justice étaient au moins étranges. Dans le cas qui nous occupe, il ne vit rien de mieux pour maintenir la tranquillité publique dans une localité troublée par des discordes religieuses que d'interdire l'accès des édifices du culte aux deux partis en guerre. Ces lieux publics lui paraissaient être la cause du mal : il leur appliquait à sa manière la règle par trop flottante du *principiis obsta ;* il les supprimait autant qu'il pouvait sans tenir compte du droit de propriété, sans rechercher la culpabilité du propriétaire.

Dans une autre circonstance, ce même M. Bird, alors qu'il n'était que sous-magistrat, refusa d'intervenir dans un cas grave de vol et d'abus de confiance. Le sacristain de Punikayal, trahissant le

(1) Un collecteur du district, dans la présidence de Madras, outre ses attributions de premier administrateur civil, de collecteur des revenus de l'État — d'où son nom, — etc..., possède encore le titre de premier juge de paix et de chef de la police. De lui ressortissent tous les cas dont la punition n'excède pas deux ans de prison : par lui ou ses remplaçants, il est encore juge d'instruction pour tous les cas de cour d'assises.

missionnaire catholique, avait, pour de l'argent, vendu les clefs de l'église aux dissidents qui s'y établirent en maîtres. Le sous-collecteur jugea qu'il fallait les laisser jouir en paix de leur larcin.

« Ce fonctionnaire m'avait dit de vive voix, écrit le P. Verdier, que son devoir était de nous protéger dans la possession des églises. Ces actes, dans cette circonstance, semblaient aller contre ses paroles. J'appris plus tard que son principe ne regardait pas le *droit*, mais le *fait*. Un domestique, en votre absence, donnait la clef de votre immeuble à un voleur qui s'y établissait tranquillement et en maître : il était *possesseur de fait*. M. le Magistrat Bird se tenait pour obligé de le défendre contre vos prétentions de *possesseur de droit*, jusqu'à ce qu'un tribunal civil fût venu les approuver. En attendant, vous pouviez coucher à la belle étoile tout le temps de la procédure : deux ans, trois ans et même dix. »

Ce principe, dont le P. Verdier ridiculise ici une application particulière, n'était pas spécial à M. Bird. Il fut appliqué en grand par l'un de ses successeurs, M. Livinge. La haute cour de Madras le consacra, en 1858, dans les termes suivants : « L'autorité civile n'avait pas à intervenir dans le cas où les missionnaires jésuites seraient introduits dans une église, pourvu que leur entrée eût été pacifique. » Grâce à cette décision, nos Pères purent supplanter le schisme en Marava et ailleurs dans la majorité des chrétientés. Dans le Sud, où les Goanais voulaient évincer le P. Verdier et ses missionnaires de la jouissance des lieux du culte, cette règle de pratique les favorisait.

Cinquante ans sont passés sur ces faits! A les considérer avec toute l'impartialité que permet cet éloignement, nous avouons être pris de quelque compassion et d'une certaine admiration pour ces magistrats et ces juges, mis en demeure de se prononcer dans le conflit qui nous occupe. Tous Anglais et protestants, indifférents au catholicisme lorsqu'ils ne lui étaient pas hostiles, ignorants des lois de l'Église et de son gouvernement, comment pouvaient-ils être portés de bonne volonté pour des prêtres français et Jésuites, nouvellement venus dans le pays et qui, au nom du pape, de ses bulles et de ses brefs, troublaient partout sur leur passage la tranquillité publique?... Ces prêtres goanais qu'ils voulaient supplanter, mais ils ne leur donnèrent jamais aucun sujet de trouble et d'ennui! Pourquoi dès lors leur être défavorables en un litige où ils ne comprenaient rien au droit?...

Or, en règle générale, ces représentants de l'autorité civile et judiciaire furent déférents pour nos Pères, ne mirent pas en doute la droiture de leurs intentions, ajoutèrent foi à leurs dires, même lorsqu'ils ne les entendaient pas, et leur rendirent toute la justice qu'on pouvait attendre d'eux. Quelquefois, nos missionnaires rencontrèrent de la bienveillance et une sympathique admiration dans les rangs d'une administration qui met sa gloire à être froide et correcte.

Mais revenons à notre récit.



Pendant les scènes de violence que nous avons racontées, que faisaient les catholiques fidèles de Manapad ? — Craintifs et honteux, ils s'étaient d'abord dissimulés. Puis, ils étaient venus chercher refuge et consolation auprès du missionnaire. C'était un dimanche : les églises étaient fermées. Le prêtre changea en chapelle la plus vaste salle de son presbytère et, sur un autel improvisé, commença le saint sacrifice. A l'évangile, il s'adressa aux assistants pour fortifier leur foi, relever leur courage et leur communiquer sa propre confiance. Il termina son exhortation par ces paroles qu'il crut toujours avoir été mises sur ses lèvres par Notre-Seigneur : « Ne craignez rien ! On a fermé vos églises ; elles se rouvriront. On a fermé votre cimetière ; il vous sera rouvert. Mais tant qu'il ne l'aura pas été et que vous n'aurez pas une terre bénite pour enterrer vos morts, personne d'entre vous ne mourra. Jésus lui-même me donne cette assurance et m'inspire de vous la communiquer. »

Ces affirmations convaincues du célébrant rassurèrent tous les chrétiens. A la fin de la messe, ils n'étaient pas seulement résignés, mais plus attachés que jamais à la juridiction catholique et à son légitime représentant.

Les évènements ne tardèrent pas d'ailleurs à corroborer leurs espérances.

Le lendemain, 10 février, cet Ignace Cruz, qui avait franchi le mur d'enceinte et fait séquestrer l'unique moyen de transport du Père, perdait son enfant, emporté subitement par un mal inconnu. Il était obligé de garder le petit cadavre dans sa maison et d'en subir la puanteur pendant quatre jours : la police refusait absolument d'ouvrir le cimetière. Le Sâditaleivan consulté tira ses partisans d'embarras, en leur cédant comme champ de repos provisoire un terrain qui lui appartenait (1).

Le 11, l'arrogant chef de la police était suspendu de ses fonctions et partait en accusé pour rendre compte de sa trop grande complaisance envers les schismatiques et de sa partialité brutale envers le prêtre romain.

Le 16, le grand gesticulateur qui s'était vanté de mener lui-même notre missionnaire en prison était porté en terre après vingt-quatre heures de souffrances atroces et une mort de damné.

Le 18, le magistrat commençait l'examen des faits délictueux arrivés, soit dans la journée du 16 janvier quand Viagoulam Tararouz osa frapper le P. Giuge, soit dans la matinée du 9 février et que nous venons de raconter. Le 25, après une minutieuse inquisition, tous les incriminés étaient déclarés coupables et condamnés à la peine d'une détention, échelonnée entre trois et six mois de prison. Le constable était frappé d'une amende pécuniaire

(1) Sur ce terrain fut bâtie plus tard l'église goanaise actuelle, dédiée au Saint-Esprit.

mais rentrait dans son emploi. Le palanquin du missionnaire lui était restitué avec des excuses.

Malheureusement, l'ordre du 8 février, point de départ de tout le mal, ne fut pas rapporté : les églises et le cimetière restèrent sous les scellés, sans qu'il fût possible de savoir quand et comment il plairait au collecteur de les faire lever.

Le commencement de justice, que comportait cette sentence, calma pour un temps les têtes révoltées et rendit tout leur cœur aux catholiques, dont les rangs se grossirent de tous ceux que la peur seule en avait éloignés. Ils tinrent à donner le plus grand éclat à la célébration du mariage, motif innocent de tant de troubles. Insignes de caste, drapeaux, éventails d'honneur et tout l'accessoire indispensable à une solennité de noces paravertes participaient à l'interdit de l'église où ils étaient déposés (1). Le P. Brissaut, missionnaire d'Édindagarei, procura le nécessaire et même du superflu. Il fit mieux : il envoya un barbier. C'était un service signalé rendu à la population catholique de Manapad : les ouvriers de ce métier avaient reçu la défense rigoureuse du chef de la caste de remplir leur office auprès des partisans du P. Verdier ; les

(1) L'observation minutieuse du cérémonial paraver dans les mariages n'est pas de mince importance. Tout est réglé d'après le rang social des fiancés dans la caste : le nombre des drapeaux, des éventails, des cierges, etc..., est fixe et invariable pour chaque division et subdivision. Il faut bien savoir à qui le *Te Deum,* à qui le *Magnificat,* à qui le *Laudate,* à qui un simple *Gloria Patri :* une erreur, une confusion amèneraient une révolution.

blanchisseurs obéissaient à une intimation toute semblable (1).

Un mois s'était écoulé depuis la journée des fermetures. Le P. Verdier, revenu à Palamcottah pour surveiller de près les intentions du collecteur et les changer si possible, écrivait des pétitions, dressait des mémoires pour aboutir à un simple accusé de réception de ces documents. La Pâque approchait; le Père tenta une démarche personnelle dans une visite officieuse. Il reçut cette froide réponse : « Dans le cas où j'aurais l'intention de vous ouvrir soit le cimetière, soit les églises, je ne choisirais certainement pas les fêtes de Pâques pour le faire. »

Pendant ce temps, la mort accomplissait rude besogne dans le camp schismatique de Manapad : déjà, huit tombes s'alignaient dans leur nouveau cimetière. Les nôtres tremblaient pour eux, écrivaient lettres sur lettres au P. Verdier pour le presser d'obtenir au moins la liberté du cimetière ; car les malades étaient nombreux de leur côté. S'ils venaient à mourir, où les ensevelir ?... Ils oubliaient la promesse du missionnaire au sujet des décès

(1) Ce n'est pas là une prohibition pour rire : c'est la défense la plus ennuyeuse, le *boycottage* le plus humiliant qui puisse atteindre un Indien. Se raser soi-même, laver son linge ou le faire laver par des gens de sa maison est inadmissible dans la plupart des castes, parce que c'est œuvre basse et déshonorante. Mais aller la face hirsute et la tête broussailleuse, c'est s'exposer à la risée et au mépris public, sans compter de graves inconvénients pour la santé. Puis, barbiers et blanchisseurs remplissent d'autres emplois dans la communauté qui les adopte et les nourrit : ils sont fossoyeurs, chirurgiens, etc... D'où la très fâcheuse position pour quelqu'un d'être privé de leurs services.

dans le troupeau fidèle... Le bon Dieu semblait bien pourtant l'avoir ratifiée cette promesse ! Les malades conduits jusques aux portes du tombeau en revenaient comme par miracle.

Le P. Giuge, rentré à Manapad après le départ du P. Verdier, crut ne pas devoir tenter la Providence plus longtemps. Au mois de mai, il obtint d'une pieuse veuve la cession d'un emplacement pour servir de lieu de repos aux défunts catholiques (1). Trois mois durant, la mort avait plané inoffensive sur nos chrétiens, comme pour réaliser la prédiction de leur prêtre. A peine un cimetière leur était-il assuré, que le choléra fit invasion dans la ville et y multiplia les victimes, surtout parmi les catholiques.

C'est que tout n'y était pas froment pur ; la paille y abondait. Beaucoup avaient, au début, transigé avec leur conscience et suivi le parti de la révolte ; un bon nombre lui gardaient dans le secret de leur cœur une affection répréhensible. Le bon Dieu purifiait son aire. Les coupables le comprirent : ils bénirent la main qui les châtiait et s'armèrent de patience pour supporter les insolences des schismatiques devenus plus agressifs.

Devant l'obstination muette du collecteur, le P. Verdier porta sa cause au premier juge du district, avec appui de tous les documents pour la faire aboutir.

(1) Ces dernières années, le P. Louis Lassus a bâti sur ce terrain un beau groupe d'édifices scolaires.

M. Douglas, grand juge de Palamcottah, était un fervent protestant, mais d'une droiture de conscience remarquable en tout ce qui n'allait pas à l'encontre de ses convictions religieuses. A première lecture des pièces fournies par le pétitionnaire, il comprit tout l'arbitraire de la mesure de police prise à Manapad par le premier magistrat du district. Le 17 septembre, il lui adressa un ordre motivé d'avoir à rapporter son mandat de fermeture du 8 février et de remettre le Révérend Louis Verdier en possession de tous les lieux du culte à Manapad.

C'est le 20 septembre qu'eut lieu cette remise. Le sous-magistrat de Colesagarapatanam, délégué par M. Bird, y présida. Le même officier de police qui avait opéré la fermeture des églises et du cimetière en fit l'ouverture. Ces deux fonctionnaires, avec leur suite, accompagnèrent le P. Verdier par les rues de Manapad : ils allèrent de Saint-Jacques à Saint-Antoine et à la Croix du Mont. A chaque station, la levée des scellés accomplie, l'édifice et son mobilier inventorié furent livrés au missionnaire, qui en accusa réception par un document signé en double.

Par ces formalités, le prêtre catholique se vit officiellement constitué seul administrateur des lieux d'assemblée de son culte et de leurs dépendances. La révolte s'était prise dans ses propres filets : non seulement elle n'avait rien gagné, mais l'issue du complot monté pour arriver à la possession convoitée l'en privait pour toujours. Le schisme aura

beau s'agiter encore, susciter des batailles et intenter de faux procès (1), il est vaincu à Manapad, et c'est le P. Verdier qui a manœuvré pour sa défaite.



En visitant Manapad, au début de l'année 1900, nous n'aurions pu nous douter de ces luttes passées. La petite cité paraverte, — « un *pueblo* espagnol dans un paysage indien », comme la définissait l'an passé un aimable voyageur (2), — a des airs de couvent, tellement tout y est tranquille et religieux. Ses rues ensablées, où l'on circule sans bruit et presque en silence, en sont les cloîtres. Le dimanche, l'illusion est complète : les costumes divers des confréries portés par les hommes ; les larges mantes blanches qui habillent si modestement les femmes paravertes lorsqu'elles paraissent en public, donnent à tout ce monde en marche vers

(1) Le 2 mai 1854, les schismatiques attaquèrent une procession où le P. Laurent portait la relique de la sainte Croix. Ils battirent et dispersèrent les assistants, ils volèrent les croix, les bannières et autres objets religieux et accusèrent leurs victimes devant les tribunaux de tous ces méfaits envers eux, inoffensifs Goanais ! La découverte providentielle des objets volés dans une maison schismatique confondit l'imposture.

Cet incident, absolument dramatique, est décrit tout au long et avec beaucoup d'intérêt par le P. Denis Guchen, dans son livre : *Cinquante ans au Maduré,* tome II, pages 199 et suivantes. — Le P. Verdier soutint le procès, qui aboutit au châtiment des coupables et à la honte du parti goanais.

(2) Le P. Pierre Suau, S. J., grand ami de la Mission du Maduré et l'un de ses chroniqueurs, l'a parcourue en tous sens en 1899.

l'église ou en revenant des apparences monacales qui font rêver du moyen âge.

Nous ne connaissons pas de chrétienté mieux tenue. Elle est divisée en deux paroisses : l'une relevant de l'évêque de Mailapore, l'autre du diocèse de Trichinopoly. La première compte douze cents fidèles, la seconde en groupe près de deux mille. Il y a bien deux pasteurs ; mais il n'est pas téméraire d'affirmer que le Jésuite l'emporte sur son collègue. Le P. Louis Lassus est là-bas roi-pasteur. Pendant les quinze années de son administration, à son exemple et sous son inspiration, Manapad s'est transformé. Lui-même a commencé d'abord par rajeunir les vieux édifices de sa dépendance ; il a bâti des écoles de garçons et des écoles de filles d'une élégance presque coquette, il a établi un dispensaire : toutes ces constructions donnent grand air aux alentours de Saint-Jacques, autrefois si désolés. Chaque habitant a voulu reproduire pour son compte ce que le missionnaire avait réalisé pour le bien général : les vieilles maisons ont fait place à de nouvelles, mieux entendues et plus commodes, solides et proprettes.

En 1898, la population tout entière a célébré les noces d'argent de prêtrise de son cher *pangou-souvâmi* avec un élan magnifique. En souvenir de l'évènement, son nom a été donné à l'une des principales rues de la ville : c'est *Lassus street*, la rue Lassus. Sur le passage du prêtre tant aimé, les enfants accourent, les grandes personnes s'arrêtent ou reviennent sur leurs pas pour le saluer ; toutes

les figures s'ouvrent et tous les cœurs s'épanouissent.

Non, ils ne semaient pas en vain, ils ne bataillaient pas sans résultat, ils ne souffraient pas en pure perte, les premiers ouvriers de notre Mission ! Ils ont planté dans la nuit et dans les larmes ; leurs successeurs récoltent dans la lumière du plein jour et dans la joie : c'est la règle dans la marche des œuvres de Dieu ici-bas.

Nous reviendrons à Manapad en un jour de mutuelle effusion entre le P. Verdier, déjà vieilli, et ses chers Paravers reconnaissants.

CHAPITRE VI

MISSIONNAIRE ET CONVERTISSEUR

(1847—1853)

Quel désenchantement pour une âme jeune et apostolique, attirée en pays de Missions par la perspective d'ouvrir aux multitudes infidèles les portes du bercail de Jésus-Christ, et qui se voit obligée d'user le meilleur de ses forces et de son temps en disputes et procès avec de vieux chrétiens dégénérés ! Cette épreuve atteignit tous les premiers ouvriers de la nouvelle Mission du Maduré. Ils étaient venus pour attaquer le paganisme, s'opposer à l'hérésie ; et le premier ennemi dont ils devaient triompher, c'étaient les anciens convertis engagés dans une révolte obstinée : quelle écœurante réalité ! Nous avons déjà vu quelles paroles d'amertume elle arrachait aux plus vaillants.

Il fallait la mener pourtant, cette campagne odieuse, parce qu'ils se devaient d'abord aux enfants perdus de leur sainte mère l'Église, leurs propres frères, et aussi parce que la vie dite chrétienne, telle qu'elle se pratiquait sous les yeux des païens, leur était un scandale et un empêchement à toute conversion.

Du sein de leurs démêlés absorbants avec le schisme, ils y rêvaient cependant, comme après une terre promise, à cet apostolat auprès des idolâtres !



Le 2 décembre 1850, le P. Verdier se trouvait à Pottincalenvellei, chrétienté dépendante du pangou d'Anakarei. Il était venu célébrer la fête de saint François Xavier dans la chapelle du lieu, dédiée au grand apôtre.

Le souvenir du Saint ramena ses pensées vers les Paravers de la côte, les prémices de ses travaux. C'en fut assez pour désoler son âme et la jeter dans l'abattement. Il se représentait surtout l'obstacle qu'opposaient à la propagation de l'évangile ces déchirements dans l'Église, ces disputes entre fidèles, cet antagonisme de prêtres à prêtres : et il en concluait à l'impossibilité de régénérer jamais âme infidèle tant que durerait ce malheureux état.

Revenu à des pensées plus confiantes, il pria saint François Xavier de ne pas délaisser cette terre, pour laquelle il avait tant soupiré et travaillé. Comme gage de sa protection constante ou recouvrée, il demanda pour le lendemain, jour de sa fête, la venue de quelque païen disposé à se convertir. Le 3 décembre, il offrit le saint sacrifice de la messe à cette unique intention, avec une grande ferveur et beaucoup de consolation.

Dans la matinée, le Père vaquait à ses occupations, sans plus songer à ses impressions de la veille,

quand on vint lui demander de recevoir quelques païens désireux de voir un prêtre catholique. On devine la réponse... Les visiteurs se présentèrent, conduits par un grand vieillard à moustaches et cheveux blancs. Après une considération rapide et satisfaite du missionnaire, parlant au nom de tous, il dit qu'ils étaient les représentants de vingt familles de Sangaralingabouram, village distant de cinq milles, et qu'ils venaient prier le maître de la religion catholique de les recevoir, eux et tous ceux qu'ils représentaient, parmi ses adhérents.

Le P. Verdier s'enquit du motif d'une telle résolution.

« Je suis le propriétaire du village, reprit le vénérable porte-parole ; trente-deux familles l'habitent et cultivent mes terrains. Il y a quelques années, je vendis un emplacement aux protestants : ils y creusèrent un puits qui donna une eau excellente, ils bâtirent un temple et gagnèrent à leur prière douze familles. Pendant quelque temps, nous vécûmes en paix. Mais, voyant que nous ne voulions pas embrasser leur religion, les employés du ministre résolurent de nous y forcer par la violence ; ils nous interdirent l'eau et le feu, le barbier et le blanchisseur, tant que nous ne serions pas des leurs. C'est alors que j'ai invité tous mes gens à se donner à vous, plutôt que de suivre un parti si brutal dans ses moyens de recrutement. *Souvâmi,* venez chez nous : vingt familles vous y sont acquises ; les autres suivront avec le temps. »

Cette cause déterminante de conversion était loin

d'être pure. Mais le récit du narrateur était si simple et paraissait si sincère, la coïncidence était si frappante entre la grâce demandée à la messe du matin et sa proposition, que le P. Verdier promit la visite demandée. Il la fit le 6 décembre, et elle mit fin aux tracasseries des hérétiques. Ce jour même, le vieux propriétaire céda un terrain suffisant à la construction d'une chapelle et de ses dépendances.

Quelques mois après, le Père revenait à Sangaralingabouram et y baptisait dix-neuf familles. Il en manquait une à la fête, celle du propriétaire lui-même. Pour expliquer sa conduite au missionnaire, cet homme lui raconta ce qui suit :

« Pendant que les protestants essayaient par la force de nous attirer à eux, un Européen, petit de taille comme vous, vêtu d'une robe et à longue barbe comme vous, m'apparut en songe et me dit : Va trouver le maître de la vraie religion qui est de passage à Pottincalenvellei, amène-le ici : il bâtira une église, baptisera les villageois ; après quoi, vous serez heureux. Dans la journée qui suivit mon songe, je le communiquai aux habitants païens et nous décidâmes d'aller vous trouver. Vous savez le reste. Aujourd'hui, vous avez baptisé tous les villageois ; j'ai rempli mon mandat : l'homme blanc ne m'a pas parlé de moi et de ma famille.

Le missionnaire eut beau lui dire que tant qu'il resterait idolâtre, tout le village ne serait pas converti et, par conséquent, l'ordre reçu ne serait pas exécuté en entier, il resta irréductible dans son

interprétation : la vision avait parlé de ses tenanciers et non de lui, le maître et seigneur. Mystères de la grâce : *Unus assumetur et alter relinquetur* (1).

Notre-Seigneur voulut compenser la peine ressentie par le P. Verdier au refus de baptême du vieux chef de village par une triple conversion, « qui m'inonda de consolation », écrit-il dans son diaire.

Après la naissance spirituelle des gens de Sangaralingabouram, leur apôtre resta une quinzaine de jours au milieu d'eux pour les former aux pratiques de leur nouvelle profession chrétienne. Son habitation était le hangar même qui servait de chapelle, étroit, bas, étouffé, tout construit en feuilles de palmiers. Pour respirer un air plus frais et donner plus de jeu à ses poumons, de grand matin et vers le coucher du soleil, il allait se promener hors du village, dans un sentier bordé de cactus géants. L'endroit était favorable à la méditation : il y faisait oraison et récitait ses prières.

Une masure à moitié découverte émergeait du milieu des cactiers : les premiers jours, le promeneur la crut abandonnée. Au troisième ou quatrième, il lui sembla entendre venir de cette ruine comme le bruit criard du méchant petit rouet indien. De retour auprès de ses gens, il prit des informations sur la misérable cabane. On lui dit qu'elle servait de retraite à trois pauvres veuves païennes rejetées par leurs familles. Elles filaient jour et nuit le coton

(1) « L'un sera pris et l'autre sera laissé » (Luc, XVII, 35).

des producteurs du village ; mais elles ne parvenaient pas à y gagner leur maigre pitance journalière. Elles n'avaient pas de vêtements décents pour paraître en public ; aussi n'avaient-elles pu se présenter au Père malgré le grand désir qu'elles en avaient. Les protestants leur avaient offert de pourvoir à leur subsistance, si elles consentaient à donner leurs noms à la secte et à venir au temple ; elles avaient refusé, et ne voulaient être que catholiques.

Ce récit émut grandement le P. Verdier. Il s'empressa de fournir des habits convenables aux trois pauvres filandières, qui, dès ce moment, furent très assidues à la répétition des prières. Dans une visite subséquente du prêtre, elles reçurent le baptême avec des transports d'allégresse indicible. Leur petit rouet, insuffisant à leur procurer la nourriture du corps, leur avait valu cent fois mieux : la vie surnaturelle de l'âme.

C'est ainsi que le divin Maître consolait son ardent serviteur par des conquêtes sur le paganisme. A la fin de mars 1852, il note pour ce premier trimestre de l'année 115 païens et 95 protestants devenus, par son ministère, enfants de Dieu et de l'Église.



Ces hérétiques, ramenés ou amenés au giron de leur véritable mère, nous conduisent aux luttes que le P. Verdier eut à soutenir contre le protes-

tantisme. Elles furent très vives : après celles où l'engagea le schisme, il n'en eut pas de plus constantes et de plus pénibles. Ce n'est que plus tard qu'elles eurent toute leur intensité : au temps voulu, nous leur consacrerons un chapitre particulier. Pour le moment, nous ne ferons que noter le premier contact du missionnaire avec l'hérésie.

Son coup d'essai comme *pangou souvâmi*, au lendemain de son arrivée dans le Sud, fut un rappel à la justice et à la douceur évangélique adressé au ministre de Nazareth, le Révérend Cœmmerer.

Une famille de la secte avait quitté ce centre protestant pour s'établir à Tôppour, au milieu de nos chrétiens. Elle s'y était convertie et, depuis un an, vivait heureuse avec ses nouveaux coréligionnaires. Le Révérend et son personnel ne l'entendaient pas ainsi. Un jour que le chef de la famille transfuge était venu à Nazareth, ils le firent saisir de vive force, traîner à leur établissement, où ils le constituèrent prisonnier dans un étroit local.

Au su de l'attentat, la femme du séquestré fit appel aux catholiques de Tôppour. Cinq des plus décidés se rendirent à la résidence du ministre et pacifiquement demandèrent à lui parler. — « Attendez un instant », leur fut-il répondu. Bientôt après, en effet, apparaissait une troupe armée de bâtons qui les insultait, les frappait et les dépouillait sans pitié. Forcés d'abandonner la partie, nos cinq délégués portèrent le cas au P. Verdier.

Il était grave et de nature à compromettre M. Cœmmerer. Lui écrire directement, pensa le jeune

9

missionnaire, tout en faisant porter la responsabilité du double guet-apens sur son catéchiste, devait avoir pour résultat de l'éclairer sur celle qu'il avait encourue lui-même et l'amener à relâcher le malheureux détenu. C'est ce qui arriva ; la peur fut au ministre une sage conseillère : le prisonnier fut remis en liberté, seule réparation possible sans procès dispendieux.

Qu'on ne s'étonne pas de cette brutalité de procédés mise en œuvre par les protestants convertisseurs du Sud et qu'on ne la mette pas en doute. Nous sommes au beau temps de leur toute-puissance. Collecteurs, juges, employés de tous grades et de toutes administrations semblaient avoir remis en leurs mains l'autorité et la dispensation de leurs services. N'étaient-ils pas les ouailles de ces pasteurs, leurs compatriotes, leurs amis, souvent même la seule compagnie qui leur rappelât la langue, les usages, le *sweet home* de leur vieille Angleterre ? Et puis, la mercantile Compagnie des Indes, dont le règne allait finir heureusement, voyait dans chaque Révérend un auxiliaire et un soutien ; aussi les couvrait-elle tous de sa protection souveraine. Ceux-là ayant encore la puissance de l'argent, comment ne pouvaient-ils pas se croire tout permis ?

Une terrible réaction eut lieu contre cette tyrannie religieuse, en 1846. Des pillages et des meurtres furent commis par les Indiens que l'on traquait pour conversion. La cour de Madras condamna les émeutiers, mais de façon à laisser comprendre à leurs provocateurs qu'ils avaient dépassé la mesure

de la contrainte permise. Ils furent assagis pour un temps, mais non corrigés. Il fallut la substitution (1) de l'Angleterre à la vieille Compagnie des Indes pour modifier leur pratique, sinon leurs discours. Le secrétaire d'État pour la péninsule et son conseil siégeant à Londres, le vice-roi et son administration gouvernant sur place ne sont pas heureusement une annexe de l'Église établie ou de toute autre Société hérétique. Avec la Compagnie tomba l'hégémonie du protestantisme religieux. Si les membres de notre gouvernement sont protestants, nous pouvons dire que nous ne sommes pas gouvernés par le protestantisme. L'acte du 1er novembre 1858, qui a proclamé largement le double principe de liberté et de neutralité religieuses, est appliqué. Grâce à lui, les catholiques ont pu toujours faire valoir leurs revendications et obtenir la justice qui leur est due en vertu du droit commun. Les exceptions que l'on pourrait opposer à cette pratique ne feraient que la confirmer ; elles ne dépasseraient pas la moyenne d'écarts échappés à toute institution humaine.

Assistons maintenant aux tortures d'un vrai confesseur de la foi, auquel il ne manqua du martyre que le dernier acte, la mort pour Dieu. Le P. Verdier, acteur dans ce drame, en a rapporté l'histoire touchante dans ses *Dix ans dans la Mission méridionale*.

(1) La cérémonie de ce changement de régime eut lieu le 1er novembre 1858, à Allahabad. Lord Conning, qui la présida, fut le premier vice-roi des Indes.



Nous sommes au commencement d'août 1850. Le P. Verdier faisait, tout à l'ouest, l'administration du grand village sanar de Callicoulam. Un jour, vint à lui un bel homme dans toute la vigueur de l'âge : il était Sanar de caste, anglican de religion et s'appelait Pâkiam (Félix). Il était originaire de Moukoudiroupour, gros village protestant, à 30 milles à l'est, où les catholiques, en minorité insignifiante, possédaient une petite chapelle. Le seul but de sa visite au Père était de se convertir au catholicisme, Depuis longtemps, il y songeait ; mais la peur et les menaces de ses coréligionnaires l'avaient arrêté jusqu'ici. C'en était fait désormais ! Il voulait être catholique, dût-il lui en coûter la vie. Il s'était adressé dans ce but au P. Grégoire ; mais celui-ci l'avait renvoyé au P. Verdier, sous la juridiction duquel son lieu d'habitation était compris.

Ses déclarations franches et décidées plurent singulièrement à notre missionnaire.

Il interrogea son visiteur, plutôt pour en jouir que pour l'éprouver. Il l'avertit des persécutions auxquelles sa démarche le mettrait en butte ; il lui permit de se déclarer ouvertement catholique et le renvoya dans son village. C'était au combat et à la conquête du baptême qu'il l'envoyait.

Le 5 août, Pâkiam, ou Pâkia nâdân (1) rentrait chez lui et, sans affectation comme sans peur, an-

(1) *Nâdân,* mot tamoul qui signifie homme illustre : c'est le titre d'honneur que les Sanars ajoutent à leur nom.

nonçait sa conversion et fréquentait la chapelle catholique.

Le catéchiste protestant de Moukoudiroupour savait les fluctuations religieuses de cette âme droite et les surveillait. Le voyage à Callicoulam et son motif ne lui avaient pas échappé. Quant au résultat, le catéchumène depuis son retour ne le cachait pas.

Pour terroriser son troupeau et le retenir sur la pente du papisme, où nombre de ses ouailles se penchaient curieusement, le vigilant gardien au service de la secte décida de frapper un grand coup. Après entente, il convoqua en assemblée judiciaire une vingtaine de ses plus dévoués adhérents, et Pâkiam fut cité à comparaître à leur barre. C'était dans la soirée du 7 août.

Le prévenu aurait pu récuser ce tribunal et s'enfuir : il s'y présenta simplement. On lui intima l'ordre de renoncer à ses relations avec les papistes ou de quitter le village ; il répondit : « Mes convictions religieuses sont une affaire de conscience qui n'est pas de votre ressort ; quant à quitter ma maison, j'y suis chez moi, et personne n'a le droit de m'en chasser. »

Comme si cette réplique eût été prévue, le meneur du brigandage fit un signe, et des gens à gages, commandés d'avance, se saisirent de Pâkiam, lui lièrent les mains derrière le dos et le frappèrent sans merci. Attirée par les coups et le tumulte, une foule protestante accourut, menaçante, agressive.

Sur ces entrefaites, la nuit était venue. Le patient fut mené au temple anglican, qui allait devenir sa prison et une salle de torture.

Là, jeté par terre brutalement, on lui serra si fortement les bras avec de nouveaux liens que le malheureux en poussait des cris déchirants. Dans sa douleur, il promit d'abandonner le village si on lui donnait la liberté. — « Non pas seulement le village, répondit son bourreau à demi triomphant, mais encore le romanisme. » — « Pour cela, jamais, fit la victime ; je tiens à ma vie plus qu'à mes biens, mais moins qu'à mon âme. »

Alors commença une scène épouvantable. Sur l'un des tirants du toit de l'édifice on fit glisser une longue corde ; à l'un de ses bouts furent attachées les mains déjà garrottées en arrière du confesseur ; par l'autre extrémité, un violent mouvement de traction projeta son corps dans l'espace, où il se mit à peser de tout son poids sur les bras contournés et leurs articulations humérales. Dans cette position disloquante, il servit de jouet à une cohue féroce qui se le renvoyait comme une balançoire, le frappait, le souffletait et lui crachait au visage.

Le pauvre patient paraissait sur le point d'expirer : « Renonces-tu à nous quitter ? » lui cria son bourreau. — « Je serai de la véritable religion, » murmura-t-il presque sans voix.

Ces paroles, vagues peut-être dans l'expression, mais non dans l'intention de leur auteur, pour qui elles désignaient l'Église catholique, furent interprétées comme un acte de la foi protestante. Les

bourreaux avaient intérêt à leur donner ce sens, pour mettre fin, avec apparence de victoire, à un supplice déjà trop long. Ils lâchèrent la corde de suspension et le corps du torturé tomba par terre comme une masse inerte. Dégagé de ses liens, il fut laissé prisonnier dans cette maison dite *de la prière*, devenue une infernale geôle.

Dans la journée du 8, le bruit de l'attentat se répandit parmi les catholiques de Poudour, grosse chrétienté voisine. Le Père Supérieur, plus à portée que le P. Verdier, fut immédiatement averti. Le 9, il envoyait l'ordre au catéchiste Iésouvadian et à un autre chrétien de confiance de se transporter à Moukoudiroupour, pour vérifier l'exactitude des faits rapportés et le renseigner fidèlement.

Le 10, vers les neuf heures du matin, les deux envoyés s'approchèrent du temple où Pâkiam était détenu. Dès que le prisonnier les eut reconnus, joignant ses pauvres mains mutilées, il les salua par la formule catholique : *Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ !*

C'en fut assez pour déchaîner de plus belle la fureur hérétique ! Les deux visiteurs furent assaillis à coups de sandale (1) et repoussés jusqu'à la chapelle catholique, où ils se réfugièrent. Pâkiam, de nouveau suspendu à sa poutre de supplice, fut fouetté durant une demi-heure. On lui criait de renoncer

(1) Etre frappé avec une sandale, ou « passé à la savate », est pour nos Indiens un affront des plus graves : en être menacé seulement est déjà une injure.

au romanisme : il répondait par les seuls noms de Jésus et de Marie. On le pressait de questions : « Si votre religion est si bonne, pourquoi me frappez-vous ainsi ? » leur disait-il. Quand on lui posait des difficultés au-dessus de son savoir : « Interrogez Iésouvadian, ajoutait-il, il vous répondra pour moi. »

Les bourreaux furent plus tôt fatigués de frapper que le généreux confesseur ne fut las de souffrir. Ils renoncèrent pour le moment à extorquer l'apostasie tant désirée. Le ministre anglican, conscient de tout ce qui se passait et informé de l'intervention des missionnaires catholiques, ordonna de relâcher l'héroïque captif dans la soirée même de ce jour.

Pâkiam sortit de sa prison vraiment heureux d'avoir souffert pour la foi catholique. Il pouvait l'être d'autant plus que son triomphe avait été plus chèrement acheté : longtemps ses bras perclus et écorchés le proclamèrent éloquemment. Les nerfs froissés et presque mis à nu par la pression des cordes et le poids du corps s'étaient contractés ; les doigts s'étaient crispés : plus d'un mois après, les mains n'avaient pas repris leur jeu régulier.

Dès que ses plaies et ses meurtrissures le lui permirent, notre catéchumène se rendit auprès du missionnaire. Celui-ci le reçut avec la vénération due à un martyr. Après l'avoir félicité et consolé, il l'envoya avec une pétition au collecteur du district. Ce véritable disciple et imitateur d'un Dieu mort sur la croix en pardonnant à ses bourreaux ne demandait ni justice ni punition contre les

siens, mais simple protection dans le libre exercice de sa nouvelle religion. L'objet de cette requête, rendue si touchante par la vue des bras paralysés et cicatrisés de son auteur, lui fut largement accordé. La police reçut l'ordre formel de protéger le plaignant et de faire savoir à ses persécuteurs de n'avoir plus à recommencer leurs exploits (1).

Ils ne les recommencèrent pas, en effet ; mais ils n'en menèrent que plus vivement contre leur victime abhorrée une campagne d'injures, de calomnies et d'intimidation.

Deux mois après, en octobre, le P. Verdier venait à Poudour pour administrer les chrétiens de ce village et des environs : Moukoudiroupour était tout proche. Pâkia nâdân fut des premiers à venir saluer le missionnaire ; il ne manqua ni une messe ni un catéchisme. Mais c'est le baptême qu'il voulait et demandait chaque jour avec instance. Sa femme, épouvantée par les menaces des protestants, envoya son fils aîné au prêtre pour le prier de ne pas baptiser son mari. Prosterné à deux genoux, l'enfant disait avec larmes : « Souvâmi, ne donnez pas le baptême à mon père : si vous le faisiez, ni ses jours, ni les nôtres ne seraient plus en sûreté. »

Le Père énumérait à son ardent catéchumène tous les obstacles qui s'opposeraient à ses désirs :

(1) Remarquons, en passant, que, même dans l'Inde, ces champions du libre examen et de la douceur évangélique sonnent à pleine bouche, contre nous, et les rigueurs de l'inquisition civile, et Torquemada, et les autodafés... !

la persécution pour lui et sa famille, leur ruine temporelle et la mort même; en tout cas le danger imminent de la perversion... — « Souvâmi, répondait en souriant Pâkiam, si, comme on l'assure, les protestants ont juré ma perte, hâtez-vous de me baptiser pour que j'aille au ciel. Tant que vous ne l'aurez pas fait, il y a crainte pour moi de perversion : c'est vrai ! Mais après, je sens que je ne redouterai rien, ni les tourments, ni la mort. »

Un jour qu'il rentrait de la messe, une femme l'accosta dans la rue et lui dit à l'oreille avec grande compassion : « Pâkiam, prends garde à toi ! On a juré de t'assassiner le jour même où tu recevras le baptême. » Et lui de répondre à haute voix : « Une fois que je serai baptisé, ils feront ce qu'ils voudront : je ne les craindrai plus. S'ils me tuent, ils auront à s'arranger avec le souvâmi et la justice criminelle. »

Devant cette détermination et en face de tant de générosité, le P. Verdier ouvrit toutes grandes les portes de la sainte Église à son valeureux Pâkiam en lui conférant le saint baptême (1), le 31 octobre 1850.

(1) Les *adhérents,* dont se compose la masse protestante aux Indes, ne sont pas baptisés ; ils ont donné leur nom, ils ont fait acte d'adhésion à la secte, ils sont adhérents. Les *baptisés* proprement dits sont une minorité. Quant aux *communiants,* c'est une élite triée sur le volet. D'ailleurs, il est des sectes qui ne baptisent pas : pour elles, la foi toute seule sauve ; et dans celles qui baptisent, comment le fait-on ?...



Cette conversion avait eu le plus grand retentissement avant son acte final; après, elle eut les plus beaux résultats. Une moitié des protestants, dans les environs, se tourna vers le catholicisme. Pour étouffer cette impression du bon exemple et arrêter tout mouvement de désertion dans leurs rangs, pasteurs et catéchistes imaginèrent de proposer une discussion publique au P. Verdier : s'il répondait victorieusement à leurs objections contre la doctrine catholique, non seulement ils laisseraient en paix le néophyte, mais encore ils donneraient pleine liberté à leurs adhérents de l'imiter.

Sans escompter aucun résultat appréciable de cette dispute, notre missionnaire l'accepta : par inclination d'abord — la bataille l'attirait — ; pour s'instruire ensuite par sa propre expérience de la valeur d'un tel procédé.

Le débat dura deux heures et fut ce qu'il devait être : un feu roulant d'objections apprises par cœur dont les auteurs ne voulaient attendre ni entendre la réponse. Après avoir fait constater par l'assemblée le parti pris de ses adversaires et le manque de franchise de leur tactique, le Père leva la séance, convaincu désormais de la complète inutilité de ces contestations d'apparat. Les assaillants arrêtés avant l'épuisement total de leurs difficultés en mémoire — l'opération aurait pu durer toute la nuit — s'en allèrent en chantant victoire.

Malheureusement pour eux, l'auditoire ne fut pas de cet avis : pas un seul catholique ne songea à se faire protestant ; mais soixante familles de protestants du village de Pâkiam demandèrent à se faire catholiques. Les violences, le pillage et l'incendie retardèrent pour un temps ce résultat. Mais, avant de mourir, le héros de ce récit put voir dans son village quatre-vingt-dix familles catholiques attirées de l'hérésie, en grande partie par l'exemple de son glorieux combat et le parfum de sa sainte vie (1).

Nous terminerons ce chapitre par une lettre du P. Verdier, qui donne sa manière de traiter avec les néophytes venus du protestantisme : elle est instructive. Mais, pour sa parfaite intelligence, nous remonterons à quelques années antérieures à sa date.

Moudalour était le premier village-réduction (2) établi par les anglicans. En 1845, soixante-dix familles s'y déclarèrent catholiques. Grande irritation contre ces audacieux qui mettaient la division en

(1) Le P. Guchen, dans son livre *Cinquante ans au Maduré*, donne un récit de cette conversion de Pâkiam (vol. II, p. 264). Nous ne faisons pas une simple réédition en rapportant à notre tour cette touchante histoire.

Le premier narrateur, arrivé dans l'Inde en 1851, c'est-à-dire plus d'un an après les faits, ne les écrivit que trente-cinq ans après sur de simples ouï-dire. De là des inexactitudes, de la confusion et des omissions dans sa narration : ainsi, la glorieuse confession de Pâkiam est placée après son baptême. La vérité toute différente est beaucoup plus émouvante.

Notre récit est tiré du diaire du P. Verdier, qui, rôle important dans le drame, en écrivit les péripéties jour par jour. Le vrai doit être là nécessairement. Nous n'avons fait qu'abréger : notre conteur est de la vieille école ; n'ayant aucune raison d'être court, il est en général un peu long.

(2) D'où son nom tamil : *moudal*, premier ; *our*, village.

plein camp, et tracasseries sans fin de la part de leurs coréligionnaires de la ville. Pour leur rendre la vie plus facile, le P. Castanier leur acheta, en 1846, un terrain séparé non loin du village, où ils vinrent s'établir. Le ministre européen, un M. Franklin, vit cette émigration avec le plus grand déplaisir. En août 1848, il fit attaquer et piller la petite colonie. Les PP. Grégoire et Verdier accoururent au secours de leurs néophytes opprimés ; et, s'ils ne purent leur obtenir pour le passé pleine justice et réparation, ils leur assurèrent une paix relative pour l'avenir. Mais, faute d'ouvriers et de temps, cette chrétienté chancelante ne fut pas régulièrement visitée. En 1852, par suite d'une accalmie dans la guerre avec le schisme, les missionnaires purent s'occuper des chrétientés de l'intérieur. Moudalour bénéficia d'un assez long séjour du P. Verdier. A la date du 19 mars, il écrivait à son supérieur la lettre annoncée plus haut :

« J'ai visité Moudalour ; et, cette fois, le village s'est ébranlé vers la foi. On est venu aux prières, à l'instruction et à la messe. L'église se trouvant trop étroite et trop étouffée, c'est en plein air et par un beau clair de lune que j'instruisais ces pauvres gens. Pour battre en brèche les préjugés que le protestantisme a laissés dans leurs esprits, j'ai fait des instructions dogmatiques surtout, et à leur portée. Plusieurs livres protestants, et en particulier le *Common prayer book* (1), que j'avais analysés, m'ont

(1) « Le livre ordinaire de prières. »

fourni d'excellentes armes. Comme je leur citais les paroles et les pages de ces livres qui sont entre les mains de tous, ils étaient tout contents d'en voir la fausseté, à la suite de ma réfutation.

« Ces gens, jusqu'ici plus ou moins inclinés vers le protestantisme, qui leur fait tant d'avances, me paraissent d'ores et déjà complètement gagnés à notre cause. Les premiers baptisés se sont confessés pour la première fois : 50 personnes en tout. Ceux qui n'avaient pas reçu le baptême l'ont demandé : j'ai pu le conférer à trente-deux. Vingt-neuf ont été ajournés, soit parce que leur instruction était insuffisante, soit parce que leur volonté n'était pas assez affermie.

« A mon départ, tout le monde m'a accompagné au delà du village protestant qu'il faut traverser. Ils n'ont plus peur de saluer le prêtre, de paraître ce qu'ils sont, de porter le scapulaire et les médailles. Ils sont joyeusement étonnés de trouver chez nous un contentement qui leur saisit le cœur et qu'ils ne connaissaient pas dans le protestantisme : aussi m'ont-ils supplié de venir souvent les voir. Et de fait, pour les convertir totalement, il ne suffit pas de les visiter en courant ; il faut s'arrêter, rester dix et quinze jours; parler à leur esprit, à leur cœur, à leurs sens par l'instruction, les bons procédés et les cérémonies de l'Église ; leur inculquer la dévotion à Notre-Seigneur, à la Très Sainte Vierge et au saints... »

Ces industries du jeune missionnaire, ces réflexions et ses directions n'ont rien perdu de leur

actualité : elles sont de tous les temps. Qui voudra réussir dans l'œuvre de formation religieuse des convertis du protestantisme devra les méditer et les suivre.

CHAPITRE VII

BON PASTEUR ET COLLÈGUE AIMÉ

(1847—1852)

Dans les premières années de sa vie de missionnaire, le P. Verdier ne fut pas seulement un bon lutteur contre le schisme, l'hérésie ou le paganisme; il se montra encore d'une habileté pour ainsi dire innée, dans la direction des vieilles chrétientés ou le ministère pastoral. Zèle ardent et promptitude à entreprendre, adresse et sagacité, force et douceur, constance dans les desseins, prudence et décision dans leur exécution : il possédait bien les qualités foncières qui font les bons pasteurs du troupeau de Jésus-Christ. Il ne lui manquait pas même cette endurance corporelle et cette vigueur de santé indispensables pour soutenir toujours également et longtemps les rudes travaux de l'apostolat.

A peine en contact avec les chrétiens du pays, il sut gagner d'abord leur estime et, peu après, leur affection. C'est que sa droiture d'âme naturelle et son bon sens lui eurent vite indiqué le juste milieu à tenir dans ses relations avec eux.

L'Hindou, sous les dehors de la douceur et de la

docilité, avec l'apparence d'habitudes de vie immuables, possède un fonds d'amour-propre et de versatilité très grand. Après une offense, ou même le semblant, il a le ressentiment vivace. Sa susceptibilité, toujours en éveil, s'irrite facilement, surtout si l'on vient à toucher à ses us et coutumes.

Il faut le conduire d'une main ferme, sans doute, mais gantée de velours. Savoir attendre, patienter, temporiser n'est plus avec lui habileté ou vertu, c'est de la bonne politique. Capable d'user l'actif Européen par sa force de résistance doublée d'apathie, il est usé lui-même et assez vite par l'opposition d'une force semblable et la constance de résolution. Il ne faut pas tout exiger de lui sous peine de ne rien obtenir; les concessions possibles lui sont dues : sa vanité en a besoin comme de porte de sortie. La bonté, d'ailleurs, l'attire et le retient ; mais, toute seule, elle le rendrait facilement exigent et irrévérencieux. La reconnaissance n'est pas la première de ses vertus, bien qu'elle vienne à un bon rang dans l'ordre de leur gradation.

La pratique des belles prescriptions évangéliques atténue grandement ces défauts et développe les qualités contraires. Les bons catholiques des Indes ressemblent aux bons catholiques d'Occident : ils sont capables de générosité et d'attachement. Parmi nos prêtres indigènes, séculiers ou réguliers, fleurissent le dévouement et le zèle; nous y rencontrons les délicatesses de la charité la plus vraie et de la plus tendre gratitude.

Or, le P. Verdier sut admirablement manier ce

caractère et le conduire. Aussi, personne plus que lui ne fut estimé et aimé des Indiens. Un de nos Pères nous écrivait à ce sujet : « Sa manière d'agir avec les chrétiens de ce pays était parfaite : elle peut servir de modèle à tout missionnaire. »

Nous allons donner quelques faits qui mettront en pleine lumière ce beau côté du bon ouvrier de Notre-Seigneur.

A la fin de mars 1850, le P. Verdier apprenait que les chrétiens de Viravanellour, après entente commune, avaient marié deux fillettes de six à sept ans à deux jeunes gens de vingt. Le *tâli,* signe de l'alliance, avait été noué au cou de ces enfants, et toutes les cérémonies civiles d'usage avaient été accomplies. Ce mépris public et délibéré des lois de l'Église était grave et d'un mauvais exemple contagieux : il fallait y porter remède au plus tôt et vigoureusement. D'un autre côté, user de sévérité ne serait-ce pas fournir un nouvel aliment à cet esprit de révolte parti de la côte, répandu partout, et exposer ces catholiques coupables à tomber dans le schisme ?

Le missionnaire ruminait ces pensées tout en chevauchant sur le chemin de Viravanellour.

Arrivé au village, il descendit à l'église, dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel, et pria quelques instants Marie de lui inspirer tout le détail des démarches qu'il allait tenter pour ramener ses protégés. Il sortit ensuite sans avoir ouvert la bouche ; les chrétiens le suivirent en silence, la gêne et la honte peintes sur tous les fronts. Au moment de pénétrer

dans son appartement, il se retourna et dit à la foule ces simples paroles : « Chrétiens de Viravanellour, que j'avais tant aimés jusqu'ici, vous aussi voudriez-vous offenser Dieu gravement et contrister votre prêtre ? » Et il s'enferma chez lui. La population, après être restée quelques secondes immobile, se dispersa lentement et sans bruit, réfléchissant, sans doute, à la faute commise et à la conduite du missionnaire, qui, au lieu de jeter feu et flamme, n'avait eu que des termes de tendresse et de compassion à lui adresser.

Retiré dans sa chambre, le P. Verdier ne manifesta aucune impatience de connaître les faits qui l'avaient pourtant amené à Viravanellour ; il ne montra pas le moindre empressement à convoquer les coupables ; il attendit, au contraire, en priant, qu'eux-mêmes fissent une première démarche.

Il n'eut pas longtemps à attendre. Une journée ne s'était pas écoulée que les auteurs responsables de la transgression venaient avouer leur faute et l'atténuer de leur mieux : s'ils en avaient agi de la sorte, ce n'était pas par mépris des commandements de l'Église, mais pour éviter à deux jeunes filles chrétiennes d'être données en mariage à des païens et procurer à des jeunes gens pauvres des fiancées qu'ils ne pouvaient trouver autrement.

Le Père commença par admettre la gravité de leurs prétextes, ce qui rasséréna les visages. « Mais, poursuivit-il, pour éviter un mal, pouvons-nous en commettre un autre ?

— « Souvâmi, nous ne le pouvons pas, et nous

avouons avoir agi inconsidérément. Indiquez-nous la réparation à faire, et nous l'accomplirons de notre mieux.

— « La réparation est très simple, mais coûtera beaucoup à votre orgueil et à vos préjugés.

— « Nous sommes les enfants obéissants du souvâmi : quelle qu'elle soit, nous l'accepterons.

— « Eh bien ! vous allez me le montrer en acquiesçant aux trois points suivants : 1o vous dénouerez les *tâlis* attachés au cou des deux fillettes ; 2o vous reconnaîtrez sur pièce écrite que tout ce que vous avez fait n'est pas un vrai mariage, et vous consentirez, par le même document, à séparer ces faux époux et à ne les réunir qu'après l'âge requis et la bénédiction du prêtre ; 3o si ces jeunes gens viennent à mourir avant la célébration du mariage, les filles ne seront pas considérées comme veuves ; et, non seulement elles seront libres de se marier, mais vous devrez leur procurer des maris, sans que personne y fasse opposition (1).

Ces conditions, discutées d'abord, furent enfin acceptées et remplies. Alors, le missionnaire pardonna leur faute aux coupables, les admit aux

(1) Pour saisir la portée de ces trois clauses, il faut savoir que dénouer un *tâli* est un acte scandaleux, que le préjugé païen et supertitieux fait suivre de tous les malheurs. D'après les usages brahmaniques, toute femme qui a porté un *tâli* régulièrement attaché, ne serait-ce qu'un instant et avant l'âge de raison, est considérée et traitée comme veuve, si le mari auquel ce signe l'unissait vient à mourir ; les secondes noces lui sont interdites.

Beaucoup de nos chrétiens, hélas ! ne sont que trop imbus de ces préjugés idolâtriques.

sacrements, ramena la joie spirituelle dans la chrétienté et s'en retourna content, bénissant la Très Sainte Vierge de la maternelle assistance qu'elle venait de lui donner.



En décembre 1848, dans une réunion de tous les missionnaires du Sud, le P. Grégoire, supérieur, proposa de remplacer la redevance en nature, donnée par les fidèles à l'église pour nourrir le missionnaire dans ses administrations des villages, par une rétribution en argent, minime, il est vrai, mais également imposée sur chaque famille catholique. Le premier système, dit *paddi-sélavou (dépense journalière)*, avait pour lui une possession immémoriale et la force de l'habitude. Le second, appelé *taleikattou panam (cotisation par famille)*, offrait de prime abord moins de complications et plus de facilité de perception ; mais il avait contre lui sa nouveauté même avec un air d'importation étrangère. L'auteur de la proposition en voyait surtout les avantages : comme c'était à l'expérience d'indiquer ce qu'ils avaient de réel, la majorité opta pour un essai du changement exposé.

Le P. Verdier, le plus jeune et le dernier venu, fut d'un avis contraire : il ne vit dans la nouvelle mesure qu'une source prochaine de difficultés et d'embarras. Aussi obtint-il pour lui-même la liberté d'en user selon les dispositions de ses chrétientés et ses propres appréciations.

Nous sommes maintenant en 1851 ; la cotisation par famille, substituée presque partout à la dépense journalière en nature, a produit ses fruits. Les voici énumérés par le P. Verdier :

« La perception de ce *taleikattou panam* devenait un obstacle très grand à l'administration des sacrements. Comme c'était un revenu particulier pour le prêtre et non pour l'église, personne n'était intéressé à le faire rentrer. Chacun différait le plus possible de le payer et la confession annuelle arrivait sans qu'il l'eût été. Alors, le missionnaire était obligé d'entrer en question avec chaque famille pour recevoir la redevance fixée. Presque toutes demandaient à être exonérées en tout ou en partie, sous peine de ne pas se présenter aux sacrements. Faire des exceptions n'était guère possible sans ruiner tout le système. De là beaucoup d'ennuis pour le *pangou-souvâmi,* qui se trouvait dans la nécessité de laisser sans sacrements une portion de ses chrétiens. Cela ne pouvait pas durer... »

Et cela ne dura pas, en effet. A l'instigation du P. Verdier, appuyé cette fois par tous les missionnaires, le Père Supérieur ordonna de revenir à l'ancien usage du *paddi-sélavou.* Alors, tous les obstacles soulevés par la tentative de changement s'aplanirent d'eux-mêmes. Le prêtre cessa d'apparaître comme un percepteur d'impôts, pour redevenir aux yeux de ses ouailles ce qu'il n'avait jamais cessé d'être, un pasteur et un père.

S'il est un fait d'expérience universellement remarqué aux Indes comme ailleurs, c'est que les

petits producteurs des campagnes donnent plus volontiers, en paiement, en don ou en aumône, les fruits de leur labeur que de l'argent sonnant. Ce dernier se compte : et il a de terribles reflets aux yeux des compteurs de petites sommes pour se faire regretter et... garder. Le P. Verdier avait dû faire cette remarque dans ses montagnes du Velay.



A cette même époque, une profonde division régnait parmi les Sanars de la nombreuse agglomération catholique de Sokencoudirouppou. Le sujet vaut la peine qu'on en parle : il est *suggestif* et peint un pays et ses mœurs.

Ce village est à proximité de Périatalei, bourgade importante de Paravers de la côte. Les pêcheurs de cette dernière station prenaient souvent de ces grosses tortues de mer dont la chair très abondante, plus saine que savoureuse, se vendait à bas prix. Mais, d'après les idées du pays, en manger, la dépecer surtout, est un acte avilissant pratiqué seulement par les plus basses castes (1). Les Sanars

(1) Pour les Hindous, la tortue de mer n'est pas un animal quelconque, elle est « l'homme de mer » : c'est l'une des incarnations de Vichnou.

Un de nos missionnaires, ignorant ce discrédit des tortues de mer, voyageait un jour au bord de l'Océan. Il tomba sur un amoncellement de leurs carapaces, laissées là après évidage. Notre voyageur était chez lui bâtisseur. Ces grandes cuirasses osseuses et profondes lui parurent très aptes à remplacer avantageusement les fragiles pots de terre qui servaient d'oiseaux et de baquets à ses porte-mortier et maçons. Il en expédia tout un char à sa résidence éloignée de vingt

païens et protestants s'abstenaient alors de toucher à ce mets pollué. Bon nombre de Sanars catholiques, attirés par le bon marché de cette denrée et sa facile acquisition, la mangeaient sans scrupule. De là, entre eux et les chrétiens de même caste observateurs rigides de l'abstinence, des querelles sans fin et des excommunications réciproques.

Pour y mettre un terme, pour maintenir l'honneur des Sanars catholiques devant les païens et les hérétiques, pour conserver l'unité de caste et le « lien de la paix » entre chrétiens de la même tribu, le P. Castanier avait permis aux chefs des villages d'interdire l'usage de la chair de tortue, sous peine d'une amende pécuniaire imposée à tout contrevenant de la défense. Mais leur nombre devint, en peu de temps, si considérable, que la moitié des Sanars catholiques de plusieurs villages se trouva sous le coup de la peine et resta sans sacrements plutôt que de la subir.

A Sokencoudirouppou, on en était là au mois de novembre 1850, quand le P. Verdier vint y faire l'administration annuelle. Lui, le partisan des situations claires, ne devait pas supporter longtemps

milles. Le chargement avait été facile : les habitants de nos plages ne sont pas de caste à ne pas toucher une écaille de tortue de mer. Le déchargement à domicile ne le fut pas autant : personne, pas même le domestique du Père, ne voulut toucher à ces malpropretés de convention. Toute la charge, basculée à terre, resta où elle tomba. Pas un manœuvre ne voulut essayer de ces merveilleux récipients, ni même les approcher du pied. Ils disparurent cependant, rongés par les chiens du pays, moins tenus que leurs maîtres à fuir les impuretés conventionnelles des Védas.

cet antagonisme, ni compromettre le salut des âmes pour des questions de pratique qui n'avaient rien de commun avec la religion. Après information et un examen sérieux du débat, il convoqua tous les chefs de famille de la chrétienté ; fit mettre à sa droite ceux qui mangeaient la chair de tortue, à sa gauche tous ceux qui l'abhorraient : aux premiers il déclara qu'ils étaient libres d'en agir selon leurs goûts ; aux seconds il laissa pleine liberté de s'abstenir d'une nourriture mal jugée par la coutume.

Cette décision, renouvelée de saint Paul en matière presque semblable, termina les contestations et ramena le calme. Elle créa bien comme une nouvelle division, une caste dans la caste ; mais c'était un accident sans conséquence, voire même heureux chez un peuple d'autant plus fier de la catégorie dont il est membre que celle-ci est plus restreinte et plus fermée.



Une moitié de la Mission du P. Verdier, dite *pangou* d'Anakarei, n'avait pas à son centre une église suffisante et digne de sa patronne, la Bienheureuse Vierge Marie. Celle qui existait, bâtie par les anciens Jésuites, était petite et tombait en ruines.

Mgr Canoz, lors de sa visite en 1848, avait manifesté le vif désir de voir combler cette lacune par l'érection d'un édifice en rapport avec les besoins de la population et l'honneur de la Mère de Dieu. Les bons désirs, ce n'est pas ce qui manquait au

pangou-souvàmi! Mais il était dépourvu du seul élément qui pût les rendre efficaces, l'argent. Il avait bien en réserve une somme de 140 roupies; mais, si elle était plus que suffisante à ouvrir les fondations, elle n'allait pas jusqu'à permettre de les asseoir complètement.

Confiant, malgré tout, dans le secours de Marie, pour laquelle il allait bâtir et pâtir, il traça le plan par terre du futur sanctuaire, en la fête de la Nativité de Notre-Dame, et posa la première pierre la veille du jour où l'Église fait mémoire de ses douleurs. C'était en septembre 1850.

La coopération désintéressée des chrétiens du *pangou* devenait indispensable pour arriver à combler la tranchée béante. Le tout était de l'obtenir sans exciter le mécontentement d'esprits gagnés par l'atmosphère ambiante de schisme et de révolte. Le savoir-faire industrieux du bâtisseur en vint à bout.

L'administration annuelle de la chrétienté commençait : chacun allait venir à confesse et à la sainte table. Le P. Verdier imagina d'engager tout son monde, hommes et femmes, grands et petits, jeunes gens et vieillards, à apporter au chantier, avant ou après la réception des sacrements, chacun vingt-quatre pierres d'une grosseur proportionnée aux forces de chaque porteur bénévole. La proposition, présentée comme un acte d'amour à la Reine du ciel et d'Anakarei, fut acceptée d'enthousiasme. Le missionnaire porta la première pierre; les chrétiens les plus influents l'imitèrent à l'envi : bientôt

ce fut un entraînement général, qui changea en partie de plaisir une corvée fatigante.

Chaque matin, avant la grande chaleur du jour, le chemin de la carrière au chantier était couvert de travailleurs sans gages : vieillards chancelants, mères tenant dans les bras leur enfant et sur la tête leur fardeau, petits garçons et jeunes filles se provoquant à qui porterait la plus lourde charge et marcherait le plus vite, hommes faits et jeunes gens perlés de sueur sous de beaux éclats de roche... Tous rivalisaient de bonne volonté et d'ardeur à faire à Notre-Dame le cadeau promis des vingt-quatre pierres pour son sanctuaire.

Après un mois et demi, un millier de confessions avaient été entendues par le P. Verdier et vingt-quatre mille pierres apportées aux fondations par ses pénitents. Les assises de l'édifice affleuraient terre.

Par cette façon de traiter avec les chrétiens, forte et douce, équitable et miséricordieuse, pleine de droiture et de franchise, le P. Verdier se fit partout des admirateurs et des amis. Déjà vieux supérieur, il disait un jour à l'un de ses missionnaires : « J'ai toujours été bon et franc avec les chrétiens : cela m'a embarrassé parfois ; mais, finalement, je m'en suis toujours bien trouvé. » Il quitta, en 1853, la direction immédiate des pangous : « Eh bien, même encore, nous disait son successeur pour Anakarei, les vieux rappellent souvent les faits et gestes de leur missionnaire d'autrefois, *gnanapra-*

gasiar souvâmi (1), le vantent à l'envi et se félicitent d'avoir été ses enfants. »

Son grand esprit de justice avait frappé les païens eux-mêmes : volontiers, ils avaient recours à lui.

Vers 1890, un jeune missionnaire eut maille à partir avec un petit chef de village. Celui-ci s'était mis dans son tort par des injustices criantes envers ses administrés chrétiens. Le Père le mena rondement avec menace de porter son cas au *gnanapragasiar souvâmi.* Vite le tyranneau s'en courut à Palamcottah porter un présent au P. Verdier, et le prier de le traiter avec la même bonté dont il usait à son égard alors qu'il n'était que simple *pangousouvàmi.* « Je le ferai, lui répondit le Père, à condition que tu te comporteras avec le missionnaire actuel de même sorte qu'avec moi jadis : rends justice aux chrétiens, ne les tracasse plus, protège-les au contraire, et tu seras béni de Dieu et de ses prêtres. » Il fut fait de la sorte : l'influence du vieux missionnaire profitait au nouveau.

En apprenant sa mort, le receveur de l'impôt à Satancoulam, vieil idolâtre dévot, vint offrir ses condoléances au missionnaire de l'endroit, le P. Nicolas, accompagnées d'un long panégyrique en l'honneur du défunt : ce qu'il exaltait par-dessus tout, c'était sa justice.

(1) *Gnanapragasam, lumière spirituelle,* avec la terminaison masculine *ar* est l'équivalent, en tamil, du nom de Louis, prénom du P. Verdier. C'est par leur nom de baptême tamoulisé que nos chrétiens appellent d'ordinaire leurs prêtres.



La décision un peu brusque, l'activité prudente et une bonté qui ne demandait qu'à s'épancher acquirent au P. Verdier, dès ses premières années de Mission, une part d'influence qu'on ne possède pas d'ordinaire si tôt. Ses frères en religion, plus âgés que lui, en subirent l'ascendant avec bonheur. « Quoique le plus jeune des missionnaires du district, nous disait le P. Giuge, seul demeurant de cet âge héroïque, après quelques mois, il était devenu le conseil de tous : sa décision franche nous charmait. » Le P. Grégoire, supérieur du Sud, l'eut vite deviné : il en fit son bras droit pendant les quatre dernières années de sa charge et l'obtint pour successeur. Homme froid lui-même, il ne trouvait à son subordonné qu'un seul défaut : « Le cœur, chez le P. Verdier, disait-il, est exposé parfois à passer sur la tête. » Nous verrons qu'il en avait d'autres ; mais cet hommage à la bonté de son cœur est mérité largement.

Le P. Pierre Brissaud travaillait depuis six ans dans le Tinnevelly, quand le P. Verdier y arriva. Il avait la charge des Paravers de la côte, depuis Périatâlei jusqu'au cap Comorin. C'était un ouvrier inconfusible, d'une générosité à toute épreuve et d'un zèle qui ne regardait pas aux obstacles. Le nouveau-venu plut singulièrement au vétéran plus âgé de quinze ans. Bientôt, par une allusion lointaine à Napoléon, en fleur dans Bonaparte, il ne

l'appela plus que « mon petit caporal ». Le nom fit fortune ; et, parmi les missionnaires, il fut en vogue tant que les années n'eurent pas adouci chez le P. Verdier, devenu supérieur, une certaine rigidité dans le commandement.

De son côté, ce dernier, épris de la puissante personnalité du P. Brissaud, lui disait : « Mon général ! » hommage rendu à son ancienneté, à sa bravoure et à sa direction recherchée par le débutant bientôt passé maître.

Un jour vint où cet homme fort, ruiné de corps par une maladie de suffocation, qui arrêtait pendant des heures le jeu régulier de la respiration, brisé dans son cœur par l'ingratitude de ses chrétiens et leur obstination schismatique, sentit le découragement envahir et submerger son âme. Il regretta d'être venu dans l'Inde se sacrifier en pure perte et compromettre le salut de sa propre âme, pensait-il... Ne valait-il pas mieux dès lors retourner en Europe et en faire la demande à ses supérieurs?...

Notre-Seigneur, qui allait bientôt appeler à lui ce vaillant religieux, permettait cette désolation extrême et ces doutes crucifiants sur son salut, pour achever de le purifier et pour le détacher complètement de tout : de ses œuvres de zèle et de ses Paravers, qu'il aimait tant, malgré ses dires.

Dans cette tempête, il se tourna vers son jeune frère et ami ; par une lettre navrante, il le pria d'accourir à son secours. Le P. Verdier répondit sur-le-champ à cet appel.

Au récit des peines du vénérable affligé, il ne put

retenir ses larmes ; lui-même l'avoue. Un dernier coup avait broyé ce grand cœur : le choléra venait de décimer son principal village d'Édindagarei. Pendant le fléau, il s'était multiplié et dépensé sans mesure pour soigner, extrémiser et ensevelir les victimes. La contagion disparue, il était passé ailleurs, quand il apprit que les survivants avaient convoqué les diableurs des environs et sacrifié un mouton aux dieux du paganisme, pour se les rendre favorables et leur épargner le retour du mal redouté...

A cette nouvelle, le Père était retourné au malheureux village. Au lieu d'y trouver des fils coupables, mais honteux et repentants, il avait eu en face d'audacieux effrontés qui lui avaient nié froidement leur faute, malgré le témoignage des païens et des protestants du voisinage scandalisés, malgré les accusations de leurs femmes, en dépit surtout des naïves dénonciations de leurs propres enfants ! « Père, Père, finissait-il, voilà mes chrétiens ! Puis-je, en conscience, rester plus longtemps au milieu d'eux, achever d'y ruiner ma santé et d'y perdre mon âme ?... Ne dois-je pas, au contraire, écrire au P. Provincial de me rappeler en France ?... Je vous ai appelé pour avoir votre avis : qu'en pensez-vous ? »

Le P. Verdier entra d'abord dans les sentiments de juste tristesse de son confident, il partagea sa peine, le consola ; mais le pria de remettre à plus tard la démarche projetée. Puis, quand il sentit son cœur moins oppressé, il eut avec lui le dialogue suivant :

— « Père Brissaud, voudriez-vous me dire si c'est pour votre plaisir que vous êtes venu dans ce pays ?

— « Non, certes !

— « Serait-ce pour le plaisir des Paravers?

— « Pour ces ingrats !... Jamais !

— « Mais alors, c'est pour Jésus crucifié et pour lui seul que vous avez accepté et que nous avons tous accepté des ministères si pénibles...

— « C'est vrai ! c'est vrai !... Pardon, mon Jésus, de vous avoir perdu de vue dans cette nuit de mon âme ! » — Et, retrouvant subitement, à la seule évocation du nom divin, sa joyeuse humeur habituelle, le désolé de tout à l'heure concluait : « Mon petit caporal a raison ! D'ailleurs, il a toujours raison, le petit caporal ! »

Dès le lendemain, le P. Brissaud revenait à Edindagarey. Là, par son indomptable force d'âme, il obtenait l'aveu des coupables, les menait à résipiscence, leur imposait une pénitence exemplaire et les réconciliait avec Dieu.

Arrêtons-nous quelques instants devant cette figure attachante de missionnaire. Du haut du ciel, où il a retrouvé son vieil ami, le P. Verdier nous saura gré de le faire revivre. Lui-même l'a dépeint avec amour dans ses notes : nous ne ferons que le reproduire en l'abrégeant, ce que nous avons déjà fait si souvent.



Piété, simplicité, esprit de foi, humilité, zèle ardent, puissance oratoire, grandeur d'âme et force physique : Dieu semblait avoir prodigué tous les dons de la nature et de la grâce à cet homme apostolique. Il savait merveilleusement se servir de tous les instruments que la Providence mettait en ses mains pour le salut des âmes. Il ne connaissait pas la peur et aucun obstacle ne l'arrêtait : on ne l'appelait jamais que « le brave Père Brissaud ».

Il n'entreprenait rien qu'il ne se fût prosterné devant son crucifix, la face contre terre pour demander lumière et force. Puis, se relevant, il suivait avec énergie la décision prise aux pieds de son divin conseiller.

Dans l'action, son tempérament de flamme le portait parfois à des écarts indélibérés. Dès qu'il s'en apercevait, il revenait, avec une touchante humilité et un aveu charmant de sa vivacité qui faisait plus que la réparer. Puis, tout tremblant d'avoir déplu peut-être à son Maître adoré, il allait, selon son expression, « se jeter à quatre pattes » devant son crucifix en lui criant : « Mon Jésus, ayez pitié de moi, pardonnez-moi ! Vous savez bien que je ne suis qu'un gueux ! » Il ne se redressait que lorsqu'il avait senti le baume de la consolation spirituelle couler sur sa douleur et la noyer.

Il était l'orgueil et la terreur des Paravers. Ses qualités de tête et de cœur les ravissaient et les fas-

cinaient; la vigueur de son bras les épouvantait en les réduisant. Nous rapporterons de cette dernière un exemple, qui sera en même temps une preuve de la turbulence et de l'impressionnabilité paraverte.

Le 25 février 1851, dans la soirée, après la rentrée des hommes de la mer, il prêchait aux Paravers d'Obari. Le P. Charles du Ranquet, la douceur même et le calme angélique, maintenait l'ordre et le silence dans l'auditoire.

Au milieu du sermon, l'un des principaux du village, saturé de vin de palmes à son ordinaire, fendit la foule, arriva près du sanctuaire et se mit à parler à haute voix. Le P. du Ranquet, fidèle à sa consigne, l'avertit deux fois de se taire, mais en vain. Une troisième fois, il accompagna sa monition d'un léger coup de bréviaire sur la tête du parleur.

Celui-ci, comme sous le coup d'une décharge électrique, bondit à travers l'assemblée et s'enfuit au dehors à toutes jambes, avec des hurlements. Les assistants, pris de panique, se précipitèrent à sa suite dans une bousculade désordonnée et tumultueuse.

Le prédicateur, laissé seul en chaire et ne comprenant rien à tout ce bouleversement, se mit à la poursuite des fuyards, rêvant de quelque accident terrible. Il tombe dans la rue au milieu d'une population ameutée. A sa vue, un furieux se précipite sur lui. Le Père le saisit et d'un tour de bras l'envoie tomber comme un projectile au plus fort de la

presse. Un second se présente, il reçoit même destination. Un troisième lui succède : le missionnaire le renverse à terre et, un pied sur sa poitrine, attend, résolu, les autres agresseurs. A ce coup, tout le monde émerveillé fait silence, regarde avec ébahissement ce singulier lutteur en surplis et éclate en applaudissements et hourras frénétiques. Le calme revenu, le Père en profite pour faire entendre la voix de la raison. Chacun se regarde, on s'interroge, on examine et l'on finit par découvrir que toute cette scène était l'ouvrage d'un ivrogne.

Alors, la parole du P. Brissaud éclate comme un tonnerre. A son commandement, toute la foule s'asseoit, en pleine rue et, à la lumière d'un beau clair de lune, le prédicateur achève son sermon, allongé de reproches très mérités.

Un tel missionnaire devait tomber sur le champ de bataille : Notre-Seigneur lui fit cette grâce.

En fin novembre 1851, il était à Edindagarei, et s'y livrait à la prédication avec sa véhémence ordinaire. Pendant l'un de ses sermons, il aperçut quelques auditeurs qui parlaient et riaient. Cette vue l'impressionna péniblement. Il s'interrompit quelques instants. Puis, avec un éclat de voix d'une force terrifiante, il s'écria : « Vous parlez, vous riez... Eh bien, le temps de se taire et de pleurer va bientôt venir ! » Il voulut reprendre la suite de son discours : la suffocation l'en empêcha. Rentré dans son appartement, il tomba comme en agonie. Le P. Mazza, son compagnon, ne trouva rien de plus opportun que de faire transporter le malade à Pa-

lamcottah. Il y mourut le 30 novembre 1851 (1).

C'est alors que se réalisa la prophétie des larmes. A l'annonce de son trépas, les Paravers de la côte, de Périatalei à Couttapouly, éclatèrent en sanglots : pendant des jours et des semaines, on pleura comme une mère adorée celui qu'on avait fait souffrir comme un martyr. Chaque village envoya une députation à Palamcottah, pour prier sur sa tombe, y répandre des fleurs, y brûler des parfums et offrir aux frères attristés du mort des condoléances et l'expression d'une reconnaissance un peu tardive.

En annonçant cette perte à Mgr Canoz, le P. Grégoire écrivait : « C'est en pleurant que j'écris ces lignes ! Comment ne pas le faire en songeant au départ d'un si bon ami, d'un conseiller si utile, d'un apôtre si dévoué ! Son nom vivra longtemps dans la mémoire des Paravers. Impossible de trouver un caractère qui puisse, comme le sien, se faire à cette turbulente caste. »

Pendant ce temps, le P. Verdier ramenait complètement du schisme le village de Ramadabouram, dont nous l'avons vu réoccuper l'église. Le Père attribua toujours cet heureux résultat aux prières et à l'intercession de son saint ami, que l'on portait à sa dernière demeure, le jour même où tous les rebelles faisaient leur soumission.

(1) Le P. Pierre Brissaud était né le 4 mai 1805 ; il entra dans la Compagnie de Jésus le 13 décembre 1839, et arriva au Maduré le 31 septembre 1842.

CHAPITRE VIII

LE P. VERDIER SUPÉRIEUR
LA TRÈS SAINTE VIERGE DANS SON GOUVERNEMENT
(1853)

Le P. Joseph Grégoire occupait, depuis plus de six ans, la charge de supérieur du district du Sud. « Il n'avait pas seulement soutenu la lutte sur un point ou deux, nous dit le P. Verdier ; il avait bataillé partout. » D'un tempérament nerveux et facilement impressionnable, d'une santé plus que délicate, il gémissait sous le fardeau des responsabilités ; depuis quelque temps surtout, le souci des affaires l'accablait. Bien que le succès eût couronné sa direction, qu'il fût aimé et estimé, il entrevoyait l'avenir sous les couleurs les plus sombres, gros d'orages et de tempêtes, contre lesquels il ne jugeait plus ses forces physiques capables de lutter. Aussi demandait-il à être relevé de ses fonctions, et remplacé par l'homme de sa droite.

Le 15 mai 1853, ses désirs étaient accomplis dans leur intégrité : il cessait d'être supérieur, et c'est au P. Verdier qu'il remettait ses pouvoirs. Les dernières lignes écrites par lui sur le diaire de son

emploi le constatent en ces termes : « Le décret attendu est arrivé aujourd'hui ; il a été remis au P. Verdier, qui est entré aussitôt en fonction à ma place : *laudetur Jesus Christus !* Signé : Joseph Grégoire, S. J. »

Dès le lendemain, la rédaction du journal est de la main du nouveau titulaire. Les premiers mots disent « la grande joie de son prédécesseur d'être déchargé », font son éloge et relatent son départ pour Vadakencoulam, où il allait prendre une moitié de sa propre succession. C'est le beau spectacle de l'officier qui rentrerait dans le rang, pour y servir sous l'un de ses soldats devenu commandant (1).

C'est en la fête de la Pentecôte que notre jeune supérieur de trente-trois ans avait été installé. « Épouvanté, d'abord, écrit-il de lui-même à la troisième personne, il supplia le Saint-Esprit de vouloir bien remplir à son égard sa douce mission de consolateur ; car, de quelque côté qu'il portât ses regards, il ne voyait que la croix se dresser devant lui. »

Tout plein de ces pensées, il se mit à réciter ses Petites Heures en circulant sous la véranda. Durant sa prière, il fut distrait par un bruit d'ailes sur sa

(1) Vingt ans encore, le P. Joseph Grégoire travailla à Vadakencoulam. Parti pour la France, sur l'avis des médecins, avec l'espoir d'y remettre ses forces épuisées, il ne put arriver au terme du voyage. Il mourut dans la traversée de la mer Rouge, le 19 septembre 1873, assisté par le P. Victor Delpech, son compagnon de route, qui devait revenir au Maduré et mourir à Vadakencoulam, le 16 janvier 1887.

tête : c'était un petit oiseau bleu qui, entré sous l'abri, ne savait plus en sortir et cherchait en vain un passage. S'en emparer pour divertir ses confrères fut le premier mouvement du dévot promeneur. Il s'y essaya, mais sans succès : après quelques évolutions, la charmante créature retrouva son chemin et disparut.

Cette petite aventure, racontée aux missionnaires, les épanouit. Ils se plurent à y voir un présage d'heureux augure, comme une descente de l'Esprit divin sur leur nouveau supérieur.

Le présage ne fut pas trompeur : son accomplissement durera quarante-cinq ans. Par une exception bien rare dans la Compagnie de Jésus, le P. Verdier, entré dans la supériorité à l'âge de trente-trois ans, y resta presque constamment jusqu'à la fin de sa vie et il y mourut. Deux interruptions, l'une de six mois, à la fin de 1875 et au commencement de 1876, l'autre d'un an et demi, en 1882 et 1883, vinrent confirmer la règle de l'Ordre, qui, en dehors du préposé général, n'admet pas de supérieurs à vie. Mais aussi, elles montrèrent combien il était fait pour les charges, et combien celles-ci étaient faites pour lui !

Le P. Verdier se remit bien vite de l'impression de crainte éprouvée à la vue des responsabilités de sa nouvelle charge. C'est d'une main ferme, à peine hésitante, qu'il prit le gouvernail de la barque spirituelle confiée par Notre-Seigneur à son amour.

Pour le confirmer dans sa belle assurance, lui prouver l'inanité des préoccupations d'avenir ex-

cessives, Dieu dissipa d'un souffle, le lendemain de son entrée en charge, le plus gros orage prévu qu'il eût à redouter. Le 16 mai, il recevait l'annonce du trépas subit du fils unique du chef de caste des Paravers.

Ce jeune homme de seize ans, l'orgueil de son père et l'espoir du schisme, avait été promené naguère sur toute la côte de la Pêcherie et offert aux hommages des populations paravertes. Son mariage, fixé au 5 août suivant, devait être, dans l'intention des Goanais, l'exaltation de leur parti et l'humiliation des catholiques. — Il aurait été certainement une source de mauvais esprit et un sujet de désordre. Toutes ces prévisions, joyeuses d'un côté, sinistres de l'autre, furent ensevelies dans la tombe de celui qui les avait fait naître.

Nous ne pourrons pas suivre jour par jour, pas même année par année, le P. Verdier dans sa longue carrière administrative : vu la multiplicité de ses occupations, le travail en serait fastidieux ; est-il même possible ?

Et puis, s'il arrive souvent qu'un supérieur s'adonne à des travaux privés, accomplisse des œuvres propres qui ne relèvent que de lui et ne puissent être attribuées à d'autres, le travail inhérent à sa charge est essentiellement affaire de direction, soit qu'il l'imprime lui-même, soit que, suggérée par ses inférieurs, il l'approuve, la surveille et la maintienne dans l'esprit des règles et des coutumes de son Ordre, dont il a la garde. Or, cette part du supérieur dans l'œuvre commune ou particulière de ses

inférieurs nous paraît d'une détermination difficile. A trop vouloir la délimiter et lui donner son relief, on risque de l'exagérer démesurément, au dépens de la part souvent prépondérante et plus méritoire du subordonné. Ce défaut a été relevé dans des biographies, écrites d'ailleurs avec la sincérité la plus complète. Nous ne voudrions pas y tomber nous-même, mais bien rendre à chacun selon ce qui lui est dû ; d'autant plus que le P. Verdier, à toutes les époques de son gouvernement, compta parmi ses religieux des ouvriers de premier choix, qui facilitèrent sa tâche et donnèrent du lustre à son supériorat.

Pour rester dans ces justes limites, nous devrons nous borner. Aussi, groupons-nous sous quelques chefs les faits et les œuvres de son administration, sans nous astreindre aux dates, ni sans trop les violenter pourtant.



Le P. Alexandre Martin, qui inaugura la Mission du Sud, et le P. Clément Castanier, qui la gouverna après lui, résidèrent sur la côte de la Pêcherie : à Virapandiapatanam, à Tuticorin ou leurs environs. Le P. Grégoire, le troisième supérieur, chargé par surcroît des chrétientés du Sud-Ouest, habita souvent Palamcottah. Le P. Verdier y fixa définitivement la résidence habituelle du supérieur du district du Sud, et en fit le centre administratif de cette partie de la Mission du Maduré.

Palamcottah n'a pas le titre officiel de chef-lieu du district civil ou *zillah* de Tinnevelly : c'est la ville de ce nom qui le détient. En réalité, elle en a tout le bénéfice.

Les deux cités sont campées presque face à face, sur les deux rives de la Tambiraprani, à 35 milles de son embouchure et à l'altitude de 120 pieds. Tinnevelly est au nord ; Palamcottah à quatre milles au sud-est de sa rivale. Cette dernière est le siège de toute l'administration provinciale. Le collecteur et le grand juge y ont leurs bureaux et leurs cours. A l'époque où nous place notre récit, elle possédait une garnison de soldats européens et indigènes. C'était réaliser pleinement la signification tamile de son nom qui veut dire « citadelle fortifiée » ou « camp retranché » (1).

L'agglomération de la rive gauche a 25,000 habitants ; celle de la rive droite n'en compte que 19,000. Maintenant, elles se donnent la main par leurs faubourgs, qu'elles allongent jusqu'à la gare commune aux deux.

La première est essentiellement une ville religieuse hindoue, par ses pagodes et sa nombreuse communauté de brahmes. La seconde est plus hétérogène : elle offre un assez singulier mélange des deux genres oriental et occidental. L'aspect de sa grande voie d'accès par le nord-est, bordée d'établissements protestants : temples, écoles, salles de

(1) Palamcottah, du tamil *paléyam* (*camp*) et *kottai* (*fort*) : d'où camp fortifié, ce qu'il fut de fait pendant de nombreuses années.

lecture et dépôts de bibles aux pancartes-enseignes mercantiles et criardes, ferait croire à une cité d'outre-Manche. Il n'en est rien cependant : les anglicans, malgré une prise de possession plus que centenaire et l'étalage de bâtisses que comportent leurs principaux quartiers, n'y possèdent pas plus de seize cents adhérents.

En 1853, en dehors des soldats irlandais, nous n'avions là qu'une poignée de chrétiens indigènes, presque tous au service de la troupe. A l'heure présente, et après le retrait de la garnison, nous y comptons plus de huit cents catholiques.

Cet accroissement doit être attribué, en grande partie, à la présence à Palamcottah du supérieur de la Mission du Sud et à son influence. Ce ne fut pourtant pas là l'objectif principal du P. Verdier en s'y établissant. Les rapports fréquents nécessités par sa charge avec les différentes branches des services publics furent la grande raison déterminante de son choix. La rapidité de communication avec les missionnaires et la facilité plus grande de les approvisionner n'y furent pas étrangères.



Avant de parler des travaux du supérieur, nous tenons à dire que le P. Verdier ne cessa jamais de s'adonner à ceux du simple missionnaire. Il y revenait avec amour : c'était comme un besoin de son cœur d'être en contact direct avec les chrétiens et mieux avec les âmes.

Dans les premières années de sa supériorité, il administra lui-même les chrétientés autour de Palamcottah, qu'il constitua en *pangou* séparé. Pettei, Tinnevelly apparaissent souvent dans les diaires, avec le détail des confessions entendues, des instructions, des disputes arrangées, des extrêmes-onctions conférées. A la fin de décembre 1860, il va chaque jour porter les derniers sacrements et des remèdes aux cholériques de Pettei. Il « visite tous les malades, leur fait baiser le crucifix, les console, leur donne quelques pilules... Et, grâce merveilleuse ! tous guérissent au grand étonnement des Turcs et des païens ».

En janvier 1878, il rétablit la paix à Viravanellour entre les deux castes principales qui forment la chrétienté, les Paravers et les Kaïkalavers, ces derniers, tisserands de profession. C'était au milieu des pluies, par un temps d'inondations et d'épidémies. Il y contracta une maladie qui le mena aux portes de la mort. Transporté le 5 février à Tuticorin, il ne se releva que le 23 avril. C'est à cette occasion qu'il reçut l'extrême-onction pour la première fois.

Partout et toujours, dans ses visites, ses voyages et ses courses, il s'occupait des âmes. A Tuticorin, où il venait souvent et faisait d'assez longs séjours, il était le premier au confessionnal et aux autres corvées du ministère pastoral. Dans ses dernières années, alors que, par différentes acquisitions de propriétés foncières, il avait développé les revenus de son district, mais aussi multiplié ses déplacements pour leur bonne gestion, nous le voyons

toujours accompagné de sa chapelle portative, et toujours soucieux de faire remplir leurs devoirs religieux aux chrétiens dispersés qu'il rencontre.

De tous ses titres, celui de missionnaire lui fut le plus cher en tout temps. Dans sa correspondance avec sa famille ou ses amis d'Europe, il n'en prenait pas d'autre : toutes ses lettres sont signées : L. Verdier, *missionnaire*. A sa vénérable mère, c'est plus touchant ; même à 70 ans, il termine par cette formule invariable : « Votre petit Louis, missionnaire. »



Nous avons dit la tendre dévotion professée, dès sa première enfance, par le P. Verdier envers la Très Sainte Vierge Marie. Elle alla grandissant avec les années. Après dix ans de vie religieuse, c'est-à-dire au moment où il fut chargé de la conduite des autres, elle était l'âme de sa piété, l'inspiratrice de tous ses actes, le mobile de toutes ses entreprises. Ce fut de même, et de plus belle, pendant toute sa supériorité.

En parcourant ses volumineux diaires, rien ne nous a plus frappé que le recours constant de l'humble client à sa céleste protectrice. Il confie tout à Marie, il lui demande et recommande tout ; il attend tout d'elle, il lui attribue tout : il ne veut rien recevoir que par son cœur maternel. Il note avec un soin minutieux la coïncidence des évènements heureux de sa vie avec les fêtes de Notre-Dame ou les jours qui lui sont plus spécialement consacrés.

Et, de fait, il est merveilleux combien cette simultanéité est répétée et comme quasi-régulière. Si nous devions caractériser le P. Verdier dans son gouvernement, nous l'appellerions : le supérieur de la Très Sainte Vierge.

En 1843, la Mission du Maduré tout entière avait été consacrée au Cœur Immaculé de Marie et agrégée à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires pour la conversion des pécheurs : « Véritable arc-en-ciel toujours visible sur nous et nos œuvres ! » s'écrie le P. Verdier. Les pratiques de l'association et ses exercices publics n'eurent pas de zélateur plus fidèle que le *pangou-souvâmi* de Vadakencoulam. Dès qu'il fut supérieur, il voulut que toutes les églises principales de sa juridiction fussent régulièrement agrégées à l'archiconfrérie de Paris, avec preuve à l'appui de diplômes en due forme. Nous avons retrouvé la « liste des patentes délivrées par moi ou par le P. Saint-Cyr, directeur général pour la Mission », écrit le P. Verdier. Ces « patentes » sont au nombre de trente, alors que le district ne comptait guère plus d'édifices du culte susceptibles décemment d'une érection de l'archiconfrérie : la liste est de 1858.

Chaque année, au retour du mois de mai, notre supérieur pressait les missionnaires, soit en exhortation publique, soit par lettre circulaire, d'honorer et de faire honorer le Cœur Immaculé de leur Mère du ciel. Donnons quelques exemples de ces recommandations.

Au commencement de mai 1856, le diaire parle

comme il suit : « Avertissement à tous les nôtres, au sujet du mois de Marie où nous entrons, afin de remercier le Cœur Immaculé de notre bonne Mère des faveurs signalées qu'elle nous a obtenues durant cette année ; et pour lui demander : 1° la fin du schisme, des troubles et des procès sur la côte ; 2° une protection toute maternelle pour l'œuvre de la Sainte-Enfance.

« J'engage tous nos missionnaires à offrir toutes leurs prières, tous leurs travaux et toutes leurs souffrances aux intentions susdites. Pour ne pas l'oublier, qu'on récite un *Memorare* et l'invocation trois fois répétée : *O Virgo Maria, sine labe originali concepta, ora pro nobis !* De plus, je désire que ce beau mois plein de fêtes et que celui du Sacré Cœur qui le termine soient clôturés par une neuvaine de messes, chacun de nous en disant une. » Suit la fixation des dates où chaque prêtre dira la messe demandée.

En 1855, l'avis portait : « Recommandation de quelques pratiques et prières communes, pendant le prochain mois de mai, en action de grâces pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, et pour demander en retour à cette bonne Mère de prendre sous sa protection spéciale l'Église, Pie IX qui l'a tant glorifiée, la Compagnie, notre Mission et ce district, et, tout spécialement, l'œuvre de la Sainte-Enfance. »

Cette déclaration *urbi et orbi* du privilège unique de Marie conçue sans péché fut un triomphe personnel pour le P. Verdier. Il l'avait tant désirée !

En cette même année 1854, il avait ordonné une messe à tous ses religieux prêtres, « pour demander à Notre-Seigneur Jésus-Christ que la Conception Immaculée de sa très sainte et divine Mère fût proclamée article de foi dans toute l'Église ».

Après l'heureux évènement, sa joie est sans bornes ; il la déverse sur tous ses correspondants. Lui qui se défendait de vive voix et par écrit « de connaître la littérature » fait presque du lyrisme à ce sujet. Il dit à sa famille : « Mon cœur a tressailli d'une allégresse indicible en lisant votre lettre sur les fêtes célébrées à Saint-Didier en l'honneur de la proclamation du dogme de la Conception Immaculée de notre Mère du ciel. Avec vous, j'ai parcouru en procession nocturne vos rues illuminées. Je me suis arrêté, en versant des larmes de bonheur, devant la fenêtre de la maison où ma bien chère maman avait exposé, au milieu des fleurs et de la lumière, une statue de Marie... »

Autour de lui, on bénéficie de son enthousiasme, et même on l'exploite : on lui demande permissions et faveurs en l'honneur de l'heureuse définition ; il accorde tout à sa seule évocation : « *Rem difficilem postulasti* (1), répond-il à un quémandeur avisé ; mais comment vous refuser avec le motif que vous mettez en avant ! Accordé ! Le dogme de l'Immaculée Conception de notre bonne Mère du ciel demeurera éternellement ; mais, heureusement pour nos finances, il ne sera défini qu'*une* fois. »

(1) « Vous avez demandé une chose difficile. »

En 1866, l'avertissement annuel qui précède le mois de mai se change en une véritable lettre encyclique à tous ses subordonnés pour les inviter à une célébration plus fervente que jamais des mois de Marie et du Sacré-Cœur :

« Élevons nos yeux et nos cœurs vers l'Étoile de la mer, Marie conçue sans péché, et vers le Cœur de Jésus, fruit béni de ses chastes entrailles. Pendant ces deux mois, travaillons d'abord à réchauffer notre dévotion personnelle envers ces deux objets de nos amours. L'isolement, nos occupations et nos préoccupations peuvent l'avoir attiédie... »

Les intentions sont les suivantes : « le triomphe de notre sainte mère l'Église, environnée de tous côtés par ses ennemis ; la paix dans nos chrétientés du Sud ; la conversion des protestants, des païens et même des Turcs... »

Les pratiques : « ne négliger aucune occasion de faire connaître les aimables Cœurs de Jésus et de Marie, pendant ces deux mois qui leur sont consacrés. A chaque action de grâce après la messe, une prière particulière à Notre-Dame pendant le mois de mai, au Sacré-Cœur durant le mois de juin. Une messe, à la fin de chaque mois, aux intentions ci-dessus énoncées... »

Nous le répétons, cette mention des diaires du P. Verdier revient, d'année en année, avec la même régularité joyeuse que le printemps. Les termes de la formule varient plus ou moins ; le fond reste le même : actions de grâces, demandes et prières. On peut connaître les travaux du supérieur du Sud et

12

de ses inférieurs, leurs soucis et leurs besoins, par les recommandations que celui-là fait à ceux-ci, par les faveurs qu'il sollicite et leur fait solliciter : ce sont l'œuvre de la Sainte-Enfance; la fin du schisme; la conversion des infidèles et des hérétiques; le succès des procès en cours; les besoins généraux de l'Eglise, de la Compagnie et de la Mission; la santé des missionnaires; la cessation des fléaux : choléra, famine, sécheresse et autres, etc., etc., qui passent sous les yeux du lecteur, et correspondent à des situations trop réelles.



Les diaires du dévot serviteur de Marie nous découvrent une autre pratique, constante elle aussi, de sa filiale piété. Dès qu'une affaire importante lui survient, il en confie l'heureuse terminaison à Notre-Dame par la célébration d'une messe en l'honneur de son Cœur très pur. Si, dans sa marche, elle lui paraît mal tourner, il voue une neuvaine de messes « pour faire, écrit-il, une douce violence à notre bonne Mère ». La « douce violence » ayant amené le succès, c'est un cri de reconnaissance spontané, enthousiaste. Écoutons-en quelques-uns :

« Le 28 février 1857. — Gloire à Marie ! Un samedi, par la protection de son Cœur Immaculé, le procès des offrandes de l'église de la Croix, à Manapad, est jugé en notre faveur contre les schismatiques devant la haute cour de Madras ! » On se souvient de quelle importance pour le parti catho-

lique était cette décision, provoquée par le P. Verdier et poursuivie sept ans durant, d'appel en appel, devant toutes les juridictions, jusqu'au tribunal suprême.

« Le 12 décembre 1859. — Grande et bonne nouvelle que je regarde comme un miracle de protection ! Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, non seulement le plaidoyer a eu lieu sur l'affaire d'Atticadou, mais, ce même jour, elle a été jugée en notre faveur par la haute cour de Madras ! Gloire à Marie ! »

Ces lignes reconnaissantes demandent une explication.

En 1845, une partie du village protestantisé d'Atticadou s'était convertie au catholicisme. Pour former ces néophytes et les administrer régulièrement, le P. Grégoire leur avait bâti une chapelle sur un emplacement acheté en son nom. Le modeste édifice avait été dédié au Cœur Immaculé de la Reine des cieux. En 1852, le P. Verdier parlait comme il suit de cette jeune chrétienté :

« Ces gens d'Atticadou, rudes de caractère et buveurs, m'ont consolé beaucoup : chez un bon nombre, la grâce a triomphé d'une nature farouche et méchante. L'ivrognerie a diminué des deux tiers. D'autres scandales, venus avec eux du protestantisme, ont totalement disparu. Mais quoi d'étonnant? Leur petite église est consacrée au Cœur Immaculé de Marie ! »

Cette transformation merveilleuse ne pouvait laisser impassibles les adhérents à l'anglicanisme : elle

était pour eux comme une accusation permanente. De plus, l'humble chapelle catholique, avec sa belle statue du Cœur très pur de la Très Sainte Vierge, leur était un sujet si grand d'agacement, qu'ils résolurent de la faire disparaître. Poussé par ses employés et habilement trompé par eux, le ministre protestant européen prétendit à la possession des terrains occupés par l'installation catholique. Aidé de faux titres et du témoignage mensonger de ses salariés, il obtint gain de cause dans les cours du sous-magistrat et du magistrat. Après un vœu à Notre-Dame, le P. Verdier fit appel à Madras. La haute cour cassa les sentences des juges subalternes et confirma l'appelant et la Vierge Marie dans la possession des biens-fonds qui leur étaient disputés.

La victoire constatée comme nous l'avons rapporté plus haut, le diaire poursuit sur ce ton qui n'est pas celui de pareils écrits :

« C'est ainsi que le Cœur Immaculé de Marie se montre aux missionnaires et à leurs néophytes comme le cœur de la plus tendre mère. Elle est là toujours pour les protéger au moment du danger : si elle se fait attendre un peu, ce n'est que pour se mieux faire aimer. O Mère, les protestants, qui ne vous aiment pas, les malheureux ! voulaient renverser le seul édifice qui fût peut-être consacré dans cette Mission à votre très saint Cœur. Vous les avez arrêtés : gloire à vous ! Non seulement votre pauvre sanctuaire d'Atticadou ne sera pas détruit, mais nous le ferons plus beau et plus digne de vous. »

Après trente-quatre ans, c'est la même expansion de reconnaissance envers Marie pour ses faveurs accordées et ses bienfaits reçus. Il écrit le 18 février 1893 :

« Le grand procès contre le zamindar (1) de Kollei-Kondam vient d'être jugé en notre faveur. Nos pauvres néophytes de Sonda-Nachiabouram pourront, à l'avenir, cultiver en paix les jardins qui les font vivre. C'est après des neuvaines et des jeûnes de ces nouveaux chrétiens que le jugement a été porté, un samedi, et la première fois que nous célébrons la fête des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes. Marie Immaculée reste toujours mère pour ses enfants : à elle la reconnaissance, la louange et l'amour ! »

Par ces extraits des diaires, que nous aurions pu multiplier indéfiniment, on voit avec quelle persévérante confiance le P. Verdier exploitait le crédit de sa céleste protectrice, en matières litigieuses surtout. Avant de s'adresser aux avocats des cours pour plaider ses causes et les faire triompher, il s'était préalablement assuré le concours de la plus grande avocate de la terre et des cieux, la bienheureuse Vierge Marie.

Le P. Verdier ne se contentait pas de faire aimer à sa mesure, par ses missionnaires, le mois de Marie si cher à son cœur ; il en procurait la célébration

(1) *Zamindar*, qui possède un *zamin*, ou une propriété seigneuriale. Ces petits seigneurs féodaux, nombreux dans l'Inde sous ce nom ou sous d'autres, sont très souvent d'insupportables tyranneaux.

partout où elle était possible. A son instigation, le P. Michel, l'un de nos religieux indigènes, en établit les exercices à Tuticorin, avec un succès merveilleux. Nulle part ailleurs dans la Mission du Maduré, le beau mois n'est fêté avec plus de piété et de splendeur. Chaque jour est dévolu à une famille ou à un groupe de familles, pour les dépenses d'ornementation et de luminaire. C'est entre tous ces dévots partenaires une croissante émulation à se surpasser dans leurs hommages respectifs à Notre-Dame : un jour renchérit sur l'autre et une année sur la précédente. Nous croyons sans peine que le mois de mai, tel que les Paravers le célèbrent dans l'église des saints Cœurs de Jésus et de Marie, à Tuticorin, est sans rival, non pas seulement dans l'Inde, mais peut-être dans toute la chrétienté.

Le 29 juillet 1863, la nouvelle église de Palamcottah, bâtie par le P. Verdier, était livrée au culte bien qu'inachevée. Dès l'année suivante, le Père Supérieur y faisait célébrer les exercices du mois de Marie avec éclat et y établissait lui-même les confréries du Cœur Immaculé de Marie et du Sacré-Cœur de Jésus.



Nous connaissons déjà l'ardent amour du P. Verdier pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, manifesté dès le grand séminaire par la formation d'une association de prières et de bon exemple, sous le vocable du Cœur adorable de notre divin Maître. Nous

l'avons vu recommander également à ses subordonnés la dévotion à Notre-Dame et au Sacré-Cœur, avec la célébration des deux mois que leur a consacrés la piété catholique. Nous venons de le voir établir conjointement une double congrégation en l'honneur des deux Cœurs, ses amours. C'est qu'ils ne furent jamais séparés dans ses affections : l'un le menait à l'autre.

Avant d'être élevé au degré supérieur d'oraison que nous ferons connaître plus tard, le P. Verdier allait à Dieu par le Verbe fait chair, la seule vraie voie. Mais il ne pénétrait dans ce sanctuaire de la divinité qu'en passant par la Vierge Immaculée, qui le produisit. Son amour pour Marie était comme le portique splendidement décoré et ensoleillé, comme le vestibule prodigalement orné de sa dévotion pour Jésus. Cette dernière, plus intime et presque cachée, à la manière du saint des saints de l'ancien temple de Jérusalem, était pourtant le grand foyer de sa vie spirituelle.

Dans ses premières années de Mission, elle eut pour principal objet matériel le crucifix. C'était la grande dévotion des nouveaux Jésuites du Maduré. Toujours par voies et par chemins, privés par la condition même de cette existence errante des avantages et des consolations de la présence réelle, ils s'en dédommageaient par la considération habituelle de leur crucifix des vœux, qui les suivait partout, appendu au cou et arrêté dans leur ceinture. Nous avons déjà admiré avec quelle véhémence de foi confiante le P. Brissaud allait à son crucifix

dans toutes les circonstances de son pénible ministère. Le P. Verdier hérita de cette pieuse pratique, complétée par l'exercice du chemin de la croix, si bien harmonisé avec leurs travaux et leurs souffrances d'alors. Dans les lettres à sa famille, elle se fait jour en maints endroits : il parle volontiers du crucifix et en conseille la tendre et fréquente considération.

Mais, c'est le Cœur lui-même du Sauveur qui devint vite le grand objet de sa dévotion pour Jésus. Ses manifestations n'avaient pas l'exubérance des manifestations de sa dévotion pour Marie. Plus contenue, à son usage plus privé, elle était le ressort caché de tout le mécanisme de sa sanctification ; elle lui servait admirablement à réfréner les impétuosités de son ardente nature. Plus volontiers, il conseillait aux autres la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et la pratiquait lui-même avec plus d'aisance et de charme ; pour son profit particulier plus grand, il s'adonnait à la dévotion au Sacré-Cœur : elle était son autel des sacrifices et des parfums, où il s'immolait lui-même à Dieu et s'exhalait en sa présence.

A partir de 1856, le Père Supérieur du Sud ne sépare plus le Sacré-Cœur de Notre-Dame dans sa circulaire aux missionnaires du commencement du mois de mai. La note du diaire est le plus souvent rédigée comme il suit : « Circulaire du Père Supérieur à tous les missionnaires pour les engager à célébrer les mois de Marie et du Sacré-Cœur. »

A Palamcottah, le P. Verdier donnait le plus

d'éclat possible à la fête du Sacré-Cœur. Il chantait lui-même la grand'messe, bien qu'il lui en coûtât de montrer une voix sans agréments.

Après que la Compagnie de Jésus, dans sa 23e congrégation générale, eut solennellement accepté la mission, confiée à ses membres par Jésus lui-même, de répandre la dévotion à son divin Cœur (1), le P. Verdier écrivait à l'un de ses inférieurs : « Après cet acte de la 23e congrégation, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus n'est plus facultative pour la Compagnie : c'est devenu un devoir pour nous tous de la pratiquer et de la prêcher autant que nous le pourrons. Cet avis, je le partage avec d'autres Pères graves. »

Aussi bien, Notre-Seigneur récompensait-il abondamment le dévot adorateur de son Cœur pour ses hommages privés et publics. A la date du 31 juillet 1868, nous lisons au diaire : « Père Supérieur à Adeicalabouram. Le divin Maître se plaît à l'y combler des douceurs de son Cœur, à le consoler, à le fortifier. Que cet aimable Cœur soit à jamais béni ! »

Le 14 novembre de la même année, il y est dit encore : « Dans toutes ces dernières affaires de témoins, de maisons, puis de Périatalei, on a beaucoup prié Notre-Seigneur. Le divin Cœur s'est montré admirable ! Tout était ligué contre nous ; il a triomphé de tout : qu'il en soit à jamais loué et béni, car c'est bien son œuvre. »

(1) Décret 46e de la 23e congrégation générale, tenue en septembre et octobre 1883.



De la première année du gouvernement du P. Verdier, date une heureuse innovation dans les relations fraternelles des missionnaires : nous voulons parler de leurs réunions semestrielles. Du district du Sud, où elles fonctionnèrent d'abord, elles s'étendirent ensuite à toute la Mission.

Dans une tournée pastorale à travers le Tinnevelly, en septembre 1853, Mgr Canoz avait été péniblement impressionné par l'isolement des missionnaires. Le bon évêque, avant de regagner sa résidence de Trichinopoly, exprima le souhait qu'on tentât quelque chose pour en tempérer la rigueur, et permettre à ses bons ouvriers de se voir plus souvent réunis tous ensemble.

Le 1er mai 1854, le P. Verdier répondait aux intentions du vicaire apostolique et supérieur général du Maduré en convoquant tous ses subordonnés à Palamcottah, pour y vivre pendant trois jours de la vie de communauté. « Ces réunions, écrivait-il, sont instituées tant pour le bien de l'âme et la jouissance du cœur que pour la santé du corps. Leur grand but est l'entretien de l'esprit de famille et de la gaieté spirituelle. » L'ordonnance de ces trois journées de fusion ne s'établit pas sans quelques tâtonnements. On alla d'abord à l'excès : le jeune supérieur en fit un *triduum* de rénovation des vœux avec tous ses exercices, pour ceux des religieux qui n'avaient pas prononcé leurs derniers engagements,

et il était du nombre. L'expérience ne tarda pas à lui montrer que cette circonstance du triduum et de la réunion nuisait à l'une comme à l'autre : il les sépara. Mais ce zèle excessif dans le nouveau supérieur montrait le souci qu'il avait de procurer intégralement l'observance de toutes les règles de son Ordre.

On arriva peu à peu au règlement qui régit maintenant nos réunions. Le premier jour est donné à la spiritualité : on entend une exhortation domestique. Le second jour est consacré à la théologie morale : un cas de conscience préparé d'avance et écrit est élucidé dans les formes. Dans une discussion plus générale, chacun présente ses doutes particuliers ou ses difficultés. Le troisième jour est laissé à la pastorale, soit qu'un travail préparé d'avance traite un point de cette branche des sciences sacrées, soit que le supérieur donne ses directions et des avis pour l'administration générale ou particulière des chrétiens. Les séances prises par ces exercices sont relativement courtes et laissent beaucoup de temps à la familiarité fraternelle des missionnaires entre eux.

Ce contact d'âmes apostoliques, ce cœur à cœur des bons ouvriers du bon Dieu est une des grandes jouissances de leur vie surmenée et solitaire. On se console de ses peines et de ses difficultés au récit de celles de ses frères. Les succès des plus fortunés ou des plus habiles encouragent les moins heureux. La mise en commun du savoir-faire et des industries de chacun sert à l'instruction de tous. Une

direction large, une vue d'ensemble des travaux particuliers dilatent l'esprit, qu'une attention continuelle sur ses propres œuvres tend à rétrécir, et les font plus harmonieusement converger vers le but commun.

Ces charmantes réunions, pleines de sérieux et de gaieté, fêtes de l'âme, de l'esprit et du cœur, pénétrées de la charité de la Compagnie de Jésus, nous pourrons en célébrer les noces d'or en 1904.

Le P. Verdier, supérieur, cherchant ses inspirations dans les Cœurs de Jésus et de Marie et donnant à ses œuvres ce fondement et cet appui, nous a paru digne d'occuper une place de choix dans le récit de sa vie. Son désir d'assurer « l'esprit de famille et la gaieté spirituelle » parmi ses inférieurs en découle. Il fut grand, en effet, pendant son gouvernement, l'esprit de charité fraternelle parmi nos Pères de la Mission du Sud ! Le supérieur actuel, qui en jouit avant de le continuer, n'hésite pas à écrire « qu'il serait difficile d'en trouver un plus bel exemple et de si longue durée ».

Après ce chapitre, nous entrevoyons ce que sera l'administration du P. Verdier : forte sans doute — la force est sa vertu native ; — mais avant tout surnaturelle et toute trempée de la tendresse des deux Cœurs, ses amours.

CHAPITRE IX

L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE ET L'ORPHELINAT D'ADEIKALABOURAM

(1854—1898)

L'œuvre de la Sainte-Enfance, fondée en 1843 par Mgr de Forbin-Janson, fut approuvée en 1846 par Grégoire XVI. Cet acte, l'un des derniers du bon pape, s'il ne fut pas le plus éclatant de son pontificat, n'en reste pas le moins touchant ni le moins fécond en fruits de salut.

En pays idolâtres, combien d'enfants en bas âge meurent sans la grâce du baptême ! La procurer au plus grand nombre possible ; recueillir les délaissés et les élever chrétiennement : tel fut le but de la pieuse institution.

Son approbation par le Souverain Pontife coïncidait avec l'arrivée du P. Verdier dans l'Inde. A la vue du vaste champ d'action que le paganisme offrait à l'œuvre naissante, le jeune missionnaire en comprit l'opportunité providentielle : il l'aima dès l'abord et résolut de la promouvoir de toutes ses forces.

Encore simple ouvrier apostolique, il eut grandement à cœur le baptême des petits enfants *in extremis :* ses registres de l'époque en accusent un bon

nombre. A peine nommé supérieur, l'une de ses premières directions aux missionnaires fut de leur recommander cet exercice de zèle. Sa voix trouva instantanément de l'écho. Dès le mois de novembre 1853, le diaire constate que « chaque mois le ciel s'ouvre à des enfants païens, pour qui la mort devient le commencement de la vraie vie. Tantôt un Père, tantôt un catéchiste sont conduits providentiellement pour ondoyer ces petits mourants ».

A la fin de l'année suivante, écrivant à sa famille, il donne le chiffre de 354 baptêmes pour les dix mois précédents et pour tout son district. Puis, il ajoute : « En Chine, l'œuvre est très facile, dit-on. Ici, elle est semée de difficultés, soit à cause de l'amour des Indiens pour leurs enfants, soit à cause de leur fanatisme idolâtrique, soit à cause des divisions et des préjugés de caste. Ce n'est qu'à force de courses, de ruses et d'efforts que nous pouvons réussir. Et encore, rarement le missionnaire peut donner lui-même ces baptêmes : sa venue dans les maisons des infidèles gâterait tout ; il ne serait même pas reçu. Il doit se dissimuler derrière ses catéchistes, ses baptiseurs médecins et autres employés. »

Dans cette même correspondance, en maints endroits de ses diaires et de ses notes, le P. Verdier décrit avec amour les exploits en ce genre d'apostolat de son brave Aroulappa-Pillai (1), l'homme de sa confiance pendant de longues années.

(1) *Aroulappan*, traduction tamoule du nom de Jean; *Pillai*, titre honorifique de la caste des villages. Chaque caste a son titre spécial qui suit le nom.

Ce bon serviteur avait puisé auprès de son maître une véritable passion pour l'œuvre de la Sainte-Enfance : il ne rêvait que baptêmes. Tout motif de sortie était le bienvenu ; au besoin, il en faisait naître. Qu'il fît les commissions de la maison, qu'il se rendît au marché ou chez les fournisseurs, qu'il fût en cause pour son office de catéchiste ou pour ses propres affaires, « il furetait partout, en quête de quelque petite créature mourante à baptiser ou à recueillir ». Et, récompense merveilleuse de son zèle, il rencontrait presque toujours !

Préjugés de caste, choléra, variole, peur de la mort..., tous obstacles insurmontables pour la généralité des Indiens, lui étaient des occasions de se donner plus large carrière. Au plus fort des épidémies, il visitait les maisons contaminées, et de préférence les misérables réduits des gens de basse condition. C'est alors et parmi ce monde délaissé qu'il faisait ses plus belles moissons d'âmes.

Il pénètre un jour dans une cabane de paria, attiré par des pleurs. Un enfant de quelques mois vagit près du cadavre d'une femme victime du choléra : c'est sa mère. Accroupi dans un angle, le père hébété se lamente éperdument. Aroulappa-Pillai console le malheureux et lui offre de prendre l'orphelin et de l'élever. Refus énergique. Du moins, il va lui procurer du lait... C'est accepté. Quelques instants plus tard, tout en faisant boire le petit affamé, il le mettait par le baptême sur le chemin du paradis, où il entrait deux jours plus tard.

Un matin, le tailleur de la maison, fervent dévot

à Siva, n'arrivait pas pour sa tâche habituelle. Son enfant, âgé de quatre mois, était indisposé depuis deux jours : Aroulappa-Pillai n'ignorait pas ce chagrin domestique. Aussi, l'ouvrier ne paraissant pas, il courut à sa maison muni de son inséparable fiole d'eau bénite.

Ses prévisions n'étaient pas en défaut ; on était aux larmes dans le modeste logis : le cher petit était au plus mal. Pas ne fut besoin au visiteur de motiver sa venue : il fut reçu comme un ami... Peut-être serait-il un sauveur ?

Jean s'apitoya sur le malade, le prit dans ses bras, l'examina en médecin ; et, comme il faisait froid en cette matinée de décembre, il l'enveloppa avec lui dans sa longue toile. A l'abri de ce voile discret, l'enfant fut ondoyé. L'eau vint se perdre dans les vêtements du baptiseur ; seulement quelques gouttes tombèrent jusqu'à terre. A cette vue, le père et la mère de s'excuser de leur mieux : à prendre et à tenir les enfants on s'expose à de tels accidents... Dans la soirée, le nouvel ange allait rejoindre là-haut ses frères.

A court d'argent, le P. Verdier avait envoyé Aroulappa-Pillai faire un emprunt chez un riche marchand. Celui-ci était absent. Le commissionnaire attendit, mais en vain. Il allait se retirer quand un homme tout consterné entra pour acheter des remèdes. Mis en éveil par l'air et la demande de la pratique, Jean s'informa du motif de son emplette : c'était pour médicamenter un tout jeune enfant malade, son fils unique.

Entrer dans la confiance du pauvre père, l'accompagner à sa demeure, voir le petit patient et lui administrer le baptême, seul remède que comportât son mal, ne furent pour notre baptiseur qu'une affaire de temps.

De retour à la Mission, il conta tout joyeux au P. Verdier sa déconvenue financière et son succès apostolique. « Je souris de bonheur, conclut celui-ci, et remerciai Notre-Seigneur de m'avoir fait trouver mieux que je ne demandais. »

La pieuse femme d'Aroulappa-Pillai était souvent de moitié dans les saintes industries de son mari. L'élévation de sa caste, une connaissance pratique du traitement des maladies enfantines, sa grande bonté lui donnaient ses entrées libres un peu partout. A elle étaient dévolus les cas de difficile pénétration, chez les Turcs ou chez les brahmes, par exemple. Son nom de Sousai-Mariammal était bien connu : il revient souvent, dans le diaire de cette époque de notre supérieur, associé à celui de son mari ou séparément (1).

(1) L'excellent chrétien qui fut Aroulappa-Pillai se crut toujours redevable de la naissance de ses quatre fils aux promesses et à la bénédiction d'un saint missionnaire expirant : le P. Charles du Ranquet. A sa mort, arrivée le 16 juin 1885, il légua cette bénédiction à ses enfants comme son bien de famille le plus précieux. Il exprima aussi le désir que tous servissent les Pères jusqu'au dernier soupir. Le legs s'est transmis, le vœu s'est accompli : trois sont dans les divers emplois de la Mission. Le quatrième, le mieux partagé, est prêtre et missionnaire : c'est notre zélé P. Louis Gnanapragasiar, baptisé par le P. Verdier, qui lui donna son nom, et son enfant chéri : *generatio rectorum benedicetur !* En juillet 1900, la bonne Sousai-Mariammal, leur mère, est encore en vie et baptise toujours.

D'autres fidèles zélateurs de la Sainte-Enfance seraient encore à citer, car leur maître reconnaissant leur a rendu dans son journal le tribut de justice et de louange qu'ils méritaient. A le faire nous allongerions démesurément ce récit.

D'ailleurs, procurer à domicile ou de toute autre façon le baptême *in extremis* aux enfants nés païens n'est qu'une partie de l'œuvre de la Sainte-Enfance. Recueillir les petits abandonnés ou transfuges de l'infidélité et les élever en sont l'autre part, plus difficile et plus coûteuse. Réservons-lui le meilleur de notre espace, car, aussi bien, la suite de notre récit nous y amène naturellement.



Le 15 janvier 1854, c'était grande fête à Tuticorin pour la célébration du saint Nom de Jésus. Le supérieur du district présidait la solennité ; le missionnaire de Punikayal, le P. Jean Bossan, y assistait, mais plus songeur que de coutume.

Cet homme apostolique, cœur large et compatissant, arrivé dans l'Inde en 1847, un an après le P. Verdier, rêvait d'un orphelinat. Il voulait y recueillir et élever, pour l'Église et le ciel, les enfants idolâtres nés du désordre ou abandonnés de leurs parents. Sous ses yeux, il en voyait un grand nombre, hélas ! devenir la proie des Turcs, toujours en quête de pareilles acquisitions, ou fournir de faciles recrues aux pourvoyeurs de lubricité des pagodes hindoues : et combien périssaient de misère !

Son « rêve » — il n'appelait pas autrement ce beau projet — il l'avait déjà confié au P. Grégoire, durant sa supériorité. Ouverture sans résultat, voire même sans espérance ultérieure... La Mission était si pauvre!... Et d'où viendraient les ressources?...

En cette journée du 15 janvier, où l'Église exaltait le beau nom de *Sauveur* donné à l'Enfant-Dieu, la pensée de son « rêve » revint plus chantante à l'esprit du P. Bossan. Le premier pas à faire pour le mettre sur le chemin de la réalisation restait toujours le même : obtenir l'assentiment du supérieur immédiat. Or, cette démarche lui coûtait ; âme délicate, timide même, il se troublait à la pensée d'un second refus possible.

Il prit courage, cependant. Ses idées, retournées dans sa tête, échauffées dans son cœur, revêtaient de telles apparences de fait accompli que sa conscience se troubla à les repousser sans cesse : la gloire de Dieu n'était-elle pas intéressée à leur exécution?... Le nouveau supérieur, très entreprenant, était un fervent de la Sainte-Enfance... Et puis, un refus en addition ne serait, après tout, qu'une grâce de plus sur son âme...

La demande fut faite timidement, et les plans — oh! très modestes! — insinués plutôt qu'énoncés.

Quelle ne fut pas la joyeuse surprise du bon P. Bossan de voir son supérieur sourire à l'exposé de ses vues ; de l'entendre les approuver ensuite chaleureusement, les élargir même et promettre son actif concours pour les réaliser sans délai!

Dans ce tête-à-tête des deux missionnaires, en la

soirée du 15 janvier 1854, il faut placer la date de naissance du bel orphelinat de la Mission du Sud. Dès ce jour, l'établissement à naître fut placé sous la garde de saint Joseph et du Cœur Immaculé de sa glorieuse épouse.

Avant d'aller plus loin, nous citerons un passage du chroniqueur d'Adeikalabouram et biographe du P. Bossan : il assigne à chacun sa part de mérite dans la fondation de l'œuvre entre les deux hommes qui s'y dévouèrent.

« La première idée de cette fondation, dit le P. Guchen, appartient au P. Bossan, qui en reçut du ciel l'heureuse inspiration. Mais, sans vouloir diminuer en rien son mérite et la part prise à une œuvre si belle, nous devons à la vérité de dire que la mise à exécution est due au P. Verdier. Sans lui, sans sa direction, sans son active et habile coopération, le P. Bossan ne serait jamais parvenu à réaliser ses pensées sur le plan et avec les proportions que nous leur voyons aujourd'hui. Le vrai fondateur du premier orphelinat dans le Maduré, à Alantalei d'abord, à Adeikalabouram ensuite, c'est le P. Verdier approuvant, dirigeant et aidant le P. Bossan (1). »

Le successeur du vénéré P. Bossan dans la direction immédiate de l'œuvre écrivait en 1888 pour le R. P. Provincial de Toulouse : « Grâce au zèle du P. Bossan, grâce principalement au concours et à

(1) Voir *Cinquante ans au Maduré, 1837-1887 : récits et souvenirs*, par le P. Denis Guchen, S. J. Deux volumes ; seconde série : l'orphelinat d'Adeikalabouram, chap. 2, p. 307.

la générosité du R. P. Verdier, supérieur du district du Sud depuis trente-cinq ans, l'établissement d'Adeikalabouram n'a cessé de se développer et de prospérer. »

Nous dirons à notre tour, en parfaite connaissance de cause : dans la mise en marche et le développement de cette œuvre à deux, le P. Bossan eut le rôle de la mère tendre, dévouée, gardienne vigilante et laborieuse du foyer : il fut la Providence de l'intérieur. Le P. Verdier eut la part du père de famille énergique et fort, tuteur et pourvoyeur, législateur et défenseur : il fut la Providence de l'extérieur; et son action se prolongea plus de vingt ans après la disparition de son collaborateur.

En décembre 1851, M. Bird, collecteur du Tinnevelly, avait concédé au P. Verdier un assez vaste terrain dans les dunes d'Alantalei. Ce fut là que l'orphelinat projeté prit son commencement, abrité sous des cabanes en terre recouvertes de feuilles de palmier. Si l'humilité du départ est le lot providentiel des institutions réservées à durer et à grandir, le début de notre œuvre était plein de promesses : si misérable, en effet, que beaucoup pensaient qu'il n'aurait pas de suite.

A la fin d'octobre 1854, une lueur d'aurore, messagère de jours plus prospères, blanchit le sombre horizon d'Alantalei : une lettre de Trichinopoly annonçait au P. Verdier une première allocation de l'Œuvre de la Sainte-Enfance et faisait bonne part à l'orphelinat en souffrance de la côte de la Pêcherie. Cette nouvelle heureuse trouva les missionnai-

res du Sud réunis à Palamcottah : elle les réjouit grandement. Le supérieur prescrivit à chacun d'eux une messe d'action de grâces, qui fût en même temps « une demande à Notre-Dame de prendre de plus en plus sous la garde de son Cœur Immaculé l'Œuvre de la Sainte-Enfance et de l'asile naissant ».

En février 1855, Alantalei comptait vingt-neuf petits pensionnaires ; il en avait acheminé quarante-six en paradis, sans compter la belle escouade d'innocents que les trois veuves attachées à la maison avaient dirigés au même rendez-vous, dans leurs pérégrinations apostolico-médicales.

L'œuvre allait bien : païens, Turcs et chrétiens la louaient à l'envi. Mais elle n'était pas connue au loin. L'envieuse et méchante jalousie lui procura subitement la célébrité nécessaire à son développement plénier.

Trois protestants d'Ambounagaram, un veuf et deux veuves, avaient chacun une petite fille qui pesait lourdement sur leur commune misère. A force d'instances, ils les firent recevoir à l'orphelinat d'Alantalei. Ils signèrent même une attestation d'offre spontanée et de liberté entière pour leurs enfants d'embrasser la religion catholique. Malheureusement, l'acte, passé sous seing privé, manquait des formalités requises pour faire foi en justice.

Les trois fillettes admises à l'asile y vivaient contentes, au sein d'une abondance inconnue jusqu'alors.

Cette action de bienfaisance chrétienne, qui assurait l'avenir de trois de leurs ouailles, parut au

ministre anglican et à ses agents un crime impardonnable. En tous cas, il venait merveilleusement en aide à leur vieille rancune amassée contre l'établissement catholique. Par menaces et promesses, ils contraignirent les parents des trois orphelines à déférer à la police cinq employés d'Alantalei, comme voleurs d'enfants. Ces derniers, saisis, conduits menottes aux mains à Palamcottah, furent écroués dans la prison des malfaiteurs, en attendant les assises. La charge était grave : au terme de la loi, les prévenus étaient passibles de sept ans de travaux forcés et de cent vingt-neuf coups de bâton s'ils étaient trouvés coupables.

Les fillettes, cause innocente de ce guet-apens, étaient arrachées de l'asile, ramenées à leur village et stylées par leurs prétendus libérateurs à donner avec ensemble, devant le jury et le juge, une déposition mensongère.

Le P. Verdier, informé du complot dès la première heure, s'était mis en campagne pour le faire échouer. Ses démarches privées n'aboutirent pas. Alors, il prépara la défense judiciaire, la dirigea, la soutint, appuyé par les prières de tout son district : il y allait non seulement de l'avenir d'une œuvre pleine de promesses mais aussi du bon renom de tous les missionnaires catholiques.

Le cas vint en session le 30 avril. Les PP. Verdier et Guchen, cités comme témoins par la défense, le premier à titre de supérieur de l'orphelinat, le second comme prêtre en charge de la circonscription catholique où Ambounagaram est situé, rétablissent

les faits avec grande force et beaucoup de clarté. La plus grande des trois enfants, interrogée avec bonté par le président des assises et avertie de ne pas mentir, avoua toute la vérité et désigna les souffleurs de la leçon débitée par ses petites compagnes et par elle-même précédemment.

A l'unanimité, le jury prononça la non culpabilité des prévenus ; le président la proclama, et, séance tenante, fit mettre en liberté les chers innocents.

Cette sentence, équitable s'il en fut jamais, parut entachée de partialité au premier magistrat du district, ce même M. Bird qui, par un secret dessein de la Providence, avait donné à l'asile son premier emplacement. Poussé, croyons-nous, par ses amis et coréligionnaires les ministres protestants, dont il faisait sienne la querelle, il dénonça au gouvernement de Madras l'œuvre de la Sainte-Enfance comme illégale et l'orphelinat d'Alantalei, son centre, comme un foyer de troubles. En conclusion, il demandait la fermeture de l'établissement.

Le conseil, réuni le 29 mai 1855, ne fut pas de cet avis. Il fit répondre au trop zélé collecteur de Tinnevelly qu'à juger des missionnaires catholiques d'après les termes de sa plainte, ils n'étaient pas sortis des bornes de la légalité. L'asile d'Alantalei, loin de mériter l'accusation peu sereine dont il le chargeait, devait être regardé au contraire comme une œuvre de haute bienfaisance, digne des encouragements du pouvoir et de sa protection. Pour clore l'incident, le magistrat avait ordre de faire connaître ces déclarations du conseil du gouvernement

de la présidence aux missionnaires catholiques, promoteurs et directeurs de l'œuvre attaquée.

Des années d'efforts et de démarches n'auraient pas obtenu pour Alantalei les beaux résultats que lui valut, en trois mois, cette machination déloyale. Du même coup, la maison passait de l'obscurité au plein soleil de la publicité et recevait de l'autorité civile une reconnaissance quasi-officielle. Aussi bien, moins d'un an après, elle comptait soixante-quatre orphelins au lieu de vingt-neuf.

*

Pendant que le P. Verdier avait bataillé contre l'ennemi du dehors, au dedans le P. Bossan avait prié pour le succès et continué en silence son œuvre bien-aimée. Après la victoire, suivie de la paix, sa famille augmentait rapidement.

Mais, avec les bénédictions de la croissance et de la multiplication de sa famille, Alantalei ne recevait pas celles, non moins désirables, de la dilatation de ses cabanes et de son territoire. Ses champs de sables, resserrés entre mer et marais, étaient de maigre rapport : en dehors du palmier éventail, presque rien n'y poussait. L'espace lui-même manquait. La séparation désormais nécessaire des garçons et des filles demandait un emplacement mieux assorti et plus vaste. De plus, le site n'était pas sain : la réverbération des sables donnait des journées brûlantes ; les nuits étaient trop fraîches pour des enfants nés la plupart dans l'atmosphère cons-

tante et ombreuse des palmeraies. Beaucoup mouraient et les survivants ne prospéraient pas.

Pour toutes ces raisons, le P. Bossan songea à émigrer vers une terre plus hospitalière, moins bornée et meilleure nourricière.

Un jour qu'il chevauchait d'Alantalei à Punikayal, sa résidence habituelle, il crut découvrir, presque à mi-chemin, l'objet de ses désirs. C'était une vaste lande, sablonneuse encore, éloignée de toute habitation, à un mille environ du rivage ; un vrai désert sans autre végétation que de rares touffes d'herbes, des plantes broussailleuses et quelques arbrisseaux épineux ; un repaire à souhait pour chacals, serpents de toutes longueurs et lézards de toutes robes. Et une forte brise se promenait en maîtresse sur cette solitude : « Ici, du moins, mes enfants respireraient à l'aise », se dit notre cavalier.

Dès le lendemain, une recherche sommaire lui apprit que les terrains vagues inspectés la veille au pas de sa monture appartenaient à deux Turcs de Kayalpatanam, gros centre mahométan de la côte, à trois milles plus au nord-est. Depuis des années, ils laissaient leur propriété en friche ; et, circonstance providentielle, ils pouvaient avoir besoin d'argent ! Les habitants de la cité musulmane, divisés en deux camps, se livraient à une guerre de procès ruineuse : des batailles sanglantes et des incendies l'avaient préparée.

Fort de ces renseignements, le P. Bossan partit trouver son supérieur, sans appréhension cette fois. Il lui communiqua ce que nous savons déjà. Il

n'entrevoyait qu'un seul obstacle : « Les propriétaires voudront-ils vendre ? » — « C'est demain mercredi, répondit le P. Verdier ; nous dirons la messe pour obtenir de saint Joseph qu'ils le veuillent, et dans les prix doux, car nous sommes pauvres. Après quoi, vous enverrez sonder leurs dispositions. »

Le jour suivant, les deux messes furent dites ; et pas ne fut besoin d'aller chercher les possesseurs des terrains convoités : ils vinrent d'eux-mêmes trouver l'homme d'affaires du missionnaire et lui offrirent à prix réduit leur propriété en friche. Ils avaient eu vent des informations prises à son sujet ; le besoin d'argent leur faisait présenter l'offre de vente avant la demande d'achat.

L'acte officiel de cette convention fut passé par le P. Verdier lui-même à Virapandiapatanam (1), le 5 novembre 1856. Son nouveau domaine lui coûtait exactement 331 roupies 13 annas 1 païsse ; il mesurait 154 acres anglais de superficie ; le plus fort partenaire s'appelait *Abd-el-Kader*.

Adeikalabouram, lieu de refuge ! tel fut le nom de belle résonnance et de bon augure donné par les acquéreurs à leur emplacement. Dès le 16 janvier 1857, le P. Bossan y avait transplanté sa famille adoptive. Une lettre du Père Supérieur, datée

(1) Virapandiapatanam est une vieille agglomération paraverte de la côte de la Pêcherie. Les récits précédents nous ont indiqué son importance. Un mille à peine la sépare d'Adeikalabouram campé plus à l'ouest-nord.

de ce jour, fixe les conditions d'entrée au nouvel orphelinat, très précises et plus sévères, pour les formalités à remplir, qu'à Alantalei. Ces précautions, nécessaires au début et après la furieuse attaque relatée plus haut, ont disparu les unes après les autres, au fur et à mesure de la croissante notoriété de l'œuvre. La tracasserie malveillante, de quelque côté qu'elle vienne, ne peut être qu'inoffensive à l'heure actuelle. Les fonctionnaires de l'administration provinciale connaissent Adeikalabouram : ils le visitent dans leurs tournées, lui donnent des louanges, voire même leurs aumônes, et quelquefois lui procurent des recrues.

Dans cette même lettre, le P. Verdier donne par le menu le règlement du jour et de la semaine. Particularité à signaler : il permet une dépense quotidienne d'*un* anna par tête : quelque chose comme quinze centimes. Disons que, pour cette époque déjà lointaine, la concession était plutôt généreuse.



Dès lors, Adeikalabouram devint l'œuvre favorite du P. Verdier. Pendant trente-cinq ans, il fit sa joie de travailler à son développement par des apports et des agrandissements successifs. Rien pour elle ne semblait lui coûter : démarches, requêtes, sollicitations. Pendant les années de disette, devenues en ces derniers temps trop périodiques et presque plus régulières que le changement des moussons, il obtint à plusieurs reprises, pour sa chère maison,

les subsides du gouvernement ou sa bonne part de secours dans les distributions des comités pour la famine. Pour la poser, les visites du premier magistrat du district étaient le moyen par excellence : il les lui procura. Depuis 1870, presque tous les collecteurs de Palamcottah ont pris le chemin d'Adeikalabouram (1).

Les règlements de la Sainte-Enfance ne permettent pas de capitaliser les fonds qu'elle alloue, pour assurer des revenus aux œuvres qui vivent de ses dons. Dès le commencement, le P. Verdier aurait voulu procurer à son orphelinat une existence indépendante soit d'allocations aléatoires, soit d'un budget problématique escompté sur les ressources générales de la Mission. Dans ce but, il frappa et fit frapper à beaucoup de portes ; il mit à profit la générosité de ses amis et bienfaiteurs.

La part d'héritage paternel échue au P. Bossan permit de restituer à la caisse du district toutes les sommes dépensées pour l'achat des terrains et l'installation primitive. D'autres aumônes vinrent aider soit à l'érection de l'église, soit à la construction définitive de bâtiments solides, soit à l'acquisition de terres plus rémunératrices que le sol trop pauvre des environs de l'asile.

Il ne sera jamais oublié le souvenir des opulentes

(1) En 1876, M. Stuart, après avoir vu de ses yeux mêmes le frugal repas des enfants, ne pouvait assez admirer leur florissante santé, leurs bonnes figures épanouies, leurs rires et leurs chants. « Moins bien nourris que les prisonniers du gouvernement, ils sont plus joyeux que des princes », répétait-il avec étonnement.

bienfaitrices auxquelles l'établissement doit sa parure actuelle ! Il vivra aussi longtemps que les murailles de pierre cimentées par leur libéralité ; il rayonnera plus loin et plus réjouissant que la lumière du soleil irradiée sur les grands toits de tuiles rouges substitués par elles aux inflammables feuilles de palmier (1). Là-bas, chacun sait leur nom. Le visiteur ecclésiastique l'a vite appris : il s'étale en toutes lettres dans l'inscription suivante appendue au meuble de la sacristie :

« Le missionnaire chargé d'Adeikalabouram, ou son remplaçant, dira chaque semaine une messe pour les insignes bienfaitrices Madame et Mademoiselle Heine.

« 1er novembre 1889. L. Verdier, S. J. »

Il faudrait citer d'autres âmes généreuses, une surtout cachée sous le voile d'un double nom de religion et qu'Adeikalabouram *connaît mieux* que par ouï-dire... Mais il faut laisser encore à la solitude aimée son secret et à la charité son parfum de modestie.

Sans parvenir à l'idéal visé — qui l'atteignit jamais ici-bas, l'idéal visé ? — le P. Verdier put assurer, pour une part, l'existence autonome de son établissement. A Adeikalabouram, la Sainte-Enfance n'est qu'en location. Elle vit et prospère dans de

(1) Pendant la période des toits couverts en feuilles de palmier, un incendie général et plusieurs incendies particuliers dévorèrent, en tout ou en partie, les bâtiments de l'installation. Avec ce genre de couverture, on était en perpétuelle alerte d'un sinistre.

vastes immeubles qu'elle n'a pas édifiés, côte à côte avec d'autres œuvres plus qualifiées pour s'en dire propriétaires.



Ces œuvres complémentaires forment la partie, administrative plutôt que réelle, appelée l'*asile*. La dénomination d'*orphelinat* est réservée au contingent d'orphelins nés de parents idolâtres.

Ces derniers firent au début toute la sollicitude des fondateurs, comme ils en avaient été la pensée première et exclusive. Mais, sans tarder, le besoin senti et la demande réitérée d'une fondation similaire pour les enfants abandonnés issus de parents chrétiens la firent accepter. Elle fonctionne, mêlée et confondue dans la pratique avec son aînée. Leur distinction est surtout financière : la première émarge au budget de la Sainte-Enfance ; la seconde, aux revenus fixes ou providentiels de l'établissement.

Ce n'est là que le premier élément de l'asile ; il en comprend deux autres, les vieillards et les Madeleines.

Maltraités de l'existence, épaves de l'infortune, des infirmités ou de l'âge, victimes de l'égoïsme brutal de l'idolâtrie peuvent trouver à Adeikalabouram soins et relâche pour leur corps, tranquillité pour leurs vieux jours, mais surtout salut pour leur âme. Ils sont relativement rares ces échappés du paganisme qui consentent à passer leur vieillesse

à l'asile : tant est vrai l'adage des Proverbes, que le vieillard n'abandonnera pas les sentiers suivis dans sa jeunesse (1) !

L'œuvre des repenties, d'un rapport plus connexe avec l'orphelinat parce qu'elle constitue son canal afférent le plus régulier, est aussi beaucoup plus florissante. Sa place à l'asile est considérable mais discrète et voilée de pudeur. Chacune des unités de cette catégorie est une indication parlante des insondables miséricordes du Seigneur. Jeunes femmes et jeunes veuves, ces dernières surtout (2), s'en viennent à Adeikalabouram mettre au monde le fruit de leurs faiblesses. La plupart s'en retournent après leur délivrance pour continuer leur vie malheureuse, en léguant à l'asile une âme de plus. Quelques-unes emportent dans leur cœur le germe de la conversion : elles reviendront plus tard mourir baptisées dans la maison qui leur fut tant secourable.

D'autres, gagnées par les chastes influences d'Adeikalabouram, se convertissent et y fixent leur vie : ce sont nos Madeleines. Disons-le bien vite, ces privilégiées de l'élection divine sont, le plus souvent, de pauvres cœurs surpris, plutôt que des volontés perverses enlisées dans le vice. Leur conversion est sincère, durable et touchante par ses regrets du passé. Tournées vers Dieu, ces âmes l'aiment sim-

(1) Prov., xxii, 6.

(2) Par suite des mariages précoces et de la défense à toute femme de prendre un second mari après la mort du premier, les veuves sont légion dans l'hindouisme.

plement et le servent avec fidélité. Elles fournissent à l'établissement des auxiliaires précieuses, des servantes dévouées, prêtes à toutes les corvées pour leur maison d'adoption. Elles chérissent les orphelins comme des mères et les traitent comme leurs propres enfants.



Trente-six ans durant, le P. Verdier se réserva l'administration temporelle d'Adeikalabouram. Sur ce point, paraît-il, son procureur n'avait à se permettre aucune ingérence, pas même une simple réflexion. Nous avons sous les yeux une lettre du 11 août 1894, alors que, supérieur général, il n'avait plus la direction immédiate de l'établissement. Il y avertit son successeur dans le gouvernement du Sud d'avoir à modérer son procureur au sujet de la comptabilité de l'orphelinat : « Le directeur, très consciencieux et bien au courant, a toujours donné des comptes très clairs. S'ils sont embrouillés dans les cahiers de Palamcottah, ce n'est pas la faute du Père d'Adeikalabouram... » Et l'on sent entre les lignes de cet avertissement que, si l'auteur était encore à la place de son correspondant, le Père Procureur ne recevrait pas que des compliments pour son zèle.

Plusieurs fois par an, le supérieur visitait sa maison bien-aimée longuement, minutieusement : il se rendait compte de tout, rien n'échappait à son

contrôle. A la date du 30 avril 1860, il écrit dans son diaire :

« Visite à l'orphelinat d'Adeikalabouram. J'ai recommandé d'enclore au plus tôt l'enceinte de la maison des orphelins, d'achever cette maison ; de séparer la cuisine du missionnaire de celle des enfants ; d'achever les écuries à bœufs ; d'entreprendre moins pour la culture et de diriger les efforts surtout vers les plantations. »

Par ces prescriptions que l'on pourrait allonger indéfiniment, on se fait une idée de l'intensité pratique de sa direction.

De Palamcottah, sa résidence habituelle, ou d'ailleurs, le P. Verdier tenait constamment l'oreille ouverte et l'œil fixé sur Adeikalabouram. Entre lui et le directeur local, c'était un échange de lettres plus qu'hebdomadaire. Quelques-unes ont passé sous nos yeux. Après le souci d'assurer l'avenir de l'œuvre, la recommandation qui revient le plus souvent, c'est de subordonner les admissions aux ressources de l'établissement. Pour le missionnaire en charge, elles ne sont que trop nombreuses, hélas ! les occasions de manquer à cette direction d'économie domestique ! Il ne s'y tenait pas lui-même : et telle lettre, où le sage administrateur s'est donné belle carrière au début, se termine par de touchantes concessions, voire même par quelque offre de surcharge... « pour cette fois seulement ».

Il recevait les nouvelles de l'orphelinat avec une satisfaction marquée, et les demandait avec empressement à ceux qui en venaient. Cette prédilection

du supérieur était si bien connue, que ceux-là mêmes qui n'avaient rien à dire d'Adeikalabouram en faisaient leur entrée en matière, quand il s'agissait d'obtenir de lui une faveur ou de se faire pardonner une faute.

Sa correspondance est pleine de sa chère maison : elle est l'un des thèmes favoris des lettres à sa famille. Que de traits nous pourrions y glaner, édifiants et intéressants, si, au lieu d'écrire un chapitre de la biographie du P. Verdier, nous donnions une monographie d'Adeikalabouram (1) ! Mode de recrutement, administration, règlement, travail, piété, résultats naturels et surnaturels, personnel dirigeant et dirigé, jusqu'à la bonne manière d'exploiter les palmiers..., tout y passe dans un pêle-mêle admirable, où se trahissent la tendresse du narrateur et son impuissance à dire de l'œuvre chérie tout le bien qu'il en pense.

Le 9 septembre 1862 fut un grand jour dans les fastes du refuge : le P. Bossan, pleurant d'émotion, bénit les trois premiers mariages entre orphelins et orphelines de la maison. L'année suivante, à la même date, quatre autres unions portèrent à sept le nombre des jeunes ménages, éléments premiers du village chrétien qui se développe à l'ouest et au nord des enclos de l'asile.

Le 1er juin 1866, le P. Verdier faisait tracer les fondations de l'église, commune à l'établissement

(1) Cette monographie a été commencée par le P. Denis Guchen. Cent quinze pages de son livre *Cinquante ans au Maduré* sont consacrées à Adeikalabouram. Nous y renvoyons le lecteur.

et au hameau né de lui. Le 4, il en bénissait la première pierre. Dans son journal, il traite l'édifice à venir de « grande église » et semble protester contre les « dimensions exagérées » qu'on l'a doucement forcé de lui donner : « Elle ne sera jamais remplie », écrit-il.

En 1900, la « grande église » de 1866 se trouve trop étroite sans avoir été raccourcie : le seul personnel des orphelinats la remplit presque entièrement (1). Les chrétiens du village, pour assister aux offices, viennent se tapir à l'ombre des murailles ou se tiennent au grand soleil du bon Dieu. Aussi avec quelle pieuse convoitise demandent-ils à la bonne Providence de leur montrer celui qu'elle a choisi pour dilater l'insuffisante nef !

Le P. Bossan mourut le 27 mars 1875. Aimé de sa famille adoptive comme une mère tendre pendant sa vie, il repose au milieu d'elle après sa mort, veillant encore et priant. Après l'émigration d'Alantalei, il avait été exclusivement appliqué à la direction d'Adeikalabouram. En la quittant pour le ciel, il laissait à l'orphelinat de la Sainte-Enfance cent trois garçons ou filles, et à l'asile quarante et un pensionnaires.

Du 21 novembre 1875 au 20 avril 1876, le P. Verdier eut la conduite immédiate de la chère maison. Une courte décharge de la supériorité avait permis cette combinaison délicate.

(1) D'après l'intention du principal fondateur, un Anglais, le patron primaire de cette église est saint Thomas de Cantorbéry.

Au P. Bossan, malade et vieilli, on avait donné comme auxiliaire le P. François Buisson. Il prit définitivement la fonction de directeur quand le P. Verdier fut remis à la tête du district du Sud. Il la garda quinze ans. C'est à lui, ou mieux à l'une de ses nièces, religieuse, qu'Adeikalabouram dut de compter Madame Heine et sa fille parmi ses plus généreux bienfaiteurs. Il dort son dernier sommeil sous les voûtes de l'église, à côté de son prédécesseur. Mort à Madura le 30 mai 1890, au retour d'une saison au sanatorium de Kodikanal, sa dépouille a été rendue à l'orphelinat (1).

Le 6 juin 1890, le P. Verdier écrivait au P. Mengelle, missionnaire de Sokencoudiroupou et heureux convertisseur : « Notre cher P. Buisson, du haut du ciel, vous désigne aux supérieurs comme l'homme choisi par le Sacré-Cœur pour le remplacer à Adeikalabouram. Sous la garde des divins Cœurs, partez pour votre nouveau poste : de mon côté, je vais m'y rendre pour vous y installer. »

Le directeur actuel d'Adeikalabouram, mis là par le P. Verdier comme ses prédécesseurs, est de même famille spirituelle : c'est un disciple de saint Jean, la charité saintement miséricordieuse.

En janvier 1900, nous avons pu apprécier nous-

(1) Le P. Jean Bossan était né le 11 mai 1808, à Romans, dans la Drôme. Déjà prêtre, il entra dans la Compagnie de Jésus en 1845, et partit deux ans après pour l'Inde.

Le P. François Buisson était un Rouergat, né à Sauveterre le 10 février 1828; il travailla vingt-huit ans au Maduré. C'était un religieux d'une science très étendue.

même les délicatesses de sa bonté fraternelle : le souvenir des jours trop courts passés près de lui ne s'effacera pas de notre mémoire. Que ces lignes lui soient un témoignage de notre reconnaissance ! Grâce à ses entretiens et à ses indications, nous avons pu savoir le fonds et le tréfonds de son œuvre. Cette connaissance — affectueuse s'il en fut ! — sourd, croyons-nous, des pages qui précèdent ; elle alimentera celles qui vont suivre.



Quarante-quatre ans ont passé sur les friches sablonneuses, depuis leur acquisition par le P. Verdier. Le visiteur a besoin de se le rappeler, pour juger du progrès réalisé et donner libre cours à son admiration.

Adeikalabouram est maintenant un sous-bois sonore, retentissant de voix rieuses et de chants joyeux. De loin, rien ne le fait pressentir dans l'immensité de la forêt de palmiers. De près, en avançant, c'est à peine si on aperçoit, d'une vision d'éclair, les toits rouges des bâtisses et les lourdes voûtes de l'église à travers les stipes noirs de la palmeraie. De l'étage de la demeure des missionnaires, l'œil court sur les têtes des palmiers, se perd dans la verdure et le feuillage, voudrait préciser d'où partent les bruits charmants qui viennent frapper l'oreille.

Rien des grincements stridents de l'usine, pas d'assourdissants roulements, aucun appel fiévreux,

Adeikalabouram est un orphelinat surtout agricole, bien que la préparation des sucres de palmier lui donne une note industrielle. Tout le monde y apprend à gagner sa vie, mais sans trépidation et joyeusement. Les tout petits, garçons et fillettes, travaillent aux menus ouvrages de tressage, de transport ou d'appropriation : ils babillent surtout, se provoquent à qui mieux mieux et se disputent autant que de raison.

— Un regard, en passant, sur le *travail* des nourrissons : ils tètent leur bique. Et avec quelle patience maternelle ces bonnes bêtes les laissent faire ! Le tableau est délicieux et remuant. Oui, donnons dans ces pages un affectueux salut aux chèvres-nourricières d'Adeikalabouram.

Les grands, de la caste des Sanars pour la plus forte part, exercent leur rude métier de cultivateurs de palmiers. Ils sont partis au petit jour : écoutez ! Ces coups que l'écho répercute vous annoncent qu'ils sont à l'ouvrage sur leur établi aérien : ils abattent à coups de serpe les palmes gourmandes ou inutiles. Ils retournent avant midi, fatigués mais contents. Les grandes filles de même caste leur succèdent et transportent par grandes cruches, balancées sur leurs têtes, le jus de palmes, que d'autres condensent en pain de sucre noir autour de fourneaux torréfiants.

Mais nulle part et en aucun temps, on ne sent la hâte fiévreuse, impatiente, tumultuaire : tout y va paisiblement et gaiement sur des chemins de sable fin, au moral comme au physique. Le travail, le

repos, la prière y coupent les journées d'un *trois-huit* harmonieusement cadencé : le surmenage y est inconnu.

La nourriture est pauvre, mais saine et abondante. Particularité d'une attention toute maternelle : alors que le menu général ne comporte du riz chaud qu'une fois par jour, les orphelins-grimpeurs en reçoivent une ample ration aux trois repas pendant les mois de leur pénible labeur.

Mais ce qui saisit le plus l'étranger de passage ou le visiteur accoutumé, c'est la prière : elle est comme la respiration d'Adeikalabouram. L'orphelin y prie comme l'oiseau chante : en se levant et en se couchant, en se rendant aux offices et en revenant, en allant au travail, au pied du palmier à escalader et sur sa couronne digitée, à l'église, au réfectoire, et... partout. Elle éclate souvent dans un chant joyeux, modulé comme un trille d'alouette, libre et spontané.

Singulière maison, unique au monde, peut-être ! La liberté de chacun n'y a que les entraves indispensables au bien de tous. Y entre qui veut, pourvu qu'il excipe d'une misère humaine ; en sort qui veut, à peu près certain d'être reçu de nouveau, quand, sa fantaisie lassée, il retournera frapper à la porte.

Le mode de surveillance ferait le bonheur de nos modernes éducateurs *à l'anglaise ;* elle est réduite à son *minimum,* généralement exercée par les intéressés, et juste tout autant qu'il en faut pour maintenir l'ordre. Si bien qu'un œil distrait ou accou-

tumé à la rigidité minutieuse d'un règlement de collège ou d'usine y trouve à redire. Nous sommes d'un avis tout contraire : après considération attentive, intime, nous pensons que la surveillance large d'Adeikalabouram est ce qu'elle doit être et qu'elle doit rester ce qu'elle est. On n'y élève pas de petits oblats pour les cloîtres, pas même des Éliacins du sanctuaire : on y prépare des pères et des mères de famille, qui, au lendemain de leurs noces, vers l'âge de 18 à 20 ans, auront à pourvoir à leur existence et à se conduire eux-mêmes.



Deux marques distinguent l'orphelin d'Adeikalabouram : l'amour de sa chère maison et son bon esprit.

Si loin va le premier, qu'il est presque impossible aux enfants élevés au refuge de s'acclimater ailleurs. On a essayé plusieurs fois de les transplanter au loin : après quelques jours, comme pigeons voyageurs remis en liberté, ils revenaient au domicile aimé.

A l'âge nubile, bon nombre, parmi les filles surtout, doivent accepter à distance un établissement qui les sépare de l'orphelinat. Il est touchant de voir avec quel bonheur ces résignées reviennent, chaque année, visiter leur berceau, la *maison maternelle,* comme dit l'Indien ! Le retour printanier de l'hirondelle au mur qui protégea son nid n'est pas plus régulier. Le budget de l'œuvre a dû pré-

voir ces visites. Et elles ne reviennent pas seules les chères enfants ! Tout un petit monde qui leur dit : *Maman !* les accompagne : ne doit-il pas connaître Adeikalabouram et l'aimer ?

Le bon esprit rayonne sur toutes ces figures d'enfants ouvertes et souriantes. Nous n'avons pas vu de mines renfrognées ni de visages sournois : le sérieux, naturel à certains traits, est lui-même épanoui. Voir leurs directeurs et leurs directrices, les approcher, et même les fatiguer, font les délices de tous. Le prêtre, quelque inconnu qu'il soit, est reçu comme une vieille connaissance ; il est entouré, pressé, questionné. Nous avons vu les tout petits échapper à la surveillance de leur moniteur pour aller *saluer* le Père Directeur. C'est que celui-ci a une provision de craquelins qu'il ne faudrait pas laisser moisir... On babille, on se dénonce un peu ; le Père fait les gros yeux, gourmande les plus turbulents qui promettent d'être sages à l'avenir... La distribution convoitée est obtenue; et tous ces chers petits se dispersent en grignotant leur biscuit : aimable volée de colombes que l'instant d'après ramènera au même rendez-vous.

Dans un rapport imprimé, le P. Buisson expliquait le bon esprit de l'établissement par la pratique, libre elle aussi, de la communion fréquente et par la dévotion à Notre-Dame. La raison vaut, mais pas toute seule. Il existe nombre de maisons similaires où la sainte table est fréquentée et la Vierge Marie très honorée, sans qu'on y rencontre au même degré cet ensemble d'apports multiples qu'on nom-

me le bon esprit, et qu'on doit appeler, chez nos petits amis, l'esprit de famille. Qu'il nous soit permis de signaler, avec le directeur actuel, un autre élément, et pas le moindre, de cet esprit qui règne à Adeikalabouram avec plus d'intensité qu'ailleurs peut-être.

Si ces pauvres déshérités de parents aiment tant la maison qui les recueillit, c'est parce qu'elle leur fait retrouver ce qu'ils avaient perdu : une famille, un foyer, une mère surtout avec ses soins, ses tendresses, voire même ses gâteries. Quand le hasard de leur naissance ou les péripéties de leur existence les amènent à l'asile, ils sont reçus dans les bras d'une femme qui les tient d'abord sur les fonts du baptême, les adopte ensuite et semble acquérir pour eux des entrailles maternelles. C'est là le grand rôle de nos veuves converties, de nos pieuses Madeleines, à Adeikalabouram. On ne saurait assez admirer avec quelle industrieuse affection chacune s'occupe des fils et des filles qui lui sont échus! Elle les appelle de ces noms, et eux ne la nomment pas autrement que leur *mère*.

A la porte de l'orphelinat des garçons, nous ne cessions de voir des plus petits — et même des grands — prendre à toute heure du jour quelque repas supplémentaire sous l'œil bienveillant de leurs marraines, qui se privent ou s'ingénient pour leur procurer ces régals d'autant mieux goûtés que le règlement les ignore.

Pendant que nous étions l'hôte d'Adeikalabouram, le Père Directeur voulut envoyer à l'école de

Madura trois orphelins de caste supérieure. Préalablement, les élus durent aller demander le consentement de leurs mères. Comme elles acquiescèrent de bon cœur ! On allait faire des *savants* de leurs chers adoptés. A l'heure du départ, nos petits voyageurs étaient méconnaissables : vêtus d'habits neufs, proprets, élégants, on eût dit des fils de famille. « Elles les gâtent », nous dit le P. Mengelle, plus ému qu'il ne voulait le paraître. « Elles », c'étaient leurs bonnes *mères*, qui, au dernier moment, glissèrent quelques gros sous dans la poche de leur veston et les embrassèrent une dernière fois en pleurant.

Peu de jours après, nous retrouvions à Madura les émigrés d'Adeikalabouram. Nous leur demandâmes s'ils étaient contents dans leur nouveau domicile. — « Oui, Père, répondit le plus grandet, nous sommes contents, mais il nous manque nos *mères*. Écrivez-leur, s'il vous plaît, que nous les aimons et que nous les regrettons. »

Tous les enfants adoptifs d'une même marraine, de provenance souvent si diverse, se traitent de frères et de sœurs. Sortis de l'asile, ils continuent les relations de cette parenté toute de convention ou spirituelle : ils se visitent et s'invitent pour les deuils et les mariages ; ils s'entr'aident et se soutiennent comme les enfants d'une même mère.

Ce sont les marraines qui arrangent presque tous les mariages des orphelins et orphelines. — « Généralement, je n'ai qu'à sanctionner ce qu'elles ont projeté », nous disait le Père Directeur. Dernière-

ment, ce double accord des mères et du missionnaire a été soumis à une touchante contradiction. On avait décidé le mariage d'un jeune homme et d'une jeune fille, adoptés par la même marraine. On pensait aller au-devant de leurs désirs, car ils s'aimaient tendrement. Quelle ne fut pas la surprise générale d'entendre l'orphelin répondre : « Je ne me marierai jamais avec ma sœur! » et l'orpheline, à son tour : « Je ne puis pas me marier avec mon frère! » Autrement unis l'un et l'autre, ils s'aiment plus que jamais et se prêtent mutuelle assistance.

Au spectacle de cette tendre et délicate charité chrétienne, une profonde émotion remue le cœur et monte jusqu'aux yeux. Mais, lorsqu'on vient à songer que celles qui l'exercent et ceux qui en sont l'objet sortirent des plus bas fonds de la société païenne, un saint enthousiasme soulève l'âme : on est fier de sa foi, fier de notre mère l'Église catholique, seule capable d'opérer de pareilles transformations.

Ce n'est pas assez. Quelque chose de plus suavement parfumé pousse encore sur l'abîme comblé des origines de nos amis : la chasteté vouée. Sous le vocable de *Vierges du Sacré-Cœur*, des orphelines, renonçant au mariage, ont consacré à Dieu leurs âmes et leurs corps et à l'établissement l'usufruit de leurs forces et de leurs vies. Elles sont au nombre de quinze; sous la direction des religieuses indigènes de Sainte-Anne, elles veillent sur les orphelines, baptisent les nouveau-nés païens en danger de mort, se sanctifient et parfument l'asile de la bonne odeur de leur innocence et de leurs exemples.

A l'orphelinat des garçons, quelques jeunes gens, obéissant à une inspiration pareille, ont pris mêmes engagements et se dépensent auprès de leurs petits frères.



Ces résultats obtenus par l'œuvre d'Adeikalabouram, les doux fruits de ce bel arbre planté à deux et plus longtemps entretenu par le P. Verdier, faisaient les délices de ce dernier. Il en jouissait sans arrière-pensée, et facilement s'oubliait auprès de ce cher petit monde, surtout dans les dernières années, où, seul survivant des premières, il aimait à les rappeler longuement, à la façon des vieillards.

Sa dernière visite eut lieu en juillet 1897 : elle fut extraordinairement tendre et émotionnante. Le 18, grande réception au couvent de Sainte-Anne ! Les orphelines lui offrirent compliments, guirlandes et présents. Il les remercia avec sa simplicité et sa bonté habituelles. Puis, passant au sujet favori, il refit devant son auditoire attentif l'historique des origines d'Adeikalabouram. En guise de péroraison, il dit à la Mère Supérieure : « Écris ce que tu viens d'entendre pour que le souvenir ne s'en perde pas. Il ne reste plus que moi des premiers ouvriers de votre œuvre. Désormais, personne ne vous la racontera comme témoin cette édifiante histoire, car, moi aussi, je ne tarderai pas à partir... »

A ces mots, des protestations et des sanglots couvrirent sa voix ; lui-même ne put continuer, arrêté

par l'émotion. Il venait de faire ses adieux à Adeikalabouram ! Chacun le pressentit ; et, jusqu'au jour de la séparation, ce fut, entre le vieux Père et ses enfants, des effusions plus touchantes d'amour et de vénération.

A cette date, la maison comptait 336 habitants. A l'heure où nous écrivons, en mai 1900, elle en possède 354, ainsi répartis : orphelins, 114 ; orphelines, 138 ; veuves et Madeleines, 51 ; vierges, 15 ; vieux et vieilles, 21 ; religieuses indigènes de Sainte-Anne, 13 ; Pères Jésuites, 2.

Le village d'Adeikalabouram, né des orphelinats, a 145 maisons, 152 familles et 766 habitants.

Comme bouquet de tout le chapitre, disons que les baptiseuses de l'établissement ont envoyé en paradis plus de 60,000 âmes de nouveau-nés païens depuis les débuts de l'œuvre. Quelle couronne et quelle protection sur elle !

CHAPITRE X

ENCORE LA QUESTION GOANAISE. — SECONDE PÉRIODE : LA DOUBLE JURIDICTION

(1862—1886)

Il nous faut revenir à la question goanaise. Pendant que nous montrions le P. Verdier occupé à des travaux plus consolants, elle n'était pas morte la malheureuse affaire ! Elle ne sommeillait même pas. Le nouveau supérieur la retrouvait tout entière devant lui, agrandie de toute l'étendue du district du Tinnevelly. Pour lui faire face, son autorité plus considérable lui laissait plus de liberté et lui donnait plus de force. Il devait s'en servir pour mener rondement ses adversaires.

En octobre 1852, par délégation du P. Grégoire, le P. Verdier avait présidé toute une série de réunions tenues à Virapandiapatanam pour traiter de la paix. Elles n'aboutirent à rien, par suite des exigences inadmissibles du chef de caste des Paravers. Reprises en janvier 1854, à Tuticorin, entre le nouveau supérieur et les délégués du *Sâditaleivan*, elles n'eurent pas un meilleur résultat. Le P. Verdier concédait au chef tout ce qu'il réclamait d'honneurs

civils et de privilèges de caste ; mais, dès qu'on entrait dans le domaine religieux, il voulait que son action fût dépendante de l'autorité épiscopale déléguée au supérieur du district ou au prêtre du *pangou*.

A ces demandes précises, les Goanais ne répondaient que par des subterfuges. Ils ne voulaient rien rabattre de leurs visées dominatrices, à l'église et partout. Ils ne tenaient pas à rompre non plus ces négociations : elles étaient une force pour le schisme, et leur prolongation, une tactique qui endormait ses partisans dans une demi-sécurité d'orthodoxie. Mais elles plaçaient le parti catholique dans une infériorité dissolvante, mis qu'il était, par ces colloques prolongés, sur un même pied d'égalité avec l'erreur, au détriment de la foi et de la confiance des fidèles.

Le 2 février, le P. Verdier fit publier, dans toutes les églises de la côte de la Pêcherie, la rupture définitive des négociations pour la paix entre lui et le chef des Paravers. Celui-ci n'avait plus d'autre voie de conversion qu'une soumission sans réserve au vicaire apostolique du Maduré. Il ne la prit pas. Identifiant la cause de sa vanité blessée avec celle du schisme, il contracta une alliance indissoluble avec ce dernier, le soutint partout et lui chercha des adhérents. C'était la guerre ouverte : elle allait mieux au tempérament du supérieur du Sud que les embuscades et les guets-apens qui l'avaient précédée.

Grâce à l'appui du *Sâditaleivan*, le prêtre schis-

matique de Tuticorin, Coelho, reconstituait à Punicayal la division des partis. Il essaya de s'y emparer par ruse de l'église de Sainte-Madeleine. Le P. Verdier, averti du complot, le fit échouer. Il ne fut pourtant pas assez heureux pour barrer au schisme l'accès de ce village : par sentence du magistrat, Coelho parvint à s'y faire attribuer un emplacement sur lequel il bâtit une église, en 1857.

En 1858, le chef de caste dépensa efforts et argent pour nous supplanter à Périatalei, Obari et autres postes plus au sud. Il échoua partout, grâce à la vigilance et à l'énergie du P. Laurent, missionnaire de Manapad, appuyé sur son supérieur.

Pour se venger, le prêtre goanais bénissait le plus qu'il pouvait des mariages de nos catholiques. D'un seul coup, il attirait vingt-deux couples de fiancés et les unissait clandestinement. Ces faux époux repentants demandaient tous pardon à leur prêtre et faisaient revalider leurs mariages (1).

Un veuf d'Obari avait demandé à Mgr Canoz la dispense du premier degré d'affinité pour épouser la sœur de sa première femme. Sur le refus motivé du vicaire apostolique, le prêtre goanais bénit cette union sacrilège. D'ailleurs, les empêchements, de quelque nature qu'ils fussent, prohibants ou dirimants, n'arrêtaient pas ces fauteurs du schisme dès qu'il s'agissait de lui gagner des recrues.

En 1859, le *Sâditaleivan* voulut renouveler sa pieuse pérégrination au sanctuaire de la Sainte-Croix

(1) Le Concile de Trente est publié sur toute la côte de la Pêcherie.

de Manapad. Mieux qu'en 1852, nous étions les maîtres dans cette église. Le P. Verdier fit défendre d'en permettre l'entrée au pèlerin frondeur en dehors des heures communes à tout le monde. L'intervention du premier magistrat ne servit de rien au grand homme offensé : appuyé sur la décision du grand juge de Palamcottah, en 1851, qui reconnaissait son droit de propriété exclusif ; fort du jugement de la haute cour, en 1857, qui le constituait seul maître des offrandes, le P. Verdier tint bon. Sa Majesté paraverte ne vit pas les portes de l'édifice s'ouvrir spécialement pour elle, avec l'accompagnement des honneurs et du nombre de chandelles allumées exigés par sa dignité en ses propres églises. S'il y entra, ce fut à l'heure de tout le monde et comme un simple mortel.

Enfin, en 1860, le 16 février, après avoir pris l'avis de ses conseillers d'office, le Père Supérieur fit défense à tous les catholiques paravers de visiter leur chef schismatique, à l'occasion des cérémonies de famille joyeuses ou tristes, noces ou funérailles, et de se rendre aux réunions de ce genre où il serait invité.

La mesure était sévère : c'était l'excommunication ; mais elle n'avait pas été prise sans le consentement du vicaire apostolique. Quelques missionnaires la trouvèrent excessive : beaucoup de chrétiens, disaient-ils, étaient dans la bonne foi ou dans une ignorance invincible ; ils ne considéraient dans ces disputes religieuses qu'une rivalité de prêtre à prêtre, une compétition d'église à église,

entre lesquels le choix était permis ; ils ne voyaient pas plus clair dans les principes de juridiction spirituelle que dans le mot lui-même. Dès lors, pouvait-on traiter de schismatiques ceux qui, dans ces conditions, ne voulaient pas être régis par le vicaire apostolique?... C'étaient principalement les derniers venus qui raisonnaient de la sorte.

Le Père Supérieur y répondit en affirmant et en prouvant par lui-même et par d'autres, par les écrits de ses prédécesseurs et les siens, par les documents officiels, que partout, dans la Mission méridionale, sur la côte comme dans l'intérieur des terres, les prêtres goanais avaient été tenus depuis 1838, par tous les chrétiens, comme des révoltés contre les ordres du Saint-Siège, comme des intrus dépourvus de toute juridiction légitime. Pour couper court à la discussion, « qui est la mère de la discorde et de la désunion des cœurs », dit saint Ignace, il fit défense à tous ses inférieurs d'agiter cette question dans leurs conversations. Voilà l'homme d'une idée! C'est encore le « petit caporal » du P. Brissaud.

Le chef de caste répondit à cette excommunication en prohibant aux catholiques la pêche de nuit et en soumettant leurs barques à une inspection minutieuse après la pêche de jour. Une défense générale de jeter les filets sur les bancs d'huîtres perlières servait de laisser-passer à cette vengeance privée. A titre de conservateur et d'inspecteur général des pêcheries de perles, charge rétribuée par l'État, la dernière prohibition ne dépassait pas ses droits ; la première était une usurpation insupportable.

Grand fut l'émoi sur toute la côte à la publication, faite dans les agglomérations paravertes, de cette mesure vexatoire ! Pour beaucoup, la vie n'était plus possible qu'en passant au schisme : la pêche de nuit, dite *la grande pêche*, était leur principal moyen d'existence.

Le 8 juin 1860, le P. Verdier pétitionna auprès du collecteur de Palamcottah pour dénoncer cet abus de pouvoir du surveillant des bancs de perles et le faire cesser. Le lendemain, il écrivait dans son diaire :

« Grâce aux divins Cœurs de Jésus et de Marie, le premier magistrat, conformément à ma pétition du 8, a envoyé des ordres sévères pour empêcher le retour de ces molestations du *Sâditaleivan*, schismatique, et permettre aux gens d'aller pêcher à toute heure du jour ou de la nuit, sans être perquisitionnés à leur retour. La défense de jeter les filets là où se trouvent les huitres à perles est seule maintenue. »

Cet antagonisme violent de la première autorité civile de la caste des Paravers contre l'autorité religieuse légitime dura encore deux ans. Il survécut au schisme : sous le règne de la double juridiction où nous allons entrer, le *Sâditaleivan* regarda toujours comme des ennemis personnels le vicaire apostolique du Maduré et ses missionnaires. Il ne pardonna jamais au P. Verdier sa résistance victorieuse. Mais à lui aussi Dieu ne pardonna pas, en ce monde, sa révolte obstinée et tout le mal pour les âmes dont elle fut l'origine. Il assista à l'extinction de sa

propre famille avant de descendre lui-même dans la tombe. Nous avons vu mourir son fils en 1853. Le 18 mars 1874, son neveu et successeur, le dernier rejeton d'une souche antique et féconde, mourut à Tuticorin. Le lendemain, le P. Verdier lui dressait cette épitaphe dans son diaire :

« 19 mars. Enterrement à Tuticorin du dernier représentant de la famille du chef de caste des Paravers dans la personne de Gaspard Vaz. — Cette famille a été le champion du schisme et de la révolte contre l'Église catholique. Riche et puissante d'abord, elle s'est vue ruinée... La voilà éteinte ! Le châtiment du ciel est visible et frappant (1). »



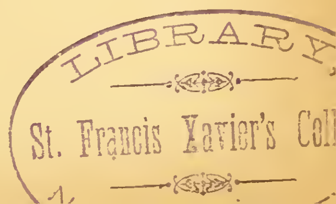
Depuis 1857, des bruits d'origine portugaise, des écrits même émanés de quelques administrateurs ecclésiastiques goanais annonçaient qu'une entente avait été signée entre le Saint-Siège et le gouvernement de Lisbonne au sujet de l'Église des Indes. Bien entendu, elle était toute à l'avantage et à la gloire du Portugal : « Après sa publication, écrivait Antoine-Jean-Ignace Santiman, gouverneur de Cochin, les prêtres propagandistes et les vicaires apostoliques n'auront plus qu'à quitter les postes qu'ils occupent et à retourner au pays d'où ils sont venus. »

(1) Le chef actuel de la caste des Paravers s'appelle Lazare Motha. Il n'a avec son prédécesseur qu'une parenté de convention, à la mode de Bretagne.

Cette rumeur, propagée et entretenue par les schismatiques, n'était pas sans alarmer les chefs des Missions et troubler leurs fidèles. Le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, consulté par Mgr Canoz, répondait évasivement sur le point de l'entente en assurant que rien n'était définitif à son sujet. Mais il était très catégorique à démentir la conclusion qu'en tirait l'administration ecclésiastique de Cochin : il engageait son vénérable correspondant à continuer de travailler en paix et toute sécurité à l'œuvre apostolique mise par le Saint-Siège sous sa responsabilité.

Le bruit vague que « la paix était faite et serait bientôt proclamée » persista, et « fort heureusement », dirons-nous avec le P. Verdier. Par l'exagération même de ses prévisions, il fit entrer dans les esprits la possibilité d'une conclusion regardée de prime abord comme inadmissible ; il prépara peu à peu les voies à une annonce dont la soudaineté eût découragé les missionnaires et scandalisé les chrétiens.

En effet, un concordat avait été signé à Lisbonne, le 21 février 1857, entre le pro-nonce, cardinal di Pietro, accrédité par Rome, et le ministre plénipotentiaire de Magalhaens, agissant pour le gouvernement de Sa Majesté Très Fidèle. Les clauses de cette convention, à les prendre dans la rigueur de leur rédaction, légitimaient toutes les espérances des Goanais et confirmaient toutes les appréhensions des catholiques. Mais, de même qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, il y a plus loin encore de la signature d'un traité à son exécution.



Après promesse d'entente commune entre les contractants pour la provision du siège métropolitain de Goa, vacant depuis dix ans, et la délimitation nouvelle de son territoire, l'acte prévoyait l'érection de quatre évêchés à Cochin, Méliapora, Cranganore et Malacca, villes situées jadis en possessions lusitaniennes. Il portait ensuite — et c'est ici qu'il devenait inquiétant — que la couronne de Portugal pourrait créer, en les dotant, de nouveaux évêchés dans l'Inde, et qu'ils seraient substitués aux vicariats apostoliques déjà existant dans les limites des territoires qui les composeraient. Enfin, une juridiction extraordinaire sur les prêtres et les chrétiens en rupture d'obéissance aux vicaires apostoliques était donnée à l'archevêque de Goa pour six ans à dater de la signature du traité. Pendant ce même laps de temps, la couronne portugaise devait avoir rempli les conditions onéreuses du contrat signalées plus haut.

C'est ce remplacement aléatoire des vicariats apostoliques par des diocèses d'organisation portugaise qui sembla dur. On crut, avant réflexion, que le pape venait de livrer l'Inde tout entière à un second patronage des souverains de Lisbonne plus étendu et plus complet que le premier. Il n'en était rien certainement.

La Rome chrétienne et papale se montra toujours bienveillante aux grandeurs déchues comme aux nations désolées : elle pratiqua à rebours le *Væ victis !* de sa devancière païenne. Les services rendus à la foi catholique comptèrent sans interruption

dans ses rapports avec les représentants faibles ou malheureux de ceux qui les rendirent. Les droits acquis furent toujours sacrés pour elle (1). Cette gratitude maternelle est digne de l'Église et lui sied bien.

C'est guidé par ces traditions que le bon pape Pie IX prêta l'oreille aux propositions de paix du gouvernement portugais, jaloux, quoique peu chrétien, de garder au front de la nation le reflet de la belle auréole de gloire catholique conquise en des âges meilleurs (2). Ne s'offrait-il pas à le payer en fondations, menses et dotations?... Hélas! pour supputer ses ressources présentes, il avait trop compté ses richesses passées ! Ces conditions du traité, qui lui vaudraient l'hégémonie religieuse dans l'Inde, le Portugal n'était pas en état de les remplir.

Le pape le savait. Pour ne pas l'humilier et pour l'amener plus tard à une raisonnable composition, au su et au vu de son impuissance, il lui accorda toutes ses demandes, puisque le bien des âmes n'était nulle part compromis.

Et c'est justement ce salut des âmes qui fut la

(1) Dans les grandes fonctions et les réceptions officielles de la cour pontificale, le grand maître de l'ordre des chevaliers de Malte — *magni nominis umbra !* — occupe encore parmi les souverains la place qu'il y tenait jadis, quand ses vaisseaux et ses hommes d'armes étaient le boulevard de l'Europe méridionale et de l'Église.

(2) Pour montrer combien naturel est ce sentiment, qu'il nous soit permis de rappeler, sans commentaire, les efforts faits en 1898 et 1899 par notre pauvre gouvernement républicain, indifférent, athée ou franc-maçon, pour obtenir du pape la confirmation et la consolidation du protectorat de la France sur les chrétiens d'Orient et d'Extrême-Orient.

grosse et vraie raison déterminante de Rome dans la concession du concordat de 1857. Le P. Verdier le constate en ces termes : « Par ce traité, la position des prêtres de Goa, hors des possessions portugaises, fut régularisée ; les profanations dans l'administration des sacrements cessèrent ; beaucoup de maux passés furent réparés, puisqu'on réhabilita *in radice* tous les mariages faits depuis 1837 avec des empêchements ecclésiastiques prohibants ou dirimants; le schisme fut éteint et les âmes pouvaient être sauvées. »

Quel résultat incomparable que celui-là !

Notre Père Supérieur continue : « Si les prêtres goanais se fussent maintenus dans les limites de la juridiction qui leur avait été concédée par Pie IX, ce nouvel ordre de choses eût été pour l'Église de l'Inde une bénédiction, encore que le Portugal manquât à ses promesses de fondations. Mais...(1). »

Que notre vénéré mort nous permette de n'être pas ici complètement de son avis. Même avec les écarts où se laissèrent entraîner nombre de prêtres de la juridiction extraordinaire de Goa, le « nouvel état de choses » fut, sans conditionnel, une véritable et grande bénédiction, sans être la bénédiction plénière. Affirmer que « la guerre ouverte avec le schisme eût mieux valu que le malaise engendré par la double juridiction », c'est trop s'avancer, croyons-nous. Elle eût été préférable, à la condition d'être certain de la victoire et de ramener à l'unité

(1) Mémoire du P. Verdier au cardinal Siméoni.

tous les dissidents. Or, cet espoir n'était pas permis. Vingt ans d'efforts et de luttes avaient bien arrêté le schisme, fait reculer ses troupes et détaché grand nombre de ses partisans; mais ses derniers demeurants se montraient irréductibles, et le fossé qui les séparait de nous s'agrandissait de jour en jour. Pouvait-on mieux augurer de l'avenir? — La nature du conflit ne le comportait pas.

Nous avons déjà montré ce qu'est l'Indien. Achevons de dire que ses divisions en castes, subdivisées elles-mêmes à l'infini, l'ont ainsi disposé, que le morcellement, le cantonnement, voire même l'isolement remarqué lui font un plaisir extrême. Le bonheur souverain et l'honneur sans égal seraient de constituer à lui seul une caste et une église. Notre unification occidentale ne lui va pas du tout : elle est trop synthétique pour son esprit essentiellement analytique. Cela est vrai dans tous les ordres : domestique, politique et surtout religieux. L'idolâtre a le choix pour son culte entre des milliers d'objets, et il ne se fait pas faute de choisir : souvent, dans une même famille, chaque membre s'en va sacrifier et adorer à une pagode différente.

Cet instinct natif a porté nos chrétiens catholiques à l'amour de la petite église dans la grande : chaque village a sa maison de la prière en dehors de l'édifice central commun à la paroisse; ils n'estiment rien tant que les associations, les confréries, les congrégations. Dans les chrétientés paravertes surtout, il est plus difficile de les limiter que de les établir. Si elles parent leurs membres d'un costume

particulier, c'est une perfection tellement enviée que les plus gredins font des tentatives pour y arriver. Ah ! ce ne sont pas eux qui objecteront jamais : pourquoi des rites différents et tant de congrégations dans l'Église ? Ils se demanderaient plutôt : pourquoi le nombre en est-il si restreint ?

Animés de cet esprit, excités par des prêtres indigènes qui en étaient saturés ; retenus par l'amour-propre, l'obstination et le désir d'une plus large indépendance ; effrayés par la perspective d'une direction régulière, inaccessible à la peur comme à l'intérêt : jamais peut-être ces chrétiens dévoyés ne seraient retournés au giron de l'Eglise, si le pape ne leur eût facilité l'accès par une concession toute accidentelle. De plus, cette disposition transitoire était une préparation, comme un acheminement indispensable à un arrangement définitif, plus en harmonie avec la discipline générale.

Non, ce ne fut pas une « paix malheureuse », comme on l'a écrit ; — c'est plutôt cette qualification qui n'est pas heureuse. Entre belligérants, la paix se rétablit, d'ordinaire, aux dépens de l'un d'eux. Dans le cas présent, il sembla que ce fût au détriment des soldats victorieux de la bonne cause. Il n'en fut rien. Ces derniers, partis sur ordre à la prise d'une position difficile, après avoir triomphé des premiers obstacles, sans avoir subi d'échec, étaient ramenés par leur chef, qui se réservait d'arriver à ses fins par une autre tactique. Qui, mieux que ce chef suprême, pouvait juger de l'opportunité de la manœuvre ?

C'est bien là le sens des mots suivants tirés d'une lettre du cardinal Barnabo à Mgr Canoz : « Il faut s'abandonner à la Providence du Seigneur et croire que le Saint-Siège et cette Sacrée Congrégation de la Propagande ne manqueront pas, de leur côté, de veiller à ce que tant d'âmes ne se perdent pas. »

Mgr Canoz, la loyauté même, publia le concordat dans la solennité de Noël, au cours de la messe pontificale célébrée dans sa cathédrale de Trichinopoly. Sans arrière-pensée, en conformité et acquiescement complet à la volonté du chef visible de l'Église, il dit à ses chrétiens et par eux aux Goanais « qu'il n'y avait plus de schisme ».

Le Père Supérieur du Sud, avec la même acceptation franche, fit faire la même proclamation dans toutes les églises du Tinnevelly, le 31 décembre suivant 1862, avec accompagnement du chant du *Te Deum*. De plus, il retira toutes les prohibitions antérieures qui visaient le chef de la caste des Paravers et rendit à tous les chrétiens de notre juridiction la liberté de rapports avec lui.

Phénomène étonnant ! Pendant que cette publication réjouissait tous nos catholiques, elle contristait les prêtres de Goa et leurs fidèles... Notre spontanéité à les devancer dans un acte presque tout entier à leur profit en fut-elle la cause ?... Songèrent-ils que la convention mettait fin à leurs empiètements ?... Ou bien cédèrent-ils à cet esprit mauvais qui s'afflige du bon accueil fait par des adversaires à leurs mésaventures ?... Nous ne saurions le dire.

Le *Sâditaleivan*, au contraire, gagné par la franchise du P. Verdier et touché par une démarche de rapprochement faite au nom du supérieur, accepta la paix avec joie. Son exemple entraîna les prêtres et les fidèles de la nouvelle juridiction : timidement, il est vrai, ils en vinrent à fraterniser avec nous et les nôtres. Malheureusement, l'accord ne devait pas durer !

Sur ces entrefaites, Mgr d'Amorin Pessoa, le nouvel archevêque de Goa, et un commissaire apostolique, Mgr Salvador Saba, étaient débarqués à Bombay le 16 décembre 1862. Le premier, préconisé le 22 mars 1861, avait reçu par le bref spécial *Ad reparanda damna,* juridiction spirituelle extraordinaire sur les chrétientés situées en dehors des possessions portugaises qui, au moment de la signature du concordat, le 21 février 1857, étaient révoltées contre l'autorité des vicaires apostoliques. Le second, religieux capucin et ancien ministre général de son Ordre avant de porter le titre d'archevêque de Carthage, venait, au nom de Sa Sainteté, pour présider à l'exécution du concordat. Ame droite, peu faite par son ancienne profession à lire juste entre les politesses de convention de la diplomatie, il croyait sa mission des plus faciles et ne cachait pas ses sympathies portugaises.

Il ne tarda pas à revenir sur cette appréciation, et mit bien vite une sourdine à l'expression de ses préférences.

La première question qu'il lui fallut débattre fut la suivante : à quelle date faire commencer le *statu*

quo? Ou mieux : quel jour précis choisir pour faire le compte des chrétientés et des chrétiens ci-devant schismatiques, qui devaient passer sous la juridiction extraordinaire de Goa?

Le concordat lui-même et le bref *Ad reparanda damna* fixaient le 21 février 1857, date de signature de celui-là. Mais, de cette époque à 1862, le traité de paix était non avenu pour l'Inde, puisque, n'étant pas publié, il y était ignoré. Le schisme avait continué ; les missionnaires catholiques avaient fait sur lui des conquêtes ; de son côté, il avait commis quelques rapines.

Mgr d'Amorin voulait la date de 1857 là où le goanisme avait subi des pertes entre les deux dates : il regagnait ainsi pour lui-même les positions quittées par la révolte. Mais il demandait aussi la date de 1862 là où le schisme avait fait du profit, pour ne rien perdre de sa succession. La prétention était par trop exagérée. Les vicaires apostoliques, d'un commun accord, proposèrent la prise de possession du siège de Goa par son nouveau métropolitain en décembre 1862. Après une discussion fatigante qui dura plusieurs mois, elle fut acceptée de part et d'autre.

Le P. Verdier aurait préféré pour son district la date de 1857. Devant l'opinion des évêques et le bien plus général de toutes les églises des Indes, il ne manifesta même pas sa préférence.

Ce fut là le succès unique de Mgr Saba. Malgré des conférences sans fin avec le gouverneur de Goa, vicomte de Torrès, et le commissaire royal, don

Joachim Rivara, il ne put obtenir ni l'organisation des diocèses nommés par le document concordataire, ni leur dotation, pas même leur délimitation. A plus forte raison, ne fut-il pas question d'évêchés nouveaux à créer. Revenu de ses premières illusions, persuadé de l'incapacité du Portugal à remplir ses promesses, affligé de l'échec de sa mission, le commissaire apostolique mourut de fatigue et de douleur, à sa résidence d'Ottacamund, dans les Nilgherries, le 29 mai 1863 (1).

Ses assesseurs, Mgr Howard et M. Despommier, rappelés à Rome, sa délégation ne reçut pas de nouveau titulaire et les affaires qu'elle devait terminer restèrent pendantes. Rien ne fut repris par suite du mauvais vouloir de la cour de Lisbonne et malgré les plus touchantes exhortations de Pie IX au roi don Louis.

Le double but du concordat de 1857 avait été d'organiser les églises de l'Inde et de mettre fin au schisme. Par la faute ou l'impuissance du Portugal, le premier ne fut pas rempli. Le second fut atteint, — résultat immense ; mais il amena la double juridiction qui ouvrait la porte aux empiètements, aux récriminations et aux disputes.

Concédée pour six ans, comme nous l'avons vu, la juridiction extraordinaire de Goa fut continuée, par prorogations successives, jusqu'en 1884, où Léon XIII manifesta son intention d'en finir avec cette fatigante question du patronage.

(1) Le P. Suau, dans la *Vie de Mgr Canoz*, traite longuement cette question du Concordat de 1857, avec documents à l'appui. Voir les chapitres 12e et 13e.



Mais, avant la conclusion de 1893, qui peut sembler définitive, que de difficultés ne souleva pas le nouveau régime pendant les trente années de son existence! Leur indication pour la Mission du Sud, où elles furent plus nombreuses et plus aiguës qu'ailleurs, tient la grosse moitié des volumineux diaires du P. Verdier. Fort heureusement, lui-même en a rédigé le fidèle abrégé dans deux Mémoires à l'archevêque de Goa, Mgr Ayres d'Ornellas de Vasconcellos. Le premier, « sur les difficultés qui existent entre les prêtres de la juridiction de Goa et les prêtres de la juridiction du vicaire apostolique dans la Mission méridionale du Maduré », est du 8 mars 1877. Le second, qui répond à une accusation portée par le vicaire général goanais de Quilon contre le P. Verdier lui-même et le P. Fernandez, son inférieur, d'avoir accaparé les sujets du patronage dans deux villages, est du 8 novembre de la même année. Les deux travaux se complètent mutuellement; ou plutôt, le second ne fait qu'appliquer le premier.

Nous allons les résumer et donner à la suite les réponses qu'ils reçurent. Nous aurons ainsi tous les éléments nécessaires pour apprécier le bien fondé des plaintes du P. Verdier et juger de ses embarras.

Commençons par un trait du premier Mémoire.

A la fin de 1876, le P. Verdier voyageait dans un même compartiment de chemin de fer avec un prê-

tre goanais qui lui avait suscité maints ennuis dans son district. Au cours de la conversation, le Père Supérieur manifesta sa confiance que le nouvel archevêque de Goa, Mgr de Vasconcellos, ferait cesser les infractions aux lois de la juridiction ecclésiastique commises dans le Sud par lui et ses confrères. L'interlocuteur répondit en souriant : « Nous avons la permission du roi de Portugal pour agir comme nous faisons : elle nous suffit pour continuer. »

Dans un rapport à la Propagande, le P. Verdier mentionne cet autre aveu fait à lui-même par un autre prêtre indo-lusitanien : « Grégoire XVI voulut nous enlever notre bien en touchant au patronage : il en a rendu compte à Dieu. Pie IX nous en a restitué une partie ; nous prenons le reste partout où nous le trouvons. »

Comme on le voit, l'esprit des prêtres goanais venus du schisme n'avait pas changé : il restait le même sous une enseigne orthodoxe. Il se donna libre champ, soit dans les localités où, d'après le concordat de 1857 et le *statu quo* de 1862, nous avions seuls juridiction ; soit dans les centres où ils la partageaient avec nous.

Après 1862, ils vinrent ériger des chapelles, bénir des mariages et exercer toutes les fonctions du saint ministère dans cinq villages paravers de la côte de la Pêcherie où nous étions seuls maîtres, et par droit de possession et par la force du traité : à Virapandiapatanam, en 1871 ; à Périatalei, Couttapouli et Couttancouli, en 1865 ; à Obari, en 1863. Ils agissaient donc là sans autorité et sans pouvoirs ; et

cela consciemment, malgré les avertissements et les réclamations de nos missionnaires. Les malheureux chrétiens, qui introduisirent ces excitateurs ou se mirent à leur suite, continuèrent de marcher dans la voie du schisme. Et que d'autres désordres, matériels et spirituels, amenés par cette coupable intrusion ! C'est là surtout, dans ces localités troublées, que le P. Verdier eut à batailler : plus au courant que ses missionnaires de ces questions lointainement ramifiées, il se les était réservées.

Au contraire, dans les agglomérations où la juridiction de Goa régna seule après l'accord : à Vaïpar, Palayakayal, Coudoutâlei, Moukani, etc., aucun missionnaire du vicariat apostolique ne vint jamais disputer aux légitimes pasteurs goanais leur tranquille possession, ni troubler la paix. De ce côté-là, il n'y eut pas la moindre plainte de nos rivaux contre nous.

Pour les localités où fonctionnèrent, côte à côte, les deux juridictions : à Tuticorin, à Manapad, à Punikayal et ailleurs, des récriminations s'élevèrent de part et d'autre : on s'y accusa mutuellement d'accueillir en son propre bercail les agneaux du voisin, et même de les y attirer. Les Jésuites rejetèrent pour eux-mêmes l'imputation comme une calomnie intéressée. Mais ils se firent fort, par la plume de leur supérieur, de la prouver surabondamment contre leurs antagonistes, devant deux délégués de l'archevêque de Goa et deux représentants de Mgr Canoz. Il faut bien l'avouer, la présomption était en leur faveur et le préjugé contre

les prêtres indo-lusitaniens : ceux-ci avaient commis, au détriment de ceux-là, nombre d'intrusions où ils se maintenaient ; tandis que la réciproque n'avait pas eu lieu, comme nous l'avons constaté plus haut.

Mgr de Vasconcellos le comprit. Son esprit juste et grandement élevé fut vivement impressionné par l'exposition claire des faits contenue dans les Mémoires. Le cas d'usurpation plus récent de Virapandiapatanam lui parut si fort, qu'il ordonna à son prêtre de se retirer de cette bourgade et de ne plus y paraître. S'il ne prit pas une mesure semblable pour les autres localités où ses subordonnés restaient et agissaient sans juridiction, c'est qu'il avait des ménagements à garder avec son gouvernement et son entourage. La lettre suivante au P. Verdier, en réponse à son second Mémoire, est une preuve des hauts sentiments de l'éminent prélat et des atermoiements qu'il croyait devoir prendre :

« *Au Très Révérend Père Louis Verdier, S. J., Supérieur des Missions de la côte de la Pêcherie.*

« Goa, le 18 novembre 1877.

« Mon Très Révérend Père, — je viens de recevoir, par l'entremise de Mgr Canoz, votre lettre-mémoire du 8, sur les réclamations de mon vicaire de Quilon, au sujet des chrétiens de Périatalei et de Couttapouli reçus dernièrement par vos missionnaires.

« Vous pouvez être sûr, Très Révérend Père, que rien au monde n'est plus pénible pour moi que ces sortes de questions auxquelles je n'ai pris au-

cune part et dont malheureusement je subis les conséquences assez tristes.

« Vous me permettrez donc de ne pas entrer dans l'appréciation des arguments présentés par mon vicaire, ni de revenir sur l'origine de ces déplorables querelles que votre Mémoire du 8 m'a parfaitement fait connaître.

« Étant dans le Sud, mon plus vif désir — Dieu m'en est témoin ! — fut de faire une paix sur des bases solides. J'échouai complètement dans ce projet, comme vous le savez. Mgr Canoz ne put accepter ma proposition du *statu quo* présent ; et je ne pus, par des raisons que j'ai exposées à Sa Grandeur, prendre une résolution définitive sur ces villages en question, qui étaient depuis le temps de mon prédécesseur, ou au moins avec son consentement tacite, sous la juridiction de Goa (1). J'ai pensé donc que le vrai et sûr moyen était de recourir au Saint-Siège, dont la décision serait acceptée par les deux partis sans difficulté.

« En effet, j'ai envoyé, après mon retour à Goa, un long rapport à Rome sur ces questions, en les soumettant à la décision du Saint-Siège. Je viens de recevoir la réponse dont j'envoie copie à Mgr Canoz. Dans cette réponse, le Saint-Siège me fait savoir qu'il se réserve la décision de cette affaire ; et, en

(1) C'est, en effet, sous Mgr d'Amorin de Pessoa que les Goanais s'introduisirent dans ces villages ; mais *sans juridiction*, et à la façon du loup dans la bergerie. Cette origine alarmait la conscience de Mgr de Vasconcellos. Aussi raisonnait-il : laissons-la de côté ; tenons-nous-en au fait accompli pour « faire une paix sur des bases solides ! » Où l'esprit de parti peut amener une belle intelligence !

attendant, qu'il ne faut faire aucune innovation : — *Nihil esse innovandum donec opportunæ dentur instructiones.* Donc, je pense que le Saint-Siège me permet de conserver, *par intérim*, ces villages sans rien changer, jusqu'à ce qu'il décide en donnant ses instructions. Ainsi donc, j'ai prié Mgr Canoz de vouloir bien donner des instructions pour que ses missionnaires n'acceptent pas les chrétiens de ces villages jusqu'à la décision du Saint-Siège.

« J'espère, mon Père, que nous aurons de meilleurs jours de paix et de fraternelle entente entre les deux juridictions. En attendant, agréez l'assurance des sentiments avec lesquels je suis.

« Votre très humble serviteur.

« ✝ A., *archevêque de Goa.* »

Cette lettre, écrite en français, était remarquable de bonnes dispositions ; elle l'était beaucoup moins par l'interprétation du document pontifical qu'elle annonçait. Il est évident que, dans ce dernier point de sa réponse, l'archevêque était enchanté d'avoir trouvé un biais assez plausible pour contenter les siens, satisfaire ses sentiments patriotiques et apaiser les délicatesses de sa conscience. Mgr Canoz, en transmettant au P. Verdier la lettre ci-dessus, relevait comme il suit l'interprétation donnée à la réponse de Rome :

« Trichinopoly, 27 novembre 1877.

« Mon Révérend et bien cher Père, P. C.

« Cette fois, l'archevêque de Goa s'est hâté de me répondre, parce qu'il avait à me communiquer la réponse de Rome, dont il tire des conclusions

en sa faveur que nous ne pouvons pas admettre. Cette réponse de la Sacrée Congrégation est, mot pour mot, celle qui a été faite à Mgr Laouënan, et que je vous ai communiquée. Vous avez vu que Sa Grandeur n'a pas même eu l'idée d'empêcher ses missionnaires, en vertu de cette réponse, de continuer à recevoir les révoltés ; mais, tout au contraire, elle espérait que bientôt tous seraient rentrés dans le bercail.

« L'interprétation donnée par l'archevêque à ces mots : *nihil innovandum* ne peut pas nous obliger à cesser de recevoir à résipiscence ceux qui veulent revenir à nous : nous n'innovons pas en continuant de faire ce que nous avons toujours fait depuis la révolte. Sa Grâce peut conclure de cette réponse qu'elle n'est pas obligée de retirer ses prêtres des villages usurpés ; mais la réponse ne donne pas à ceux-ci la juridiction qu'ils n'avaient pas auparavant de l'aveu même de l'archevêque.

« Quant au grand vicaire de Quilon, Mgr de Vasconcellos me fait des excuses pour sa lettre inconvenante, aux allégations de laquelle vous avez si bien répondu. Il va lui écrire de ne plus se mêler de ces affaires de juridiction qui doivent être traitées entre nous deux. Il a été très peiné que ce grand vicaire m'ait affirmé que les chrétiens de Périatalei n'avaient pas été confirmés, uniquement parce qu'ils n'étaient pas arrivés à temps. Or, il a été témoin que Sa Grâce les renvoya, lorsqu'ils étaient déjà à genoux pour recevoir la confirmation.

« Votre tout dévoué serviteur en Jésus-Christ,

« † A. Canoz, S. J. »

Cette correspondance nous montre assez quelles difficultés et quels obstacles apportait la juridiction extraordinaire de Goa au gouvernement des Missions : celles dont le P. Verdier avait la charge en souffraient particulièrement.

« Les jours de paix et de fraternelle entente » appelés de tous ses vœux par Mgr de Vasconcellos, le distingué prélat ne devait pas les voir. On avait cru y toucher en février 1877, lorsque, dans sa visite de la côte de la Pêcherie, il refusa de confirmer les révoltés présentés par ses prêtres. Une imposante réunion de six évêques et des supérieurs réguliers des Missions tenue à Trichinopoly, en mars de la même année, avait fortifié cet espoir. La question des chrétiens en rupture d'obéissance du Sud fut la principale qu'on y traita. Comme le dit Mgr de Goa dans la réponse rapportée plus haut, elle n'aboutit pas. Le bon archevêque demanda le *statu quo* présent ou une subdélégation des pouvoirs du vicaire apostolique du Maduré pour garder et administrer validement ces localités, qu'il ne pouvait pas abandonner, pensait-il. C'était bien là un aveu de l'intrusion initiale et du manque de juridiction présente chez ses prêtres.

Le P. Verdier appelé le premier, comme supérieur des endroits contestés, à donner son avis sur ces propositions, les combattit vivement : parce qu'elles étaient le désaveu de la conduite du vicaire apostolique du Maduré et de ses missionnaires pendant vingt-six ans ; parce qu'elles étaient une prime à la révolte et un scandale pour les chrétiens fidè-

les ; parce qu'elles aboutissaient à la perte des âmes et compromettaient l'avenir : « La générosité que nous demande Sa Grâce est très belle, concluait le P. Verdier, elle nous serait très méritoire ; mais elle est hors de saison. » Mgr Canoz embrassa le sentiment de son supérieur du Sud, appuyé par Mgr Laouënan, vicaire apostolique de Pondichéry. La paix était dans la volonté et dans les cœurs, elle régna tout le temps de la réunion, elle resplendit dans la cérémonie de la bénédiction épiscopale, donnée à la fin au peuple de Trichinopoly par les six évêques à la fois ; mais elle ne put passer dans les décisions.

Le *statu quo* du malaise et des embarras causés par la double juridiction continua encore des années. Ni Mgr de Vasconcellos, ni Mgr Canoz n'en virent la fin. Le successeur du premier sur le siège de Goa, Mgr Antoine Valente, écrivait le 9 mars 1885 au vicaire apostolique du Maduré : « Je ne sais pas bien comment ces questions de juridiction doivent être résolues, vu que nous ne nous accordons pas sur certains principes. Peut-être on arrivera prochainement à une solution définitive là-dessus ; et alors Votre Grandeur aura la satisfaction de voir la fin de ces interminables questions, et moi aussi... Je sais, Monseigneur, que je ne puis surveiller tant de prêtres placés si loin de moi... » Avec une conscience moins alarmée, c'est le même désir d'arriver à la paix que son prédécesseur..., toujours sans rien céder.

CHAPITRE XI

CHRÉTIENS SCHISMATIQUES SOUS LA DOUBLE JURIDICTION. LE MISSIONNAIRE PLAIDEUR

(1865—1893)

Le chapitre précédent n'a donné qu'une idée fort incomplète des occupations et préoccupations que le règne de la double juridiction apporta au supérieur du district du Sud. Pour cette période de la question goanaise, comme pour sa devancière, il nous est impossible de tout dire : l'essayer, même à vol de plume, nous mènerait trop loin et risquerait de fatiguer. Il nous faut pourtant en rapporter quelque chose qui soit comme la jauge appréciative de toute cette époque.

De 1865 à 1870, les poursuites litigieuses nécessitées par les empiètements du goanisme firent du P. Verdier un plaideur incessant. C'est dans ce laps de temps que nous prendrons notre épisode révélateur.

Sous l'ère schismatique, Manapad nous a semblé tenir la tête de la révolte. Sous la double juridiction, Périatalei mérite très certainement la palme de la turbulence et de l'insubordination : une partie

de sa population fait plus que montrer du mauvais esprit ; elle tombe dans le schisme. Une lettre du P. Verdier, citée au chapitre quatrième, nous a fait connaître — et pas à son avantage — cette chrétienté remuante. Plus qu'ailleurs, les têtes y sont chaudes et travaillent sans repos. Cette exagération du caractère paraver peut tenir à la position même de Périatalei. Il dresse ses maisons mornes, à cinq milles au sud de Manapad, entre l'Océan et une large bordure de dunes. Solitaire et d'un accès difficile, il n'est guère abordable qu'aux barques plates par mer et aux piétons par terre. Cet isolement naturel, joint à la réverbération des sables brûlants, n'aurait-il pas pour effet d'y surexciter démesurément les cerveaux ?...

Dans ce milieu fermé, nous choisirons, pour le rapporter en abrégé, l'un des nombreux procès que le P. Verdier dut y soutenir. Par une bonne fortune rare, les diaires du supérieur sont, en ce point, corroborés par les doléances de ses adversaires. Ces derniers les exprimèrent en 1893, à l'heure de la terminaison du litige juridictionnel, dans une pétition à Mgr Zaleski, délégué apostolique pour l'Inde (1). Ils protestent contre le décret qui les place définitivement sous l'autorité de l'évêque de Trichinopoly, et donnent pour motif de cette démar-

(1) La délégation apostolique permanente pour l'Inde et Ceylan, établie par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, date de 1886. Mgr Agliardi en fut le premier titulaire ; Mgr Aiuti lui succéda : tous les deux sont maintenant cardinaux. Mgr Zaleski, fixé à Kandy, occupe la charge depuis 1891.

che les anciennes victoires judiciaires du P. Verdier contre eux.

Nous avons sous les yeux ce Mémoire, assez peu respectueux de l'autorité pontificale. La vérité, l'exagération et le mensonge en composent la trame bizarre. Ainsi, les signataires, au nombre de vingt-neuf, s'y donnent comme les représentants de 2,000 (!) révoltés de Périatalei. Or, le village n'avait pas ce chiffre de chrétiens, et un quart à peine voulait être goanais.



Avant 1862, il y eut beaucoup de fermentation à Périatalei ; mais le schisme n'y eut jamais de pied-à-terre. Après cette date, la juridiction du vicaire apostolique du Maduré y régna seule sans conteste.

En 1864, une poussée du vieil esprit paraver s'y fit sentir : les chrétiens en revinrent à disputer à leur *pangou-souvâmi,* le P. Laurent, le libre usage de l'église et de son mobilier. L'affaire alla en cour : une décision du *deputy-magistrate* déclara que, le prêtre Jésuite ayant la possession légale de l'édifice et des objets du culte, personne ne pouvait s'immiscer dans ses droits de jouissance.

La cause de cette reprise d'hostilités avait été le maire du village lui-même, Xavier Cruz Fernandou, cet ancien sacristain, si bien marqué par le P. Verdier au temps où il faisait une buvette de la sacristie. Chassé du service de l'église pour sa conduite de plus en plus répréhensible, il s'en était vengé à sa manière.

Seul, il ne fût pas allé plus loin.

Malheureusement, le prêtre goanais de Manapad (1) jugea bon et profitable à ses intérêts d'exploiter son mécontentement. Ce prêtre était un demeurant du schisme, tout plein de son esprit. Actif, intrigant, sans scrupules comme sans études, il voulait se faire un nom sur la côte de la Pêcherie, en y maintenant dans tout l'éclat passé celui du Portugal. Il s'appelait Eugène Pinto. S'il n'augmenta pas la gloire lusitanienne, il parvint à une certaine renommée en troublant la partie de la côte qui va de Manapad au cap Comorin.

Le maire expulsé de la sacristie de Périatalei, et désireux d'y rentrer ou de s'en venger, parut à ce perturbateur l'instrument désirable pour arriver à ses fins. Dans une entrevue ménagée à Coudoutalei, il le gagna si bien, que le malheureux Xavier Cruz lui-même vint annoncer sa défection au P. Laurent, et lui déclarer que, de ce jour, Pinto était son pasteur à l'exclusion de tous autres prêtres du vicaire apostolique. Il ne s'agissait plus que de l'introduire à Périatalei.

Les anciens compagnons de libations du maire-sacristain — ils devaient l'être encore — s'unirent à lui ; et, le troisième dimanche de carême 1865, Pinto fit son entrée publique au bruit tapageur de

(1) Au moment du *statu quo* de 1862, la ville de Manapad elle-même, ayant un assez gros lot de schismatiques, entra régulièrement sous le régime de la double juridiction : là, le prêtre goanais fut légitime pasteur des anciens révoltés.

la musique indienne. Il bénit une *crusodi*, c'est-à-dire une croix dressée sous un abri en feuilles de palmier, et marqua l'emplacement d'un cimetière. Cette prise de possession une fois faite, on commença tout autour du trop modeste oratoire une église destinée à le remplacer.

Les deux amis avaient compté sans le propriétaire des terrains où ils avaient opéré. Ce propriétaire était l'église catholique de Périatalei représentée par le missionnaire Jésuite. Le 23 avril, le P. Verdier, en son nom et au nom du P. Laurent, son inférieur en charge du *pangou,* réclama auprès du *deputy magistrate,* M. Rama Iyer, contre cet envahissement d'un bien de son église.

Après de longs débats, ce juge donna la sentence que le lot de terre porté au registre cadastral sous le nº 14 et tous ceux qui l'environnaient étaient la propriété de l'église. Par conséquent, son desservant reconnu, le prêtre français, en avait seul la libre disposition. Les travaux de construction que d'autres y avaient commencés sans son aveu et contre son gré devaient être arrêtés à l'instant.

Sur opposition de Xavier Fernandou et de Pinto, l'ordre susdit fut suspendu et l'affaire renvoyée, le 8 août 1865, à l'*assistant-deputy-collector*, un M. Underwood.

Ce magistrat, durant tout le cours des démêlés avec Periatalei, fut favorable aux révoltés. Dans la pétition à Mgr Zaleski, ces derniers constatent les bons services qu'il leur rendit. Comment parvinrent-ils à capter ses grâces et ses sentences favorables ?

Le mystère n'en serait pas long à percer, si nous voulions l'examiner. Pour son premier service, il déposséda l'église du champ nº 14 et l'adjugea à Pinto et aux siens par un arrêt daté du 19 octobre 1865. Ce jugement fut porté sans envoi préalable d'avertissement au P. Verdier, sans aucun examen des pièces du procès.

Le Père Supérieur en appela de ce singulier jugement au premier collecteur. Celui-ci, se référant au code de procédure criminelle, prétendit qu'il n'y avait pas lieu à nouvelle instance.

Le requérant connaissait le code lui aussi : il soutint que l'appel était selon ses prescriptions, et alla de l'avant. De tribunal en tribunal, il arriva à la haute cour de Madras, qui, réalisant toutes ses espérances, lui donna gain de cause le 31 octobre 1866. Son arrêt cassait l'ordre de M. Underwood, confirmé par le collecteur ; faisait revivre la décision de Rama Iyer, comme seule valable et non sujette à appel ; ordonnait de mettre le P. Verdier en pleine possession du lot nº 14, en attendant qu'une cour civile eût prononcé sur le droit de propriété, si la partie adverse jugeait bon d'y porter la cause.

Tout fut tenté pour empêcher la mise à exécution de cette sentence : oppositions légales et illégales, pétitions, rapports, violences, corruption des exécuteurs subalternes.

En janvier 1867, rien n'était fait. Le P. Verdier dut se transporter à Périatalei. Il y fut plus d'un mois sans rien obtenir. Xavier Fernandou osa le

menacer de voies de fait s'il mettait le pied sur les terrains que la cour lui avait restitués. Bien plus, pour multiplier les obstacles et braver le propriétaire, il fit enterrer dans la nouvelle église achevée au cours du procès le cadavre d'un enfant de deux ans, son propre fils, mort sur ces entrefaites.

Rien ne put lasser la constance du Père Supérieur. Sans s'écarter de la légalité la plus stricte, par recours, pétitions, plaintes officielles, il obtint enfin l'exécution du décret du tribunal suprême. Par ordre du premier collecteur, un inspecteur de police, à la tête d'une force armée capable d'en imposer, vint mettre en jouissance du lot nº 14 son légitime propriétaire : personne désormais ne se hasarda plus à lui chercher querelle. Presque en même temps, le maire usurpateur était suspendu de ses fonctions pour six mois comme fauteur de désordres dans son village.

Forcés de lâcher leur prise, les partisans du prêtre goanais ne se tinrent pas pour battus. Presque en face de l'église catholique, à une distance de trente mètres, ils élevèrent une chapelle provisoire. De là, pendant des années, ils troublèrent les offices des nôtres et occasionnèrent des disputes et des batailles.



Le premier acte de cette tragédie judiciaire était terminé ; le second allait commencer.

Un certain Gnânia Manuel se prétendit le vrai

propriétaire du terrain n° 11. Pour en déposséder ses détenteurs, les PP. Verdier et Laurent, il entreprit contre eux une action en cour civile.

Ce réclamant du parti goanais n'avait aucun titre à faire valoir. Par des moyens très en usage dans l'Inde, il se procura au *taloughat,* ou chef-lieu de l'arrondissement, une pièce officielle enregistrée. Dès lors, sa cause avait des chances de succès, bien qu'établie sur un faux. Pour réfuter ce document forgé, le P. Verdier avait besoin de le connaître. Une démarche hardie auprès du sous-collecteur, en plein tribunal, lui procura l'avantage de l'examiner à loisir. Grâce à Dieu, en dépit de ses formalités extrinsèques, l'instrument était de pure invention et facile à combattre : il suffisait de lui opposer les registres administratifs gardés au *taloughat*.

Contre tous les usages reçus, la demande de communication de ces livres faite au sous-magistrat de Strivaigondam était rejetée. Dans son ordre de refus, le magistrat ajoutait que, si, dans dix jours, le défendeur n'avait pas réuni ses preuves, il passerait outre à la discussion et au prononcé du jugement. C'était là des nouveautés auxquelles sa carrière déjà longue de plaideur n'avait pas habitué le P. Verdier.

Il était en quête d'une issue pour sortir de cette impasse, quand une lettre du P. Laurent, datée du 22 mars 1868, lui fit connaître avec preuves à l'appui que leurs adversaires, après avoir envoyé 180 roupies à la cour de Strivaigondam, venaient, ce même

jour, d'en expédier 120 autres, pour remplir les clauses d'une convention, d'après lesquelles le juge ferait pencher la balance en leur faveur moyennant la somme de 300 roupies.

Les refus et les menaces du magistrat étaient expliqués. Le complot était évident ; connu désormais, on pouvait le faire échouer.

Avec sa décision habituelle, le P. Verdier fit savoir officieusement au fonctionnaire vénal qu'il n'ignorait pas son marchandage, et pourrait le prouver au besoin devant ses chefs hiérarchiques. Un long ajournement fut la seule réponse à cette démarche audacieuse. Son auteur en profita pour faire une troisième demande des registres deux fois refusés. Sans délai, ils lui furent communiqués et laissés à la cour.

Pendant ce temps, on ne restait pas inactif à Périatalei. Le parti révolté avait grand intérêt à ne pas laisser *son* juge perdre le souvenir des bonnes raisons sonnantes mises en sa caisse. Pour les rappeler aimablement, on fournissait sa table de poisson frais : un service de courriers le lui faisait parvenir journellement. Le P. Verdier rencontra un jour l'un de ces porteurs de marée, et put le faire causer. D'un autre côté, les violences et les injustices commises dans le malheureux village par le maire et ses complices contre la majorité catholique étaient si criantes que, sur les dénonciations du Père Supérieur, Xavier Fernandou fut définitivement cassé de ses fonctions administratives par le premier collecteur.

L'audition décisive du cas pendant devant le tribunal de Strivaigondam fut arrêtée, enfin, au 19 juillet 1868. Cette date n'avait pas été fixée sans préméditation. Depuis longtemps, l'arrivée à Tuticorin de Mgr Canoz avait été annoncée pour ce jour. On avait escompté que le Père Supérieur irait recevoir Sa Grandeur et laisserait ainsi le champ plus libre au magistrat vendu pour porter contre lui sa sentence. Ici, encore, les prévisions de ses adversaires furent en défaut. L'affaire était trop grave pour l'abandonner aux seuls avocats : quand elle fut appelée en discussion, le P. Verdier était présent dans la salle d'audience.

Vite, il eut acquis la certitude que le marchandage pressenti entre ses opposants et le juge, musulman de religion, n'était que trop réel et tenait toujours. Les ménagements étaient désormais inutiles ; mais un éclat pouvait tout sauver : notre défendeur s'y arrêta.

Au milieu de la séance, alors que la salle attentive écoutait une déposition mensongère encouragée de gestes et de paroles par le magistrat, il se leva, et, de sa voix la plus autoritaire, protesta contre cette façon partiale de mener les débats. Puis, avec un grand bruit de menaces et annonce de recours au juge européen, il quitta le tribunal. Il avait espéré que cet esclandre intimiderait son Salomon turc et, mieux que son avertissement privé, l'arrêterait dans l'iniquité promise. Il en fut ainsi. L'examen du cas fut interrompu et sa reprise renvoyée à une date ultérieure, à fixer plus tard.

Ce renvoi *sine die* avait un but évident : laisser tomber la mauvaise impression causée par l'incident d'audience et parer aux accusations de vénalité (1).

Mais la divine Providence servit si bien le P. Verdier dans cette circonstance, que d'autres plaideurs païens, lésés dans leurs droits par ce magistrat, l'attaquèrent par-devant le grand juge pour corruption dans son office. Cette coïncidence l'épouvanta si fort que, pendant quatre mois, il ne fut plus question du cas de Périatalei.

Soudain, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, notre mahométan sortait de sa léthargie calculée, et recommençait tout de nouveau la discussion du procès contre le P. Verdier. Le 16 décembre, il le jugeait en sa faveur, avec des considérants tels que tout appel aux tribunaux supérieurs devenait inutile. Ils eurent lieu pourtant ces recours, mais ne firent que confirmer la sentence du 16 décembre 1868. Le dernier possible, à la haute cour de Madras, fut rejeté avec frais et dépens le 13 juin 1873.

« Maternelle attention de la Vierge Marie ! écrit

(1) La vénalité, parmi les distributeurs indigènes de la justice dans l'empire anglo-indien, n'est que trop passée en usage. Les journaux en parlent souvent et... le moins qu'ils peuvent. Les fils du prophète se font principalement remarquer par une âpreté sans retenue dans cette vente de conscience. Dans la *taloughal*, où nous vivons, pendant plusieurs années, nous avons eu un mahométan pour *thasildar* ou sous-magistrat : il recevait des deux mains et débattait ses prix. « Que voulez-vous que j'y fasse ? donnait-il pour excuse, j'ai douze enfants à nourrir. » Nous connaissons pertinemment plusieurs cas où des plaideurs ont dû contribuer à faire vivre la nombreuse famille de ce père embesogné et fonctionnaire odieux.

le P. Verdier. Le magistrat de Strivaigondam avait à peine prononcé sa sentence, que, le lendemain, l'accusation de vénalité portée contre lui devant le grand juge était rejetée comme insuffisamment prouvée. Notre bonne Mère semblait n'avoir suscité cette plainte que pour intimider cet homme ; et, par la peur, l'empêcher de commettre une injustice qui eût été le triomphe des méchants. On l'avait tant priée, qu'elle nous était venue en aide d'une façon merveilleuse. »

Avant d'en arriver au succès du 16 décembre, notre plaideur intrépide avait eu à lutter contre d'autres influences non moins redoutables que celles de l'argent. Le prêtre goanais Pinto, dans tous ses démêlés avec nous, rechercha la faveur et l'appui du ministre protestant, le Révérend Caldwell, déjà célèbre. Plusieurs fois, il le visita à sa résidence d'Ideyangoudi ; il se fit fort de son crédit et s'en alla avec lui trouver ses juges à domicile pour leur recommander ses intérêts.

En octobre 1868, lord Napier, gouverneur de la présidence de Madras, parcourut le Tinnevelly. Il s'arrêta à Ideyangoudi. M. Caldwell présenta à son illustre visiteur l'ancien maire de Périatalei et ses principaux partisans, venus, sur le conseil de Pinto, porter leurs récriminations contre le supérieur de la Mission catholique à la première autorité de la présidence, et lui demander la réintégration de cet honnête et innocent Xavier Fernandou dans ses fonctions municipales. Le gouverneur les écouta et leur répondit de lui écrire une pétition officielle après sa rentrée à Madras.

La pétition partit le 1er novembre. Le lendemain, le P. Verdier, tenu très au courant, envoyait la réfutation. Le 6, le noble lord lui répondait qu'après les renseignements qu'il venait de lui donner dans son Mémoire du 2, Xavier Fernandou ne pouvait plus être maire de Périatalei : il ne le fut plus, en effet.



Nous avons raconté, dans ses grandes lignes, un seul des procès que le Père Supérieur du Sud dut soutenir à Périatalei, de 1865 à 1870, contre le goanisme envahissant. Or, c'est plus de trente poursuites en police correctionnelle ou au criminel et onze en cour civile qu'il y mena. Les pétitionnaires de 1893 donnent au délégué apostolique des chiffres encore plus forts. Ils se plaignent d'y avoir perdu *leur* église et *leurs* terrains et une très grosse somme d'argent. Ils continuent leur procès dans leur Mémoire. C'est justement pour avoir considéré comme leurs propriétés privées les biens-fonds de la Mission catholique, dont ils étaient fermiers seulement, qu'ils furent déboutés devant toutes les cours les uns après les autres.

Voit-on maintenant tout ce qu'il fallut de ténacité, d'efforts et de patience à l'homme qui mena cette campagne sans broncher ?... Le lecteur, qui nous a suivi depuis le commencement de ce chapitre, aurait peut-être quelque peine à refaire seul le chemin parcouru : il est si enchevêtré ! Mais nous sommes presque sûr qu'il rapporte de son excursion comme

une sensation de stupeur admirative pour notre missionnaire plaideur : et cela nous suffit. Nous avouons, pour notre compte, avoir été saisi d'une espèce de vertige en parcourant les pages des diaires qui relatent ces faits.

Selon notre habitude de montrer le bien à la suite ou à côté du mal, de faire connaître la guérison après la maladie, disons que les deux coryphées de la révolte à Périatalei, Xavier Cruz Fernandou et Gnania Manuel, retournèrent repentants à leur légitime pasteur.

La conversion du premier fut touchante. Le 27 avril 1877, le P. Laurent, en charge de Périatalei, mourut subitement frappé d'apoplexie, à Manapad, son séjour habituel. A cette nouvelle, l'ancien maire Fernandou courut prier sur la dépouille du mort et assister à ses funérailles. Après l'enterrement, il vint tout en larmes se jeter aux pieds du P. Verdier et lui demander pardon de vingt-deux ans d'égarement. Il n'était inconsolable que d'une chose : de n'avoir pas donné au P. Laurent, durant sa vie, cette joie de son retour, comme il l'avait médité souvent.

Après avoir rendu les derniers devoirs à son ancien compagnon d'armes (1), le Père Supérieur se

(1) Le P. Sylvain Laurent, Franc-Comtois, avait 29 ans et il était prêtre à son entrée dans la Compagnie de Jésus, le 2 décembre 1846. Il arriva au Maduré le 29 novembre de l'année suivante. Employé d'abord dans le district du Centre et à Ceylan, il fut envoyé à Manapad en 1855 et y travailla 22 ans, avec la réputation d'un missionnaire énergique et tendre. Sa mémoire est en vénération chez les Paravers.

rendit à Périatalei, où le choléra venait de paraitre. Il y fut quinze jours : soigna les malades, administra les mourants, revit les comptes de l'église et termina les affaires litigieuses depuis si longtemps pendantes. A son départ, presque toute la population l'accompagna hors de la bourgade et lui dit comme salut d'adieu de revenir bientôt. Ce jour-là même, Gnania Manuel acquitta une partie de la dette qu'il devait au missionnaire pour les dépenses de son injuste procès. « Il me remit 100 roupies, dit le diaire ; et, vu son repentir, je lui fis grâce des intérêts et des frais de cour. » Ce beau rayon de générosité n'illumine-t-il pas suavement cette fin de litige ?...

Jusqu'à la conclusion dernière de 1893, il resta à Périatalei un reliquat de mauvais esprit : la pétition des vingt-neuf demeurants de la révolte en est la preuve. Quelques années encore, ils résistèrent et firent parler d'eux... très mal. En janvier 1900, au cours d'une visite pastorale, Mgr Barthe les unissait définitivement à son troupeau. Il n'y a plus à Périatalei qu'un seul bercail et un seul pasteur.



Le récit qui précède nous amène naturellement à parler du plaideur que fut le P. Verdier.

Missionnaire plaideur ! A première vue, ces deux mots jurent de se trouver réunis ; et nous avions d'abord résolu de glisser sur la réalité qu'ils énoncent. Mais, à la réflexion, nous avons jugé différem-

ment. Omettre ce côté de la physionomie du supérieur du Sud serait la priver de son originalité la meilleure et ne rien dire du travail le plus absorbant, et peut-être le plus méritoire, de ce bon ouvrier apostolique. Certainement, un grand tiers de son temps fut pris par les procès : et en s'adonnant à cette occupation, il voulut être et resta missionnaire. Tous ceux qui nous ont parlé du cher mort ou nous en ont écrit sont unanimes à le répéter : c'est par sa compétence en matières litigieuses que le P. Verdier servit peut-être le plus efficacement les intérêts de sa Mission et du catholicisme.

La chicane fleurit ailleurs qu'en Occident. Il est impossible de rien entreprendre dans l'Inde sans aller par-devant quelque juge. Amour de la dispute, impossibilité de céder à autrui, faiblesse de caractère qui ne s'impose pas ou ne sait rien trancher, défiance et jalousie mutuelles... ; pour toutes ces raisons, ou pour d'autres, nos indigènes sont grands plaideurs. Et Dieu sait quelle source de dépenses est pour eux ce penchant ! « Les procès dans ce pays, écrit le P. Verdier, — et sous ce nom il faut comprendre toute plainte portée à la police — sont toujours l'occasion de grandes pertes d'argent, proportionnées à la gravité du cas et à la cupidité insatiable des gens de la police et de certains juges. Ces derniers, heureusement, ne demandent pas tous, mais les premiers ont toujours la main tendue et ouverte : impossible de n'y rien laisser tomber. »

Ce n'est donc pas de gaieté de cœur qu'un missionnaire jettera dans ce gouffre les modiques res-

sources dont il dispose pour le salut des âmes. La nécessité seule l'y forcera : l'honneur et le fruit de son ministère, la garde des biens de l'Église, et, en fin de compte, ce même salut des âmes et la gloire de Dieu.

Dès son arrivée dans le Tinnevelly, le P. Verdier sentit le besoin d'avoir recours à la justice humaine pour procurer le règne de Jésus-Christ. Ce sentiment naissait en lui de sa passion pour le juste et le vrai : « La justice et la vérité avant tout ! » Cette formule revenait sans cesse sur ses lèvres et sous sa plume. Comme nous l'avons déjà écrit, ce fut lui qui fit entrer résolument dans la voie des procès, pour arrêter le schisme de Goa dans sa marche envahissante et modérer l'impétuosité paraverte.

Pour s'y avancer sûrement, la connaissance du droit anglo-indien était indispensable. Le jeune missionnaire se mit à son étude et ne la discontinua plus. Dans son règlement de nouveau supérieur, nous trouvons marqué une heure de travail par jour sur les différents codes de procédure. Dans sa bibliothèque particulière et sur sa table, à Palamcottah, on rencontrait plus aisément les dernières publications sur ces matières et les gazettes judiciaires, que les nouveautés littéraires du mois ou de l'année.

Occupation ingrate s'il en fut !

Le code de procédure civile, en particulier, est d'une telle complication que les plus experts s'y embrouillent. Il est fait d'apports successifs, multiples et bizarres : c'est une compilation où les pres-

criptions anglaises se mêlent aux lois de Manou, aux édits mogols et aux débris de jurisprudence des différentes nations conquérantes de la péninsule. La coutume, variable de caste à caste, de province à province, de ville à ville et, quelquefois, de bourgade à bourgade, est prise en grande considération dans ce pays de la routine : dans beaucoup de décisions, elle est souveraine. Dès qu'on entre dans la propriété, c'est un vrai labyrinthe : pour avoir payé plusieurs fois ses acquisitions, on n'est pas sûr d'être chez soi, même après des années. A ces sources du droit actuel indien viennent se joindre les décisions des tribunaux supérieurs, qui sont tenues en valeur singulière. Et pourtant elles sont basées souvent sur ce mirifique considérant : « Il me paraît que la cause doit être ainsi jugée... »

L'étude et la pratique rendirent le P. Verdier très fort en procédure. Il finissait par voir clair dans les cas les plus obscurs et les illuminait pour les autres. Sa compétence devint telle qu'avocats, juges et plaideurs la reconnaissaient et y avaient recours. Tel magistrat, dans ses difficultés par trop embarrassantes, disait couramment : « Allez trouver le P. Verdier : il n'y a que lui qui puisse débrouiller votre affaire. »

Avant de lancer ses causes, il s'assurait de leur vérité et de leur justice ; il examinait les moyens d'aboutir ; il priait et, au besoin, il consultait. Quand une fois sa conviction était formée sur la bonté de son cas et l'efficacité de la marche à suivre, il allait de l'avant avec sa rectitude habituelle et sa vigueur

un peu brusque : sinon, il s'arrêtait, sans prêter l'oreille à tous avis contraires et aux sollicitations importunes.

Il conseillait à ses subordonnés cette façon de procéder ; et, au besoin, la leur imposait. « Vous ne pouvez pas aboutir, écrivait-il à l'un d'eux ; abstenez-vous, ne donnez pas le procès. » A un autre : « Votre cas est juste. Malheureusement, vous n'avez pas de preuves juridiques ! Toutes celles que vous mettez en avant prouveraient le cas, élevé à l'état de thèse, dans une dispute théologique ; mais elles ne valent rien en cour. Abstenez-vous, et offrez à Notre-Seigneur l'humiliation qui pourra vous en venir. »

Avec cette prudence à partir et son habileté à manœuvrer une fois en marche, notre plaideur gagnait presque toutes ses instances. Elles lui vinrent principalement de trois côtés : des propriétés de sa Mission, du goanisme et du protestantisme. Il fut généralement heureux, à peu d'exceptions près, dans celles qui découlèrent des deux premières sources. Pour les procès venus par la troisième, il n'était jamais en assurance lui-même au cour des débats. L'influence protestante était considérable dans le Sud ; les juges européens, anglicans pour la plupart, devenaient, à leur insu, défiants et chatouilleux dès qu'il s'agissait de prononcer entre un prêtre catholique et les représentants attitrés de leurs croyances religieuses, très souvent leurs amis. Mais, là encore, il remporta de beaux succès, quelques-uns très retentissants.

Devant le grand nombre de procès soutenus par le P. Verdier, on a cru parfois qu'il aimait la chicane pour la chicane ; et que, passé maître à les gagner, il faisait de l'art pour de l'art, à sa manière. Supposition injurieuse au grand religieux qu'il fut ! Elle n'eut jamais rien de fondé en aucun temps. Nous n'hésitons même pas d'affirmer, sans crainte de nous tromper, que, dans sa longue carrière, il évita et fit éviter plus de procès qu'il n'en fit ou n'en fit faire. Nos preuves en sont dans ses diaires et dans sa correspondance. Nous en avons déjà montré quelques-unes; en voici d'autres prises aux deux extrémités de sa supériorité :

Le 20 mai 1855, il répondait au P. Laurent : « Il vaut mieux laisser les villages goanais de la côte se lasser et se diviser entre eux. Il faut éviter les procès à tout prix et ne pas aller dans un village sans être moralement certain que nous pourrons nous y maintenir sans avoir recours aux litiges. Nos précautions prises, s'il faut y venir, ce sera autre chose. »

En 1893, il écrivait au sujet de poursuites qu'il n'avait pas suscitées, mais dont il avait hérité : « Nous ne pouvons plus y aller de ce train ! Surveillez votre homme d'affaires : il ne rêve que procès ; et moi je veux qu'ils cessent et contrôler tous ceux qui seront indispensables et jugés tels par moi. »

Pendant l'une de ses visites à Adeicalabouram, les Maravers des environs frappèrent brutalement les gens de l'orphelinat, qui s'opposaient à leurs

déprédations sur nos terres (1). Les victimes vinrent trouver le Père Supérieur et lui demandèrent d'aller montrer leurs blessures à la police, pour intenter ensuite un procès à leurs agresseurs. Selon son habitude, il les écouta avec bonté, mais ne leur permit, ne leur promit rien et les renvoya avec de bonnes paroles. Il dit ensuite au directeur de l'établissement, que cette conduite avait étonné et un peu contrarié : Inutile de songer à des poursuites contre ces gens-là. Elles aboutiraient à les faire punir, ou elles n'aboutiraient à rien : dans le premier cas, je les connais assez pour savoir qu'ils se vengeraient terriblement et ne vous laisseraient plus la paix ; dans le second, leur brutal orgueil n'en serait que plus excité. Je vais faire appeler les principaux d'entre eux, leur parler sec et avec menace : vous verrez que nous arriverons à un meilleur résultat.

Ainsi fut fait. Les pillards ne s'attendaient pas à rencontrer le *péria-souvâmi* (2) en l'affaire : ils eurent peur. Tout rentra dans l'ordre ; et même il s'ensuivit une certaine bonne entente durable entre Adeicalabouram et ses redoutables voisins.

(1) La caste des Maravers, apparentée de très près à celle des Kallers ou voleurs, s'adonne, comme sa cousine germaine, à la rapine et au détroussement. Bien qu'originaire du Marava, elle est très répandue dans le Tinnevelly ; et c'est là surtout qu'elle opère.

(2) *Péria*, grand, et *souvâmi*, prêtre : deux mots tamils que chrétiens et païens emploient réunis pour désigner les supérieurs ecclésiastiques et réguliers. Le P. Verdier n'était guère connu que sous ce nom dans tout le Tinnevelly ; les païens surtout ne l'appelaient pas autrement.

On disputait à l'un de ses missionnaires un champ dont jouissait son église. Si la possession était certaine, les titres de propriété faisaient défaut. Le Père Supérieur poussait à un accommodement ; son inférieur n'en voulait pas parce qu'il avait pour lui, disait-il, le maire du village. Cet échange de vues avait lieu devant les missionnaires réunis. Le P. Verdier souriait aux raisons de son contradicteur, en montrait le vide et lui prédisait qu'il perdrait son procès et son terrain. — « Mais le témoignage du maire ! » reprenait celui-ci. — « Tenez, finit par lui dire le supérieur avec sa franchise primesautière, vous n'entendez rien aux affaires ! Pour votre instruction et votre correction, faites à votre tête. » Il en fit à sa tête, en effet, et quelques jours plus tard il était dépossédé du champ contesté.

Voici, presque en entier, une lettre du 23 avril 1893. Elle met en lumière la probité de notre plaideur, et aussi sa vivacité en écriture :

« En affaires graves, n'écrivez jamais que des choses très positives et parfaitement constatées. Pas de rhétorique dans les affaires, pas de suppositions, ni de cancans de village. Le premier rapport en faveur de vos gens a faussé la vérité des faits : il représente la chose comme un vol nocturne, où l'on aurait surpris les Maravers pillant. Or, il paraît que c'est le matin, en plein jour, qu'a eu lieu la bataille : ce qui sera facile à prouver par les gens des environs.

« En travestissant ainsi les faits, vos gens rendent leur cause impossible à défendre autrement que

par une suite de mensonges, alors que la vérité bien présentée les aurait sauvés. Or, dès qu'on sort de la vérité et de la justice, je ne puis intervenir. Si on n'avait pas fabriqué un roman, j'aurais *pu*, sur le simple exposé des faits, donner un conseil; au besoin, diriger les démarches...

« Que pour cette fois, saint Joseph vous couvre de son manteau et vous épargne des désagréments. »

Cette droiture et cette délicatesse de conscience dans les litiges n'avaient pas de bornes : elles allaient aussi loin que possible. En voici un exemple :

Des néophytes d'un village mi-catholique et mi-protestant, recommandés par leur missionnaire, lui portèrent le cas très grave de leur église en chaume incendiée par leurs voisins hérétiques, avec lesquels ils étaient en guerre. Tout bien examiné, discuté et pesé, l'affaire fut dénoncée à la justice, et l'instruction envoya plusieurs inculpés aux assises. Au cours des débats, le P. Verdier comprit clairement que nos convertis, encore à demi païens, avaient eux-mêmes brûlé leur chapelle pour en accuser leurs adversaires et se venger de leurs mauvais traitements. Le procédé d'ailleurs n'était pas de leur invention : le coup de la chapelle réduite en cendres était comme classique chez leurs antagonistes, tellement ils le pratiquaient. Cela ne les excusait pas.

L'indignation du supérieur à cette découverte ne peut se décrire. Sur le premier mouvement, il ne menaçait de rien moins que de tout révéler en public. Il ne le fit pas. Mais il manœuvra de telle sorte à diriger l'attaque, que le procès fut rejeté et

les accusés renvoyés innocents, sans compromettre ses clients. Des années après, il ne pouvait parler sans émotion de cette indignité, et il en nommait les auteurs.

Nous venons de toucher aux grands écueils des procès dans l'Inde : fausses accusations, mensonges, faux serments et faux témoignages. La coutume, voire même les livres écrits, chez les Hindous, permettent tous ces attentats contre la vérité, l'ordonnent au besoin quand il s'agit de dégager des parents rapprochés. De là à toujours mentir, il n'y a pas loin. Et, de fait, entre les parties contestantes, c'est à qui s'y montrera le plus expert. Nous connaissons un Européen qui a exercé une petite magistrature. Dans l'impossibilité où il était parfois de pouvoir découvrir le bon droit, il condamnait la partie qui avait le plus parlé, parce que, sûrement, disait-il, c'était elle qui avait le plus menti.

Nos chrétiens, est-il nécessaire de le dire, ne restent que trop Hindous ! Le P. Verdier l'ignorait moins que personne. Aussi prenait-il ses assurances contre toute erreur avec des soins infinis. Lui-même examinait au préalable les témoins de ses cas et les confrontait : si leurs dires lui paraissaient manquer de sincérité, il les éliminait. Malgré ces précautions, il était parfois trompé, et devait l'être. Nous en avons rapporté un exemple plus haut ; en voici un autre beaucoup moins tragique.

Il conduisait un procès imperdable pour l'un de ses subordonnés — c'est de lui que nous tenons le fait ; — et, parmi les témoins à charge, figurait le

sacristain de ce dernier. Son témoignage passé au crible se trouva léger : il ne portait pas sur les faits délictueux eux-mêmes, mais sur les antécédents des accusés. Il fut admis pourtant à se produire.

A l'audience, quel ne fut pas l'ébahissement du P. Verdier d'entendre son témoin de troisième ordre donner une déposition écrasante, capable à elle seule de faire pendre les prévenus ! Il avait tout vu, tout entendu... ; son récit se tenait merveilleusement... ; à toutes les objections il eut des réponses triomphantes... Or, le jour où avait lieu la bagarre, source du procès pendant, le digne sacristain se trouvait à six milles du théâtre de l'évènement.

Après la séance, le Père indigné lui donna en particulier une solennelle semonce, comme il savait les faire. Lui, très calme, l'écouta en souriant et, d'un ton mystique et satisfait, lui répondit : « Père, je n'avais jamais si bien compris qu'aujourd'hui ces paroles de Notre-Seigneur : Quand vous paraîtrez devant les juges, ne vous occupez pas de savoir ce que vous leur répondrez : moi-même je vous l'inspirerai. C'est exactement cela : ma déposition m'est venue tout d'un coup ; impossible de résister à la faire ! »

Le Père Supérieur n'eut même pas envie de sourire. Le sacristain paya pour le faux témoin et pour l'interprète de la sainte Écriture : deux mois de son salaire lui furent retranchés. Le brave Indien ne comprit rien du reste à cette rigueur : « Comment ! répétait-il à son *pangou-souvâmi*, c'est grâce à moi que le *péria-souvâmi* a gagné notre procès, et il me met à l'amende !... »

Finissons par un mot sur l'attitude du P. Verdier quand il assistait aux audiences. Il se tenait impassible, froid, modeste. Il suivait attentivement les débats, prenait des notes et, quelquefois, d'un mot bref, dirigeait son avocat. Sa présence était redoutée de la partie adverse ; les avocats ne la désiraient pas et certains juges s'en seraient passés volontiers.

Toute cette influence acquise par le plaideur donnait crédit au missionnaire. Elle inspirait confiance aux catholiques, tenait en respect les brouillons et les protestants, attirait les païens, qui, dans la conversion, cherchent aussi une protection pour leurs intérêts temporels, et servait brillamment la cause de l'Église de Dieu dans le district de Tinnevelly et plus loin.

CHAPITRE XII

PAGANISME ET ANGLICANISME. — *Accessions* ET CONVERSIONS

(1860—1893)

Le 15 juillet 1861, le P. Verdier recevait à Palamcottah une visite qui n'était pas banale. Un bel homme, à la physionomie forte mais douce, la poitrine couverte d'un ruisseau de chaînes d'or et de colliers de perles, la taille négligemment enlacée dans les tours multiples d'une ceinture molle, également d'or, se présentait à lui, avec la grâce un peu lourde de l'Indien parvenu des castes inférieures. Il venait des environs de Iérèl, dans le delta de la Tambiraparni, et passait pour l'un des chefs sanars les plus riches et les plus influents.

Le but de sa venue était une demande au « grand souvâmi de la prière catholique » de bâtir une église sur ses terres. Le motif de cette démarche n'avait qu'un rapport éloigné avec le salut des âmes et de la sienne en particulier. Les protestants, disait-il, visaient à le ruiner : ils avaient gagné quatre de ses tenanciers ; d'autres pourraient les suivre. Plutôt que de subir chez lui ces hommes effrontés, il pré-

férait appeler les prêtres catholiques. Ses gens partageaient son avis.

Le 14 novembre de la même année, notre supérieur se trouvait en retraite. Par l'une de ces inspirations soudaines qui lui étaient si familières, il se sentit porté à prier pour la conversion des infidèles, avec pleine assurance de contribuer à une œuvre prochaine de salut.

Au sortir des exercices, la première lettre qu'il ouvrit était du P. Guchen. Cet heureux convertisseur lui annonçait que, le 15 novembre, au milieu d'une foule d'idolâtres qui l'escortaient et l'acclamaient, il était entré à Satancoulam, ville toute païenne de 6,000 âmes. Cent familles lui avaient donné leurs noms, il avait acquis un bel emplacement : une bonne moisson d'âmes était en perspective.

Là encore, la raison de ce mouvement vers l'Église catholique était la peur du protestantisme et le désir de se mettre à couvert de ses tracasseries.

Les deux faits que nous venons de noter sont l'indice d'un changement heureux dans la marche des affaires religieuses du Tinnevelly. D'abord, les indigènes, au souffle nouveau d'une liberté plus grande, garantie par le gouvernement direct de la reine d'Angleterre, deviennent moins passifs et plus osés : ils s'affranchissent de l'obsession et de la contrainte anglicane. Secondement, les missionnaires catholiques plus nombreux, et désormais moins absorbés par le schisme, prennent l'offensive dans la lutte avec l'hérésie.

Avant de les y suivre, faisons plus ample connaissance avec l'ennemi. Pour nous y aider, nous avons encore un substantiel Mémoire du P. Verdier, daté du 4 mars 1884 (1). Nous y puiserons largement, sans nous interdire les autres sources d'informations.



Le protestantisme politique parut le premier dans l'Inde avec les Hollandais, au dix-septième siècle. Il fit des conquêtes territoriales, quelques martyrs, très peu de luthériens : il était si brutal !

Le protestantisme doctrinal et convertisseur ne prit pied sur nos rivages qu'au début du dix-huitième siècle. Il venait du Danemarck et s'établit à Tranquebar, sur la côte de Coromandel. A son premier essai de littérature tamile, le P. Beschi se trouva là pour relever ses erreurs dogmatiques et ses fautes de grammaire. Aussi longtemps que vécut la Compagnie de Jésus, ses progrès furent insignifiants.

Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, le prédicant danois, Christian Swartz, fit de nombreux prosélytes à Tanjore. Bien que luthérien, il

(1) Ce Mémoire, adressé au supérieur général de la Mission du Maduré, est intitulé : *Aperçu général sur le protestantisme dans le Tinnevelly*. Dans la campagne de presse qui eut lieu en 1884, au sujet de la « moisson » protestante dans le Sud, pendant la famine de 1877-1878, il fut publié en Angleterre sous ce titre : *Memorandum of the Rev. L. Verdier, S. J., the superior of the Roman, catholic mission in Tinnevelly*. Le *Madras Mail* le reproduisit dans son n° du 13 décembre 1884.

travaillait pour le compte de la Société anglicane dite : *Société pour la propagation de la connaissance chrétienne* (1).

En 1780, il visita en missionnaire le Tinnevelly : il y conféra le baptême à une veuve brahmine, nommée Clorinda, que la tradition donne pour la femme illégitime d'un officier en garnison à Palamcottah. Ce fut, pour tout le collectorat, la première conversion opérée dans l'élément indigène. Aussi, les anglicans de toutes dénominations regardent-ils sa date comme celle de l'établissement de leur culte dans le Tinnevelly. D'un commun accord, ils en ont célébré le centenaire en 1880.

En 1791, Jeanicke, Danois luthérien lui aussi, trouva 140 convertis à Palamcottah. A lui revient l'honneur d'avoir, le premier, porté la lumière du pur évangile chez les Sanars : il y forma une première réduction, appelée pour ce motif *Moudalour*, le premier village.

De 1806 à 1820, c'est un temps d'arrêt et même de recul : l'œuvre de Swartz et de Jeanicke dépérit. Pour la sauver, le chapelain Hough, qui en avait la charge, la confia à la C. M. S. (2) ou *Société des Missions de l'Église*. En 1820, Rhénius, un autre

(1) *Society* (for) *Propagating christian Knowledge*, désignée couramment, et plus brièvement, par ses initiales : S. P. C. K. — C'est la mode anglaise, ou mieux anglo-saxonne. Dans l'empire britannique ou aux États-Unis, une Société quelconque ne peut pas se former sans exhiber à l'instant son nom ou sa raison en belles majuscules, le plus souvent hiéroglyphiques.

(2) C. M. S. = *Church Mission Society*.

luthérien danois, homme habile et entreprenant, prit possession des congrégations tinnévelliennes au nom de la Société. Il les développa grandement.

La *Société pour la propagation de l'Évangile* (1) avait hérité, dans le Tanjore, de la *Société pour la propagation de la connaissance chrétienne* : elle voulut une part à toute la succession. Pour la prendre dans le Tinnevelly, elle envoya Rosen, en 1829. Celui-ci, compatriote de Rhénius et comme lui luthérien, travailla côte à côte avec la C. M. S. et en bonne intelligence avec elle.

Telles sont l'origine de l'anglicanisme dans le Sud et la filiation des deux Sociétés qui l'y ont implanté et l'y propagent encore exclusivement. Dans la cérémonie du centenaire, le bishop Caldwell, avec cette grâce de style biblique qui lui est propre, en montrait l'idéalisation dans la scène de Jacob adoptant Éphraïm et Manassé (2). Swartz était le vieil Israël, bénissant les fils de Joseph, en croisant les bras et posant sa main droite sur Rosen, le dernier venu, sa main gauche sur Rhénius, le premier à la peine. Rosen était la S. P. G., Rhénius la C. M. S. : le docteur Caldwell appartenait à la première Société. De fait, après la « moisson d'âmes » de 1877-78, faite par Éphraïm, celui-ci sembla bien avoir supplanté Manassé, son aîné.

Les deux éléments en contact dans cette mise en

(1) Society (for the) Propagation (of the) Gospel, ou S. P. G. — Lorsque le P. Verdier arriva dans le Sud, on l'appelait communément *Tanjore Mission,* en raison de l'origine relatée dans le texte.

(2) Genèse, chap. 48.

marche, le luthéranisme chez les prédicants, l'anglicanisme chez leurs constituants et leurs prosélytes, faillirent tout perdre. Rhénius surtout aurait voulu s'associer, dans la foi luthérienne, la Société qu'il représentait. Celle-ci résista. La rupture définitive eut lieu en 1835 : l'intrépide Danois, vaincu dans la lutte, mourut de chagrin à Palamcottah en 1838.

Cette mort ramena le calme dans les rangs du protestantisme tinnévellien. Les conversions reprirent et continuèrent si bien qu'en 1850, la C. M. S. chiffrait ses adhérents, baptisés ou non, par 24,600; la S. P. G., par 10,000 : un total de 34,600. On avait bien travaillé.

Le motif de ces conversions était-il seulement religieux ? — Non. Les indigènes qui se réfugiaient dans les temples de la secte appartenaient exclusivement aux castes inférieures : ils cherchaient avant tout un refuge contre les violences des castes supérieures et la délivrance de leur servitude sociale. Les prédicants leur promettaient tout cela en retour de l'acceptation de leur culte. Disons qu'ils le leur procuraient grâce à leur toute-puissance sur le gouvernement de la Compagnie des Indes : le seul titre de *protestant* leur était une sauvegarde.

*

Les catholiques, mal défendus à cette époque par leurs prêtres goanais, fournirent des recrues à l'hérésie : ces transfuges étaient d'autant mieux accep-

tés, qu'ils étaient tout prêts à servir d'auxiliaires. C'est ainsi qu'à Vadakencoulam toute une famille de Vellages, où le catéchisat était héréditaire, passa à la réforme. A Tinnevelly, à Percoulam, à Srivilipoutour, le noyau protestant se forma d'apostats catholiques. Soit ignorance, soit paresse ou indifférence, les pasteurs indo-portugais laissaient aux loups les portes de leurs bercails ouvertes, quand ils ne les introduisaient pas eux-mêmes : quelques-uns, en effet, permettaient aux apôtres du nouvel évangile de prêcher dans leurs églises.

C'en était fait du catholicisme dans le collectorat de Tinnevelly si les restaurateurs de la nouvelle Mission du Maduré ne fussent arrivés sur ces entrefaites! Les chrétiens d'alors l'ont dit cent fois à nos prédécesseurs; ceux-ci nous l'ont répété en le confirmant de leur témoignage.

Quand ils débarquèrent en 1837, l'organisation protestante était complète dans le Sud. Organisation très pratique, il faut le reconnaître, fondée sur cet axiome : l'évangélisation de l'indigène par l'indigène. Il est remarquable de constater que toutes les sectes, quelle que soit la nationalité de leurs adeptes, le mettent en pratique avec le plus grand succès. Le ministre européen ou américain dirige et met en mouvement toute une armée d'employés pris sur place : pasteurs naïfs, instituteurs, médecins, apothicaires, colporteurs de bibles, diaconesses, hommes d'affaires et autres. L'argent lui étant fourni par la générosité protestante avec une profusion enviable, il peut les multiplier à plaisir. Im-

possible matériellement de ne pas arriver à des résultats appréciables avec des moyens si nombreux.

Le P. Verdier nous dit qu'à sa venue dans le Sud, en 1847, il y avait une moyenne de 50 agents anglicans pour mille prosélytes ! Autour d'une localité centrale, on avait rattaché une foule d'agglomérations secondaires, chacune pourvue d'un pasteur indigène et d'un catéchiste, de maîtres et de maîtresses d'école, de lecteurs et vendeurs de bibles. De sa résidence, le ministre européen surveillait tout ; excitait, reprenait, mettait sur les bonnes pistes des salariés d'autant plus zélés qu'ils étaient mieux récompensés de leurs succès ; et, de temps en temps, faisait une tournée d'inspection.

A la vue de cette main-mise de l'hérésie sur les plaines du Tinnevelly, elle dut être bien sombre l'impression de nos premiers devanciers ! Vite elle devint douloureuse. Dans leur guerre avec le schisme, celui-ci n'eut pas honte d'appeler celle-là à son secours. Le Révérend Caldwell, récemment débarqué, bâtit des temples dans trois localités paravertes de l'extrême côte sud. Il est vrai qu'ils ne durèrent pas longtemps : l'un, démoli, eut ses matériaux jetés à la mer. Cette opération, un peu vive, ayant attiré les désagréments d'un mois de prison à ses auteurs, et le P. Castanier dirigeant désormais la défense, on laissa les deux autres mourir de leur belle mort, dévorés par les fourmis blanches, émiettés par les ménagères en quête de bois de chauffage.

Évidemment, les Paravers étaient trop nerveux pour entendre la doucereuse longanimité évangé-

lique, prônée par Caldwell et ses collègues. Ces derniers le comprirent et se retirèrent de la côte.

En relatant les premiers combats du P. Verdier avec le protestantisme, nous avons dit quelle brutalité de procédés et quelle effronterie les employés subalternes de ce dernier apportaient dans leur mode d'évangélisation. Il restait des traces de ce vieil esprit en 1862; mais la patience craintive des pressurés n'existait guère plus. En preuve, le P. Verdier rapporte ce trait, à la date du 23 avril 1862 :

Énoch, pasteur indigène, faisait trembler tout le voisinage de Karoupoucatti, sa résidence ordinaire. Par la peur qu'il inspirait, les faveurs qu'il faisait et surtout par celles qu'il promettait, il avait enrôlé beaucoup de pauvres Sanars dans sa congrégation. D'un autre côté, son orgueil, ses violences et ses injustices avaient irrité contre lui nombre de païens de castes supérieures. Dans la nuit du 21 avril, une bande organisée de ses victimes l'enleva de sa maison : le malheureux Énoch disparut si bien de la terre, que plus personne désormais ne le vit ni n'entendit parler de lui.

En cette même année, le Père Supérieur du Sud appréciait comme il suit l'œuvre anglicane dans son district :

« Les protestants, forts de leurs immenses ressources pécuniaires et de la bienveillance du gouvernement, se présentent comme une armée redoutable par son organisation. Cette apparence est surtout de surface. Que l'argent vienne à lui manquer, et c'en est fait d'elle. La secte n'a pas les

sympathies de la population : les tracasseries qu'elle fait surgir partout où elle s'implante, les violences employées pour se faire des adeptes l'ont rendue odieuse un peu partout. Pour l'éviter, on préfère se jeter dans nos bras. C'est ainsi que, cette année, les manœuvres de ses agents nous ont valu près de quinze cents conversions. »

Il y a deux parties dans cette estimation. La première, pour trop répondre aux désirs intimes de son auteur, n'évalue pas assez l'œuvre jugée. L'argent ne devait pas manquer à l'anglicanisme et ses apparences avaient un fond solide. Déjà toute une génération avait été formée dans ses écoles ; d'autres y grandissaient pleines de promesses.

L'école, voilà la serre chaude où le protestantisme élève ses meilleurs plants, assurance de l'avenir ! Là, imbus dès l'enfance de sa doctrine la plus épurée, jeunes gens et jeunes filles en sortiront avec la haine parfaite du catholicisme, cette note universelle, la seule commune à tous les protestants de la terre. Mariés ensemble, ils formeront la famille type, correcte, sûre, inaccessible à toutes les tentations du papisme.

En 1862, l'anglicanisme tinnévellien possédait un grand nombre de ces familles fondamentales.

Si la citation précédente ne tient pas assez compte de cette réalité très solide, elle accorde trop, en revanche, à l'influence négative des agents de la secte, dans la conversion de leurs adeptes au catholicisme. Le zèle du P. Verdier et de ses missionnaires, leur activité et le savoir-faire d'un chacun y étaient pour la plus grande et meilleure part.



Avant la fin de cette année 1862, plusieurs familles protestantes de Colesagarapatanam, pariates de caste, voulurent devenir catholiques ; et, dans ce but, elles s'adressèrent au P. Guchen. Celui-ci n'était pas homme à les décourager dans leur projet : il leur donna de bonnes espérances et les mit à l'essai.

Pour enrayer cette défection imminente, le ministre européen, un M. Kenett, ne trouva rien de mieux que de s'adresser au P. Verdier. Par lettre, il lui fit presque injonction de modérer son subordonné et de lui défendre toute ingérence dans sa congrégation de Colesagarapatanam. Le Père Supérieur, bien entendu, laissa cette mise en demeure sans réponse. Après les délais convenables, le P. Guchen tenait sa promesse. Aussitôt, M. Kenett faisait poursuivre pour vol le principal de ces néophytes. Grâce à l'intervention du P. Verdier, le procès fut rejeté. La chrétienté pariate s'accrut par suite de nouveaux transfuges de l'hérésie : elle a non seulement persévéré, mais, à l'heure actuelle, elle est très fervente.

En 1864, il y eut du malaise entre le Révérend Caldwell et ses ouailles d'Ideyangoudi. Des incendies s'en suivirent qui amenèrent des procès. Le ministre en fut pour ses frais : plusieurs Sanars, envoyés par lui en cour criminelle, y furent déclarés innocents du méfait dont il les accusait.

Après leur mise hors de cause, le 30 septembre, ces gens portèrent au P. Verdier un honoraire de messe en action de grâce de l'heureuse issue de leur affaire, et demandèrent à être reçus dans l'Église catholique. Le missionnaire fit bon accueil à cette ouverture ; mais il remit à une époque ultérieure le changement de religion qu'elle annonçait, quand l'ire amassée contre leur pasteur serait tombée et ne pourrait plus être invoquée comme le motif déterminant de leur conversion.

Informé de cette démarche, M. Caldwell écrivit au supérieur de Palamcottah, à la date du 24 octobre, de ne pas recevoir ses révoltés d'Ideyangoudi dans la communion catholique, surtout de ne pas les aider contre de nouvelles poursuites qu'il allait leur intenter, ni par lui-même, ni par le missionnaire du *pangou* de Vadakencoulam, dans les limites duquel sa résidence était incluse. « Cette lettre, dit le diaire, était pleine de fiel et d'esprit de vengeance contre mes visiteurs du 30 septembre, surtout contre un certain Pâkiam, le principal d'entre eux. »

La réponse fut les paroles mêmes adressées par le prêtre aux Sanars relaxés.

Nouvelle épître du ministre, où remerciements et félicitations ne servaient que d'accompagnement à une plus grande insistance pour obtenir du supérieur qu'il défendît au Père de Vadakencoulam de prêter appui et assistance à Pâkiam et à ses compagnons. Par une disposition singulière de la Providence, ce missionnaire était le P. Castanier, qui jadis avait chassé M. Caldwell de la côte de la Pê-

cherie. Celui-ci ne tenait pas à batailler de nouveau avec son ancien adversaire, même vieilli et épuisé.

Le procès annoncé fut intenté : il englobait huit Sanars et Pâkiam comme meneur ; en tout, neuf accusés. Les charges contre eux ne devaient pas être fortes, car le sous-magistrat allait les renvoyer absous, quand deux maisons de M. Caldwell furent détruites par un nouvel incendie. Ce sinistre arrivait tellement à propos, que chacun se demanda si le propriétaire lui-même ou quelqu'un de son entourage n'en était pas l'auteur : « Cela paraît évident », est-il écrit en nos diaires. Aussitôt les neuf prévenus furent accusés d'être les fauteurs de ce crime, de l'avoir prémédité et comploté. Une descente de la police eut lieu ; un *joint-magistrate*, M. Hogdson, l'accompagnait.

Pendant l'instruction, une lettre du P. Castanier adressée à Pâkiam fut violemment enlevée au porteur qui devait la remettre par les salariés du ministre d'Edeyangoudi. L'aubaine eût été bonne et la vengeance complète, si on avait pu faire entrer le missionnaire dans le complot des neuf ! La lettre, ouverte en public et lue par le *joint-magistrate*, ne contint pas un mot capable de compromettre son auteur ou son destinataire.

Au su de ces iniquités, le P. Verdier fut pris d'indignation, et pour l'injustice criante commise contre de pauvres gens, et pour l'affront public infligé à l'un de ses subordonnés, si digne de respect tant par son âge et son mérite personnel que

par ses travaux et ses charges passés (1). Sortant de la réserve observée jusqu'alors, il envoya à M. Hogdson sa correspondance échangée entre lui et M. Caldwell et fit ressortir toute l'acrimonie vindicative des lettres de ce dernier contre les prévenus. De plus, il établit et s'offrit à prouver en pleine audience qu'une somme considérable d'argent avait été promise à quiconque viendrait affirmer que les neuf avaient comploté l'incendie.

Le cas vint aux assises le 13 décembre 1864 : huit inculpés y comparurent ; l'instruction, tout entière établie sur le témoignage de faux témoins, en avait écarté un. La défense n'eut pas de peine à démontrer l'échafaudage mensonger de l'accusation devant le jury. Celui-ci déclara tous les prévenus non coupables. Le juge, qui avait son ami Caldwel à satisfaire, fut de l'avis du jury pour quatre des accusés et contre cet avis pour les quatre autres : en conséquence, ces derniers, parmi lesquels Pâkiam ne pouvait manquer de se trouver, furent condamnés à huit ans de travaux forcés.

Le P. Verdier rapporte tout au long les considérants de ce singulier jugement. Puis, il en fait ressortir longuement la partialité, les contradictions et l'iniquité.

(1) Le P. Clément Castanier, né en Lozère le 16 février 1802, entra dans la Compagnie de Jésus en 1826 et fut envoyé au Maduré en 1839. Ouvrier infatigable, tour à tour supérieur du Sud, du Nord, du collège de Négapatam, du Centre, provicaire en l'absence de Mgr Canoz, il fournit une carrière de missionnaire fructueuse et brillante. Il mourut quasi-subitement à Trichinopoly le 18 février 1874. — Dans le second volume de ses *Cinquante ans au Maduré,* le P. Guchen a donné du P. Castanier une biographie très intéressante.

Appel fut interjeté à la haute cour de Madras contre une telle décision. Le 21 mars 1865, malgré une argumentation très solide et concluante pour tout le monde, faite par l'avocat des quatre condamnés d'Ideyangoudi, la cour refusa *to disturb the evidence,* c'est-à-dire de revenir sur la chose jugée, d'entrer dans l'examen de la question et d'infirmer le jugement du tribunal de Tinnevelly.

Cette conclusion définitive ne satisfit qu'à demi M. Caldwell. Si deux tribunaux, où siégeaient ses amis et ses admirateurs, lui avaient donné une moitié de satisfaction, le jury l'avait condamné. Or, c'est la décision qui parut la bonne au public, et qu'il retint. Le Révérend s'en vengea sur le P. Verdier, auteur de tout le mal, par trois articles dans le *Times* de Madras et par une intervention méchante dans une dispute entre nos chrétiens de Vadakencoulam.

Le missionnaire ne prêta pas grande attention à ces attaques. Le 19 août 1865, il écrivait dans son diaire : « Le ministre protestant d'Ideyangoudi, M. Caldwell, fait paraître dans le supplément du journal de Madras, le *Times,* un troisième article contre le P. Verdier, au sujet des affaires du 13 décembre 1864. De plus, il va à Vadakencoulam, où il fait faire des distributions de bibles. » Et c'est tout !

Nous n'entrerons pas dans le récit de ces perpétuels conflits entre catholiques et protestants : chaque année les compte à la douzaine dans les diaires de notre supérieur. Généralement, ses inférieurs sont à la peine sur place, aux disputes et aux bagarres;

lui mène la bataille judiciaire, certainement la plus longue et la plus ennuyeuse. Nous avons rapporté l'affaire d'Ideyangoudi pour donner une idée du genre, et aussi pour montrer le P. Verdier aux prises avec la plus haute personnalité anglicane dans le Sud pendant quarante ans. Nous n'avons pas voulu juger les intentions du futur et très méritant *bishop* de la S. P. G. : comme l'insinue notre diaire, il put être induit en erreur par son entourage.



Jusqu'en 1877, le Tinnevelly fut comme « le Paraguay » des Missions protestantes : journaux et revues, rapports des comités de propagande n'en parlaient qu'avec émotion et lyrisme, soit dans l'Inde, soit en Angleterre. A cette date, la *Church Mission Society* portait à 40,476 le nombre de ses adhérents ; la *Society for the Propagation of the Gospel* en avouait 22,000 : soit un total de 62,476 anglicans pour tout le district méridional.

C'est alors que le Tinnevelly reçut deux *bishops,* avec le titre d'auxiliaires du diocèse de Madras. L'un, pris dans les rangs de la C. M. S., et affecté à son service, fut le docteur Sargent ; l'autre, tiré de la S. P. G., et réservé à ses prosélytes, ne fut autre que le docteur Caldwell.

Soudain, vers la fin de 1877, les conversions se déclarèrent en masse : c'est par milliers qu'on les chiffre. Sous la plume du bishop Caldwel, il n'est plus question que de « moisson d'âmes », « d'effu-

sions du Saint-Esprit », « de nouvelle Pentecôte »... Le *Te Deum* en retentit sous les vieilles voûtes de Westminster et la Société-mère fait, d'enthousiasme, une allocation extraordinaire de 20,000 livres sterling, ou 500,000 francs, à son heureux évêque convertisseur (1).

Cette affluence aux portes de l'anglicanisme avait de belles apparences. La famine de 1877-1878, l'une des plus terribles qui aient ravagé l'Inde, battait son plein. La Société pour la Propagation de l'évangile, la première, alla aux victimes du fléau les mains pleines d'argent. En six mois, elle avait récolté 16,000 adhérents : preuve évidente que ventre affamé a des oreilles. A la fin de 1878, le total des nouveaux immatriculés sur les grands livres de la Société dépassait 25,000. « Ces résultats, écrivait le docteur Caldwell dans le premier enivrement du succès, sont dus, non à l'argent, mais au zèle chrétien et à son labeur. »

Un écrivain du *Missionary Record* de Madras, organe de la Société des Missions de l'Église, disait, au contraire, « que les nombreuses adhésions obtenues par la S. P. G. étaient dues surtout aux secours charitables et opportuns administrés aux affamés par les mains de ses agents ». En conformité de ce langage, la Société-sœur se méfiait et s'abstenait.

(1) Pour tout ce qui regarde cette question de la fameuse « moisson » — *the harvest* — de 1877-1878, voir le livre du P. A. Jean : *Le Maduré ;* 2e vol., *Les Missions protestantes.* C'est une étude sérieuse, personnelle et minutieusement documentée.

Cependant, à bouder à la « moisson » et à critiquer sa rivale, la C. M. S. ne méritait ni considération, ni livres sterling. Le docteur Sargent le comprit. Aussi bien, au commencement de 1878, il lança ses ouvriers en plein champ. En quelques mois, il revenait chargé de 12,000 âmes.

Le Révérend Bishop avoue lui-même, sans en être prié, que, « pour un grand nombre, le motif qui les a déterminés à se donner à lui, c'est la misère, et que l'élément surnaturel est absent dans l'immense majorité ». Son collègue en dignité revint plus tard, à la discussion, à une appréciation plus exacte du résultat de ses opérations : il n'appela plus ses fameuses conversions que des *accessions,* c'est-à-dire des juxtapositions individuelles qui n'entraient pas dans le corps principal et ne se fondaient pas avec lui. D'ailleurs, la plupart de ces « prosélytes de riz », comme on les nommait dans le public, ne recevaient pas le baptême, et un grand nombre ne le reçut jamais avant de secouer ses « chaînes d'adhésion » pour retourner au paganisme : « Ce qui prouve, concluait le bishop Caldwel, que nous ne devrions peut-être pas publier dans nos statistiques le nom de ceux qui n'ont pas reçu le baptême (1). »

La méthode employée pour protestantiser ces

(1) On l'a si bien fait, depuis lors, qu'il est difficile à ceux qui ne sont pas de la maison de se procurer les statistiques, non seulement des adhérents non baptisés, mais même des baptisés de la S. P. G.

idolâtres mourant de faim explique ces résultats. Nous la donnerons brièvement et l'apprécierons en suivant le Mémoire du P. Verdier.

C'est au commencement d'octobre 1877 que s'organisèrent dans le Tinnevelly les Sociétés de secours pour la famine. Avant cette époque, les deux auxiliaires-évêques avaient reçu une avance importante du comité général de Madras. Dix-neuf sous-comités furent formés dans le district : sur ce nombre, cinq furent exclusivement composés de membres et distributeurs protestants, avec les Révérends Adamson, Margoschis, Wyatt de la S. P. G., le bishop Sargent et le Révérend Horsley de la C. M. S., comme présidents.

A la clôture de leurs opérations, le 13 février 1878, les trois comités de la S. P. G. avaient reçu 51,650 roupies ; les deux de la C. M. S., 18,150. Dans ce compte n'entraient pas de fortes sommes passées par les mains du docteur Sargent à titre « d'agent spécial » du comité général de Palamcottah dans sept taloughats ou arrondissements.

Or, on a montré — et les dénégations des intéressés n'ont pas prouvé le contraire — que les agents de la S. P. G. surtout firent de cet argent des « chaînes d'adhésion », c'est-à-dire qu'ils le distribuèrent aux seuls affamés qui consentirent à se déclarer protestants...

Les présidents *clergymen* des sous-comités, en hommes pratiques, surent prendre leurs assurances : en échange des espèces sonnantes, ils firent signer des billets de dette, avec hypothèque sur champs et

maisons, au taux de 18 et 24 pour 100 d'intérêt. Ajoutons, pour être complet, que l'argent de ces prêts était signalé comme provenant des fonds propres à la Société. D'autre part, les catéchistes donnaient la promesse verbale que jamais la dette ne serait exigée, l'écrit passé n'étant qu'une simple formalité pour justifier les distributions.

Quand, les mauvais jours disparus, ces prosélytes, pour vivre, voulurent rester idolâtres ou monter au catholicisme, les ministres destinataires des inoffensifs (!) petits papiers les sortirent de leurs tiroirs et enjoignirent à leurs signataires d'avoir à rester protestants ou de solder leurs dettes avec les intérêts, sous peine de recours aux tribunaux civils. Et de fait, sur l'affirmation avec serment des Révérends Margoschis et Adamson que les sommes inscrites aux dits billets étaient des *prêts réels* d'un argent appartenant à leur Société, les cours de Strivaigondam et de Tuticorin passèrent des décrets en paiement de ces dettes, capital et intérêts augmentés des frais de procédure.

« J'ai en main cinq de ces billets, écrit le P. Verdier, tous signés du Révérend Adamson (1). Ils sont

(1) Cet Adamson, intrépide prêteur à gros intérêts pendant la famine, eut maille à partir devant les tribunaux avec le P. Verdier, en 1885 et 1886. Il avait voulu s'emparer, à Puthiamputhur, d'un terrain de notre église et avait fait battre nos catéchumènes. Il dut laisser le terrain à ses possesseurs et payer pour les coups donnés. Après ces deux procès perdus, lâché enfin par le bishop Caldwell, il fut renvoyé à Calcutta.

— Le Révérend Margoschis, ritualiste décidé, eut plus tard des relations presque amicales avec l'un de nos missionnaires.

de l'année 1877 : deux du 31 octobre, les trois autres des 8 et 9 novembre et du 1er décembre. Deux sont de 20 roupies chacun, un est de 10, un autre de 7 et le dernier de 5. Tous sont hypothéqués sur les maisons des débiteurs au 18 pour 100 d'intérêt, et payables dans un an. En me remettant ces billets, tous ces malheureux m'ont affirmé que promesse leur avait été donnée en les signant de ne jamais en exiger le paiement : ce n'est qu'après la signature donnée sous cette condition, que les missionnaires protestants leur avaient donné des secours. »

Il est remarquable, en effet, que tous les billets tombés aux mains de nos différents missionnaires — et il y en a un grand nombre — sont datés des mois pendant lesquels les sous-comités fonctionnèrent : et tous sont au nom de quelqu'un des Révérends Ministres présidents des comités exclusivement protestants. La présomption est forte pour soupçonner ces *clergymen* d'avoir abusé de leurs fonctions pour employer à faire des prosélytes un argent qu'ils devaient distribuer à tous sans distinction de religion.

« Si, malgré cela, continue le P. Verdier, ces Messieurs affirment devant un tribunal, et sous la foi du serment, que ce n'était pas un argent des comités de la famine, il sera encore vrai de dire qu'ils trompaient les malheureux en leur promettant que l'argent donné ne serait jamais redemandé. Ils pratiquaient de plus sur ces gens mourant de faim la profession d'usuriers, au nom et au profit de leur Société : prêter avec hypothèque, au 18 pour

100 d'intérêt, 5, 7, 10, 20 roupies, en temps de famine, ne saurait être qualifié autrement (1). »



Pendant que les deux Sociétés anglicanes du Tinnevelly alignaient tant de noms dans les colonnes de leurs grands livres, que faisaient, sur le même théâtre et côte à côte, le P. Verdier et ses missionnaires ? — Ils travaillaient à tirer le meilleur parti possible des circonstances pour le salut des âmes. Mais ils ne voulaient pas d'un simple agrégat de ventres affamés : ils cherchèrent une véritable récolte d'âmes, et ils la trouvèrent.

Ils reçurent des comités de famine une somme totale de 13,500 roupies. « Selon les intentions de ces bureaux de bienfaisance, ils distribuèrent cet argent aux victimes du fléau sans distinction de castes ni de croyances. » C'est le Père Supérieur lui-même qui nous l'assure ; et il était bien placé pour le savoir.

Avec les ressources de la Mission et les généreuses aumônes des catholiques, français surtout, ils firent de sérieuses et durables conversions qui augmentèrent une fois pour toutes la population catholique

(1) Beaucoup acquittèrent ces billets pour éviter des frais de procédure. Le système divulgué avec quelque scandale, et se voyant surveillés par nos missionnaires, les ministres cessèrent d'urger en cour ces paiements. « Sept nouveaux convertis au catholicisme, à Pudhiamputhur, ont également signé de ces billets : je leur ai dit de ne pas payer sans être attaqués en cour civile. Ils ne l'ont pas été. » (Diaire du P. Verdier.)

du district, sans recul ultérieur. Le diaire nous donne pour l'année 1877-78, de septembre à septembre, 3,256 païens baptisés, 190 protestants ramenés et 1,150 catéchumènes en préparation. Les six mois suivants y apparaissent avec le chiffre de 1,055 baptêmes. L'année 1879 amenait au seul P. Guchen 377 familles de néophytes. Ces statistiques incomplètes ne donnent pas la moitié des conversions pour tout le district : la comparaison des recensements, en 1877 et 1881, nous montre une augmentation totale de 15,000, due principalement à l'apport des nouveaux chrétiens. Par suite de la grande misère de ces quatre années, la reproduction chez nos vieux catholiques, pauvres en majorité, compensa les pertes tout au plus.

Plus tard, dans une lettre à Mgr Canoz, le bishop Sargent accusa le P. Verdier d'avoir, lui aussi, permis à ses subordonnés des prêts à intérêt, pour attirer les idolâtres au catholicisme. L'accusé se défendit. Nous avons mieux que ce témoignage postérieur : nous avons de la fausseté de l'allégation une preuve antérieure.

Dans la seconde réunion des missionnaires du Sud, en 1877, les 9, 10 et 11 octobre, cette question des conversions pendant la famine fut longuement examinée. L'ardent P. Guchen avait déjà fait de belles prises. Dans l'avis qu'il émit sur la manière d'y procéder, il sembla ne pas trop répugner à l'emploi modéré du système protestant pratiqué en grand autour de lui. Or, non seulement il ne reçut pas l'approbation de ses confrères, mais le Père Supé-

rieur, résumant à la fin les débats, défendit à tous les missionnaires d'avoir recours à une pareille méthode d'apostolat et ordonna qu'on en laissât même l'apparence à ses inventeurs. Le diaire relate cette direction commandée à la date ci-dessus mentionnée.

Une bonne indication que les conversions au catholicisme, pendant la famine, ne furent pas du marchandage, c'est que, celle-ci passée, elles ne s'arrêtèrent pas complètement. Le mouvement, plus lent sans doute, se prolongea jusqu'en 1890, où, subitement relevé, il donna, pour les trois années suivantes, 2,728 néophytes.

En allait-il de même pour les *accessions* à l'anglicanisme ? — Non. Quand le gouverneur de Madras, Sir M. E. Grant Duff, visita le Tinnevelly en 1882, l'adresse que lui présenta le bishop Sargent, en son institution de Palamcottah, contenait le passage suivant : « Les chrétiens protestants indigènes, dans cette province de Tinnevelly, sont au nombre d'environ 105,000 (1). » Admettons ce chiffre tel qu'il est donné : on y arrive à peu près, en ajoutant aux prosélytes anciens les adhérents *enregistrés* au temps de la famine.

Dix ans après, en 1891, il n'y a plus, d'après l'aveu des intéressés, que 80,000 protestants dans le district méridional. Non seulement ils n'avaient pas augmenté, soit par reproduction, soit par *accession ;*

(1) « The native-protestant christians in this province (Tinnevelly) number about 105,000. »

ils avaient encore lamentablement diminué ! Pendant cette décade d'années, le mouvement des naissances, dans la population foncièrement anglicane, ne pouvant manquer de fournir un surplus de 5,000 âmes, c'est 30,000 adeptes que l'hérésie avait rendus au paganisme ou donnés au catholicisme.

Ce que nous venons d'écrire n'est pas une attaque contre nos « *frères séparés* », ni un plaidoyer pour nos confrères du Tinnevelly : c'est la constatation d'une situation mise en belle lumière par le recensement général de l'Inde, en 1891.

Dans son édition du 18 août 1893, le *Madras Mail* annonçait que le gouvernement avait approuvé le rapport, préparé par M. H. A. Stuart, c. s., sur le recensement de la présidence de Madras, en 1891. Il citait ce travail, où l'on constatait que la population totale de la présidence, à l'exclusion des États feudataires, était de 35,630,440 habitants, dont 32,471,053 professaient les religions de l'Inde, 2,247,172 le mahométisme et 865,528 le christianisme. L'éditeur continuait ensuite pour son propre compte :

« L'accroissement remarquable dans le nombre des chrétiens est attribué entièrement aux conversions. Mais il est un fait curieux : c'est que, dans le Tinnevelly, l'un des principaux centres d'action des Missions protestantes, le nombre des protestants a diminué de 8 pour 100 depuis le dernier recensement de 1881. M. Stuart explique ce décroissement par le retour au paganisme d'un grand nombre de convertis pendant la famine. Une autre

explication qui se présente d'elle-même, c'est que beaucoup de ces nouveaux adhérents au protestantisme sont passés au catholicisme. Cette manière de voir emprunte toute vraisemblance aux chiffres du rapport lui-même, qui donne pour les catholiques romains dans le Tinnevelly une augmentation de 22 pour 100 depuis 1881. »

« Cette supposition n'est pas seulement vraisemblable, ajoute le P. Verdier, après avoir transcrit dans son texte anglais la citation qui précède : c'est la vérité même. » Ainsi donc, pour beaucoup d'affamés, l'anglicanisme fut un acheminement vers le catholicisme. Le fait n'a rien de surprenant : c'est le simple phénomène de l'âme en marche vers la lumière intégrale.



Cette période, de 1877 à 1893, dernière année de la supériorité du P. Verdier dans le Sud, fut très mouvementée et constamment troublée par les querelles entre protestants et catholiques. Nos missionnaires, certes, ne les recherchaient pas ! Pour les éviter, ils eussent dû laisser dans l'erreur les âmes qui voulaient en sortir : le pouvaient-ils à ce prix ? Presque chaque famille tirée de l'hérésie leur valut des protestations, des représailles et des procès. Le P. Guchen surtout, depuis trente ans la bête noire des deux sectes, était perpétuellement mis en cause.

En 1880, le bishop Sargent l'accusait auprès de Mgr Canoz de troubler ses congrégations, de rendre la vie dure à ses agents et de transformer en champ

de combat les sous-bois ombreux des palmeraies du sud. Pour comble de malheur, « le P. Verdier, tant estimé du digne prélat, était complètement trompé par les faux rapports du P. Guchen (1) ».

Dans un long Mémoire en réponse au réquisitoire du bishop, le P. Verdier, sans se soucier de lui-même, vengea victorieusement son inférieur, que toutes ces plaintes ne faisaient qu'enhardir. Il terminait ainsi cette défense, adressée à Mgr Canoz :

« Je crois, Monseigneur, avoir répondu à tous les points de la longue lettre du Right Rev. bishop Sargent. Puisse-t-il mettre en pratique le principe de liberté de conscience garantie par la loi anglaise dans l'Inde, comme il avoue l'accepter de tout cœur ! Ce n'est certainement pas ainsi que l'entendent ses pasteurs, ses catéchistes, ses maîtres d'école et autres employés... Que Votre Grandeur nous obtienne des deux évêques anglicans, docteurs Sargent et Caldwell, que leurs agents le pratiquent, et nous pourrons vivre en paix. »

En 1885, nouvelle lamentation du même bishop contre le même missionnaire, qui rend la vie impossible à tous ses pasteurs partout où il passe..., et il passe partout. Nouvelle réponse du Père Supérieur, plus agressive cette fois et qui se termine par une kyrielle de regrets, dont voici quelques-uns :

« Il est à regretter que le digne bishop Sargent, entrant dans une voie qu'il avait évitée jusqu'alors, soit allé planter sa tente à Callicoulam, au milieu

(1) « Father Verdier, Whom Igreatly esteem, has been imposed by the misrepresentations of Fr. Guchen. »

de nos chrétiens ; qu'il ait bâti un temple à travers un chemin public ; qu'il ait reçu avec allégresse un de nos maîtres d'école ; qu'il ait approuvé les violences de son pasteur Assirvadam nous fermant une rue ; qu'il ait soutenu ce même pasteur enlevant la récolte sur pied d'un converti et condamné pour ce fait à 9 roupies d'amende ; etc., etc... »

Aux doléances épiscopales faisaient écho tous les journaux amis. Le *Madras church missionary gleaner* écrivait dans son dernier numéro d'avril 1889 :

« L'agression romaine, mentionnée l'année dernière, continue de plus belle dans bien des localités. Depuis que la C. M. S. s'établit dans le Tinnevelly, jamais la rivalité ne fut aussi forte, jamais les Romains n'entravèrent notre œuvre avec autant de succès... C'est une épreuve bien dure à supporter ! »

Le grand journal quotidien de la présidence, le *Madras Mail*, constatait ce recul de son culte dans le Tinnevelly ; mais il en attribuait la cause aux « missionnaires de la nouvelle école » ou « missionnaires *gentlemen* tous fixés à Palamcottah ». « Quand ils sont fatigués de *tennis* et de *badmintons,* continuait-il, ils quittent cette ville pour convertir les *pauvres païens* ». Après quinze jours, ils regagnent leur quartier général pour se remettre de leurs fatigues... A ce travail, ils touchent 300 roupies par mois : c'est leur argent de poche. On leur fournit maison, chevaux, voiture, meubles, etc. (1).

(1) « La vieille école de missionnaires était bien différente, poursuivait l'article ! Sortis des classes laborieuses, ils étaient d'un caractère bien trempé, religieux, doués d'un grand bon sens. Ces

Plusieurs missionnaires nous ont dit que la grande œuvre du P. Verdier dans le Sud avait été d'enrayer la marche du protestantisme. Nous croyons que son plus bel ouvrage, le plus pénible et le plus méritoire, fut l'enterrement du goanisme. Mais, immédiatement après, et bons seconds, il faut placer ses heureux combats contre l'anglicanisme. Ils sont plus partagés et lui sont moins personnels que sa victoire sur l'ingérence goanaise : il y garde pourtant une part prépondérante, et reconnue pour telle par tous ses collaborateurs.

Depuis son élévation à l'épiscopat, le docteur Caldwell n'intervenait plus à découvert dans les contestations religieuses entre les siens et les nôtres. Avec la réserve due à sa dignité et l'efficacité plus grande qui en dérivait, il n'en travaillait pas moins à promouvoir son œuvre aux dépens de la nôtre.

Après un voyage fructueux en Angleterre, il fonda, à Tuticorin, une grande maison d'éducation qui, dans sa pensée, devait lui amener insensiblement les Paravers, réfractaires jusque-là aux charmes de la religion réformée. Le jour de l'inauguration des classes, il fit une entrée solennelle dans la ville avec tout l'appareil épiscopal de nos prélats catholiques : revêtu de la soutane violette, la croix pectorale sur

hommes, établis dans tout le district, élevèrent des bangalous, des temples, des écoles. Bref, tout en mettant eux-mêmes leur bière en bouteilles, ils fondèrent partout des chrétientés. » — Ce dernier trait est délicieux ! Se figure-t-on François Xavier *mettant lui-même sa bière en bouteilles ?*... Chacun prend son idéal là où il le trouve.

le rochet, précédé de *clergymen* et de nombreux enfants de chœur en surplis, il parcourut processionnellement les grandes rues, au chant des hymnes et des psaumes. Il ne pouvait mieux s'y prendre pour attirer sur lui et sur son collège l'attention sympathique de nos Paravers, si épris de pompes et de cérémonies religieuses. Son influence auprès des autorités de la province et de la présidence était notoire... Nos catholiques résisteraient-ils à lui confier l'éducation de leurs enfants ?

La tentation fut forte, mais ils la surmontèrent. Aussi bien, le P. Verdier avait-il immédiatement opposé au collège Caldwell la grande école de Saint-Joseph. Sous la ferme direction du P. Laventure, elle n'eut rien à envier à son rival, et ses succès aux examens publics furent plus grands.

Parallèlement, et pour faire face au collège de la C. M. S. à Tinnevelly, notre supérieur établit une autre grande école à Palamcottah. Le succès l'accompagna dès son ouverture et, après des épreuves passagères, l'accompagne encore. « Pour cette dernière fondation, disait plus tard le P. Verdier, le district n'avait pas les fonds nécessaires, et la Mission ne pouvait pas nous aider : je redoutais un échec. Avec la bénédiction des supérieurs majeurs et la confiance en la Providence, je mis tout en marche : et... le bon Dieu nous vint en aide.

L'importance de l'œuvre accomplie par le protestantisme dans le Tinnevelly est certainement considérable : la nier ou la cacher serait une puérilité. Elle s'affiche dans ses édifices, vastes et nom-

breux, dans ses congrégations bien fournies et correctes, dans ses adeptes, peu timides et amateurs de la mise en scène. L'esprit protestant, fait de libre examen, d'insubordination et d'effronterie, circule un peu partout dans le district. Il a même pénétré nos catholiques, qui n'ont plus pour leurs prêtres ces marques extérieures de respect en usage encore dans d'autres parties de la Mission. Pour être grands, ces résultats peu spirituels ne sont pas consolants.

Sont-ils proportionnés à l'argent dépensé, à l'activité humaine qui les a produits? — Nous ne le pensons pas. Avec ces ressources et un nombre proportionné de missionnaires, quelle splendide floraison catholique le P. Verdier n'aurait-il pas fait germer dans les campagnes du Tinnevelly ! C'est que les seuls envoyés de la Rome nouvelle sont les héritiers des douze premiers convertisseurs, auxquels il a été dit : *Allez et enseignez toutes les nations !* D'autres pourront s'ingérer à faire œuvre de *missionnaires;* leur labeur tout humain, non fécondé par la grâce divine, ne produira que des effets humains. La conversion des âmes est une opération divine, et on ne produit pas plus du divin avec de l'humain qu'on ne fait de l'or avec du cuivre. Les convertis protestants du Tinnevelly sont d'honnêtes gens à la Sénèque, propres et bien vêtus, soit; ils ne seront jamais de vrais chrétiens, c'est-à-dire d'autres Christs, doux et humbles de cœur.

CHAPITRE XIII

ENFIN, LA QUESTION GOANAISE !
TROISIÈME PÉRIODE : RÈGLEMENT DERNIER.
(1886—1893)

Les embarras créés par le concordat de 1857 dans nombre de vicariats apostoliques des Indes étaient loin de diminuer : les années les multipliaient à plaisir. Aussi les plaintes ne cessaient d'affluer à Rome contre le régime de la double juridiction. Le Saint-Siège s'en émut à la fin et décida de mettre un terme à un état de choses nuisible au bien des âmes et à la paix de nos églises. Après plusieurs notes diplomatiques du cardinal Jacobini, secrétaire d'État, adressées au Portugal, Léon XIII publia, le 26 août 1884, le bref *Studio et vigilantia* pour manifester sa volonté d'en finir à court délai avec les inconvénients de la double juridiction.

Ce document pontifical souleva une tempête de colères, vraies ou feintes, tant dans les sphères gouvernementales de Lisbonne que parmi les Indo-Portugais d'outre-mer. Étonnement, remontrances et menaces de la part du ministère ; agitations et

réunions tapageuses, pétitions et télégrammes à Rome et à Lisbonne, articles de journaux et brochures du côté des Goanais : ce fut un beau concert de protestations !

L'effet recherché fut en partie obtenu : après plusieurs prorogations des dispositions du bref, Léon XIII le suspendit indéfiniment et permit d'ouvrir des négociations diplomatiques, « pour régler d'une manière stable et définitive le patronat de la couronne portugaise ».

Le 29 juin 1886, un nouveau concordat était signé à Rome « entre l'E^me^ et R^me^ cardinal Louis Jacobini, secrétaire d'État de Sa Sainteté et son plénipotentiaire, et Son Excellence M. Jean-Baptiste da Silva Ferrao de Carvalho Martens, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire pour Sa Majesté Très Fidèle ». Dans ses douze articles, il reproduisait la plupart des dispositions du traité de 1857. Mais, au lieu d'étendre le patronage lusitanien à toute l'Inde ou de le consacrer, il le restreignait au contraire : de ce fait, quelques vicariats apostoliques furent totalement débarrassés de la double juridiction. Le troisième article portait création d'une province ecclésiastique de Goa « composée, outre le siège métropolitain, des trois sièges suivants, savoir : Damaum, qui aurait aussi le titre de Cranganore, Cochin et Saint-Thomas de Méliapore ». Une feuille-annexe indiquait les limites et les lieux assignés aux trois diocèses.

Or, dans les limites du diocèse de Méliapore l'annexe plaçait les chrétientés comprises dans les

arrondissements civils, ou taloughats, de Tanjore, Négapatam et Manargoudi, inclus tous les trois dans la Mission du Maduré et en formant la pointe nord-est, avec toutes leurs églises, chapelles et établissements de l'une ou l'autre juridiction. De plus, dans tout le reste de notre vicariat, les localités exclusivement sujettes à l'archevêque de Goa revenaient à Méliapóre. Enfin, les petits villages où fonctionnaient les deux juridictions seraient, après entente, équitablement distribués entre Méliapore et Maduré. Le contexte et son explication ultérieure donnaient *toutes les villes qui n'étaient pas exclusivement soumises à Goa* à l'ordinaire du Maduré.

Par l'article 7 du document concordataire, le titulaire de l'évêché à créer dans le Maduré était soumis à la présentation au Saint-Siège par la couronne de Portugal pour sa nomination. Il partageait cette sujétion avec les évêques de Bombay, de Mangalore et de Quilon.

La déception fut grande parmi nous, missionnaires et chrétiens, quand, vers le milieu de juillet 1886, cette convention nous fut connue! On avait fait les plus beaux rêves de délivrance : et, soudain, la nouvelle survenait que la Mission était non seulement démembrée, mais encore enchaînée pour toujours à la double juridiction et l'humble satellite du patronage... Quel réveil et quel désenchantement!

Le conseil de la Mission, réuni le 21 juillet, décida d'une voix unanime qu'un missionnaire, délégué du vicaire apostolique, s'embarquerait le plus tôt possi-

ble pour Rome, afin de dire au Saint-Siège la triste position faite au Maduré par le nouveau traité et y obtenir des modifications. D'un accord non moins unanime, le P. Verdier fut désigné pour cette délicate ambassade. Sa longue carrière apostolique et administrative, sa connaissance des hommes et des choses, en relation surtout avec la question goanaise, l'y rendaient plus apte que personne (1).

Le 31 juillet 1886, quarante ans presque jour pour jour depuis son arrivée dans l'Inde, il partit de Tuticorin, monté sur un méchant voilier de cabotage, à destination de Colombo. Le *steamer* qu'il aurait dû prendre avait devancé son départ.

A Colombo, quand il voulut obtenir pour lui et pour le P. de Beaurepaire, son compagnon de traversée, le passage à prix réduit accordé par les *Messageries maritimes* à tous les missionnaires français, l'agent de la Compagnie lui déclara que la concession ne s'étendait pas aux religieux Jésuites. L'auteur de cette interprétation, jeune encore, pensait bien qu'elle ne nuirait pas à son avancement : par ce beau règne d'anticléricalisme, il ne se trompait pas. Une dépêche du consul de Calcutta, provoquée par Mgr Bonjean, lui donna raison.

C'était 1,350 francs de plus à débourser pour les deux voyageurs. Cette somme, ils ne l'avaient pas : leur hôte, l'accueillant vicaire apostolique de Co-

(1) Ici encore, nous avons pour nous guider un écrit manuscrit du P. Verdier, fort intéressant, intitulé : « Le Concordat de Léon XIII avec le Portugal et les voyages d'un missionnaire du Maduré. »

lombo, ne pouvait leur en procurer qu'une faible partie. « Dans ce grand embarras, écrit le P. Verdier, nous priâmes avec ferveur Notre-Seigneur et sa bonne Mère de nous venir en aide et nous allâmes dormir, remettant au lendemain les résolutions finales. » Admirable et naïve confiance qui ne devait pas être déçue !

Le lendemain, au sortir du saint autel, le P. Verdier fut accueilli à la porte de l'église par de bruyantes et sympathiques salutations, qui semblaient venir de la côte de la Pêcherie. Elles en venaient, en effet, ou plutôt les bons cœurs qui les proféraient. Les Paravers de Manapad, qui se succèdent nombreux à Colombo pour le commerce, avaient appris l'arrivée du *Péria souvâmi* et le but de son long voyage : ils venaient lui souhaiter bon succès dans ses démarches et lui faire leurs adieux avec toute l'expansion paraverte. Ils envahirent la tranquille résidence de l'évêque, pénétrèrent jusqu'à la chambre où logeait leur *Gnanapragasiar souvâmi*, la remplirent de bruit et de chants en l'honneur de leur Père, et ne se retirèrent pas sans laisser la table couverte des plus rares fruits de Ceylan, au milieu desquels s'étalait le plus beau, bien que de tous les pays..., une bonne somme d'argent.

Mais d'autres Paravers trafiquaient dans la capitale de l'île : pouvaient-ils abandonner à la colonie de Manapad l'honneur de la journée?... Il en vint cinq députations : toute la matinée se passa à les recevoir. A midi, l'appartement du P. Verdier était encombré de leurs présents ; l'argent qui en faisait

partie, bien compté, donna une somme supérieure de 70 francs au prix des deux passages entiers. Grâce à la bonne Providence, que manquait-il encore à nos deux voyageurs ? Une réparation, peut-être, pour l'injure subie à titre de religieux de la Compagnie de Jésus : elle était en préparation.

Le 5 août, au moment où ils se disposaient à partir pour l'embarcadère, une fanfare éclatante réveilla soudain les échos de la vieille résidence épiscopale et de la jeune cathédrale, sa voisine (1). C'étaient encore nos Paravers qui allaient montrer à Colombo comment ils honoraient leurs prêtres et s'honoraient eux-mêmes.

Les deux Jésuites durent prendre place dans une voiture à deux chevaux, surmontée de l'étendard du Sacré-Cœur. Et, pendant trois milles, ce fut par la grande cité une marche triomphale irrésistible, qui entraînait tout sur son passage et arrêtait toute autre circulation, en dépit des efforts de la police. Dans la rue spécialement habitée par les organisateurs de la démonstration, la voie était coupée d'arcs de triomphe : sous chacun d'eux, il fallut s'arrêter, recevoir des compliments, des guirlandes et des aspersions parfumées. Toutes les maisons étaient pavoisées. Là commencèrent à éclater bombes, fusées, pétards, feux d'artifice, pour se continuer jusqu'au port.

Ici encore, tout avait été prévu. Une chaloupe à

(1) La résidence de l'évêque a été depuis longtemps transportée loin de la cathédrale.

vapeur, recouverte des plus riches tapis d'Orient, parée comme pour des noces, reçut les héros de la fête. Tout autour, bâteaux et barques décorés, pleins de catholiques, lui formèrent cortège jusqu'au grand paquebot des « Messageries maritimes ». Les passagers de ce dernier, massés sur le pont, étaient tout yeux pour considérer cette imposante conduite. Ils ne furent pas peu stupéfaits d'apprendre et de voir qu'elle s'adressait à deux Jésuites.

En mettant le pied sur le vaisseau français, la première personne qu'ils saluèrent fut l'agent des « Messageries » à Colombo : il était venu là pour son office. « Il nous rendit notre politesse, la rougeur au front et tout confus », dit le P. Verdier (1). La leçon qu'il recevait valait bien cette honte.

Le P. Verdier donna une dernière bénédiction aux bâteaux et aux barques rangés sur le flanc du paquebot. Un dernier hourrah retentit, répété par les spectateurs du rivage. La fête était finie, la sainte espérance des humbles religieux surabondamment remplie, et même leur honneur de Jésuites vengé.

Plus tard, le P. Verdier n'aima rien tant que de raconter cet incident de départ ; il l'a décrit longuement dans sa relation de voyage : nous l'avons rapporté à sa suite. Pour lui et pour nous, il est une preuve éclatante que tout vient à point à ceux

(1) A Marseille, l'un des directeurs des « Messageries maritimes », oncle du jeune agent de Colombo, mit autant de bonne grâce à réparer le dommage subi par nos deux passagers que son neveu avait mis d'étourderie à le causer.

qui espèrent saintement et naïvement en Dieu. Pour lui et pour nous, il est une réponse à ceux qui accusent le caractère indien de manquer de toute reconnaissance.

Sur le vaisseau on se montra très poli pour le vieux missionnaire à barbe blanche. A sa première apparition sur le pont, deux bonnes religieuses se mirent à genoux et demandèrent à baiser son anneau : elles eurent beaucoup de peine à comprendre qu'un homme si bien accompagné ne fût pas évêque. En dehors des relations de simple politesse, le P. Verdier fut tout étonné de rencontrer si peu d'expansion parmi les passagers : — les hommes et les choses avaient bien changé depuis sa venue dans l'Inde par le Cap. Un seul compagnon de route fut accueillant et tristement expansif avec lui : le général Chanoine de retour de Chine. Il était navré de la perte de l'influence française en Extrême-Orient ; il ne cachait pas que, sans le protectorat des Missions, si mal exercé, hélas ! la France ne compterait plus dans le vaste empire du Milieu. Les deux religieuses, un Espagnol et le général furent les seuls à assister à la messe le dimanche.



Le 30 août, le P. Verdier arrivait à Rome, après avoir pris à Fiesole les directions du T. R. P. Anderledy, vicaire général de la Compagnie de Jésus. Dans la soirée de ce même jour, il envoyait au cardinal Siméoni, préfet de la Propagande, la lettre de

Mgr Canoz qui le recommandait et lui conférait tous pouvoirs pour traiter les affaires du vicariat apostolique du Maduré. Dès le lendemain, il était reçu par Son Éminence avec une bonté touchante. — « Allez trouver le secrétaire de la Propagande, Mgr Jacobini, conclut-elle ce premier entretien ; exposez-lui toutes choses : nous verrons ensuite ce que l'on pourrait faire pour votre Mission. »

— « Oh ! mon cher Père, vous venez trop tard : tout est fini ! » C'est avec cette exclamation peu consolante que Mgr Jacobini reçut son visiteur venu de si loin. — « Excellence, répondit celui-ci, je le regrette, mais nous ne sommes pas en faute : c'est par les journaux que nous avons appris la signature d'un concordat ; nous n'avons été ni avertis, ni consultés par personne... » Puis, la conversation s'engagea sur la fausse position faite à la Mission du Maduré par le nouvel accord. Le prélat écoutait son interlocuteur, « silencieux et rêveur ». La conclusion de cette première entrevue fut déjà que « tout *n'était pas fini* ».

Le 5 septembre, le P. Verdier et son compagnon furent reçus en audience privée par le Saint-Père. A cette question de Sa Sainteté : « Et votre Mission comment va-t-elle ? » — « Elle va bien, Très Saint Père, répondit son représentant ; elle célébrera l'an prochain ses noces d'or avec celles de Votre Sainteté. Mais, par suite du nouveau concordat, la position de ses missionnaires devient si pénible qu'on m'a envoyé à Rome pour en informer Votre Sainteté : si on n'y apportait pas remède, elle ne

serait plus tenable... » — « Je sais, interrompit le Vicaire de Jésus-Christ, que votre Mission a été sacrifiée : j'ai été obligé de faire des concessions pour éviter un plus grand mal. Cependant, il s'est fait aussi un grand bien ; le *padroado* a cessé dans une dizaine de vicariats apostoliques et la bulle établissant la hiérarchie catholique va empêcher pour toujours le Portugal de redemander le patronage de ces églises : c'est une affaire finie.

« Quant à vous autres, ayez confiance ! » Ici, le Saint-Père se leva pour bénir ses visiteurs ; puis, prenant dans ses mains celles du P. Verdier, il continua : « Allons, patience et courage ! Je sais que les affaires de votre Mission ne peuvent pas rester comme elles sont : je ne les abandonnerai pas que je ne les aie réglées. Et puis, s'il fallait donner votre vie pour la sainte Église, il faudrait bien le faire ! » — « Sainteté, dit le missionnaire, nous sommes tous prêts à donner notre vie dès que l'occasion le demandera. Bénissez-nous tous et toute la Mission. »

Léon XIII étendit les bras et bénit d'un air tout paternel. Il accorda, en même temps, à tous les ouvriers évangéliques du Maduré et à leurs chrétiens une indulgence plénière pour l'année 1887, cinquantième anniversaire de la reprise de la Mission par la Compagnie de Jésus.

Cette audience, qui avait duré une demi-heure, n'était pas pour décourager le délégué de Mgr Canoz Mais les vacances des congrégations romaines étaient commencées, l'ambassadeur de Portugal était en congé : ce n'était pas le moment des travaux diplo-

matiques. Sur l'avis du cardinal Siméoni, le P. Verdier partit pour la France dans la soirée du 8 septembre. Dans la matinée, Léon XIII avait publié la bulle d'établissement de la hiérarchie catholique aux Indes Orientales. Par cet acte, le vicariat apostolique du Maduré devenait le diocèse de Trichinopoly, que nous appellerons encore Mission du Maduré.

Ce premier séjour du P. Verdier en France fut surtout un pèlerinage. Nous le voyons successivement à Notre-Dame de la Garde, à Lourdes, au sanctuaire de Notre-Dame des Anges au Puy, au tombeau de saint François Régis à Lalouvesc. Ce sont « ses visites de reconnaissance » pour quarante ans de faveurs. A Lourdes, le grand dévot de Marie Immaculée ne se possède pas de bonheur, il y passe la nuit à prier, et, quand il faut en partir, il écrit : « Oh ! qu'il fait bon prier à Lourdes ! On voudrait ne pas quitter cette grotte bénie !... Mais, hélas ! ce n'est encore que la terre, où tout passe ! Il faut dire adieu, non pas à Marie, notre tendre Mère, qui, comme l'étoile de la mer, suit ses enfants au milieu des flots et des tempêtes, mais à son image chérie, à ce coin de terre française où elle se plaît à répandre ses faveurs. »

Le 3 novembre, notre chargé d'affaires était de retour à Rome. Il s'attendait à commencer immédiatement les négociations d'un *modus vivendi* : il apprit, dès le premier jour, que le nouvel évêque de Méliapore n'était pas encore nommé, que l'ambassadeur de Portugal n'avait pas encore quitté

Lisbonne et n'était pas même annoncé. Or, rien ne pouvait aboutir sans ces deux personnages. Il fallut attendre. « L'école de la patience commençait », écrit notre négociateur débutant.

En attendant, le P. Verdier ne resta pas inactif. Un premier plan d'arrangement, tout palliatif, venait d'être mis de côté, grâce à ses objections appuyées par le vicaire général de la Compagnie de Jésus. Il mit en avant le principe d'une *délimitation territoriale.* Cette proposition, mal accueillie d'abord comme contraire au texte du concordat, finit par rallier les suffrages de Mgr Agliardi, récemment nommé délégué apostolique pour les Indes anglaises, du secrétaire et du préfet de la Propagande. Le P. Verdier fut autorisé à faire un Mémoire court, saisissant, modéré ; tel, qu'il put être présenté à Sa Sainteté et frapper son esprit. Nous avons la copie de ce « Mémoire sur la manière de concilier les intérêts des deux diocèses de Méliapour et de Maduré, en prenant pour guide l'esprit qui a dicté le dernier concordat entre le Saint-Siège et le roi de Portugal ».

La substance en est que « chaque pasteur doit connaître ses brebis et être connu d'elles ; que de nombreuses enclaves d'un diocèse dans l'autre sans possibilité de limites étaient opposées à ce principe ; qu'il fallait leur substituer la juridiction à territoire continu ; que, dans ce but, le Maduré offrait en compensation toutes ses chrétientés du district civil du Tanjore et renonçait à toute indemnité pécuniaire pour les immeubles qu'il y laisserait ». Ce

Mémoire, grandement approuvé par tous ses patrons, fera le fond de l'arrangement dernier.

Au commencement de décembre, l'ambassadeur portugais arriva dans la Ville éternelle. Son intention de ne rien traiter avec la Propagande était bien connue : il voulait avoir affaire à la seule secrétairerie d'État. Mais, sur ces entrefaites, le titulaire de cette haute charge de l'Église, le cardinal Louis Jacobini, était tombé malade et s'alitait pour mourir, après des mois de grandes souffrances. De là, des retards. Enfin, Léon XIII manifesta son intention de traiter lui-même directement les affaires du concordat indo-portugais avec l'ambassadeur. Au su de cette volonté pontificale, le secrétaire de la Propagande vint trouver le pape, le Mémoire du P. Verdier en mains. Sa Sainteté le parcourut et fut frappée de la force de ses raisons. Quant à l'admettre, elle y répugnait beaucoup, parce que, en faire la base de nouveaux pourparlers, c'était ouvrir la porte à d'incessantes demandes de modifications au concordat de la part du Portugal. Sur l'instance de Mgr Jacobini, que c'était là pourtant le seul moyen d'arranger les affaires du Maduré, et que, d'ailleurs, l'honneur du Saint-Siège le demandait, le Souverain Pontife acquiesça, se réservant seulement de laisser l'ambassadeur ouvrir la voie à cette marche.

L'occasion attendue se présenta bientôt. Au nom de son gouvernement, M. Carvalho Martens supplia le pape de rendre au patronage cinq églises de la ville de Madras attribuées par l'acte concordataire au vicaire apostolique. A cette demande, il fut ré-

pondu qu'elle était contraire aux articles du traité, mais que, cependant, l'on pourrait ouvrir des négociations à ce sujet, si l'on convenait d'une base commune qui permît d'arranger la situation des églises du Maduré où le concordat était impraticable : et cette base serait d'y éviter la double juridiction.

L'ambassadeur accepta la proposition ; et, après note diplomatique à son gouvernement, signa, de concert avec le Saint-Siège, la convention suivante, à la date du 13 mars 1887 : « Sa Sainteté consent à accorder au patronat les cinq églises de Madras. De son côté, le roi de Portugal consent à éviter la double juridiction dans le règlement des affaires du Maduré, et fera pour cela les sacrifices nécessaires. »

Le Mémoire avait fait bon chemin. Sa prise en considération mettait fin au séjour de son auteur à Rome. Avant même la convention, dès qu'il avait été sûr de sa conclusion, le P. Verdier avait quitté la ville, le 27 janvier 1887. Le 23 février, il recevait à Saint-Didier-la-Séauve la dernière bénédiction de sa vieille mère nonagénaire ; et, le 27, il se rembarquait à Marseille pour sa chère Mission.



Au sein des « Montagnes Bleues » ou Nilgherries, les besoins de la santé et le souvenir de la patrie ont fait naître tout un groupe de stations estivales en pleine Inde méridionale. Ootacamund est la

principale. Située à 2,200 mètres d'altitude, elle jouit d'un printemps à peu près éternel. C'est le rêve enfin réalisé de la ville en pleine campagne : chacun de ses 16,000 habitants peut s'y croire dans un *cottage* isolé du pays de Galles ou d'Écosse.

C'est dans cette oasis, au-dessus des plaines brûlées de la présidence de Madras, que Mgr Ajuti, successeur à la délégation apostolique des Indes de Mgr Agliardi, avait fixé sa résidence. En juin et juillet 1887, nous y trouvons le P. Verdier, devenu l'hôte vénéré du généreux prélat.

Les arrangements préconisés par la convention du 13 mars devaient être pris sur les lieux, entre les deux ordinaires de Méliapore et du Maduré et sous la direction du représentant pontifical. C'est pour ce travail que le P. Verdier se trouvait à Ootacamund, chargé une seconde fois par Mgr Canoz d'agir en son nom. Le nouvel évêque de Méliapore, Mgr Reed da Sylva, était venu en personne soutenir les intérêts de son diocèse et ceux du patronage.

D'abord évêque de Mozambique, ce prélat avait été nommé auxiliaire de l'archevêque de Goa. « Par une contradiction que je ne puis m'expliquer, écrivait Mgr Valente à Mgr Canoz, il n'a pas été bien reçu ici. » C'est alors qu'il avait été préconisé pour le nouveau siège créé de Saint-Thomas de Méliapore. Il parut à Ootacamund avec le luxe princier d'un ambassadeur : équipage, chevaux, laquais, tout sonnait bruyamment la vieille gloire portugaise. Lui-même relevait cette mise en scène par sa jeunesse, — il était à peine âgé de trente-quatre ans, — par

une belle taille, un air gracieux et un souci de tenue qui pouvait paraître de la recherche.

Mgr da Sylva était arrivé à Ootacamund le 16 juillet : quelques jours après, commencèrent les négociations. Il les ouvrit par cette déclaration : « Comme évêque, je suis, sans doute, l'enfant du Saint-Père ; mais ici je suis le représentant du Portugal, et je prendrai ses intérêts. » Il devait merveilleusement se tenir parole à lui-même !

Dans une première proposition, l'évêque portugais demanda pour lui dans la Mission du Maduré, outre les trois arrondissements civils du district de Tanjore cédés par le concordat, les quatorze églises goanaises incluses dans le reste de notre territoire : et non pas seules, mais avec toutes leurs chapelles dépendantes, tous leurs villages et toute leur population catholique. C'était le *statu quo* maintenu, en plus du démembrement. Le P. Verdier eut beau objecter la convention du 13 mars, qui mettait à la base des négociations d'éviter la double juridiction ; il eut beau se référer à l'annexe du concordat et à son interprétation reçue à Rome, Mgr da Sylva ne retrancha rien de ses prétentions. Le délégué essaya de le ramener au vrai sens des documents officiels ; ce fut inutile : il resta inébranlable dans ses interprétations et ses idées.

Le P. Verdier proposa alors une paix à l'amiable. Dans ce but, il fit deux propositions. Par la première, le diocèse de Méliapore recevait en territoire continu toute notre part du district civil de Tanjore, et le Maduré renonçait à ses droits d'indemnité,

évalués par les ingénieurs à 257,907 roupies. L'évêque trouva la concession insuffisante. Alors, dans une seconde proposition, le représentant du Maduré ajouta aux territoires mentionnés une moitié du petit royaume médiatisé de Puducottah.

« Les chrétiens de ces pays sont pauvres, répondit Mgr da Sylva. D'ailleurs, ce n'est pas là que se trouvent les souvenirs glorieux du Portugal : jamais mon gouvernement n'en sera satisfait. »

Alors, montrant sur la carte la province entière du Tanjore : « Voilà, dit-il, ce qui devrait revenir à Méliapore ! Si on le lui cède, mon gouvernement sera satisfait et ne réclamera plus rien dans le Maduré. » Toute la partie de ce district au nord du Cavery appartenait à l'archidiocèse de Pondichéry : le délégué déclara n'avoir aucun pouvoir pour aborder cette question.

Le représentant du Portugal fit deux autres propositions. L'une désorganisait notre Mission centrale, en lui enlevant presque tout le Marava avec 40,000 chrétiens. L'autre anéantissait la Mission méridionale en lui prenant tout le territoire placé à l'est de la grande voie qui va, par Satour, Palamcottah et Cotar, à Nagarcoïl, c'est-à-dire 48,000 chrétiens.

Ce fut au tour du P. Verdier de rejeter des demandes si exhorbitantes, au nom de son évêque (1).

(1) Un jour que l'évêque portugais exaltait, à son ordinaire, l'ancienne gloire de son pays, le P. Verdier eut un joli mouvement de belle âme indignée : « Mais, Monseigneur, lui fit-il remarquer, la gloire d'avoir établi la religion dans le Maduré, d'y avoir créé de

Aucun accord n'était possible à Ootacamund. Mgr Ajuti le comprit et déclara référer le tout à Rome. Mgr Canoz et le R. P. Barbier, son grand vicaire et supérieur général du Maduré, informés des intentions peu conciliantes de l'évêque de Méliapore, donnèrent commission au P. Verdier de consulter Son Excellence le Délégué sur l'opportunité d'un second voyage à la Ville éternelle. « Je n'ose pas, répondit le représentant du pape, vous imposer à votre âge un second voyage en Europe. Mais j'ose encore moins assumer la responsabilité de vous en avoir détourné. » L'intention était claire.

Le 30 juillet, le P. Verdier rentrait à Trichinopoly. Le 31, il rendait compte de sa mission devant l'évêque et ses conseillers. « Je vais écrire au délégué, conclut celui-ci, que j'approuve vos deux propositions faites là-haut, et que je rejette toutes celles de Mgr da Sylva. Pour vous, mon bien cher Père, il faut reprendre votre sac de voyage et partir pour Rome le plus secrètement possible. Et vous y resterez jusqu'à la conclusion finale de toutes nos difficultés avec le Portugal. »

nombreuses chrétientés serait-elle l'apanage exclusif de votre gouvernement ? Oublieriez-vous que la Compagnie de Jésus y a eu sa noble part ? Si c'est la vraie gloire que cherche le Portugal, qu'il relève les couvents de la ville de Goa, qu'il rappelle leurs religieux expulsés, qu'il entretienne leurs belles églises qui tombent en ruines, qu'il repeuple la vieille cité devenue un désert, qu'il convertisse les nombreux païens de ses possessions..., au lieu de venir tracasser ici de pauvres Jésuites : et Dieu le bénira. »

« L'évêque ne répliqua rien, disent nos notes, et continua ses réclamations. » Mgr Ajuti avait écouté la mercuriale avec un calme tout diplomatique.

Le 2 août, notre voyageur se mettait en route par la voie de Bombay et des Messageries du Lloyd autrichien.



Le 4 septembre 1887, le P. Verdier rentrait à Rome par la ligne de Trieste, Venise et Florence. Après avoir remis ses lettres de créance au cardinal préfet de la Propagande, il visita successivement le nouveau secrétaire d'État, cardinal Rampolla, Mgr Jacobini, toujours secrétaire de la Propagande, Mgr Agliardi, pro-secrétaire des affaires ecclésiastiques, désormais partie importante dans les délibérations, et fort heureusement, dirons-nous. Tous ces hauts personnages lui donnèrent les plus consolantes espérances d'une délimitation territoriale entre les diocèses de Méliapore et de Trichinopoly. Mais il y a si loin d'une promesse à sa réalisation !

En attendant, notre chargé d'affaires obtenait une première mesure importante : sur ses demandes, la Propagande faisait savoir télégraphiquement à Mgr Ajuti, le délégué des Indes, que, la terminaison des affaires pendantes entre le Portugal et le Maduré étant reportée à Rome, l'évêque de Méliapore n'avait plus aucun pouvoir pour en traiter et devait, dans l'intervalle, ne faire aucun acte de juridiction dans les limites du diocèse de Trichinopoly. Excellente précaution, qui coupa court à bien des malentendus et aux agitations : la double juridiction continuait comme avant le traité de 1886 et dans les mêmes conditions.

Le premier travail demandé au P. Verdier fut la réfutation des trois propositions faites à Ootacamund par Mgr Reed da Sylva, et la justification des concessions offertes par le Maduré : le tout accompagné de plans, de cartes et de statistiques.

Il n'avait pas terminé cette tâche, longue et minutieuse, que l'ambassadeur de Portugal, M. Carvalho Martens, entrait en lice par un long Mémoire où il réclamait, comme son dû, les quatorze églises jusqu'ici goanaises situées dans les limites du Maduré. Une réfutation si péremptoire y fut opposée par Mgr Agliardi, que l'ambassadeur avoua son impuissance à y répondre. Il n'en persista pas moins dans sa demande. Et la raison, c'est que, ayant dès le début donné ce sens à l'annexe du concordat, il avait assuré le premier ministre que les quatorze églises resteraient au patronat. Celui-ci, à son tour, en avait fait la déclaration devant les Chambres de Lisbonne. Dès lors, l'honneur du ministère était engagé : sous peine de vie ou de mort, il devait tenir les promesses faites aux représentants du pays; le Saint-Siège devait l'y aider, en raison de sa bonne foi initiale. Plus tard, on pourrait revenir à une délimitation territoriale ; présentement, la concession réclamée s'imposait, sous peine, pour le Saint-Siège, d'encourir les risques d'une rupture immédiate, voire même les probabilités d'un schisme...

Devant cette perspective, le cardinal Rampolla n'osa plus presser pour une délimitation de territoire continu. Et même, pour mettre sa responsabilité à couvert, en face d'une situation qu'il jugeait

grave, il fit nommer par le pape une commission chargée d'examiner la question et de la trancher : elle se composa des cardinaux Siméoni, Ledochowski, Rampolla et Csacki.

Le P. Verdier passa quelques mois très pénibles. Ses amis ne lui dissimulaient pas leurs inquiétudes; ses visites aux membres de la commission cardinalice ne fortifiaient pas ses espérances. La Mission du Maduré fut à la veille de se voir rivée à la double juridiction, telle que nous l'avons vue fonctionner. Pour le Portugal, en effet, les quatorze églises, c'était la totalité des chrétiens et de leurs centres relevant de la juridiction des archevêques de Goa. Heureusement, Rome s'en tint à sa vieille pratique de ne rien précipiter, et d'attendre que la marche prolongée des négociations amenât une issue plus heureuse, en conformité de l'adage : *Cunctando omnia restituit.*

Il se fit d'autres combinaisons, toutes écartées par l'ambassadeur, qui voulait la sienne à tout prix. Le P. Verdier la criblait de ses rapports. L'un d'eux fit grande impression sur la commission : c'était le tableau des conversions opérées, à l'heure même, par nos missionnaires du Sud et dont chaque courrier grossissait la liste. Ce mouvement était présenté comme le fruit de la bénédiction de Léon XIII accordée l'année précédente, à l'occasion du jubilé de Sa Sainteté et de la Mission. Le patronage sur les mêmes lieux avait-il montré et montrerait-il de tels résultats ?

A l'appel de son représentant à Rome, le véné-

rable évêque du Maduré intervint personnellement par un vigoureux « Mémoire concernant les quatorze églises de la Mission du Maduré réclamées par le Portugal ».

Après la lecture de ce Mémoire, le cardinal Rampolla demanda au P. Verdier de lui dresser une carte de la Mission du Maduré où l'on distinguerait, à première vue, la position des églises exigées par le Portugal au milieu de nos chrétientés, avec toutes leurs annexes. Ce travail fut présenté le 26 février 1888 à Son Éminence. Du coup, elle comprit l'impossibilité de faire droit à la proposition de l'ambassadeur : beaucoup trop de villages goanais étaient mêlés aux nôtres et, dans un trop grand nombre d'agglomérations, les deux juridictions se compénétraient.

C'est alors que se fit jour la conclusion d'accorder les quatorze églises, mais restreintes à la seule localité où chacune d'elles était située et pour les seuls chrétiens actuellement soumis au patronage.

Combien faible au début cette visée diplomatique ! Pour la faire préciser et la fortifier, plutôt que pour la combattre, notre chargé d'affaires l'attaqua par un long Mémoire daté du 8 avril 1888. Lorsqu'il fut certain, plus tard, qu'elle ralliait tous les suffrages et qu'elle était passée à l'état de projet sérieux, il exprima, dans un autre écrit, sous quelles conditions et avec quelles garanties la concession qu'elle comportait devait être faite. Disons, à l'honneur de ce rapport, que bon nombre de ses considérants se retrouvent presque mot pour mot dans le décret définitif qui conclura tous ces débats.

Au milieu des travaux et des ennuis de sa position, le P. Verdier tournait ses regards avides vers le Vatican ; il aurait voulu épancher son cœur dans celui du Vicaire de Jésus-Christ. Depuis huit mois, il demandait, sans l'obtenir, une audience privée. Soit crainte que le Saint-Père ne donnât des assurances susceptibles de gêner les négociations en cours, soit appréhension que la grande franchise du missionnaire ne vînt déranger les savantes combinaisons de la politique, soit pour toute autre raison, il était renvoyé de mois en mois, sous le couvert d'une terminaison des affaires chaque jour imminente et qui n'arrivait jamais. Représentant du Maduré à Rome, il avait été chargé d'offrir au pape pour son jubilé sacerdotal les compliments et les modestes présents de la Mission. Une nouvelle instance, basée sur ce motif, lui valut un billet d'audience pour le 23 mai.

Hélas ! c'était à une audience publique qu'il était convié ! Elle eut lieu dans l'une des grandes galeries du Vatican. Léon XIII, porté sur la *sedia gestatoria*, passa en bénissant. Il reconnut notre missionnaire, qu'il avait reçu deux fois ; il accepta ses présents, donna ordre de répondre aux adresses et disparut comme une vision évanouie trop tôt.

La restriction à la concession des quatorze églises n'était pas pour plaire à l'ambassadeur de Portugal. Il en jeta de très hauts cris, et protesta par toutes les gloires passées de son pays qu'elle était inadmissible.

Un secours momentané lui vint des Indes : Mgr

Valente, archevêque de Goa, arrivait en juin dans la Ville éternelle. Prélat sérieux et grandement estimé pour sa doctrine romaine, il n'eut auprès du pape et de son entourage que des malédictions pour cette malheureuse politique qui forçait à des résolutions si contraires à la bonne administration des diocèses... Mais elle y *forçait !* Et, dans le cas présent, il fallait se résigner à sa contrainte, en accordant sans restriction toute la demande du ministère portugais : beaucoup de ces églises, en effet, réduites à leur seule localité, n'auraient qu'une population insuffisante à faire vivre un prêtre et à l'occuper. « Cette belle doctrine du *Video meliora proboque, deteriora sequor,* Sa Grâce me l'exposa dans une assez longue entrevue qu'elle m'accorda, écrit le P. Verdier. J'en profitai pour la battre en brèche auprès de tous ceux qui l'avaient entendue, et quelques-uns approuvée. »

Enfin, une note diplomatique, datée du 10 juillet 1888, portait à la connaissance de l'ambassadeur la volonté arrêtée du Saint-Siège d'accorder, par condescendance, les quatorze églises, mais circonscrites à leurs localités respectives. Le choix d'une délimitation territoriale restait toujours ouvert.

L'échange de notes continua, les réclamations se multiplièrent et les vacances romaines revinrent sans amener l'accord tant désiré. Il tardait si fort au P. Verdier de reprendre le chemin des Indes, qu'après l'acte diplomatique du 10 juillet, il avait demandé son congé. On le lui refusa.

La fin des vacances fut le commencement d'exi-

gences nouvelles. A la date du 4 novembre, notre chargé d'affaires réfutait, pour la vingtième fois, la demande portugaise d'avoir autour de chaque église cédée un certain nombre de villages qui permissent à la population goanaise de rester numériquement après l'accord ce qu'elle était avant. Plutôt que de changer en îlots ces quatorze points d'attache retenus par le patronat dans notre Mission, le P. Verdier offrit un quatrième arrondissement civil dans le district de Tanjore. Son offre fut déclinée comme insuffisante.

Sur ces entrefaites, le vénéré et tant aimé Mgr Alexis Canoz, évêque du Maduré, mourait à sa résidence de Trichinopoly, le 2 décembre 1888. Il était dans sa 84me année d'âge, avait 64 ans de vie religieuse, 49 de mission et 41 d'épiscopat. Les retardements mis par la politique dans la conclusion des affaires de son diocèse assombrirent ses derniers jours. Dans un élan d'abnégation magnifique, mais calme et réfléchi comme tous les actes de sa vie, le vieil évêque avait envoyé la résignation de son siège à la Propagande à la nouvelle que la double juridiction continuerait dans sa Mission. Elle ne fut pas acceptée, bien entendu. Cette fin bienheureuse ne changea pas grand'chose dans la marche des négociations.

Pour peser sur le Souverain Pontife et sur son entourage, le patronat eut recours à un moyen déjà employé : l'agitation. Il fit tenir par ses partisans des réunions protestataires à Goa, à Bombay, à Madras, à Tuticorin et ailleurs. Pétitions, lettres et

télégrammes affluèrent à Rome en faveur *des droits* de la couronne portugaise. Or, tout ce tapage impressionnait la cour pontificale. Le P. Verdier lui fit opposer la contre-partie : nos chrétiens, ceux-là surtout qui nous quittaient pour le patronage, firent parvenir leurs doléances et leurs regrets auprès du pape. Cette manœuvre rétablit l'équilibre un moment rompu en faveur du Portugal.

La nostalgie du Maduré grandissait avec les mois dans l'âme du P. Verdier. Le 14 avril 1889, il suppliait le cardinal préfet de la Propagande de le laisser partir. Celui-ci l'assura que le terme de son séjour à Rome n'était pas éloigné, mais qu'il devait attendre jusqu'au bout. De Trichinopoly, il recevait même direction.

Enfin, le 16 juin, il fut appelé à la secrétairerie d'État. Là, le cardinal Rampolla, après lui avoir lu un dernier projet, lui demanda : « Consentez-vous à ce que je l'envoie à l'ambassadeur ? » — « Oui, Éminence, pour en finir une fois pour toutes. »

Dans cette note, la Mission du Maduré cédait au diocèse de Méliapore les cinq divisions administratives ou *taloughats* qu'elle possédait dans le district de Tanjore (1). Tout le reste de l'ancien vicariat apostolique restait territoire continu du diocèse de Trichinopoly. Dans ce territoire, le Saint-Siège laissait

(1) Ces arrondissements ou taloughats étaient ceux du Tanjore, Négapatam, Manargoudi, Tiroutouraipondi et Pattucottah.

au patronage ses quatorze églises (1), mais restreintes aux chrétiens, aux édifices du culte et autres dépendances respectives compris exclusivement dans les limites de la ville ou du village où chacune de ces quatorze églises était bâtie. En dehors de cette circonscription locale, tous les chrétiens dits Goanais, leurs chapelles, maisons et autres dépendances, revenaient au diocèse de Trichinopoly. Une compensation pécuniaire était exigée du Portugal pour nos établissements d'une partie du Tanjore.

Avant les signatures, le diocèse de Trichinopoly dut faire le sacrifice de ce dédommagement bien mérité. Le Portugal, très riche en trésors de gloire gardés dans ses vieilles archives, l'était beaucoup moins en *contos de reis* présents dans ses coffres modernes.

Par cet arrangement, la Mission du Maduré, amputée de cinq *pangous*, gardait un reste de double juridiction. Elle perdait 18,000 chrétiens avec le Tanjore ; elle en gagnait 35,000 par l'adjonction des villages autrefois dépendants des quatorze églises. Ce gain tout entier était le fruit de la Mission du P. Verdier à Rome, croyons-nous, sans compter d'autres bénéfices.

(1) Les quatorze églises sont situées dans les localités suivantes : Aour, Coucourani, Dindigul, Gurdalle, Madura, Malayadipatti, Muttupetah, Manapad, Oriour, Punikayal, Trichinopoly, Tuticorin, Vaïpar, Venkadacoulam.



L'ambassadeur du Portugal ayant accepté le projet en principe, l'œuvre de notre négociateur était finie. Dans sa grande candeur d'âme, il craignait de n'avoir pas assez fait... Aussi, avant de partir, il voulut avoir une copie authentique de la réponse finale du Portugal, « afin qu'on ne pense pas, écrit-il, que j'ai sacrifié les intérêts de la Mission, s'il arrive des complications avant l'apposition des signatures ». Il pouvait être tranquille, le saint homme ! Ces *intérêts,* c'était bien grâce à lui qu'ils n'avaient pas été trop maltraités.

Le 2 juillet, il avait une audience particulière et une large bénédiction de Léon XIII. Le 3, il s'éloignait de Rome ; et, le 18 septembre, il rentrait dans son cher Maduré, après plus de deux ans « d'exil », comme il disait.

Ce temps, il l'avait laborieusement employé. Les curiosités de la Ville éternelle l'attirèrent peu : il ne visita guère que les églises. Une seule fois, il en sortit pour un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Il fut tout entier à ses rapports, à ses Mémoires, à ses visites, à ses heures d'antichambre, à sa correspondance, à la prière et au silence. Nous avons sur ce sujet le témoignage d'un compagnon de séjour à Rome du P. Verdier. Nous avions pensé le garder pour le chapitre où nous parlerons plus intimement du *religieux*. Réflexion faite, il sera mieux ici dans son cadre et répandra comme un parfum spi-

rituel sur tout ce chapitre, où l'humain a tenu tant de place.

Le bienveillant archiviste de la Compagnie, le R. P. J.-B. Van Meurs, répondant à une demande de renseignements, a bien voulu nous écrire la lettre suivante :

« Maison Exaeten, 5 mai 1900.

« Mon Révérend Père, P. C.

« J'ai vu le bon P. Verdier la première année de mon séjour à Rome, à la maison du procureur général, piazza Margana. Alors, je lui parlai peu, parce que son passage fut court et que d'autres s'occupaient de lui.

« Quand il revint de France, en novembre 1886, je le vis à l'Université grégorienne. Il avait été relégué dans une chambre où n'entrait jamais un rayon de soleil ; la nourriture qu'on lui servait ne convenait pas à un homme de son âge, et les soins lui manquaient. Lui ne disait rien. Fort heureusement, le P. Lavigne (1), socius du T. R. P. Beckx, découvrit tout et, grâce à son intervention, le vénéré Père fut transféré au Collège germanique, où il fut mis dans une chambre bien éclairée et ensoleillée. A son troisième séjour, le plus long, il eut ce même appartement.

« Moi-même à Rome pour des raisons un peu analogues aux siennes, j'habitais comme lui le Col-

(1) Maintenant Mgr Lavigne, évêque de Trincomalie, à Ceylan.

lège germanique. *Socii pœnæ et laboris* (1), nous allions souvent ensemble visiter les sanctuaires de la Ville éternelle. Vous comprenez que la conversation roulait sur ces édifices sacrés. C'est moi qui faisais le *cicerone,* et avec d'autant plus de plaisir que j'avais un auditeur bienveillant et pieux en perfection.

« Lui me parlait de ses Missions et de ses compagnons de travaux. Mais, jamais, dans ces tête-à-tête intimes, il ne me dit rien au détriment de personne et qui pût froisser la plus délicate charité, bien qu'il avouât que la nature humaine était la même partout. Toujours il louait le dévouement des missionnaires, exposait leurs besoins, disait leur détresse et montrait le fruit de leurs labeurs. Il ne parlait pas moins bien des chrétiens.

« Quelle application et quelle constance à remplir la tâche pour laquelle il était à Rome ! Il rédigeait rapports sur rapports, réfutait avec force les arguments des politiciens portugais, attaquait lui-même par des propositions pleines de sens. Souvent il devait refaire ces écrits parce qu'on les avait détruits ou perdus : il recommençait ses mémoires, ses cartes, ses détails, ses raisonnements avec un entrain très au-dessus de son âge. Et ce n'était pas petite affaire : chacun de ces travaux lui demandait une application de tête et un exercice de plume de plusieurs journées.

« Ses relations avec Son Éminence le Cardinal

(1) « Compagnons de peine et de labeur. »

Secrétaire d'État étaient intimes. Ce prince de l'Église estimait dans le religieux sa modestie, sa candeur, sa franchise et ses autres vertus; aussi avait-il pleine confiance dans les renseignements qu'il en recevait.

« Le Révérend Père continua ainsi des semaines et des mois. Il se lamentait seulement de cette malheureuse politique du Portugal qui empêchait un plus grand bien. Mais la paix de son âme n'en était pas troublée. Tout le monde dans le Collège a vu cette persévérance et cette joyeuse sérénité répandue sur sa figure, même dans les moments les plus critiques.

« Il suivait en tout l'ordre de la communauté, toujours affable et souriant aux Pères du Collège. Les jeunes Germaniques l'avaient en vénération. Malgré les attentions dont l'entourait le Père Ministre, le bon P. Verdier eut beaucoup à souffrir (1). Personne cependant ne s'en doutait, tellement il paraissait à chacun reconnaissant et aimable.

Voilà l'homme qui, retiré le plus souvent dans sa chambre, passa pourtant en faisant le bien ! L'exemple de sa vie, sa modestie, sa simplicité, l'air angélique de son visage, son esprit de dévotion attiraient tous les cœurs. Sa présence dans cette maison a été une véritable providence et un bienfait du bon Dieu. Il s'intéressait aux choses du Collège et les recommandait à Notre-Seigneur. Les Frères coadju-

(1) La seconde année, il lui vint de douloureuses plaies aux jambes qui le forcèrent à ne sortir qu'en voiture pour ses visites et ses affaires. Elles lui durèrent six mois après son retour aux Indes.

teurs, qui ne pouvaient pas causer avec lui vu l'insuffisance de son italien, m'ont souvent parlé du respect et de l'affection que leur inspirait le vénérable et si bon P. Verdier.

« Dans une maladie que je fis, il fut mon visiteur le plus assidu. Dans les paroles qu'il m'adressait alors, il y avait tant de délicatesse et d'amour, elles faisaient sur moi une telle impression surnaturelle qu'elles ne pouvaient sortir que du cœur d'un homme véritablement saint et uni intimement au bon Dieu.

« Voilà, mon Révérend Père, ce que je puis vous dire de mon bon vieil ami, le R. P. Verdier. Je ne l'ai jamais oublié et ne l'oublierai jamais, parce que j'ai rencontré dans ma vie peu d'hommes de la Compagnie qui lui ressemblent.

« *In unione SS. CC.*

« J.-B. Van Meurs, S. J. »

CHAPITRE XIV

PRO-VICAIRE APOSTOLIQUE ET SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA MISSION DU MADURÉ

(1869—1871 et 1893—1898)

Le 24 juillet 1869, le supérieur du Sud était averti par Mgr Canoz qu'en son absence, pendant la durée du Concile œcuménique du Vatican et jusqu'à son retour d'Europe, il ferait les fonctions de pro-vicaire apostolique et de supérieur général de la Mission du Maduré. Cette nomination était officielle le 14 septembre : aux deux charges précitées on avait uni la supériorité de la résidence et du district de Trichinopoly, des couvents de femmes et des religieux indigènes. Le 17 du même mois, le vicaire apostolique se mettait en route pour la Ville éternelle, et le P. Verdier entrait dans ses nouvelles fonctions.

Les actes de cette suppléance furent ce qu'ils devaient être : c'est-à-dire en conformité de la marche suivie par l'administration précédente.

A la suspension du Concile succédèrent, sans interruption, les tristes évènements de la guerre franco-allemande. Ils retardèrent la rentrée de Mgr Canoz

à Trichinopoly. Leur contre-coup retentit jusqu'aux extrémités de la terre ; mais plus douloureusement peut-être dans l'âme des chefs de nos Missions catholiques : qu'en serait-il des secours annuels de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, qui faisaient vivre leurs missionnaires et leurs œuvres ?... L'administrateur du Maduré se posa cette question comme beaucoup de ses collègues : il conclut que, pour un temps du moins, il ne fallait pas y compter. Dans cette perspective, il adressa, le 11 septembre, à ses subordonnés une circulaire aussi sage que pratique. Après un exposé rapide de la situation et l'expression de sa confiance inébranlable dans l'avenir de la France, il continuait :

« Cette espérance, toutefois, ne doit pas nous empêcher de prendre les mesures de prudence dictées par la raison. Il est évident que les œuvres de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi auront à souffrir pour un temps : dès lors, c'est pour nous un devoir de modérer nos dépenses le plus possible, jusqu'à ce que le calme soit rétabli en Europe. Après avoir demandé l'avis de chacun des consulteurs de la Mission, voici ce que j'ai cru urgent d'ordonner pour le vicariat tout entier :

« On n'entreprendra nulle part aucune construction nouvelle.

« Pour les constructions en train, on les suspendra jusqu'à permission spéciale de ma part de les continuer. S'il existait des matériaux susceptibles de se détériorer, on les emploiera pour en éviter la perte ; mais aussitôt après on arrêtera tout tra-

vail et on ne préparera pas de nouveaux matériaux.

« On ne recevra plus à la charge, soit de la Sainte-Enfance, soit de la Mission, ni orphelins, ni catéchumènes, ni vieillards, ni malades. Tout au plus se permettra-t-on une petite aumône si elle était jugée suffisante pour sauver une âme. Quant aux orphelins déjà à notre charge, qu'on s'efforce de les placer dans des familles chrétiennes ou de leur procurer quelque moyen de subsistance.

« Que chaque supérieur s'entende avec ses consulteurs pour suspendre ou diminuer les œuvres et les dépenses de son district. Cependant, qu'on ne retranche rien à l'ordinaire des nôtres ; dans le doute, qu'on abonde plutôt en faveur de la santé des missionnaires.

« Il m'est pénible, mes Révérends Pères, d'avoir à prendre de telles mesures qui vont sembler tout paralyser dans la Mission. Je me console en pensant que la crise ne sera pas de longue durée : nous allons nous gêner pour ne pas mourir de faim avant le temps du secours prévu par la sainte Providence.

« Nous enverrons aux districts ce que nous pourrons. Mais nous tiendrons un compte exact de ce que nous ne pourrons pas donner de l'allocation régulière. A mesure que les fonds parviendront à la procure générale, nous paierons *tout d'abord à chaque district tous ses arriérés* avant de procéder aux distributions ordinaires. De cette manière, aucun district ne vivra aux dépens d'un autre district : celui qui aura le plus épargné retrouvera ensuite *tout* le fruit de ses épargnes et de ses sacrifices. Je

tiens à vous faire à *tous* cette déclaration *formelle,* afin que plus tard vous puissiez en presser la réalisation, sans plainte de qui que ce soit. »

La fin de cette circulaire, si bien dans la droiture de caractère de son auteur, indiquait une innovation appelée de tous ses vœux. A la répartition proportionnelle des fonds de la Mission entre les différents districts, le P. Verdier demandait qu'on ajoutât leur gestion totale par les supérieurs respectifs. Ce complément de bonne administration financière ne vint que plus tard : il donna à chaque district plus de liberté, de confiance et d'élan ; partant, plus d'ardeur au travail et de fruit pour les âmes.

Toute la lettre est d'un sage intendant. Le retour des circonstances qui la dictèrent n'est pas, hélas ! une chimère : elle retrouverait alors son actualité pratique (1).

Le 30 décembre 1870, Mgr Canoz rentra dans son vicariat. A Rome, les supérieurs majeurs de la Compagnie de Jésus avaient conseillé au vénéré prélat, déjà plus que sexagénaire, d'associer au double gouvernement de la Mission, ecclésiastique et régulier, l'un de ses missionnaires, qui aurait le titre et la charge de supérieur des religieux. C'était, d'ailleurs, revenir aux règles anciennes de l'Ordre, en

(1) La Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance *retardèrent*, en effet, l'envoi aux Missions de leurs dons et allocations ordinaires; mais, grâce à la charité catholique, elles ne furent pas dans la nécessité de les *diminuer*.

vigueur avant la suppression et fixées par Benoît XIV, le 6 novembre 1744, dans la bulle *Firmandis*. En vertu des vœux et des lois de leur Société, les missionnaires Jésuites dépendaient exclusivement, comme religieux, de leur supérieur régulier, distinct du prélat ecclésiastique. Comme ouvriers évangéliques, ils relevaient de ce dernier, généralement dans tout ce qui regardait le soin des âmes et l'administration des sacrements. Sage économie qui permettait à l'Institut de saint Ignace d'observer sa règle importante du changement des supérieurs.

La bulle d'institution du vicariat apostolique du Maduré, le premier érigé dans les Missions de la nouvelle Compagnie, ne tint pas compte de l'antique disposition. Bien plus, un décret de la Propagande, daté du 12 août 1851 et approuvé par le Souverain Pontife, spécifia que le prélat ecclésiastique serait *primarius superior regularis presbyterorum Societatis Jesu* dans toute l'étendue du vicariat apostolique du Maduré. Cette dérogation à l'ancien droit fut ensuite appliquée à toutes les Missions desservies par des religieux de la Compagnie de Jésus.

Le conseil donné à Mgr Canoz avait certainement sa justification dans l'âge du bon évêque ; mais n'impliquait-il pas encore comme un essai de l'ancien ordre de choses, pour arriver ensuite à recouvrer un privilège si nécessaire au jeu parfait des Constitutions de la Société ? — Nous avons de bonnes raisons de le croire. Quoi qu'il en soit, Mgr Canoz, toujours si docile aux directions du Très Révérend Père Général, se rendit à ce désir de Sa Paternité.

Le 15 janvier 1871, il nommait le P. Verdier son vicaire général et annonçait qu'il serait le supérieur régulier des religieux : « Je suis heureux, écrivait l'évêque, de partager désormais le double fardeau qui pesait sur moi depuis si longtemps avec le R. P. Louis Verdier, qui, pendant mon absence, a gouverné la Mission avec tant de prudence et de sagesse, à la satisfaction des nôtres et des étrangers. »

Avouons-le, la position de ce supérieur *secondaire,* officieux pour ainsi dire, à côté du prélat, première autorité ecclésiastique et régulière d'après ses bulles et un décret spécial, était délicate à l'excès. Elle supposait aussi, dans l'évêque qui, pendant plus de vingt ans, avait administré sa Mission sans partage ni contrôle, une abnégation admirable.

Après un an de cette tentative, Mgr Canoz désira reprendre la conduite intégrale de ses agneaux et de ses brebis, telle que les documents authentiques la lui conféraient. Nous dirons, sans arrière-pensée, que la décision prompte, la rigueur d'exécution et le haut sentiment de l'autorité, qui étaient l'apanage du P. Verdier, ne furent pas sans effrayer le bon évêque et son entourage surtout. Nature non moins droite que son auxiliaire, il était moins assuré de lui-même ; il maniait les hommes et les choses avec une bonté conciliatrice quelque peu fluctuante ; son gouvernement rappelait celui du père de famille soucieux avant tout de satisfaire tout son cher monde. Cette façon de régir les volontés, admirable quand celles-ci sont peu nombreuses et pas trop dissemblables, a ses inconvénients, voire

même graves, quand elle s'applique à une administration compliquée faite de parties hétérogènes.

Le 2 février 1872, Mgr Canoz écrivait à tous les missionnaires : « Le gouvernement de la Mission reprend, dès ce jour, son organisation primitive ; il n'y aura plus désormais, jusqu'à nouvel ordre, qu'un seul supérieur général dans la Mission, le vicaire apostolique. »

Ce « nouvel ordre », prévu dans l'annonce précédente, fut établi dès l'année suivante. Le 19 juillet 1873, le R. P. Jean Lessman arrivait à Trichinopoly en qualité de visiteur de la Mission du Maduré : c'était plus que supérieur. Après deux ans de cette charge essentiellement transitoire, le 1er décembre 1875, le R. P. Léon Barbier devenait supérieur général du Maduré. Mgr Canoz avait senti la nécessité de ce dédoublement d'autorité : il résigna si bien ses pouvoirs réguliers, qu'en 1886, lorsqu'un décret de la Propagande, daté du 18 janvier, vint faire revivre, pour toute la Compagnie de Jésus, les dispositions de Benoît XIV sur la juridiction respective du prélat et du supérieur régulier dans les Missions, le saint évêque apporta lui-même aux Pères de la résidence de Trichinopoly, réunis pour la récréation, le bienvenu document. Nous étions présent, et nous le voyons encore agiter la feuille au-dessus de sa tête et nous crier de sa bonne forte voix, avec un accent de triomphe : « Enfin, le voilà ce fameux décret que nous observons ici depuis plus de dix ans, au plus grand bien de la Mission ! »

Dans l'essai d'application anticipée de cette prescription, le P. Verdier put aller de l'avant *fortiter*, selon sa pente, et pas assez *suaviter* peut-être : « Ce fut avec une entière bonne foi. » Ce témoignage est du T. R. P. Beckx. Mgr Canoz se méprit moins que personne sur ses intentions : il le retint près de lui, comme supérieur de la résidence de Trichinopoly, pendant huit mois ; la nécessité seule, la grande inspiratrice des administrateurs majeurs, le força de lui rendre son poste de combat à la tête des missionnaires du Sud. Sur une grande feuille, nous retrouvons l'ordonnance suivante, signée du vicaire apostolique et datée du 6 novembre 1872 : « Le R. P. Louis Verdier est nommé supérieur du district du Tinnevelly, et est chargé en même temps de la chrétienté de Tuticorin, sa résidence ordinaire. »

Toute cette histoire montre les rapports de mutuelle confiance qui existèrent toujours entre ces deux hommes, si dissemblables par le caractère. Même en nous en tenant aux récits qui précèdent, on a vu assez quels bons services le religieux rendit au prélat.

Pendant cette année de supériorité générale, le P. Verdier avait mis en question le transfert à Trichinopoly du collège de la Mission établi à Négapatam. Ce projet fécond ne put aboutir. Douze ans plus tard, le R. P. Barbier le réalisait heureusement : les élèves de *Saint-Joseph's college*, qui ne dépassèrent jamais quatre cents à Négapatam, sont montés à dix-huit cents à Trichinopoly ; et ce chiffre a encore peu baissé.



Vingt-trois ans après, à l'âge de soixante-treize ans, le supérieur du Sud redevenait supérieur général de la Mission du Maduré et grand vicaire de Mgr Barthe, le successeur aimé de Mgr Canoz (1). C'est le 3 juillet 1893 que le T. R. Père Général de la Compagnie de Jésus signa le décret de cette nomination. Elle était communiquée à l'élu le 26 du même mois ; le 4 août, celui-ci arrivait à Trichinopoly pour entrer dans ses nouvelles fonctions.

Le P. Verdier succédait au P. Barbier, qui avait porté cette charge pendant dix-huit ans consécutifs. Celui-ci, plus jeune de treize ans, plein d'estime et de vénération pour le supérieur du Sud, en avait fait pendant sa longue administration son conseiller le plus consulté et le mieux écouté. Et c'était bien lui qui l'avait désigné aux supérieurs majeurs comme son remplaçant.

Dans la Mission et au dehors, cette nomination fut reçue avec bonheur. Parmi nous, l'âge de l'élu ne vint même pas en objection, tellement sa personnalité s'imposait. Mgr Zaleski, successeur de Mgr Ajuti à la délégation des Indes, en disait lui-

(1) Mgr Jean-Marie Barthe, préconisé évêque de Trichinopoly le 21 mars 1890, fut sacré à Ootacamund le 15 juin suivant par Mgr Ajuti, le délégué apostolique pour l'Inde, maintenant cardinal.

même son sentiment au P. Verdier dans les termes suivants :

« Kandy, 19 août 1893.

« Très Révérend Père,

« Bien grande a été ma joie en apprenant que vous aviez remplacé le R. P. Barbier comme supérieur général de la Mission du Maduré ! C'est, peut-être, une charge un peu lourde à votre âge ; mais personne mieux que vous ne pouvait la remplir. Ce choix de vos supérieurs est un gage de la bénédiction de Dieu sur cette belle et florissante Mission, qui est en grande partie votre œuvre.

« Je serai heureux de venir à Trichinopoly, en septembre, pour passer avec vous le cinquantième anniversaire de votre entrée en religion et m'unir à tous ceux qui vous présenteront en ce jour leurs vœux et leurs hommages.

« Je rends grâce à Dieu de l'heureuse exécution du concordat ; et j'espère que les relations des deux juridictions continueront d'être amicales.

« Je vous baise les mains, Très Révérend Père, et me recommande à vos saintes prières.

« De votre Révérence le fidèle et dévoué serviteur.

« ✝ Ladislas-Michel, *Archevêque de Thèbes, Délégué apostolique.* »

Une autre lettre, qui dut faire grand plaisir à notre vénéré Père, lui vint d'Amérique un peu plus tard : elle était signée du P. Jean Lessman, l'ancien visi-

teur du Maduré, alors maître des novices aux Etats-Unis. Nous la traduirons en entier de l'anglais : elle montrera en quelle estime le P. Verdier était tenu par un religieux qui, en d'autres temps, ne partagea pas toutes ses idées :

« Prairie du Chien, Wisconsin (États-Unis d'Amérique), le 6 mai 1896.

« Mon Révérend et très cher Père, P. C.

« Après bien des années, un catalogue de votre province et de la Mission du Maduré m'est tombé sous la main. Quelle n'a pas été ma joyeuse surprise de vous y voir, avec Mgr l'Évêque, à la tête de la Mission ! Il faut qu'en dépit de vos grands travaux apostoliques, les forces corporelles soient encore bien bonnes pour suffire à une telle charge : ce n'est pas l'ordinaire qu'un religieux de soixante-treize ans puisse être nommé supérieur d'une grande Mission ! Je vous félicite d'être dans cette rare exception, peut-être unique, et je m'en réjouis !

« Depuis mon départ du Maduré, vous avez continué à rendre des services importants à la chère Mission, sur place d'abord, à Rome ensuite et à Fiesole : j'ai su tous vos voyages et j'ai béni vos succès.

« Et maintenant, je vois que vous avez un noviciat plus nombreux que le mien ; vous avez encore un cours de rhétorique, un autre de philosophie : bien, bien, très bien ! Tous ces jeunes gens français, anglais, indigènes viennent à point pour remplacer nos anciens amis qui vieillissent ; ils sont pour la

Mission le gage d'un brillant avenir. Que Notre-Seigneur bénisse tous vos bons missionnaires, ceux que j'ai connus et ceux qui sont venus après mon passage : vous et eux, je ne vous ai jamais oubliés et j'ai toujours prié pour vous. Que ces quelques lignes vous soient un témoignage, Révérend et bien cher Père, de mon souvenir et de mon affection.

« Je me recommande très spécialement à vos SS. SS.

« De Votre Révérence le très dévoué serviteur dans le Cœur sacré de Jésus.

« J. Lessman, S. J. »

Ces deux lettres font plus que rendre des hommages mérités à notre vétéran ; elles nous introduisent dans le cercle d'occupations du nouveau supérieur.

Nous avons entendu Mgr Zaleski se féliciter de l'heureuse exécution du concordat. C'est qu'en effet, le négociateur, ou mieux l'inspirateur de l'arrangement de 1889, montait au premier rang juste à temps pour présider à son exécution.

Le P. Verdier, comme nous l'avons dit, était parti de Rome après l'acceptation verbale par l'ambassadeur du Portugal des dernières propositions du cardinal Rampolla. Le gouvernement de Lisbonne refusa de ratifier la parole de son plénipotentiaire : il lui fallait plus encore. Le pape, selon la promesse qu'il en avait faite au P. Verdier à son audience de départ, refusa de rouvrir la question.

En attendant, surgirent en Afrique des contestations de frontières entre le Portugal et l'Angleterre.

Là, les pourparlers furent courts et pour cause. La Grande-Bretagne n'est pas seulement une force morale : elle le sait et n'aime pas à se voir marchander au rabais ce qu'elle a jugé de bonne prise. Le cours du Chiré lui faisait une belle frontière naturelle ; elle le déclara dans ses limites et, du même coup, renversa le ministère au pouvoir à Lisbonne, celui-là même qui avait tant fait sonner la gloire portugaise aux Indes anglaises, pour y protéger quelques chrétiens de plus. On trouva que le même air avait été mal exécuté au Mozambique.

Le cabinet qui lui succéda fut de meilleure composition avec le Saint-Siège : il signa l'accord arrêté antérieurement à son entrée aux affaires ; mais obtint le retranchement de l'indemnité à payer, comme nous l'avons déjà dit. Le 15 juillet 1893, Son Excellence le Délégué apostolique publiait le décret final de l'exécution du concordat ; le 30 du même mois, il était proclamé dans les cathédrales de Méliapore et de Trichinopoly ; le 6 août, dans toutes les autres églises des deux diocèses.

A peu d'exceptions près, la voix du représentant du Saint-Siège fut écoutée. Dans une lettre du 14 septembre, le P. Verdier le constate en ces termes : « Grâce au Sacré-Cœur et à sa très sainte Mère, le résultat de l'application du décret est qu'à peu près partout les populations détachées des quatorze églises se soumettent de bonne grâce à nos missionnaires. » Disons que la fermeté du vicaire général de Mgr Barthe et ses directions envoyées aux Pères y servirent efficacement : son diaire et sa correspondance le prouvent.

Dans le district du Sud, où nous avons suivi la guerre menée contre le goanisme pendant cinquante ans, le patronage garde cinq églises. Seul maître dans deux localités peu importantes, Naïpar et Gurdallé, ses chrétiens sont mêlés aux nôtres à Tuticorin, à Punikayal et à Manapad. Là seulement continue la double juridiction avec le frottement inévitable à un pareil fonctionnement.

De ce côté, les grandes luttes sont finies. Elles ne furent pas inutiles : le résultat en est la preuve. Nous les avons racontées en prenant pour guide les actes du Saint-Siège et ses directions : approuvant ce qu'il louait, défendant ce qu'il instituait, blâmant ce qu'il désapprouvait. Si, dans nos pages, les hommes du patronage portugais apparaissent avec leurs passions, souvent mesquines, la faute n'en est pas à nous, mais à eux : pourquoi furent-ils ce qu'ils furent? Il n'est pas entré dans nos intentions de haïr ou de faire détester personne ; le patronat accordé par les papes nous est sacré, et nous sommes pénétrés d'une admiration sympathique pour la nation portugaise : pourquoi faut-il qu'un trop grand nombre de ses hommes d'État modernes n'aient droit qu'aux sévérités de l'histoire?

Dans l'Inde, les choses ont beaucoup changé en mieux. Au contact des missionnaires européens, le clergé goanais eut conscience de son infériorité et, ce qui fut mieux, il prit la résolution de s'en relever. Avec le temps, il y a grandement réussi. La vieille génération de ces prêtres ignorants et sans scrupule a disparu, ou s'est éteinte en silence dans

la retraite. La nouvelle est instruite, plus affinée, plus ecclésiastique en un mot. Pour notre part, nous connaissons de jeunes membres du clergé indo-portugais qui honorent leur sacerdoce et le patronat. Quant aux vieux, mentionnés dans nos luttes, ils furent bien ce que les ont décrits nos Pères. Nous savons que, même de nos frères en religion, portugais de nation, ont accusé ces portraits d'être des charges fantaisistes et ont enveloppé tous les prêtres goanais dans le témoignage laudatif mérité par un bon nombre. A ce plaidoyer *pro natione*, nous donnerons la réponse faite par le P. Verdier à nos Pères de Marseille, qui lui objectaient les dires contraires d'un Jésuite portugais : « Il est possible que le Rév. Père de Lisbonne ait raison et qu'à Goa et ailleurs, sous les yeux de l'autorité diocésaine, les prêtres goanais soient ce qu'il dit. Mais, dans la Mission du Maduré, ces ecclésiastiques, venus de Goa, sont ce que je vous ai dit, et ce que je vous ai dit, j'en ai été le témoin pendant quarante ans. »



Dans la lettre de Mgr Zaleski, que nous avons citée, le distingué prélat annonçait sa participation aux fêtes du cinquantenaire de Compagnie de son vénérable correspondant. Ces fêtes eurent lieu à Trichinopoly le 21 septembre 1893. Le délégué n'y manqua pas. D'un autre côté, Mgr Reed da Sylva les honora de sa présence et de sa parfaite bonne

grâce. C'était comme le patronage rendant hommage à son loyal adversaire, tandis que le Saint-Siège, par son représentant, reconnaissait les longs services de son serviteur et les récompensait. De retour à Kandy, Mgr Zaleski écrivait aux *Missions catholiques* polonaises, dirigées par les Pères Jésuites de Cracovie : « Je reviens de Trichinopoly, où j'ai assisté, chez vos Pères, au jubilé de Compagnie du R. P. Verdier, l'un des missionnaires les plus méritants des Indes. »

Nous ne pouvons entrer dans le détail des travaux du Supérieur général. Toute une part, d'ailleurs, et la plus importante, nous est fermée : celle que comporte la direction particulière et intime de chacun de ses religieux. Et justement, c'est là peut-être que le P. Verdier excella : nous en avons pour garant notre propre sentiment, formé par une expérience de cinq ans, et le témoignage concordant des missionnaires qui vivent autour de nous. Ses visites étaient des bénédictions ; ses entretiens, une lumière et une force ; sa vue seule, une excitation à la modestie et à l'observation de la discipline religieuse.

La lettre du P. Lessman donnée plus haut nous mène à l'œuvre principale de ce gouvernement, qui dura cinq années. Nous avons entendu le vénérable correspondant féliciter son vieil ami sur le beau chiffre des jeunes gens en formation dans la Mission. L'établissement définitif d'une maison régulière qui assura cette formation spirituelle, littéraire et scientifique, fut le grand objectif du P. Ver-

dier. Par suite des dernières lois militaires en France et des besoins de l'apostolat en d'autres lieux, la province de Toulouse, dont le Maduré relève, n'envoie guère plus aux Indes que de jeunes novices. Tant que leur nombre fut restreint, le collège de la Mission pourvut aux exigences de leur double instruction religieuse et sacerdotale. Devenus plus nombreux, la question d'un scolasticat ou séminaire, établi selon toutes les prescriptions de la Compagnie de Jésus, se posa devant les supérieurs. Agitée sous la précédente administration, elle dut être tranchée sous celle-ci.

Bien des obstacles se dressaient sur le chemin de la solution désirée. Le plus gros était certainement le manque de ressources. Pour le tourner, on fit beaucoup de plans, mais qui tous compromettaient la perfection de l'œuvre qu'ils devaient assurer. Une correspondance très active fut échangée entre Trichinopoly, Rome et Toulouse, mais sans résultat : à distance et par lettres, il est si difficile de s'entendre !

Pour en finir avec les malentendus et pour puiser à sa source le véritable esprit qui devait présider à l'établissement de la fondation projetée, le P. Verdier, âgé de soixante-quinze ans, n'hésita pas devant un troisième voyage en Europe. Accompagné du P. Georges Boutelant, notre procureur en France, il s'embarqua le 28 janvier 1895 pour Toulouse et Rome. Il revint au Maduré, deux mois après, avec des idées notablement changées. Ces idées, il les avait puisées dans ses conversations avec le T. R. P. Martin, général de la Compagnie de Jésus.

Elles pouvaient se résumer dans ces deux points : tout sacrifier à la formation de nos jeunes religieux telle que la veulent les Constitutions de l'Ordre ; et, pour la question d'argent, s'en remettre à la Providence de Dieu. D'autre part, les pensées de Sa Paternité dépassaient une seule Mission ; elles s'étendaient aux Jésuites de toute l'Inde pour lesquels il souhaitait, avec le bienfait d'une formation sur place, une fusion plus grande dans des maisons communes aux cinq Missions de la Compagnie.

Sans rien ordonner puisqu'il n'avait rien décidé, le T. R. Père Général conseilla au P. Verdier de fonder une Maison qui réunirait à la fois le noviciat, le juvénat et le philosophat. La théologie et la troisième année de probation pourraient se faire en Bengale, chez les Pères belges. Entrant complètement dans les intentions de Sa Paternité, le supérieur du Maduré ouvrit le scolasticat de Shembaganore, appelé *Maison du Sacré-Cœur*. Grand besoin avait-elle des richesses de ce Cœur débordant : elle ne possédait guère d'autres fonds assurés.



La chaîne des Ghattes Occidentales, brusquement interrompue au sud des Nilgherries par la brèche de Palghat, se relève non moins brusquement au midi de ce large détroit continental pour former deux massifs distincts : l'Anamalai (montagne des éléphants) à l'ouest, le Varaghiri (montagne des san-

gliers) ou Palni (montagne des fruits) à l'est. Le premier dresse ses pics les plus élevés dans les États de Cochin et de Travancore ; les basses montagnes des Cardamones lui font suite. Le second s'avance en promontoire dans les plaines du Madura, où il s'affaisse en chaînon de collines boisées avant de disparaître.

Vu par sa face méridionale, le massif des Palni donne la sensation d'une construction cyclopéenne ruinée. Il élève presque à pic ses murailles de quartz et de gneiss, coupé horizontalement d'étages de plates-formes et de retraits, lézardé de profondes crevasses, d'escarpements et d'éboulis, rayé de torrents et de cascades. Sur l'un des plus hauts plateaux de cet entassement rocheux, un *sanatorium* important est en formation depuis quarante ans : c'est Kodaikanal. Quatre cents mètres plus bas, sur un large palier, continué à l'est en vallée, est l'ancien Shembaganore : quelques huttes qui disparaissent maintenant dans le rayonnement d'une vaste villa. Un peu plus haut, sur un mamelon poussé en protubérance sur le flanc de la déclivité, est notre Shembaganore.

Le site est pittoresque. Il regarde au sud les plaines incandescentes du Madura, baignées dans les miroitantes effluves de leur réverbération. A ses pieds, où elle finit et commence, se déroule en cascades, dans les gorges et les ravins, la forêt fiévreuse, teintée de toutes les nuances de l'arc-en-ciel et de tous les tons du cercle chromatique. A l'est, il a vue sur la vallée partie du vieux Shembaganore, fermée

à cinq milles par le géant des Palni, le Péroumalmalai, qui arrondit sa coupole à une altitude de 2,400 mètres. En haut, sur sa tête, Kodikanal, bâti et planté jusqu'à l'arête vive de la plate-forme, plonge sur lui ses regards, comme des galeries les plus élevées d'un gigantesque Colisée naturel.

Mieux que par ses horizons, Shembaganore se recommande par la salubrité de son climat à température constante. Au-dessus des exhalaisons miasmatiques de la zone des fièvres, dans l'air fortifiant des plateaux herbeux, imprégné de la senteur des eucalyptus importés d'Australie, par une moyenne de 20° centigrades de chaleur, c'est encore l'Europe, et nous sommes bien dans l'Inde. Heureux milieu de transition, favorable aux Européens et aux indigènes ! Il prépare les santés au séjour dans les plaines, il laisse toute son intensité au travail intellectuel et l'adapte aux besoins des futurs missionnaires.

Nous possédions là une maison de repos. Aménagée tant bien que mal aux exigences d'une communauté et agrandie, c'est elle qui reçut le scolasticat provisoire et mit fin à ses migrations.

Avant d'être supplanté et masqué par une construction plus en harmonie avec sa destination, le vieux bâtiment aux toits écrasés fut témoin d'une fête charmante, comme il s'en voit, hélas ! bien peu parmi nous. Près de cent Jésuites réunis là-haut, religieux dans la force de l'âge, missionnaires à barbes blanches, jeunes éphèbes glabres, y célébrèrent, le 12 mai 1896, les noces d'or de Mission

et de sacerdoce de leur bien-aimé supérieur général. Cinquante ans de travaux sous le climat du Maduré ! L'évènement se produisait pour la première fois (1). Il fut accueilli comme il méritait de l'être et solennisé, non pas seulement par la prière et les chants de l'Église, mais encore par la poésie, la musique, l'éloquence, la peinture et le décor. Le héros de la journée en écrivait comme il suit :

« La fête de famille a été délicieuse, comme on sait les faire dans la Compagnie. Il y avait tant de choses si bien débitées, chantées, représentées *con cuore*, que, malgré la longueur des séances — je ne suis rentré à Kodikanal qu'à sept heures du soir — il n'y avait pas moyen d'en désirer la fin. C'était bien la famille aimable, intéressante, affectueuse et toujours *ad majorem Dei gloriam*.

En réalité, la fête fut splendide. Son programme, très nourri et varié à plaisir, s'inspira de la vie du jubilaire. Ce jour-là, Shembaganore, habitué à la mélancolique mélopée des pastoureaux et des bergers et aux interjections cadencées comme une marche pénible des porteurs montant de la plaine, entendit les belles symphonies de Gounod, d'Haydn et de Verdi.

La Mission du Maduré tout entière fut de cœur en cette journée sur les Palni ; et non pas seulement par ses prêtres et ses religieux, mais aussi par

(1) En 1899, le P. Thomas Ginge, encore plein de vie, a fourni l'occasion d'une seconde fête analogue : l'humilité du vieux missionnaire n'a pas permis d'en profiter.

ses fidèles. Nombreuses furent les lettres, les adresses et les télégrammes reçus par le P. Verdier à l'occasion de son jubilé ! Dans l'impossibilité où il se trouva d'y répondre, il en fut quasi-triste. Parmi tant de compliments écrits, nous choisirons pour le citer celui des chrétiens de Tuticorin : vers la fin de nos récits, il en sera comme le résumé.

« *Au Très Révérend Père Louis Verdier, supérieur des Missions des Jésuites dans le diocèse de Trichinopoly.*

« Très Révérend Père,

« C'est de tout cœur et avec une joie sans mélange que nous venons nous associer à la célébration de votre double jubilé sacerdotal et apostolique.

« Pourrions-nous oublier qu'avant d'être appelé à la haute charge que vous remplissez, le district du Tinnevelly fut, pendant près de cinquante ans, le théâtre de votre apostolat. Aussi, nous, les catholiques de Tuticorin, vos fils loyaux et dévoués, nous profitons de cette heureuse occasion pour vous exprimer nos sentiments de profonde vénération, d'amour et de reconnaissance.

« Quand la Mission du Sud fut remise en vos mains, elle ne comptait que 42,000 catholiques, avec huit prêtres pour les administrer ; elle avait peu d'églises et de chapelles et la plupart en terre et chaume ; les écoles étaient insignifiantes en nombre et en valeur ; couvents, orphelinats et hôpitaux n'existaient même pas.

« A la fin de votre administration, quel heureux changement ! Le district avait 80,000 catholiques et vingt-cinq prêtres s'y dépensaient à leurs besoins spirituels, sans compter de nombreux catéchistes et employés subalternes. Des églises et des chapelles nouvelles, ou remplaçant les anciennes, solides et élégantes, avaient surgi partout. Des écoles élémentaires et des écoles secondaires menaient en tous lieux une heureuse concurrence avec leurs rivales protestantes et païennes. Et pourrions-nous ne pas mentionner notre grande école, — collège de Tuticorin, — tout entière votre œuvre, où nos enfants reçoivent avec un égal succès éducation et instruction ? Six couvents de religieuses ferventes élevaient nos filles. Orphelinats, refuges, hôpitaux distribuaient la vie de l'âme et du corps aux enfants abandonnés, aux veuves, aux pauvres et aux malades : qu'il nous suffise de citer Adeikalabouram, votre œuvre de prédilection, où toutes ces miséricordes sont exercées à la fois.

« Dans un âge où le repos est un besoin et presque un droit, vous avez fait trois fois le voyage de Rome. Vous avez travaillé plus que personne et avec bonheur à régler les affaires de la double juridiction. L'agression protestante n'a pas eu de plus redoutable adversaire, et vous avez ruiné sa suprématie parmi nous.

« Pour toutes ces raisons et d'autres, en ce cinquantième anniversaire de votre élévation au sacerdoce et de votre entrée dans cette partie de la vigne du Seigneur, le Sud de l'Inde, nous demandons à

Votre Révérence de recevoir nos humbles hommages de gratitude, nos souhaits de santé et de longue vie, nos prières pour un ministère encore longtemps prolongé parmi nous. Bénissez-nous, bénissez nos familles et tous ceux qui nous sont chers !

« Vos enfants respectueux et aimants
en Notre-Seigneur.

« Tuticorin, le 12 mai 1896. »

Suivaient 481 signatures de chefs de famille.

Les fêtes de ce double jubilé se prolongèrent longtemps et au loin. Celles de Shembaganore étaient à peine finies, que le P. Verdier descendait de la montagne pour préparer son quatrième voyage en Europe. Il devait assister, comme représentant de sa Mission, à la Congrégation provinciale de Toulouse et terminer à Rome l'affaire toujours pendante du scolasticat.

En passant à Tuticorin pour prendre à Colombo le paquebot des « Messageries Maritimes », les Paravers, réunis par délégations des principales localités de la côte de la Pêcherie, lui firent une grandiose ovation accompagnée de discours, de présents, de musique et de bruit. C'était le 28 juin.

Mgr Zaleski avait fait promettre à son vénérable ami de passer par Kandy. Là, l'aimable prélat se procura la joie de faire chanter par ses séminaristes, dans toutes les langues de l'Hindoustan, le vétéran des Missions indiennes. C'était le 3 juillet.

Enfin, à la date du 6 septembre, nous lisons cette simple mention dans le diaire du P. Verdier : « A

Saint-Didier-la-Séauve, causerie en chaire à la messe de 8 heures : église archipleine, beaucoup d'hommes ; auditoire édifiant, pas le moindre bruit. » Sous ces quelques mots inoffensifs, la modestie du religieux nous a caché la manifestation, la plus touchante peut-être, de son année jubilaire. La paroisse natale du missionnaire voulut faire sa partie dans ce concert de louanges décernées à son vaillant enfant : l'église de Saint-Didier en fut le théâtre. Voici ce que nous écrit de la cérémonie M. le Curé-Doyen :

« A la grand'messe du dimanche 6 septembre, mon église, pourtant vaste, fut trop petite pour contenir la foule qui tenait à donner à son grand patriote des marques de sa vive sympathie et de sa profonde vénération...

« Je dus monter en chaire ; toutefois, après la promesse formelle de ménager mon hôte et d'être sobre de compliments. Je tins parole et je ne dis que la *vérité*. Mais les états de service de mon héros étaient si beaux que leur simple exposé me donnait un champ immense... Il paraît bien que ma parole ne me trahit pas tout à fait ce jour-là : je lisais l'émotion sur tous les visages et les larmes coulèrent de bien des yeux...

« Le bon Révérend Père et saint homme me succéda en chaire pour oser nous dire qu'il n'était qu'un pécheur ! — personne n'en crut rien, — et qu'il fallait prier pour lui ; — nous obéîmes tous... Ici, il est bien acquis que le P. Verdier est la plus grande illustration de sa paroisse natale... »

Dans l'intimité de la famille, on célébra les chères noces d'or avec une effusion attendrissante : l'écho nous en est parvenu. On épargna peu l'humilité du tant aimé et vénéré jubilaire, et on se « permit de dire des vérités qui rendaient tous les siens si heureux et si fiers ».

A Rome, le T. R. Père Général, convaincu que le plus grand avantage des Missions s'accordait avec la formation sur place de leurs ouvriers apostoliques, désireux en même temps de voir fleurir parmi ses religieux cette belle charité universelle provenant de la fusion des provinces et des nations, donna au P. Verdier l'assurance que Shembaganore serait une maison d'études commune aux Missions de la Compagnie de Jésus dans l'Inde. Restait à déterminer quelle part d'enseignement on y donnerait : la question ne tarderait pas à être tranchée. En attendant, Sa Paternité exhortait le supérieur du Maduré à développer les bâtiments de Shembaganore.

Avec une docilité d'enfant aux directions de son général, le P. Verdier se mit à l'œuvre dès son retour aux Indes. D'ailleurs, il ne tarda pas à recevoir l'annonce qui faisait provisoirement et à titre d'essai de Shembaganore le noviciat, le juvénat et le philosophat des Missions de Calcutta, de Mangalore et du Maduré. Le 4 février 1897, notre supérieur écrivait : « Je suis obligé de bâtir si je veux recevoir l'an prochain les philosophes de Calcutta. Je suis déjà à l'œuvre. Une nouvelle construction va s'élever près de l'ancienne ; elle aura 52 cham-

bres, dont 42 pour les étudiants, ce qui me permettra de loger 84 scolastiques. Les dix autres seront des salles pour infirmerie, cabinet de physique, laboratoire de chimie, bibliothèque, classes, etc... Les constructions existantes fourniront, outre le logement des novices, la chapelle domestique et deux réfectoires, l'un pour les novices, l'autre pour les scolastiques. »

D'après ces données et les plans concertés avec un maître ouvrier indigène très expérimenté, le nouveau bâtiment s'éleva en fer à cheval rectangulaire encadrant de trois côtés une cour de 90 pieds de long sur 62 de large; haut de trois étages, avec un rez-de-chaussée en sous-sol par l'intérieur. Édifice bien conçu, commode et hardi : ses vérandas aériennes, portées sur de simples tubes de fonte, ne sont pas sans causer d'abord quelque inquiétude à l'œil. Cette impression première disparaît à l'examen : toute la bâtisse est solide; et en étendue elle n'a pas de rivale sur les Palni. Les ingénieurs anglais l'admirent; mais, disent-ils, ils n'auraient jamais osé construire en pierres brutes et glaise mêlée de chaux un ouvrage si élevé et si léger en couronnement d'un mamelon.

L'an passé, un visiteur, ravi du grand air et de la parfaite disposition du jeune scolasticat, nous écrivait : « Nos jeunes gens peuvent être reconnaissants envers la Mission et le P. Verdier qui les ont si magnifiquement logés. » Ce dernier ne devait pas contempler son œuvre achevée.



Une autre occupation très absorbante du gouvernement de notre supérieur général fut la distinction des biens de la Mission entre le diocèse de Trichinopoly et la Compagnie de Jésus. En conformité des intentions de Léon XIII, manifestées dans sa Constitution *Romanos Pontifices* le 8 mai 1881, pour obéir aux décrets spéciaux, donnés en 1886 par la Sacrée Congrégation de la Propagande, au sujet des Missions étrangères desservies par les Jésuites, le T. R. P. Martin avait publié, le 25 décembre 1895, une instruction « sur les biens temporels de la Compagnie dans les pays de Missions ». Les dispositions de ce document ordonnaient la distinction précise des biens entre les diocèses ou les vicariats et l'Ordre partout où elle n'existait pas déjà : « En chose de si grande importance, concluait Sa Paternité, ma conscience et celle des supérieurs est très gravement chargée. »

Il n'en fallait pas tant au P. Verdier pour le porter à donner à ce travail délicat la plus minutieuse attention ; sa droiture d'âme l'y portait si bien d'elle-même qu'elle lui en fit une corvée fatigante. Dans l'une de ses lettres, il avoue n'être sorti de sa chambre, pendant trois mois, que pour réciter son chapelet : tellement il était absorbé par les comptes, la correspondance et autres écritures occasionnées par ce partage. Enfin, le 27 mai 1897, il écrivait de Kodaikanal : « J'ai achevé le travail

de distinction des biens du diocèse d'avec les biens de la Compagnie. Notre excellent Mgr Barthe est satisfait : il l'accepte pleinement. »

D'autres bénédictions accompagnèrent cette supériorité de cinq ans ; mais les croix ne lui manquèrent pas. La plus lourde vint au P. Verdier de la mort d'un bon nombre de ses missionnaires qui ne furent pas remplacés. Il écrivait à ce sujet : « Ma plus pénible croix est celle de voir nos chers missionnaires tomber les uns après les autres, sans que je puisse leur substituer des remplaçants et soulager ainsi les survivants, que je vois succomber à leur tour sous le poids des infirmités et du travail... Eh bien ! que la sainte volonté de Dieu soit faite, quelque amère qu'elle soit ! Il saura bien suppléer à l'absence de ses apôtres ; il agira immédiatement là où leur ministère cessera... »

Très confiant dans ses lettres et ses entretiens, il s'épanchait quelquefois dans l'intimité ; et l'un de ses conseillers l'entendit plusieurs fois s'écrier : « On veut donc que j'enterre notre pauvre Mission avant de mourir moi-même ! Mon Dieu, que votre volonté soit faite, même celle-là ! »

Dans cette grande douleur, la vue de Shembaganore lui était un adoucissement. Le 27 mai 1897, il écrivait de sa chère Maison : « En voyant ici cette nombreuse jeunesse pleine de vie, qui se prépare à remplir les vides faits par tant de morts, le courage, l'espérance, la certitude qu'un avenir plein de bénédictions célestes est réservé à notre cher Maduré renaissent dans mon cœur. »

Ces bénédictions à venir, le tendre et vigilant supérieur les prépara sur la terre; il les prépara plus efficacement au ciel. Mais nous, qui avons assisté à d'autres départs sans compensation, nous en sommes encore à soupirer après elles.

CHAPITRE XV

L'HOMME ET LE RELIGIEUX

Nous sommes arrivés à la dernière année d'existence de notre missionnaire. Avant de la raconter, arrêtons-nous quelques instants pour considérer plus à loisir cette attachante figure sous son triple aspect d'homme, de religieux et de supérieur. A son déclin, la vie humaine est de plus facile appréciation, comme le soleil se laisse mieux contempler au soir d'un beau jour. Les chapitres qui précèdent l'ont beaucoup fait connaître, croyons-nous; les deux suivants compléteront le portrait : ils esquisseront peu de traits nouveaux, mais donneront plus de relief à ceux que nous avons entrevus.

En décembre 1893, le R. P. Verdier, supérieur général de la Mission du Maduré et grand vicaire de Mgr Barthe, accompagnait son évêque au concile de la province ecclésiastique de Bombay, dont fait partie le diocèse de Trichinopoly. A leur descente chez le métropolitain, nos voyageurs furent accueillis avec une cordialité toute fraternelle par Mgr Théodore Dalhoff et nos Pères allemands. L'un de ces derniers, à la vue du P. Verdier, s'arrêta,

comme désappointé, au moment de le saluer. Après quelques secondes de la considération d'un homme déçu dans son attente, il s'écria tout fort, en lui prenant les deux mains : « Comment ! c'est vous le terrible P. Verdier ! Je m'étais figuré un colosse à face menaçante, et je me trouve devant un enfant de chœur à figure angélique ! »

Le P. Louis Verdier était très court de taille. Aussi bien les dimensions du corps ne sont pas la mesure des hommes. Nous lui avons entendu raconter comment, un jour, il dut suppléer à sa petite stature pour mettre à la raison une mauvaise tête sur un buste très long. Le Père s'évertuait, mais en vain, à tirer de son interlocuteur géant une promesse de conduite plus chrétienne. A bout de logique et d'éloquence, il ne vit plus qu'un argument *frappant* capable d'obtenir le résultat désiré. Mais comment y avoir recours avec une paire de joues étalées si haut ?... Il avise un débouché d'escalier, y attire son grand récalcitrant ; et, la première marche enjambée soudain, lui applique deux giffles maîtresses accompagnées d'un éclat de voix formidable qui mirent à genoux le coupable et obtinrent un changement de vie radical et durable. « Preuve *frappante* qu'il est bon quelquefois de se grandir », concluait en riant le narrateur.

Mais ce petit corps bien proportionné, aux humeurs en équilibre presque parfait, était plein de vie, de santé, d'endurance et de grâce. La tête avait dû être charmante autrefois. Telle que nous l'avons connue, couronnée de cheveux blancs, encadrée

dans une barbe absolument blanche aussi, elle apparaissait vénérable, ravissante de sérénité, d'épanouissement et de candeur. Les yeux, qui pouvaient être durs et où se devinait l'énergie de l'homme de commandement, n'émettaient que douceur et modestie. Dans l'exercice de l'autorité seulement, ils lançaient une flamme impérative irrésistible. Les lèvres affables et accueillantes se chargeaient dans la prière et l'oraison d'un sourire qui ne finissait qu'avec elles. Toute la figure avait quelque chose d'angélique, reflet de la pureté et de la beauté de l'âme.

Cette âme, les deux mots d'éloge donnés par la sainte Écriture à Job la résument en perfection : *Erat vir ille* SIMPLEX *et* RECTUS. *Simplicité* et *droiture*, c'était tout le P. Verdier ! Homme sans plis ni replis, allant droit son chemin, franc, loyal, sans peur pour lui-même ; par office, retenant sa pensée, mais incapable de la déguiser sous le vague des mots ou les habiletés de la parole. De là, comme de leur source, découlèrent ses autres qualités naturelles : passion pour la justice et la vérité, force et décision, assurance en lui-même et confiance dans les autres, bonhomie et tendresse de cœur. Le mensonge, la duplicité, les roueries de la politique, voire même les sous-entendus calculés et la simple exagération lui furent constamment en horreur. La plaisanterie forcée, quoique inoffensive, ne lui revenait pas non plus : il ne la comprenait même pas. En voici un exemple tiré de sa correspondance et de ses dernières années.

Pour son jubilé de Mission quelqu'un lui avait exagéré par lettre l'expression de ses vœux ; il lui répondit :

« Je vous remercie de vos aimables souhaits, mais je ne puis en accepter les termes. Votre vieux serviteur vous en voudrait de le condamner à vivre sur cette terre « autant d'années qu'il y a d'étoiles « au ciel ». Veuillez rayer cette oraison de vos prières, s'il vous plaît. Saint Ignace en serait indigné et vous crierait : *Quam sordet tellus dum cœlum aspicio !* Si le souhait porte sur des années de paradis, il est trop mesquin : au ciel, on ne compte plus les années, parce qu'il n'y en a plus. Donc, compliment raté. En place, obtenez-moi du Sacré-Cœur d'être plus digne de lui que je ne l'ai été pendant cinquante ans. Dans cette demande, vous serez vrai, et vous ne m'en deviendrez que plus cher, si possible. »

Dans le cours de notre récit, nous avons maintes fois noté la décision souvent pleine de hardiesse du P. Verdier. En voici un dernier trait caractéristique :

Le 24 octobre 1866, l'*head-assistant magistrate* et sous-collecteur de Tuticorin, un Anglais célibataire, venait tracer, près de l'enclos de notre église et sur un terrain public, le plan d'une maison destinée à une personne indigène qui n'était certainement pas sa femme. Dès le lendemain et malgré les protestations d'un employé du missionnaire local, les travaux de construction commençaient et le transport des matériaux s'effectuait.

Dans la matinée et par un hasard tout providentiel, le P. Verdier arrivait à Tuticorin. Mis immédiatement au courant de l'affaire, il envoya avant midi une lettre officielle au sous-collecteur, pour protester contre le voisinage inconvenant que, sous sa protection, on tentait de donner à l'église catholique et demander l'interruption immédiate des travaux, sous peine d'encourir, devant l'autorité supérieure, toute la responsabilité des suites amenées par un refus ou un délai de sa part. A cette mise en demeure légale, le magistrat ne voulut même pas répondre.

Le parti du plaignant fut vite pris. Quand, après midi, les ouvriers eurent repris le travail, il ordonne au sacristain de sonner à toute volée la cloche de l'église et aussi longtemps qu'on ne lui dira pas de s'arrêter. A cet appel insolite, la population catholique sort des maisons, s'attroupe, s'interroge et court où elle est convoquée.

A la vue de cette foule anxieuse et précipitée qui pénètre dans l'enclos de la Mission, la bâtisseuse et toute son équipe d'ouvriers prennent la fuite. En quelques mots, le Père Supérieur fait connaître à la chrétienté l'affront que lui prépare le premier magistrat de la ville. Grand émoi ! Heureusement qu'il ne reste plus personne sur le chantier, où tout est bouleversé en un clin d'œil (1). Sur l'heure, plu-

(1) Nos Paravers de Tuticorin savent se faire respecter, eux et leur culte : les administrateurs civils ne l'ignorent pas. — En 1872, le médecin anglais de la station voulut couper à cheval une de leurs

sieurs dépêches sont adressées au premier collecteur du district, suivies de plaintes écrites et de rapports officiels. Une délégation de Paravers va, sur-le-champ, porter ses griefs à l'assistant magistrat lui-même, qui, furieux, refuse de les recevoir et fait envoyer une escouade d'agents de police pour protéger l'ouvrage de sa comparse. L'agitation se poursuit de plus belle et le chantier gardé reste sans travailleurs.

Le surlendemain 27 octobre, le P. Verdier recevait sa lettre du 25 au magistrat endossée *ab irato* par celui-ci. Elle portait en note que les travaux de construction étaient suspendus jusqu'à l'arrivée très prochaine du collecteur. Celui-ci avait écrit de bonne encre à son inférieur. Il arriva à Tuticorin au commencement de novembre. Après inspection des lieux, il ordonna de débarrasser la place des matériaux apportés, de niveler le terrain et fit défense de bâtir à cet endroit.

Quelques jours après, le P. Verdier se présentait à la cour de l'assistant collecteur pour un cas litigieux.

— « Ah ! c'est vous le P. Verdier ! fit le magistrat en le voyant ; et vous osez avoir recours à moi après l'affaire du 25 octobre ?

processions, malgré l'avis de n'en rien faire. Mal lui en prit ! Jeté à bas de sa monture, frappé, foulé aux pieds, il resta plusieurs mois avant de se remettre... en selle. Il porta son cas au collecteur. Celui-ci, jugeant avec raison que la correction reçue avait été trop forte, imposa cinq roupies d'amende aux cinq Paravers qui s'en déclarèrent responsables. Quant à la correction elle-même, il déclara au plaignant qu'il l'avait bien méritée.

— « Mais certainement, car c'est à l'intégrité du fonctionnaire public que je m'adresse aujourd'hui; l'autre jour, j'ai dû me défendre comme j'ai pu contre les fantaisies de M. H...

— « Oui, mais aller sonner la cloche, est-ce imaginable ? Ah ! cette cloche, il me semble l'entendre encore ! »

La sentence portée dans l'audience qui suivit ce colloque se ressentit du son resté en vibration dans les oreilles du juge.

Et pourtant cet homme, si audacieux, si maître de lui-même en face des passions déchaînées, des chrétientés révoltées ; si hardi devant les tribunaux et les juges de la terre, osait à peine adresser la parole à ses frères en religion assemblés pour un exercice de communauté ! Il était alors embarrassé, timide et n'arrivait que difficilement à exprimer des pensées qu'il traduisait avec aisance dans l'intimité ou dans une causerie de récréation.

Sans se douter de cette particularité, son prédécesseur dans la fonction de supérieur général, le R. P. Barbier, le chargea une année de donner la retraite aux professeurs du collège Saint-Joseph, alors à Négapatam. Cette annonce suffit pour bouleverser sa santé. Quand le retrait de l'invitation arriva, il était trop tard : la maladie suivit son cours et le mena, pour la seconde fois, à la réception des derniers sacrements; on dut même le relever de sa charge et lui donner l'année et demie de repos que nous avons mentionnée ailleurs. Et cependant, il prêchait avec plaisir des retraites de

huit jours aux religieuses européennes... Cette impuissance devant ses frères provenait de sa profonde humilité : il se croyait réellement au-dessous d'eux, soit pour la science, soit pour la vertu : cette conviction paralysait jusqu'à ses facultés physiques.

Ses facultés intellectuelles étaient plus solides que brillantes. Mais il avait à un éminent degré ce don précieux, accusé avec trop de raison, hélas! de ne pas courir les rues : le bon sens. C'est par cette droite raison instinctive, instantanée et très pratique, qu'il fut distingué du commun et mérita tout jeune et si longtemps de diriger les autres. Au seul énoncé d'une affaire, il en voyait tous les tenants et aboutissants, les résultats en espérance ou les pertes à craindre. « Toujours heureux dans les affaires où il se décida par lui-même, nous écrit un missionnaire qui le connut bien, il le fut moins peut-être dans celles où il agit sur l'avis de personnes qu'il estimait plus entendues que lui. » La fantaisie, l'imagination, l'illusion même palliée de zèle ne l'impressionnaient nullement. En revanche, il en riait assez volontiers, ce qui ne réjouissait pas toujours les riches propriétaires de telles abondances.

Ce grand sens pratique nous paraît s'être manifesté admirablement, dès le début de sa carrière apostolique, dans sa manière de conduire la chrétienté du village même de Vadakencoulam, chef-lieu nominal du premier pangou qu'il administrât. Les diaires et le récit de ses premiers dix ans dans la Mission méridionale, si abondants sur tous autres

sujets, sont très sobres sur Vadakencoulam : le nom y apparaît de temps à autre, le plus souvent pour déplorer les divisions qui y règnent et avouer qu'il n'y a pas grand'chose à faire. C'est qu'en effet, il était comme impossible de mettre un terme aux rivalités de caste existantes entre les Vellages, réputés gens de bonne extraction, et les Sanars, tenus pour mince peuple. Or, la chrétienté se composait pour deux parts presque égales de ces frères rivaux pour ne pas dire ennemis : les uns observant la prééminence de leur rang comme un article de foi, même à l'église; les autres aspirant au moins à l'égalité, à l'église et ailleurs.

Le jeune missionnaire comprit, dès l'abord, toute la gravité du conflit dans un pays où la caste est à la fois la patrie, la famille et le rang social. Il ne se flatta pas de pouvoir le trancher et ne voulut pas perdre son temps en disputes et réglementations inutiles : il ne séjourna à Vadakencoulam que le temps strictement nécessaire pour remplir son ministère spirituel. Supérieur, il dut intervenir dans les démêlés des deux castes; mais ce fut toujours avec la patiente résignation du médecin qui pallie un mal inguérissable. Le P. Grégoire, successeur du P. Verdier, dans l'espoir de faire une paix définitive, imagina le plan d'une église, unique au monde peut-être : un vaste secteur à deux nefs séparées par un couloir, avec une abside commune au fond de l'angle aigu. Notre supérieur trouva d'abord ce plan *étrange;* il l'approuva après discussion, plutôt par déférence pour son vénérable subordonné que pour toute autre raison.

Malgré la séparation des deux castes, chacune dans sa nef, — et peut-être à cause de cela, — malgré bien d'autres efforts, en 1900, les choses en sont au même point qu'il y a cinquante ans dans la turbulente bourgade : et rien ne prouve qu'elles ne soient pas en pire condition. Le pangou-souvâmi de 1850 n'avait que trop bien vu !

*

Nous avons entendu l'ami et l'admirateur du P. Verdier ci-dessus nommé, le P. Joseph Grégoire, ne redouter pour lui que sa bonté de cœur. Elle fut grande, en effet, mais tenue dans les justes limites par le bel équilibre des facultés de tête. Cette bonté se répandit sur sa famille, sur ses frères en religion, sur les âmes dont il eut charge, sur ses employés et serviteurs, sur tous ceux qui l'approchèrent.

Sa correspondance avec Saint-Didier-la-Séauve n'est qu'une longue effusion de reconnaissance, d'amour et de délicatesses très pratiques. L'âge n'y changea rien : il est aussi exubérant, mais plus paternel, à soixante-quinze ans que dans la fleur de ses vingt ans. Écoutons le séminariste de 1840 souhaiter à ses parents « non pas seulement les biens spirituels, mais aussi les biens temporels, pourvu qu'ils ne nuisent pas à vos âmes ; car, je voudrais vous faire commencer votre paradis même en ce

monde. Vous avez tant fait d'efforts pour moi et vous êtes dans la disposition de tant faire encore, que mes désirs ne sauraient être trop grands pour répondre à votre amour. »

Dans l'une de ses lettres des Indes, il écrit : « Sachez que vous m'êtes et me serez toujours présents au plus intime de mon cœur. » Cette déclaration, faite en 1849, devait rester véridique pendant toute la vie de son auteur. La relation de famille le constate en ces termes : « Notre vénéré missionnaire se montra toujours pour les siens un fils, un frère, un oncle très aimant, un ange consolateur. D'affectueuses lettres ont, pendant cinquante-deux ans, fait revivre et connaître à trois générations le cher absent. »

Le P. Verdier, devenu un vieillard de soixante-huit ans, terminait toutes ses lettres à sa vénérable et pieuse mère par cette formule si respectueuse, si chrétienne et si tendre à la fois : « Maman, donnez-moi votre bénédiction ! » Ou bien encore : « Votre Louis missionnaire vous embrasse et vous demande votre bénédiction maternelle. » L'une des grandes joies de ses voyages en Europe fut de retrouver et d'embrasser cette bonne mère nonagénaire, et de recevoir de sa main tremblante une dernière bénédiction (1). D'un autre côté, « la plu-

(1) Cette pieuse chrétienne et heureuse mère mourut le 21 juin 1888, fête de saint Louis de Gonzague, à l'âge de 94 ans. Son fils Louis était alors à Rome pour la seconde fois.

me est impuissante à traduire le contentement de Mme Verdier à la vue de son fils, nous dit la relation de famille. C'était un spectacle céleste de voir et d'entendre le missionnaire raconter ses travaux à sa mère, et celle-ci les écouter sans pouvoir dire : Assez ! Entre ces deux vénérables interlocuteurs à têtes blanches, on n'aurait pas su découvrir lequel avait plus de respect et de vénération pour l'autre. Après la séparation, la mère disait entre ses larmes : « Je n'aurais jamais imaginé tant de douceur et de tendresse. »

Le bonheur du fils fut si grand qu'il en faisait part à tous ses correspondants. De retour au Maduré, il le conta à tout le monde, à ses frères, aux chrétiens comme aux petits orphelins d'Adeikalabouram.

Avec l'âge, au lieu de se faire plus rares, ses lettres aux siens devinrent plus fréquentes. Neveu, nièces et petites-nièces lui écrivaient : il répondait à tout ce cher petit monde ; et c'était charmant de délicatesse et de piété. En voici un échantillon :

« Julie m'a écrit une charmante lettre, mais pleine de malice : ce n'est pas de sa grand'mère qu'elle a pris de telles leçons ! Elle a osé me dire, figurez-vous, que, s'il était possible d'employer le diable pour me faire venir en France, bien sûr elle le ferait ! Tenir un pareil langage à un religieux missionnaire, n'est-ce pas scandaleux ? Oh ! maman, corrigez vos petites-filles pour qu'elles ne pensent et ne s'adressent qu'à Jésus et Marie et jamais au diable !

« Eh bien ! moi, je vais me venger en priant le bon Dieu d'enfermer Lilie chez les Ursulines ou chez les Carmélites. Cependant, comme je ne suis pas trop méchant, je lui laisserai le choix d'aller ailleurs, si elle le désire. Mais qu'elle ne parle plus d'avoir recours à maître Satan, en rien ni pour rien : qu'elle l'envoie plutôt se promener au... diable. »

« La vie religieuse éteint les affections de famille », va-t-on répétant dans un certain monde, où l'on sait peu d'ailleurs ce qu'est la vie religieuse. Et l'on cite à l'appui saint François Xavier en chemin pour les Indes, passant près de la maison paternelle, où vivait encore et l'attendait sa vieille mère, sans vouloir se détourner pour la saluer et l'embrasser une dernière fois. D'abord, nous sommes mal venus le plus souvent à juger des actions des saints et à en disserter, parce que notre point de vue terre à terre est trop bas pour apprécier le leur qui part du ciel.

Secondement, ce trait, qui a fait pleurer tant de mères et tant honnir ces pauvres Jésuites, n'est qu'une légende que les historiens se sont transmise sans examen, en copiant Bartoli. Marie d'Azpilcueta, mère de saint François Xavier, était morte depuis dix ans quand son fils traversa l'Espagne pour se rendre à Lisbonne d'abord et aux Indes ensuite. Dans la relation de ses voyages en France et en Italie, le P. Verdier relève avec bonheur cette erreur historique et la corrige, sur les dires du P. L. Cros. Depuis lors, celui-ci a publié ses recherches patientes au sujet de notre grand apôtre : chacun

peut lire dans le premier volume les preuves de l'assertion qui précède (1).

Non, la vie religieuse ne rétrécit pas les cœurs : elle les agrandit, au contraire, de tout ce dont elle les vide. Les conseils évangéliques sont la perfection des commandements et non leur subversion : nulle part le quatrième précepte n'est mieux observé que dans la religion ; c'est du fond des cloîtres et des maisons religieuses qu'il donne toute sa fleur et exhale tout son parfum, comme en témoignent les belles correspondances épistolaires qui en viennent.

Pour le fond, les réflexions qui précèdent sont du P. Verdier : nous n'avons fait que leur donner un habit moins flottant.

Ce fut comme supérieur que notre missionnaire mit à l'usage de ses frères en religion les richesses de son cœur. Nous en parlerons un peu plus loin.

Juste et franc vis-à-vis des chrétiens, il n'était pas moins bon et condescendant pour eux. Il n'oubliait jamais les services qu'il en avait reçus ; il les rappelait et, au besoin, faisait naître l'occasion d'en manifester sa reconnaissance.

On n'a pas oublié que les Paravers de la côte de la Pêcherie l'avaient fêté, honoré et providentielle-

(1) Voir *Saint François Xavier, de la Compagnie de Jésus ; documents nouveaux :* premier vol., *son pays, sa famille, sa vie,* par le P. L. Jos.-Marie Cros, S. J. — Notamment, à la page 358 il est dit : « Marie d'Azpilcueta partit pour le ciel dix ans et plus avant le départ de son fils pour les Indes ». Et l'auteur s'en réfère à d'autres endroits de son livre.

ment assisté à Colombo, lors de son premier départ pour l'Europe. La colonie de Manapad s'était principalement distinguée en prenant l'initiative de cette manifestation. Aussitôt de retour, le P. Verdier fit tout exprès une visite à Manapad, pour témoigner sa gratitude aux généreux Paravers de la petite cité. Il célébra le saint sacrifice de la messe dans l'église de la Croix, « pour attirer sur eux et sur leurs familles les bénédictions du ciel », écrit-il. Au style du narrateur, on devine tout son contentement : « Au sortir de cette édifiante et pacifique cérémonie, le soleil commençait à monter dans un ciel sans nuages, éclairant un millier de chrétiens de tout sexe et de tout âge, répandus depuis la ville sur le rivage, sur le flanc de la colline et sur sa croupe. Du seuil du sanctuaire où j'étais placé pour jouir du spectacle, on eût dit un immense tapis aux couleurs voyantes et variées, étendu sur toute la déclivité nord du monticule : le coup d'œil était charmant. »

Que nous sommes loin des scènes orageuses de 1851 ! dirons-nous comme adieu à Manapad.

Dans une lettre du 17 mars 1898, écrite d'une plume tremblante, l'ancien supérieur du Sud écrivait à son bien-aimé successeur : « Le fils de Pirce de Périatalei demande une faveur dans la pétition ci-incluse : ce n'est plus à moi d'y répondre, mais à vous. Nous devons être généreux envers cet enfant ! Son père m'aida jadis à sauver Périatalei du schisme. » Dans un billet du même mois et au même correspondant, il répond : « Ici, nous avons bien

des secours à faire par ce temps de disette ; mais votre appel en faveur de ce brave P., qui nous a si bien servis et se trouve dans une si grande gêne, m'a ému : donnez-lui 50 roupies, que vous marquerez à mon compte. Seulement, gardez-moi le secret. »

Tous les serviteurs de ce bon maître lui restèrent attachés jusqu'à leur mort ou à la sienne : il les traitait si paternellement ! Fallait-il les congédier, il prenait toutes sortes d'assurances. Nous le voyons, jeune supérieur, demander l'avis de tous les missionnaires réunis pour renvoyer un domestique insupportable, et n'adopter cette mesure de sévérité qu'à l'unanimité de tous les consultés.

Elle est touchante l'histoire du nez de cire ! Dans l'un de ses voyages, son petit servant de messe et de table fut pris du choléra et mourut en quelques heures. La peur du terrible mal eut vite fait le désert autour de lui et de la petite chapelle où il était arrêté. De ses propres mains, le P. Verdier fit au cadavre sa dernière toilette et le disposa, selon l'usage indien, assis dans un angle de l'édifice. Au matin, un rat lui avait dévoré le nez. Pour dissimuler cette mutilation aux parents du jeune mort qu'il avait fait prévenir, le bon Père lui adapta un faux nez de cire. Cette reconstitution n'était pas si bien réussie qu'elle pût cacher l'accident, mais elle en diminuait l'horreur.

Nous avons vu quelques-uns des anciens serviteurs de notre Père, la plupart à cheveux blancs maintenant : tous n'en parlent qu'avec une respec-

tueuse et tendre admiration. « Père, nous disait l'un d'eux, je sais qu'il n'est pas bon de comparer les amis du bon Dieu, et loin de moi de médire d'aucun d'eux! Mais, voyez-vous, on ne verra plus un missionnaire aussi bon que le Péria-souvâmi Gnanapragasiar. » A notre riposte que Celui qui avait fait le Gnanapragasiar-souvâmi pouvait en donner un second et beaucoup d'autres, notre interlocuteur se tut par respect. Mais sa tête secouée, son regard baissé et ses doigts du pied fouillant le sable semblaient dire : « Voici un souvâmi qui n'a pas connu notre Père. »

A un autre, très naïf, qui nous avait fait un long dithyrambe sur son maître adoré, nous demandâmes combien de défauts il avait remarqués en lui. A cette question, la figure du brave homme blêmit, ses yeux s'ouvrirent démesurément, il plaça la main sur sa bouche entre-bâillée et tourna lentement sur lui-même : évidemment, il n'avait entendu de sa vie une parole aussi scandaleuse! Enfin, il parla pour nous dire : « Peut-on faire une pareille demande ! Mais le Péria-souvâmi n'avait aucun défaut ! »

Tous les infidèles, idolâtres ou turcs, qui approchaient le P. Verdier, étaient gagnés par sa franche bonté : de ce côté-là, il comptait bon nombre d'amis et d'admirateurs. Mais aussi leur rendait-il ses bons offices à l'occasion.

Dans l'un de ses voyages, il rencontra un pauvre païen aux prises avec un agent de police qui le malmenait durement. Quelques secondes, il consi-

déra la scène et acquit la certitude que, dans la circonstance, le malfaiteur n'était pas l'homme traité comme tel. Il descendit de voiture, fit lâcher prise au policier et demanda des explications à sa victime. L'Indien raconta qu'il venait de Colombo avec quelque argent, fruit de plusieurs années de travail. Son agresseur avait flairé ces roupies et en exigeait une part : d'où l'altercation. Le cas n'était que trop fréquent pour n'être pas cru. Le Père, prenant alors son grand air, écrivit le numéro d'ordre du fonctionnaire sur son calepin, et, de sa voix impérieuse, lui défendit de molester le tranquille voyageur, son protégé désormais, sous peine d'encourir toutes les conséquences de sa malhonnête action. L'agneau délivré suivit, en le bénissant, son libérateur ; quant au loup, il se trouva un autre chemin.

Un païen vint un jour demander le baptême au P. Guchen. Interrogé sur le motif de sa résolution, il raconta ce qui suit : « Il y a dix ans, j'eus la bonne fortune de conduire le Péria-souvâmi dans mon char pendant toute une journée. Je ne saurais dire tout l'intérêt et toute la bonté qu'il me manifesta ! Nous autres, pauvres voituriers, nous ne sommes pas habitués à ces prévenances. A la fin du voyage, il me remercia et me dit : « Prends garde, « petit frère ! Tu es destiné à être plus malheureux « après ta mort qu'en cette vie, si tu ne reçois pas « le baptême du prêtre catholique. » Souvâmi, un homme si bon, n'a pu me faire une pareille menace qu'en toute connaissance de cause. Je me fais vieux

et ne puis tarder à mourir : baptisez-moi ; je veux être appelé Gnanapragasam, comme le Péria-souvâmi. »



Sur ce riche fond naturel, composé de droiture et de simplicité, de force et de tendresse, la grâce développa ses floraisons splendides. Elle éleva si bien à elle la nature, se l'assimila à un tel degré que les deux éléments ne présentaient plus qu'un tout surnaturel dans le P. Verdier. Sa présence, son maintien, son sourire, ses paroles et ses actions, toute sa vie en un mot était pénétrée du divin. En lui, la foi du charbonnier n'avait rien perdu de sa fleur et de ses pieuses naïvetés au contact des spéculations théologiques : une histoire dévote, une légende de saint l'épanouissaient. Il avait perdu l'usage d'expliquer humainement, comme la plupart des chrétiens, hélas ! les évènements humains. En tout et pour tout, dans les accidents dits heureux ou malheureux, il voyait la Trinité sainte dirigeant tout par ses anges ou par les saints. Son langage n'était pas sans surprendre souvent ceux qui avaient une foi moins robuste que la sienne. Après une sentence à son détriment, portée par la haute cour de Madras, il écrit tout naturellement : « Singulier jugement, qui ne peut s'expliquer que par une intervention très spéciale de la Providence ! »

Comme religieux, le P. Verdier fut parfait, autant qu'on puisse l'être ici-bas, où rien n'est achevé. C'est le sentiment général, traduit de toutes les fa-

çons par les témoins de son existence. Et cette perfection avait ce qui a manqué à beaucoup de perfections, même canonisées : elle était aimable, attirante, réjouissante.

Novice, nous avons vu en quelle haute réputation de vertu il fut tenu par ses frères. La régularité, la modestie et la ferveur, fleurs et fruits du noviciat, brillèrent toujours en lui à toutes les époques de sa vie religieuse : sous ce rapport, il resta constamment novice. Dans l'âge le plus avancé, seul ou en communauté, à sa résidence de Palamcottah ou en voyage, il observait les moindres règles de sa profession. Qu'on nous permette de citer à cet endroit le témoignage de l'un de nos Pères indigènes, lui-même aussi modeste que fervent :

« Depuis que j'ai connu le R. P. Verdier, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, je l'ai toujours estimé comme un saint. Il pratiquait toutes les vertus qui font le religieux parfait. Mais, comme je ne suis écrivain en aucune langue, je ne puis pas bien l'exprimer. Cependant, voici quelques notes :

« Sa régularité et le soin des petites observances étaient étonnants dans un homme si souvent par voies et par chemins. Je crois qu'il fit toute sa vie son examen de conscience comme un novice qui vient d'entrer au noviciat. J'ai eu le bonheur de partager souvent avec lui le même logement, dans ses courses à travers mon pangou : matin et soir, je le voyais noter le résultat de son examen particulier. Moi, qui l'omettais, surtout en voyage, j'avais honte de voir mon supérieur observer ces petites règles avec tant d'exactitude.

« Le Révérend Père pratiquait la pauvreté comme le dernier des religieux. Quoique supérieur, toute sa vie, il ne s'écartait pas de la vie commune. D'ailleurs, il avait un complet détachement des choses de ce monde... »

Nous pourrons revenir sur cette déposition, faite avec un accent de sincérité ingénue qui n'aura pas échappé. Pour appuyer ce qu'elle affirme au sujet de la vie commune si chère au P. Verdier, voici un trait charmant dans sa simplicité :

A Tuticorin, un bon Frère Coadjuteur, très épris de son supérieur, lui avait servi plusieurs fois un rafraîchissement particulier, la veille des dimanches et fêtes, avant le travail des confessions. Le missionnaire en charge de la chrétienté et de la maison, une belle âme aussi, jugea bon de faire remarquer au P. Verdier que ce petit soulagement sortait de l'ordinaire. « Mais vous avez raison, s'écria le supérieur ainsi repris, et je vous remercie de me le faire remarquer : je n'y avais pas songé. » A l'instant, il s'en alla trouver le Frère et lui défendit de continuer sa délicate attention : « Sans nous en douter, mon cher Frère, lui dit-il, nous faisions une chose propre à mal édifier, puisqu'elle est une exception à la règle. »

La perfection de la vie commune ne va pas sans une grande abnégation et la mortification complète des sens. C'étaient choses passées en nature chez le P. Verdier. Les inconvénients du climat, la chaleur excessive, les voyages pénibles dans de méchants véhicules à bœufs, les habitations incommodes, la

pauvreté de la nourriture, il n'en parlait jamais et il n'y fait aucune allusion dans ses écrits. Çà et là, dans ses lettres à sa famille, il en glisse un mot; mais c'est pour répondre à des demandes de renseignements, et se plaindre que l'accoutumance lui fasse perdre tout le profit spirituel qu'il pourrait en retirer.

« Il craignait toujours de s'être recherché en quelque chose, nous dit le P. Boutelant, qui l'accompagna des Indes en France et en Italie, alors qu'il était impossible de s'oublier plus complètement. Pour le soigner, comme j'en avais reçu la charge, je devais lui montrer que le prix des soulagements que je lui procurais était insignifiant. Il me répétait à chaque instant : Et les pauvres missionnaires qui souffrent tant! Il était presque impossible de lui faire prendre les premières classes en chemin de fer, bien que sa terrible maladie lui interdît les secondes. Il fallait lui montrer que c'était un devoir et qu'on m'avait donné l'argent pour payer la différence. Seul, il n'allait qu'en secondes au prix de souffrances indicibles; une fois, il arriva mourant à Florence. »

Cet oubli de lui-même était surtout mis en alerte par le motif de la charité. A sa première visite aux missionnaires du Marava, à Sarakanei, le Père Ministre, connaissant ses infirmités, lui prépara une chambre au rez-de-chaussée, au lieu de le loger dans l'appartement réservé aux supérieurs à l'étage de la maison. D'instinct, le bon Père demanda si c'était bien là qu'on mettait d'ordinaire le supérieur.

— « Non, lui fut-il répondu, c'est en haut ; mais, vu la difficulté de l'escalier et vos infirmités, vous serez mieux ici. — Non, non, fit-il aimablement, ne changez pas pour moi vos habitudes ; je serai bien là-haut. Il peut se faire qu'un autre Père ait plus besoin que moi de cette chambre. » Ainsi fut fait cette année-là et les suivantes, bien que le charitable supérieur dût monter et descendre souvent dans la journée un escalier peu commode.

A la mortification des sens, le P. Verdier joignait, comme tous les saints, les pénitences corporelles : il se flagellait tous les jours. Il nous souvient d'avoir entendu, un an avant sa mort, le bruit de sa discipline ; il ne dénotait en rien un bras affaibli par l'âge ou nonchalant.

Et pourtant cette âme, si délicate et si pieuse, si attentive sur elle-même et si passionnée pour Notre-Seigneur et sa Mère Immaculée, fut soumise à des tentations de la chair telles qu'il faut se reporter à la vie de certains grands serviteurs de Dieu pour en trouver d'analogues. Sur ce point délicat, nous ne ferons que citer le R. P. Barbier :

« Malgré le degré de vertu auquel le P. Verdier s'était élevé très jeune, par une vie de mortification et d'abnégation, Dieu le soumit pendant les douze premières années de sa vie de missionnaire aux plus humiliantes tentations. On ne peut se faire une idée de cette épreuve qu'en se rapportant à ce qui est écrit de saint Alphonse Rodriguez sur le même sujet. « Oh ! me disait-il un jour, vous ne sauriez comprendre ce que j'ai eu à souffrir,

combien la lutte a été longue, les assauts violents et humiliants ! Mais, enfin, la Très Sainte Vierge, que j'ai toujours bien aimée et priée, m'a préservé de toute faute. Grâce à cette bonne Mère, les tentations ont cessé depuis longtemps : je n'éprouve plus rien et suis totalement en paix de ce côté. »



L'obéissance est la vertu capitale du fils de saint Ignace. C'est dire que le P. Verdier s'abandonna à elle par devoir d'abord, mais aussi par attrait. Cette âme forte aimait à obéir : jamais elle ne marchanda ni ne mesura sa soumission aux ordres, voire même aux désirs de ses supérieurs. Le R. P. Barbier, autorité administrative et spirituelle incontestée parmi nous, en parle comme il suit :

Pendant plus de dix-huit ans, j'ai eu avec le P. Verdier les relations les plus intimes, et j'ai connu les dispositions habituelles de son âme. Je puis dire que, dans sa vie de missionnaire et de religieux, il était constamment prêt, sans calcul et sans hésitation, à tous les sacrifices, à tous les dévouements que l'obéissance et les circonstances pouvaient réclamer de lui. Jamais il n'a su hésiter un moment devant les désirs clairement exprimés de ses supérieurs ou les plus pénibles devoirs de la charge de commander aux autres. Il était prêt à toute heure à donner son repos, sa réputation, sa vie, pour accomplir la volonté de Dieu manifestée par l'obéissance et les évènements.

« Une seule fois, dans des circonstances douloureuses et pénibles pour lui, il sembla aux yeux de beaucoup rester en dehors des directions des supérieurs majeurs. Je lui demandai un jour, dans l'intimité, ce qu'il y avait eu de réel dans cette apparence et comment cela avait pu avoir lieu. — « Ah ! « me dit-il, je n'ai jamais tant souffert ! Mais vous « dites bien : les apparences étaient contre moi, et « les apparences seulement. Sans me commander, « sans m'exprimer clairement des désirs, on voulait « m'amener par la persuasion et la discussion à une « ligne de conduite que mon esprit ne comprenait « pas, que des missionnaires graves n'approuvaient « pas... Comment cela a-t-il pu arriver et durer si « longtemps ?... Je n'en sais rien... »

« Quand le R. P. Lessman, visiteur de la Mission, abandonnant la discussion, lui eut dit : « Père « Verdier, vous vous trompez, et en preuve, voici « quelles sont les intentions du T. R. P. Général... », le saint religieux tomba à genoux, pleura amèrement et répondit à travers les larmes : « Je de- « mande pardon pour tout ce qui s'est passé ; je « n'ai besoin d'aucune explication : il me suffit de « savoir quelles sont les intentions précises de mon « premier supérieur. Je suis prêt à tout ; que l'on « fasse de moi ce que l'on voudra. » Et ainsi fut fait. Le T. R. Père Général a toujours trouvé en lui le fils le plus soumis et le plus affectueusement dévoué.

« Pour moi, durant les vingt-trois ans que j'ai eu à traiter avec le P. Verdier, soit comme son supé-

rieur, soit comme son inférieur, j'ai toujours admiré en lui le type de l'homme dont Dieu a fait l'éloge dans la sainte Écriture : *Vir rectus et simplex.* »

La perfection de l'obéissance du P. Verdier allait jusqu'à préférer et suivre le sentiment de ceux qui avaient sur lui autorité, en des choses où l'obéissance n'était pas en jeu et au sujet desquelles sa manière de voir lui semblait préférable. Bien plus, il ne supportait pas qu'on mît en discussion l'opinion adoptée, à la louange de la sienne.

L'obéissance ne va pas sans l'humilité : elle la suppose. Celle de notre religieux était profonde, mais si bien dissimulée sous des dehors naturels et charmants, qu'elle éveillait à peine l'attention. Elle parfume toutes les pages de sa correspondance avec sa famille. Il était supérieur depuis quinze ans, qu'on ne s'en doutait pas à Saint-Didier. Quand son frère Eustache en fut informé, il fit pour son cher Louis les plus beaux rêves d'avenir et les lui communiqua. Voici la réponse : « Tu m'as fait rire, frère chéri, en me parlant de supériorité, de dignité épiscopale... Sais-tu comment j'estime tout cela ? — Je vénère profondément les personnes que Dieu choisit pour ces charges ; mais bien loin d'envier leur fardeau, je n'ai pour elles qu'une immense compassion. Si tu m'aimes sincèrement, ne me souhaite jamais de pareilles responsabilités. Quant à l'honneur qui y est attaché, j'en fais le même cas que s'il était une boue salissante. Non, certes, je n'en veux pas et je préférerais me voir en habits déguenillés, le jouet des enfants dans la rue. »

Le même bon Eustache avait demandé au missionnaire de laisser imprimer ses lettres : « Je te prie de n'en rien faire, répond-il ; car, ce serait vouloir rompre avec moi. En fait de lettres, j'écris pour la famille et non pour l'imprimerie ». Une demande de portrait est traitée avec une irrévérence beaucoup plus joyeuse.

L'orphelinat d'Adeikalabouram est l'un des thèmes favoris de sa correspondance avec les siens : l'histoire complète du cher établissement s'y trouve. Eh bien ! il n'y a pas un mot qui laisse supposer la part prépondérante ou égale qu'il avait prise à sa fondation et qu'il gardait dans sa direction ! C'est toujours l'œuvre « d'un vénérable missionnaire de mes amis »..., « du bon P. Bossan »..., « de notre saint P. Bossan », etc. Il est impossible de mieux respecter la propriété hospitalière !

Dès que notre supérieur n'avait plus à compter avec les responsabilités de son emploi, il aurait subi la direction d'un enfant. De même, lorsqu'il ne s'agissait que de sa personne, les reproches et les injures le trouvaient souriant. Écoutons encore notre dévoué procureur, le P. Boutelant déjà cité :

« A partir du jour où commença notre voyage, il m'en remit la direction ; et moi, le simple fournisseur de ses missionnaires, je fus condamné à me voir considéré comme si j'avais été véritablement son supérieur. A Kandy, Mgr Zaleski l'entoura de tous les soins les plus délicats et lui prodigua les marques de la plus profonde vénération. Il en souffrit, me fit part de sa peine ; mais accepta tout

avec son aimable simplicité. Il prenait sa bonté pour la mienne, et son humilité lui faisait trouver les motifs les plus élevés à chacun des services que je lui rendais...

« En visite dans des communautés religieuses ou chez des personnes aumônières, il se cachait avec un art infini pour me laisser paraître. De son air sympathique, il m'encourageait si bien que je me lançais et parlais toujours merveilleusement... d'après lui.

« Un prélat croyait avoir des griefs contre le P. Verdier. Celui-ci voulut lui en montrer le mal fondé : nous allâmes le voir. Outre sa peine très réelle, le bon évêque avait une forte fièvre. Il nous reçut ; mais, sous le coup de cette double influence malheureuse, il traita durement ses visiteurs et d'autres. J'admirai la tranquille possession de lui-même et l'humilité de mon saint supérieur : il laissait tomber absolument tout ce qui lui était personnel, pour ne répondre qu'aux arguments et disculper des tierces personnes...

« Dans mon dur métier de quêteur, il n'y a pas que des roses ; mais, quand j'avais lu quelqu'une des lettres du grand religieux que nous pleurons tous, je ne sentais plus les épines, et j'allais de l'avant avec un courage nouveau. »

On demandait un jour au P. Verdier devant nous comment il avait été amené à s'occuper de litiges et de procès. — « Oh ! c'est très simple, répondit-il, j'y ai été conduit par le besoin et ma présomption. Au commencement, je me trouvai le seul à

connaître un peu d'anglais ; le P. Grégoire se figura que je le savais en perfection et me lança ; les autres Pères, enchantés de n'avoir plus à s'occuper de chicane, applaudirent ; mon audace inconsciente fit le reste. » Cette façon de parler de lui-même était si naturelle que ceux qui ne le connaissaient pas ne pouvaient qu'y ajouter foi. Il avait, lui, dans l'intimité, des paroles étonnantes d'humilité qu'on ose à peine répéter. A l'entendre, il n'avait aucune valeur intellectuelle et spirituelle, et Notre-Seigneur avait montré beaucoup de bonne volonté en acceptant ses services.

Nous n'avons connu personne qui sût rendre le *moi* plus aimable. Il parlait de lui, de ses affaires, de ses travaux et de ses aventures avec tant de simplicité, d'abandon et de vérité, que tous ses auditeurs étaient ravis ; sans que le moindre sentiment de défiance vînt les distraire, comme il arrive d'ordinaire à l'égard des causeurs qui se mettent en scène. Et il n'était jamais plus intéressant que quand il se racontait lui-même : tant il est vrai que la voie de l'homme juste est un chemin de plaine.

Inutile de mettre en lumière spéciale le zèle du missionnaire pour le salut des âmes ; le livre qu'on vient de lire ne montre rien autre chose plus surabondamment.

Pour clore ce récit des vertus du religieux, nous citerons deux lettres écrites de France : elles nous résumeront et diront l'impression laissée sur son passage par le saint missionnaire. M. le Curé-Doyen de Saint-Didier-la-Séauve, déjà connu, nous écri-

vait : « Quoique curé de Saint-Didier-la-Séauve depuis vingt ans, je n'ai vu que trois fois l'incomparable missionnaire. Mais je puis vous affirmer que le souvenir de cette grande et noble figure d'apôtre et de saint, devant laquelle on se croyait presque en extase, vivra dans ma mémoire jusqu'à mon dernier soupir.

« Qu'il était beau de voir à chaque apparition du P. Verdier, ma population tout entière saluer son passage, dans nos rues et sur nos places publiques, avec l'expression de la plus vive sympathie et de la plus profonde vénération ! C'est que la sainteté reluisait sur ses traits comme elle était dans son âme... »

En nous transmettant la lettre de M. le Chanoine Defix, le Père socius de la province de Toulouse écrivait pour son compte : « Quant à moi, je n'ai rien à ajouter à ce que dit M. le Curé de Saint-Didier. Je n'ai connu le R. P. Verdier qu'à l'occasion de ses voyages à Toulouse. L'impression qu'il a produite sur moi et autour de moi est la même que celle produite à Saint-Didier. On voyait un saint et très aimable religieux, mort à lui-même, plein de charité et de condescendance pour les autres, animé d'un zèle ardent pour le salut des âmes et d'un dévouement sans bornes à sa chère Mission. Une de ses préoccupations, dans ses derniers voyages, était de mourir avant d'être rentré aux Indes : c'eût été pour lui un sacrifice extrêmement pénible. »

Ce sacrifice, qui eût été accepté généreusement,

Notre-Seigneur le lui épargna. Le vieil apôtre devait tomber sur son champ de labeur et sa dépouille reposer dans cette terre du Maduré qu'il aima tant.

CHAPITRE XVI

LE RELIGIEUX ET LE SUPÉRIEUR

Pour connaître toute la vie spirituelle du P. Verdier, il nous faut sortir des voies ordinaires. Cet homme d'action et de litiges, d'affaires et d'incessantes pérégrinations fut un suave contemplatif. Trente ans avant sa mort, Notre-Seigneur l'éleva à ces degrés d'oraison dits *mystiques*, où cesse le raisonnement pour faire place à la présence de Dieu *sentie* et à son action directe et immédiate sur l'âme. La volonté, le travail et l'effort peuvent avoir disposé à ces états élevés, mais ils n'y conduisent pas : Dieu seul y appelle et y introduit qui il veut, quand il veut et pour aussi longtemps qu'il le veut. Ce sont là ces *charismata meliora,* ces dons d'ordre supérieur que l'on peut désirer pour les grands biens qu'ils apportent, et non pour eux-mêmes, mais qu'il serait téméraire de rechercher, voire même imprudent de demander. Une fois admis à ces hautes faveurs divines, notre missionnaire n'en fut plus sevré.

Malheureusement, il nous est très difficile de constater ce qu'elles furent : la plume diligente qui

écrivit des volumes de diaires et de notes n'a laissé aucun papier spirituel. On nous dit bien qu'avant sa mort l'humble religieux fit brûler quelques cahiers qui *pouvaient* être l'histoire de son âme. Mais nous savons d'autre part, et pour le tenir de sa bouche, qu'il n'aimait pas plus les effusions scripturaires en spiritualité que les longues prières vocales. Nous n'avons trouvé de notes spirituelles qu'une simple feuille portant les élections de ses deux dernières retraites : cela ne confirmerait-il pas la version de la destruction de tout le reste ? Dans la première élection, le retraitant nous apprend qu'il fut élevé à l'union mystique le jour de l'octave de l'Immaculée Conception. La Vierge toute pure ne devait-elle pas cette introduction à son amoureux client ?...

Pour suppléer de notre mieux au silence voulu du P. Verdier sur ses communications avec Dieu, nous avons eu recours à son intime confident, le P. Barbier. Il nous a appris que son saint ami marchait dans cette voie extraordinaire d'oraison depuis plusieurs années, lorsqu'il eut avec lui ses premières relations, en 1876. Il ne s'en était jamais ouvert à aucun directeur. Sans détermination d'un sujet de méditation, ni sans préparation immédiate, il se mettait en la présence de Dieu et, sans effort, il entrait dans cette union mystique où l'âme, tout entière à Dieu, n'est plus atteinte par les distractions. « Cette façon d'aller à l'oraison ne fut pas sans me mettre en défiance, continua le P. Barbier. Pour éprouver sa docilité, la grande pierre de touche en spiritualité, à quelque état d'oraison que l'on soit

parvenu, je lui recommandai pour la méditation du matin de faire la préparation ordinaire marquée par nos règles. Il obéit au pied de la lettre : depuis ce jour jusqu'à sa mort, il fixait, la veille au soir, les points à méditer le lendemain, bien que, l'heure de faire oraison venue, cela ne lui servît de rien. Moi-même, bien des années après, je l'ai vu, dans nos voyages ensemble, allumer sa petite lanterne et lire, avant de se coucher, un sujet de méditation. »

Nous savons de plus, par les religieux qui vécurent avec le P. Verdier et par maints aveux de sa correspondance, que le grand objet de sa contemplation fut le mystère de la très sainte Trinité. Il avait reçu des lumières toutes spéciales sur l'habitation dans nos âmes des trois divines personnes et sur le sens des paroles évangéliques : « Celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure (1). » Ses entretiens privés débordaient sur ce point : il n'est aucun de ses inférieurs, croyons-nous, qui ne l'ait entendu développer ce thème favori, à l'occasion de l'ouverture de conscience. Nous avons encore toute fraîche dans l'âme l'impression ressentie quand nous l'écoutâmes pour la première fois : — « Tiens, mais voilà du nouveau ! On ne trouve pas cela dans les livres. » Plus tard seulement, nous apprîmes à quelle source s'inspirait notre mystique exhortateur.

(1) Saint Jean, XIV, 23.

Voici une lettre où passe un souffle de ces hautes régions fréquentées par son âme. Elle est adressée au P. Victor Delpech, son disciple en spiritualité, mené lui aussi par des voies peu communes (1) :

« Tuticorin, 27 août 1873.

« Mon Révérend et bien cher Père,

« Excusez-moi de ne répondre qu'aujourd'hui à votre bonne lettre du 6.

« Jésus, dans son amour et son bon plaisir, vous fait voyager de Madura à Dindigul, de Dindigul à Kodikanal, et de là... c'est encore le secret de son Cœur. Adorons et soumettons-nous. Tous ces voyages nous rappellent que nous sommes *pèlerins* sur la terre étrangère ; ils nous dégoûtent du monde et nous font élever nos regards vers les collines éternelles où nous attend le *repos de Dieu*.

« Cher Père, cher ami, Jésus, le véritable ami de nos âmes, prévoyant toutes ces épreuves de souffrances corporelles et de déplacements qui fondent sur vous, a voulu, dans son amour, y pourvoir à l'avance. Il s'est placé, le cher Maître ! au centre même de votre âme comme dans un palais de délices ; et, de là, il vous éclaire, il vous échauffe, il vous soutient, il vous gouverne à son gré... Ah ! son royaume est bien au dedans de vous : *Regnum Dei intra vos est*. Il y habite avec son Esprit et avec son

(1) Sa vie a été écrite par le P. Pierre Suau, S. J., sous ce titre : *Une âme d'apôtre : le P. Victor Delpech, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Maduré* (1835-1887). Retaux, Paris.

Père céleste. Et de là il répand la vie divine dans toutes vos facultés qui opèrent et produisent des fruits de vie éternelle.

« O union divine, que tu es ineffable !

« O vie intérieure, où notre conversation est toute dans le ciel, c'est-à-dire avec Jésus, avec son Père et avec son Esprit, qui crie et qui répond à nos gémissements par des gémissements inénarrables !

« En telle compagnie, qu'avons-nous à craindre? Que nous importe la scène extérieure, le décor terrestre, pourvu que toujours nous soyons avec cette Trinité trois fois sainte et puissions nous écrier avec saint François Xavier : *O sanctissima Trinitas !!!*

« Allons, cher Père Delpech, courage ! Nous avons revêtu un nouvel homme, le Christ, qui est aussi le Verbe, la Sagesse éternelle ; nous l'avons comme un trésor caché en nous : personne ne peut nous le ravir. Non, personne ne peut nous séparer de son amour et de ses embrassements : ni les anges, ni les puissances, ni les hauteurs, ni les profondeurs, ni la vie, ni la mort.

« Je me suis permis, très cher ami, de vous rappeler ces choses, non que je pense vous dire du nouveau, mais pour imiter en petit les séraphins qui battent des ailes pour s'exciter sans cesse à des redoublements d'amour. Si vous êtes seul, si votre pauvre corps vous accable, si vous n'avez pas près de vous, dans son tabernacle, le cher Jésus, ces accents d'une âme qui vous est si intimement unie pourront vous faire du bien. Je salue votre bon

ange et vous laisse en compagnie de la sainte Trinité présente et vivante en votre âme. Qu'elle vous attire de plus en plus dans le cellier divin ; qu'elle y enivre votre âme du vin de sa charité, afin qu'oubliant la terre, s'oubliant elle-même, elle chante le cantique de l'Agneau qui a été immolé pour nous.

« En union de vos PP. et SS. SS.

« *Servus in Christo,*

« L. Verdier, S. J. »

« *P. S.* — Le pauvre P. Grégoire souffre grandement ! Et il n'a pas lui ces consolations divines, ces lumières que le cher Maître vous a prodiguées !!! — Ah ! quelle grâce, cher Père Delpech, vous avez reçue de son amour ! — Il partira probablement pour la France. Il lui faudra un compagnon de voyage ; et, *peut-être*, Jésus vous choisira-t-il pour cet office de charité... En tout, n'est-ce pas? que Jésus-Amour agisse selon son bon vouloir ! Je ne sais pourtant rien de définitif : soyez dans les mains de Dieu sans réserve et avec bonheur. »

Voilà, certes, de hautes et belles façons d'écrire ! Et quelle délicatesse à préparer son correspondant à un voyage qu'il redoutait plus que la mort, parce qu'il le séparerait du Maduré, des âmes, de la souffrance !

Le P. Verdier, levé à trois heures du matin, restait en contemplation jusqu'à cinq. La sainte messe, qu'il célébrait alors avec une piété de séraphin, n'était qu'une continuation plus amoureuse de ses entretiens avec le ciel. Après les travaux et les

fatigues de la journée, trois quarts d'heure avant le repas du soir, il revenait à ses divins colloques. C'est alors que nous avons pu le voir, soit à la chapelle, soit dans un coin de véranda ou de jardin, modestement assis, profondément recueilli, les yeux fermés, les mains jointes et souriant béatifiquement à ses chères visions sans doute.

De ses oraisons, notre Père avait retiré son merveilleux détachement des choses de la terre, une grande liberté de cœur et cette intensité de zèle qui ne regardait pas aux obstacles. Saint Bernard a bien dit : « Le caractère de la vraie et chaste contemplation est tel, que l'âme, violemment embrasée par elle de l'amour divin, conçoit un si vif désir d'en acquérir à Dieu d'autres qui l'aiment de même, qu'elle interrompt volontiers l'exercice de la contemplation pour se livrer aux travaux de l'apostolat. Puis, lorsqu'elle est parvenue à ses fins, elle revient à la contemplation avec d'autant plus d'ardeur qu'elle l'a interrompue avec plus de fruit. »



Un autre don du P. Verdier, que nous ne saurions appeler autrement que surnaturel, fut cette inspiration tout intime qui le déterminait à agir instantanément, en dehors des prévisions humaines. Il en jouit presque durant tout le cours de sa vie, et nous y avons fait allusion plusieurs fois. Ce phénomène spirituel souvent manifesté était très connu autour de lui : si bien qu'à une certaine époque, on

murmurait tout bas le mot d'*illuminisme* à son sujet. Le grand esprit de foi du P. Verdier vit là toujours une particulière attention de la Providence, qui le dirigeait par cette voix intérieure : il était très attentif à l'écouter et lui obéissait fidèlement. Circonstance vraiment merveilleuse, elle ne le trompa jamais ! En la matière, les traits frappants abondent dans les diaires de notre missionnaire, et ils attirent vivement l'attention : impossible de ne pas les remarquer. Nous en avions noté une dizaine pour les citer : nous ne pouvons plus y songer; leur récit nous mènerait trop loin. Nous en rapporterons un seul avec quelques détails ; il a, sur les autres, l'avantage d'avoir été corroboré par les dires d'un témoin qui fut premier rôle dans le drame raconté.

Nous demandions à l'un de nos confrères indigènes, le P. Rayaper, qui vécut trente-cinq ans sous le P. Verdier, ce qui l'avait frappé le plus dans son regretté supérieur. — « Oh ! pour moi, nous répondit-il sans recherche ni hésitation, c'est la grande fidélité qu'il mettait à répondre aux inspirations très particulières qu'il recevait de Dieu. » Et, à l'appui de son affirmation, le vénérable missionnaire — il est dans sa soixante-douzième année — nous raconta plusieurs circonstances merveilleuses où brillait l'exactitude scrupuleuse du supérieur du Sud à correspondre aux impulsions extraordinairement *senties* de la grâce. Dans toutes, le narrateur était aussi acteur; mais plus spécialement dans la suivante, que nous donnons d'après son récit. Celui

du diaire est le même ; seulement, il est mieux fourni de dates : nous les lui emprunterons.

« Le 23 juillet 1873, je me trouvai à Strivaigondam avec le R. Père Supérieur : nous venions d'y célébrer la fête patronale. Des prêcheurs protestants s'en vinrent essayer de la propagande et vendre leurs bibles sur le terrain de notre église. Le P. Verdier averti leur fit dire de se retirer : ils n'obéirent pas et lancèrent des paroles insolentes. Alors, aidé de mon palefrenier, un gaillard solide, je me mis en mesure de les chasser de l'enclos. Comme ils voulurent résister, mon domestique les corrigea si bien qu'ils prirent la fuite, en laissant leurs livres sur le champ de bagarre. Aux chrétiens qui les ramassèrent et me demandèrent ce qu'il fallait en faire, j'ordonnai de les jeter au feu, ce qui fut exécuté sur place.

« Le Père Supérieur s'en revint à Palamcottah ; moi je regagnai Tuticorin deux jours après.

« Le 5 août, nous avions célébré en grande pompe, selon l'usage, la fête de Notre-Dame des Neiges, si chère aux Paravers. J'avais pontifié à la grand'messe et présidé la procession du soir, quand, un peu avant souper, des agents de police viennent m'appréhender et me conduire en prison avec mon palefrenier : nous étions tous les deux sous le coup d'un mandat d'arrêt, dûment signé de l'assistant collecteur. Le missionnaire en charge de la paroisse eut beau faire des démarches, offrir une caution..., le sous-magistrat, en l'absence de son chef hiérarchique, refusa de contrôler l'un de ses ordres. Je

dus me rendre à la station de police. Bientôt, une foule excitée de Paravers entoura ma prison, menaçant de la démolir si on ne me rendait pas la liberté. Moi-même je dus la calmer en lui montrant que j'étais bien traité et que, le lendemain, tout s'arrangerait à l'amiable.

« C'était l'histoire des colporteurs protestants de Strivaigondam qui me valait cette méchante affaire. Leur ministre nous faisait poursuivre, mon domestique et moi, pour coups donnés à ses employés et pour profanation des choses saintes : en cachant ma qualité de prêtre catholique, il avait obtenu contre nous un *warrant*.

« Or, à cette même heure, à Palamcottah, le P. Verdier, qui ne pouvait rien connaître ni prévoir naturellement de ce qui se passait à Tuticorin, se sentit poussé à partir immédiatement pour cette ville. Il résista à un premier mouvement ; un second plus fort le mit en route : il était huit heures du soir. Le 6 août, au point du jour, il arrivait au terme de sa course. Avant d'atteindre la Mission, sa voiture était entourée de chrétiens furieux et désolés, qui, après avoir fait le récit des évènements de la veille au soir, lui demandèrent d'en agir à leur guise dans la circonstance.

« Le *Péria-souvâmi* sourit, les rassura et leur promit qu'ils me verraient au saint autel avant midi. Lui-même dit sa messe en descendant de char ; et, tout aussitôt, se mit en campagne pour me délivrer. L'assistant collecteur était rentré à Tuticorin un peu après lui. Aller le voir et lui de-

mander comment il avait osé signer un *warrant* contre l'un de ses missionnaires fut sa première démarche. Le fonctionnaire prétendit qu'il n'avait pas cru avoir affaire à un prêtre catholique, et son excuse paraissait sincère. A l'instant, il accepta une caution, et, à huit heures, je disais la messe dans notre église bondée de fidèles.

« Pendant ce temps, le Père Supérieur s'occupait de nos trois colporteurs, en écrivant contre eux une plainte en règle. Le 11 août, j'étais simplement acquitté. Le 14, mes accusateurs étaient condamnés à l'amende et à un jour de prison, pour intrusion dans une propriété fermée et refus d'en sortir, pour provocation à la querelle et excitation au désordre. La perte de leurs livres avait été prise en considération dans le prononcé du jugement. »



L'Institut de la Compagnie de Jésus a spécifié quelles qualités, naturelles et surnaturelles, doivent posséder les religieux chargés de gouverner leurs frères. Il les veut exemplaires dans l'observation des règles, exercés dans les choses spirituelles, très attachés à leur vocation, d'un jugement droit ; assez maîtres d'eux-mêmes pour employer alternativement, selon les occurrences, la sévérité et la douceur ; entendus dans le maniement des affaires temporelles ; prudents à entreprendre, mais constants à poursuivre : il écarte les pusillanimes du gouvernement, quelque bien doués qu'ils puissent être d'ailleurs.

Ce portrait de supérieur, que l'on pourrait résumer en deux mots : homme de Dieu et homme d'affaires, n'est-il pas celui du P. Verdier tel que nous avons appris à le connaître dans le livre de sa vie ?

Et d'abord, il avait un sentiment très élevé de l'autorité. Sa théorie du pouvoir était exactement celle de saint Paul : toute puissance humaine vient de Dieu. Dans tout homme préposé au gouvernement de ses semblables, et à plus forte raison dans les supérieurs religieux, il faisait abstraction de l'apparence décorative, pour ne voir que le mandataire divin. La pensée ne lui venait pas de discuter ses ordres ; et il ne supportait pas qu'on les mît en question. Tout cela allait bien du reste avec son caractère tranché.

Rarement supérieur eut plus d'autorité, fut mieux accepté et moins discuté. Son grand ami, le P. Bossan, disait en riant : « J'ai beau crier et me fâcher, on en prend et on en laisse. Le P. Verdier arrive, et tout va comme par ressort d'un bout de l'établissement à l'autre : pour cela, une parole brève, de temps en temps renouvelée, fait tous les frais. Il ne voulait pas que ses missionnaires entrassent en discussion avec leurs chrétiens : « C'est le chemin pour perdre toute influence sur eux », disait-il ; et il avait raison. Cette recommandation revient souvent dans ses lettres.

Un missionnaire des plus méritants disait que l'arrivée d'une lettre du P. Verdier le faisait frissonner, et qu'il lui arrivait de la laisser une demi-

journée sous son crucifix pour se préparer à la lire. C'est que, dans l'exercice de sa charge, il avait dans le regard, dans la voix, dans la physionomie, voire même dans sa façon d'écrire, ce fluide fascinateur des hommes nés pour commander.

« Mon devoir de supérieur » : cette parole était souvent dans sa bouche; elle est fréquente dans ses écrits. Là-dessus, il ne se passait rien. Causant un jour avec l'un de ses subordonnés au sujet d'une affaire mal venue, tout à coup sa figure s'assombrit; il fixa un tableau de saint Ignace appendu au mur de la chambre et dit à son interlocuteur : « Voyez, « notre bienheureux Père est triste ! Ne me repro- « che-t-il pas d'avoir négligé en cette circonstance « de remplir tout mon devoir de supérieur? »

Aussi tenait-il à se rendre compte de tout par lui-même, et voulait-il qu'on le renseignât minutieusement dès qu'il s'agissait d'affaires graves. Dans une contestation pénible, on le dissuadait d'aller sur les lieux pour l'examiner, afin d'épargner des susceptibilités respectables. — « Non, fit-il, il faut que j'y aille : c'est mon devoir ! » Il y alla, fit œuvre de supérieur, et cela malgré les souffrances et les déchirements de son propre cœur. On n'a pas souvenance que le P. Verdier ait jamais reculé devant ce mot : « le devoir ! » On ne s'en fait pas même l'idée.

En 1892, il entra en possession, dans le nord du Tinnevelly, de tout un vaste pangou formé par les missionnaires du district de Madura et administré par eux jusque-là. Le supérieur du Sud voulut con-

naître par lui-même sa nouvelle acquisition. On lui fit observer qu'il n'était pas prudent de s'imposer une pareille corvée à son âge : « C'est mon devoir », répondit-il ; et il partit, visita, près de deux mois durant, tous les villages où se trouvaient des catholiques, passant les jours dans de misérables réduits et dormant sur la paille de sa charrette ; il avait 72 ans.

Nous connaissons la fermeté du P. Verdier. Pour la mettre en plus grand jour, nous en donnerons quelques exemples.

En 1855, un prêtre schismatique s'introduisit par ruse et de nuit dans notre petite église de Peroumanal, à l'extrémité sud de la côte de la Pêcherie. Le missionnaire en charge de ce village répugnait à l'emploi des moyens violents pour rentrer dans son bien. Son supérieur lui écrivit : « Il faut, le plus tôt possible, chasser ce prêtre de notre église et la fermer ensuite. Pour cela, faites-vous accompagner de trente à quarante gaillards bien décidés, munis de bâtons ; allez droit à l'église et sommez l'intrus de déguerpir. S'il résiste, mettez-le de force à la porte ; et, si ses partisans viennent frapper, faites jouer vigoureusement du bâton, sans reculer. Aussitôt possession prise, écrivez un procès contre ce prêtre et celui qui l'a introduit, et envoyez-le-moi au plus tôt : je me charge du reste. Cette intrusion nocturne ne peut passer impunie ; il faut tirer l'envie aux schismatiques de recommencer ailleurs. »

Nous sommes loin, dira-t-on, de la douceur évangélique. Aussi bien cette louable vertu n'était pas

de mise dans le cas : quand le loup a pénétré dans une bergerie, c'est à la fourche qu'on l'en déloge et non par des discours emmiellés.

Le 29 novembre de la même année, le supérieur du Sud écrivait au pangou-souvâmi de Punikayal : « Fortifiez les nôtres dans leur résolution de résister aux efforts des schismatiques : ne rien craindre, fermeté, courage ! Avec cela, impossible au schisme de réussir. Et dites-leur bien que je suis derrière eux : j'ai déjà écrit au collecteur. Ne craignez rien ! »

Un pareil langage électrisait la plupart des missionnaires. Mais, il faut bien l'avouer, quelques âmes paisibles, plus faites pour donner des bénédictions que pour mener la guerre, s'en troublaient à l'excès. A l'une d'elles, le P. Verdier écrivait comme il suit : « Je vous reproche d'avoir faibli, de perdre votre autorité et votre caractère par vos reculades sans fin. Vous devez tenir la main à ce qui a été sagement établi : jamais je ne consentirai à revenir sur un ordre de mon prédécesseur que j'estime sage et salutaire. Je le maintiendrai dans toute sa rigueur, tant que les circonstances n'auront pas changé, en faisant les exceptions que toute règle comporte. »

Cette fermeté administrative se revêtit avec l'âge de formes moins rudes, mais pour le fond, elle resta la même.

Veut-on se faire une idée de cette même vigueur dans la conduite spirituelle de ses inférieurs? Qu'on lise la lettre suivante, datée de 1892 :

« Quant à vos ennuis, vos tristesses et tout le

cortège qui les suit, le seul moyen de les combattre n'est ni le changement de lieu, ni celui d'occupation, mais le *changement de vous-même*. Où que vous alliez, quoi que vous fassiez, vous porterez partout et toujours avec vous votre individualité et, dans elle, la cause de tout votre mal. Le secret d'être heureux, pour vous comme pour bien d'autres, c'est le *vince teipsum !* Saint Ignace vous dit : *In tantum proficies in quantum tibi vim intuleris* (1). Tentez le remède avec esprit de foi et en union avec le Cœur du divin Maître ; vivez surnaturellement uni à Jésus, à Marie et à Joseph : et je vous promets la guérison, la paix, la joie spirituelle. En un mot, soyez un saint religieux et vous serez un joyeux saint !

« Voilà en toute sincérité et simplicité ce que votre lettre me fait comprendre à votre égard. Si vous avez confiance dans votre supérieur, suivez son conseil, non à demi et en tirant de l'aile, mais tout de bon. Faites généreusement les premiers sacrifices, vous ferez gaiement les seconds ; et bientôt vous serez étonné vous-même de vous sentir tout transformé. Tout cela en preuve de mon affection : on n'écrit pas de cette encre à quelqu'un qu'on n'aime pas. Rendez-moi en prières ce que je vous donne en paternels avis. »

Le religieux qui mérita d'entendre ce langage

(1) *Vince teipsum :* triomphe de toi-même. — *In tantum... :* Vous ferez d'autant plus de progrès que vous vous ferez plus de violence à vous-même.

vigoureux sut en profiter et se releva de sa torpeur passagère. Il garda précieusement la lettre de son supérieur, et nous l'a remise avec instance de la publier : « Qui sait, nous a-t-il dit, si elle n'est pas faite pour remonter d'autres âmes comme elle remonta la mienne ? »

Cette énergie de conduite spirituelle éclate à merveille dans quelques lettres adressées par le P. Verdier à l'une de ses nièces, membre d'une congrégation de religieuses enseignantes. Cette correspondance assez courte est aimable, consolante, affectueuse ; elle est surtout virile. Le vieux missionnaire ne veut pas pour sa chère nièce « de dévotion de petite poulette » ; il lui souhaite une dévotion solide, « partant d'un cœur noble et grand qui ne marchande jamais avec Notre-Seigneur en face des ennuis, des sacrifices, des contradictions de sa profession de religieuse institutrice ». Il craint « que sa chère O... ne soit une enfant gâtée ; alors que, pour être toute à Jésus et à Marie, il n'est besoin ni de douceurs, ni de bonbons, mais d'être une âme forte dans la vie de sacrifice et d'immolation quotidienne, qui est la sienne ».



La facilité et la rapidité naturelles que possédait le P. Verdier pour juger des affaires portèrent ombre, du moins au début de son supériorat, à sa très grande prudence innée : *trop prompt*, disait-on communément à cette époque. Or, il n'en était

rien : son sens pratique voyait vite et bien, sans temporisation ni hésitation, ces deux qualités négatives qui font paraître une sagesse profonde alors qu'elle n'est qu'incertaine de ses voies. Sur ce point, les diaires et la correspondance du supérieur sont très abondamment fournis : nous en donnerons des citations prises de préférence dans les premières années de son gouvernement.

Il écrit au P. Laurent en 1854 « qu'il doit user de beaucoup de prudence pour ne pas donner lieu à un éclat de la part de ses mauvaises têtes de Périatalei : mieux vaut souffrir pour un certain temps. » Quelques mois plus tard, le destinataire de l'avis précédent trouvant que le « certain temps » est plus que passé, — le temps est toujours long à qui pâtit, — il lui est répondu : « Patience encore. »

En 1865, il dit au P. Grégoire : « Que le missionnaire se tienne de côté et prie... Ne pas trancher la question de restitution : bien des raisons peuvent militer contre cette restitution ; un examen plus approfondi me paraît nécessaire. »

Au plus fort de la lutte avec le schisme goanais, le P. Bossan demande ce qu'il faut faire à l'occasion du mariage du chef de la caste des Paravers : faut-il défendre à nos catholiques de répondre à son invitation, ou fermer les yeux ? — « Il ne faut ni défendre, ni permettre ; ni oui, ni non : voilà ma position. Lutter de front serait produire une réaction : ce qui eut lieu sous mon prédécesseur. Plus tard, en *détail,* on pourra et devra punir ceux qui auront pris part aux cérémonies religieuses schismatiques.

Il ne faut pas attaquer de front, ni punir *in globo,* mais petit à petit et dans l'occasion. »

Des personnes, pour lesquelles il avait la plus grande déférence et dont il suivait d'habitude les conseils, l'engageaient à faire avec elles un placement de fonds qui, à première vue et même d'après l'avis des hommes expérimentés, paraissait très avantageux. Il ne crut pas devoir entrer dans la combinaison proposée : elle eut lieu, mais sans la participation du supérieur du Sud. Bientôt l'affaire prit une mauvaise tournure, amena des procès et, finalement, aboutit à une assez forte perte d'argent. Interrogé alors pourquoi il s'en était tenu si soigneusement écarté, le P. Verdier répondit : « Le bon Dieu me fit la grâce de ne rien comprendre à tout ce qui me fut exposé sur cette opération ; or, quand je ne comprends pas, je m'arrête. »

Cette prudente sagesse, dégagée d'allure, s'imposa bien vite et fut unanimement reconnue. « Il y avait cet avantage avec un tel supérieur, nous dit une relation déjà citée, qu'on pouvait s'adresser à lui pour tout. Avec sa connaissance des hommes et des choses du pays, avec sa prudence naturelle, fortifiée d'une longue expérience, il donnait des directions si précises qu'on pouvait les suivre les yeux fermés. »

Les chrétientés troublées, les villages divisés le prenaient volontiers pour arbitre. Que ne fit-il pas à plusieurs reprises pour pacifier Vadakencoulam ! Son intervention, en 1873 et 1874, est un modèle de patience et d'habileté ; sa décision est un chef-d'œuvre. Certainement, la paix eût été faite si, en

matière de rivalité de castes, la paix était possible. A Viravanellour, à Virapandiapatanam, son arbitrage eut, à plusieurs reprises, les plus consolants résultats.

Ce n'est pas seulement autour de lui qu'on mettait à profit la prudente expérience du P. Verdier; on y avait recours de loin et de très loin. Pendant son séjour à Rome, la Propagande, la Chancellerie et les Affaires ecclésiastiques lui confièrent des dossiers importants, pour qu'il les étudiât et donnât son avis sur leur contenu.

En parcourant bon nombre de lettres du P. Verdier, nous avions été sous l'impression que sa direction était méticuleuse : on y rencontre des séries de dix et quinze prescriptions, toutes très précises. « Cela doit s'entendre, nous écrit le P. Nicolas, l'un des missionnaires qui eurent les relations les plus intimes avec le supérieur du Sud, dans ses dernières années. D'abord, certains *pangou-souvâmis* provoquaient cette abondance de conseils et la demandaient. Secondement, notre Père suivait tout son monde et lâchait les rênes selon les aptitudes de chacun à se conduire. — Ah ! ce Père X..., disait-il parfois, quel zèle ! Il a l'âme d'un saint François Xavier. Mais quelle *furia* aussi ! Il faut le tenir de près et ne pas lui lâcher la bride un instant. — Des missionnaires comme le Père *un tel* n'ont pas besoin de supérieur, disait-il encore : je n'ai qu'à approuver ce qu'il fait sans m'occuper de le diriger. »

Ce que nous dévoile ici le P. Nicolas, nous l'avons

ensuite découvert nous-même dans d'autres lettres, où reviennent des formules comme les suivantes : « Arrangez cela comme vous l'entendrez » ; ou bien : « Il me semble qu'il faudrait procéder de la sorte... ; mais, si vous pensez autrement, agissez en toute liberté » ; « vous êtes sur les lieux, allez de l'avant » ; et encore : « J'approuve, marchez en toute confiance... » Il disait un jour au même P. Nicolas : « On m'a reproché de laisser trop de liberté à nos missionnaires. Je me suis examiné sur ce point et j'avoue n'avoir rien trouvé à modifier dans ma conduite. Cette liberté permet à chacun de mettre en activité toute son initiative et tout son zèle... Et puis, je suis toujours là pour modérer et redresser, s'il faut. »

Oui, il « était toujours là », mais surtout pour encourager, soutenir et aider. On n'a pas l'idée d'un supérieur prenant, comme il le faisait, la défense de ses inférieurs. Les attaquer, c'était bien pire que de s'en prendre à lui-même : son premier mouvement était de foncer sur l'agresseur, quel qu'il fût. Nous l'avons vu se substituer à eux et répondre, à leur place, aux accusations des archevêques de Goa ou à celles des *bishops* protestants. Il en agissait tout de même avec nos propres supérieurs majeurs. « Un jour, je l'entendis discuter très vivement avec Monseigneur, nous rapporte un missionnaire ; je m'en étonnai et lui fis part ensuite de ma surprise. Quelle ne fut pas mon édification d'ouïr qu'il avait défendu un de ses subordonnés qui n'avait pas *tout à fait* tort ! »

Le P. Boutelant écrit à son tour : « Il relevait toujours avec véhémence les attaques contre ses inférieurs. Pour les défendre, il faisait abstraction de l'autorité qui s'en prenait à eux. Ce n'est pas sans étonnement ni sans une édification indicible que je l'ai entendu remplir cet office de si grande charité maternelle, même auprès du T. R. Père Général : on suivait sa justification de toutes les chambres voisines. »

Avouons-le sans détour, ce beau sentiment de mère justement jalouse de l'honneur de ses enfants alla chez le P. Verdier jusqu'à l'excès — admirable excès ! Un vieux missionnaire nous a raconté qu'au temps de sa première supériorité générale, lui et un autre de ses confrères crurent devoir lui écrire au sujet d'un haut employé de la Mission, mis en place par le P. Verdier lui-même. Courrier par courrier, ils reçurent cette réponse : « Vous feriez beaucoup mieux d'imiter les vertus d'*un tel* que d'épiloguer sur ses défauts. » Les deux plaignants avaient raison, et la suite ne le fit que trop voir. Quand il partit pour Rome, il alla jusqu'à défendre à son Père Ministre d'écouter les plaintes que l'on viendrait lui faire contre certains de ses employés, en son absence. On ose à peine blâmer les exagérations d'une vertu si rare !

Inutile de dire que, si notre supérieur couvrait si bien ses inférieurs par en haut, il les protégeait encore mieux par en bas. Sur ce point, écoutons encore le P. Nicolas : « Une des grandes qualités du P. Verdier comme supérieur, c'est que, vis-à-vis

des chrétiens, il savait prendre une responsabilité, dégager ses *pangou-souvâmis* et leur épargner ainsi l'odieux de certaines mesures. Dans un *pangou*, un village exigeait du missionnaire qu'on l'aidât pour un procès au moins inutile. Celui-ci acculé ne savait que répondre : il écrivit à son supérieur. La réponse fut : « Dites de ma part à ces gens que je ne vous permets pas d'entrer dans ce procès : qu'ils sachent bien que cette réponse vient du supérieur. » Je l'ai vu à Adeikalabouram, à Palamcottah, dans notre pangou, lorsque les chrétiens venaient le voir. Avant de leur répondre, il s'adressait à leur *pangou-souvâmi :* « Voici ce que me racontent ces gens-là… Qu'en est-il ?… Que faut-il leur répondre ?… » Et, si le missionnaire pouvait avoir quelque tort, il agissait de façon à le réparer sans diminuer en rien son autorité. D'ordinaire, il commençait par une maîtresse sortie contre les plaignants ; puis parlait de l'obéissance due au prêtre, du zèle et de l'abnégation du leur, de son amour pour leurs âmes ; enfin, le dernier considérant était invariablement : « Comme le veut votre *pangou-souvâmi* et comme il vous l'a dit, vous ferez ceci et cela… » et le reste, moins ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans l'objet de leur plainte. Les chrétiens se disaient : « Quelle algarade ! Mais comme il dit vrai le *Péria-souvâmi !* Eh bien ! prenons patience et exécutons la décision du *pangou-souvâmi !* »

Toute cette conduite était le fruit de sa parfaite droiture, de son estime et de son affection pour ses frères en religion ou en sacerdoce. Nous avons vu

comment il prenait sur lui le plus considérable de leurs ennuis, les procès. C'est principalement dans leurs maladies que son cœur d'or se donnait libre carrière. Il laissait tout à Palamcottah, accourait à leur chevet et leur prodiguait les soins et les consolations les plus maternelles. Sa présence et sa conversation faisaient plus pour la guérison que les remèdes : le P. Van Meurs nous l'a déjà fait pressentir.

Le 1er novembre 1867, le P. Bossan, directeur de l'orphelinat d'Adeikalabouram, se cassait une jambe. Au seul bruit de l'accident venu par la rumeur publique, le P. Verdier arrive et reste auprès du patient jusqu'au 25 décembre. A cette date, il met sur son diaire :

« Jour de Noël ! Le P. Bossan célèbre la messe pour la première fois depuis sa chute. A son âge et rempli d'infirmités comme il est, sa guérison complète, d'ores et déjà assurée, doit être regardée comme une faveur accordée aux prières faites de toute part pour l'obtenir. Elle était d'autant plus nécessaire que les supérieurs n'avaient personne pour remplacer l'excellent Père. Le supérieur du district, obligé de rester à Adeikalabouram, se voyait nécessairement appelé ailleurs ; il n'aurait pu se résoudre à partir avant le recouvrement complet du malade. Que le divin Maître soit béni pour avoir rendu la santé au bien-aimé directeur en temps si opportun ! Je puis m'éloigner désormais sans crainte. »

Ce que ne dit pas le diaire, c'est que la réduction

parfaite de cette fracture et sa guérison furent attribuées pour la meilleure part aux soins et aux prières du charitable et saint supérieur.

Quand il le pouvait, il traitait de préférence ses malades à Palamcottah, parce que, dans ce centre semi-européen, il pouvait leur procurer sans délai tous les secours de l'art de guérir. Il était lui-même plus à portée et plus libre de les servir sans nuire à ses autres occupations : à côté de leur lit, tout en les veillant et leur souriant, il faisait sa correspondance et mettait à jour son diaire.

Mais aussi comme il était payé de retour ! A sa charité répondaient la confiance et la filiale affection de ses missionnaires : malades, tous le voulaient près d'eux ; mourants, ce leur était une consolation enviée de mourir dans ses bras. Nous dirons l'une de ces saintes et douces morts.

Le P. Jules Billas était une âme ardente, naïve et sans mesure dans le dévouement. Pour convertir les infidèles, il rêva de reprendre le genre de vie du P. de Nobili : abstinence absolue de viande, de pain, de vin ; du riz tout pur accompagné de quelques légumes du pays, et un seul repas, vers les cinq heures du soir. La réalité suivit immédiatement le rêve. Le P. Verdier, prévenu de ces excès, les défendit absolument. Le rude missionnaire en appela à Mgr Canoz : c'était son droit. Sa Grandeur, pour ne pas affliger ce grand cœur, lui permit de continuer sa vie pénitente, mais là seulement où elle pourrait influencer les populations idolâtres. En maints endroits, les païens admirèrent, en effet, une

vertu si rare; mais pas un seul ne se convertit. Les temps étaient passés où cette manière de vivre attirait au baptême. Le seul résultat trop visible de ce jeûne perpétuel fut que le P. Billas y perdit la santé et les forces du corps.

Le 16 mars 1856, il était pris du choléra à Viravanellour. Complètement épuisé déjà, il eut vite compris que sa dernière heure était proche. « C'est fini! dit-il à son catéchiste; je suis content et n'ai pas la moindre peine. J'ai cependant un désir, celui de mourir entre les bras du *Péria-souvâmi*. Envoie-lui un exprès : il sera ici avant ma mort, vers les dix heures du soir. »

Le P. Verdier ne put être averti qu'après souper : les pluies avaient rendu les sentiers impraticables. « Parti de Palamcottah à huit heures, écrit-il, je me hâtai d'accourir auprès du cher malade. Malheureusement, les chemins étaient affreux, la nuit noire; nous perdîmes notre route et ne pûmes arriver à Viravanellour qu'à deux heures du matin. Le malade, ne me voyant pas venir selon ses prévisions, demandait à tout instant si on ne me voyait pas apparaître : plusieurs fois, il envoya des gens pour s'en enquérir. A la quatrième, ils nous trouvèrent arrêtés dans la boue, à l'entrée de la ville : les bœufs ne voulaient plus avancer. Où en est le Père? demandai-je. Est-il mort? — Non, mais il est très bas et vous réclame sans cesse.

« Je mis pied à terre et, muni de la boîte des saintes huiles, je courus à notre maison par le chemin le plus droit. J'avais été devancé auprès du

saint mourant ; il savait mon arrivée et ne se possédait pas de joie. A peine me vit-il penché sur lui, ou m'entendit-il lui demander de ses nouvelles, que, par un effort incompréhensible, il enlaça mon cou de ses deux bras et m'embrassa avec une tendresse indicible. — « Ah ! je savais bien que Notre-Seigneur me ferait la grâce de mourir dans vos bras ! » murmura-t-il assez fort. Je le consolai de mon mieux et lui administrai les derniers sacrements. Après l'application de l'indulgence *in articulo mortis,* il sembla perdre toute connaissance.

« Vers les six heures du matin, j'allai dire la sainte messe pour mon cher mourant, et revins de suite après faire mon action de grâces auprès de sa couche. — « Père, me dit le catéchiste tout ému, « quand la clochette a sonné l'élévation, le P. Bil- « las a élevé les bras, puis, joignant les mains sur « sa tête, il a adoré le Saint-Sacrement. » A neuf heures et demie du matin, le 17 mars, il rendit son âme à Dieu avec le secours d'une dernière absolution. »

Qui voulait ravir le cœur du P. Verdier et s'attirer des faveurs n'avait qu'à soigner ses malades et assister ses moribonds. A la date du 22 juillet 1891, nous lisons au diaire :

« Deux brahmes sont venus offrir au Père Supérieur de vendre la propriété de Vada-Malei-Samoutiram. Le P. Machabert désirait depuis longtemps qu'on l'achetât, pour sauver la petite chrétienté de trente familles de Covankulam, à laquelle les brahmes refusent tout travail depuis sa conversion.

Le Sacré-Cœur de Jésus a voulu récompenser la charité du bon P. Machabert, qui a soigné les PP. Goffin et Twardowski et les a assistés à leur mort. Après l'enterrement de ce dernier, j'ai passé l'acte d'achat, en songeant au plaisir que va en éprouver le charitable infirmier (1). »

N'est-ce pas délicieux? Et que le Sacré-Cœur avait là un magnifique distributeur de ses récompenses !



Le P. Verdier y allait largement avec ses inférieurs. Dans les limites de nos règles et de nos habitudes, il pourvoyait grandement à leurs nécessités matérielles. Cette ampleur, cette générosité de traitement impressionnent dès l'abord le visiteur du district du Sud. Le successeur du P. Verdier dans la charge de supérieur n'en veut d'autre mérite que de continuer la tradition de son vénéré prédécesseur.

En parlant des relations de notre supérieur avec ses subordonnés, nous ne saurions passer sous silence la grande amitié qui l'unit, pendant quarante-cinq ans, à son procureur, le P. Paul Rottari. A la

(1) Ce n'était pas là le coup d'essai du P. Pierre Machabert. En octobre 1876, encore novice, l'un de ses frères, atteint d'une fièvre typhoïde, fut soigné par lui et... guéri par Dieu. Il tient présentement la plume, le client d'antan ! Il en profite pour dire publiquement sa reconnaissance à son pieux infirmier.

mort de ce dernier, arrivée le 4 avril 1892, il en écrivait comme il suit à l'une de ses nièces :

« Je viens de recevoir ta lettre près du lit funèbre d'un missionnaire italien, chassé de son pays en 1848 et qui travaillait avec moi dans cette partie de notre Mission depuis 1851. C'était le P. Paul Rottari. Quand la révolution éclata, il se trouvait procureur de notre collège de Massa-di-Carrassa, dans la Ligurie. Il fit vendre toutes les provisions de blé, de vin, d'huile et autres, procura des habits laïques à tous les Pères, leur donna à chacun un petit viatique en argent, et enfin partit le dernier pour se rendre à Bordeaux. Là, il retrouva quatre de ceux pour lesquels il avait été une providence : tous les cinq ensemble ils firent voile pour le Maduré. Deux sont encore en vie ; trois sont allés au ciel recevoir leur récompense. Le cher P. Rottari était pour moi un aide précieux, un ami et un frère : sa mort fait un grand vide dans mon cœur et dans le district. »

Le P. « Paolo », comme on l'appelait autour de lui, complétait son supérieur. Ame simple et naïve — il fit des vers latins jusqu'à la veille de sa mort ! — il cachait sous les dehors d'une attirante bonhomie une très grande finesse. Auprès des Anglais surtout, sa politique de bon aloi obtenait à l'occasion, comme une faveur, ce que le P. Verdier aurait pu se voir refuser en faisant valoir son droit.

Le P. Rottari ne mettait rien au-dessus de *son* supérieur : on ne le vit que trop pendant un interrègne, où cependant un religieux italien exerça

la vice-supériorité. En retour, le P. Verdier permettait beaucoup à son ami, pourvu qu'il ne s'occupât pas d'Adeikalabouram. Un bon observateur, le P. Nicolas, nous le raconte en ces termes :

« L'amitié très intime qui régnait entre supérieur et procureur fut utile aux deux et fructueuse pour tout le monde. Le P. Verdier se défiait, non sans raison, de sa plume ; souvent il donnait ses lettres à lire au P. Rottari : « Elle peut passer, disait « d'abord le vieil Italien. Cependant, reprenait-il, il « y a quelques expressions qui sonnent trop fort : ne « feriez-vous pas bien de leur mettre une sourdine? » Ou bien encore : « Bonne lettre ! Mais relisez-la « comme si je l'avais écrite : vous trouverez qu'elle « est à refaire. » A ma connaissance, une fois du moins, le P. Verdier recommença une lettre jusqu'à cinq fois, sur les remarques de son conseiller. Il aimait que le procureur défendît sa caisse, même contre lui-même. Et de fait, parfois, le P. Paolo arrêta les élans de cœur du supérieur ; il le tira d'embarras en plus d'une occasion ; il avait toujours une poire pour la soif : c'était sa maxime. »

Nous avons entendu le P. Van Meurs nous dire quelle tendre vénération professaient pour le P. Verdier les Frères Coadjuteurs du Collège germanique. C'est que lui-même aima toujours beaucoup nos bons Frères : il n'était pas loin de prendre leur défense en toute occasion. Nous demandions à l'un d'eux de nous dire quelque chose sur son ancien supérieur. « Je ne suis pas un savant, nous répondit-il, et je ne saurais bien exprimer ce que je sens ;

mais écrivez qu'un vieux Frère vous a dit que le P. Verdier fut pour lui plus qu'une mère, et vous resterez au-dessous de la vérité... » La parole du reconnaissant religieux se perdit dans ses larmes.

Dirons-nous l'histoire du chat et du lait? Et pourquoi pas? Nous la tenons de celui-là seul qui aurait eu quelque intérêt à ne pas la faire connaître.

Un bon Frère dépensier avait dans son office un bel angora qui faisait certainement la guerre aux rats, mais aussi la consolation de son propriétaire. Si la bonne bête était bien nourrie, inutile de le dire : elle avait sa grande part de lait tous les jours. Le Père Procureur, homme regardant, selon son devoir, ne fut pas sans remarquer cette abondance de nourriture coûteuse et, naturellement, il la trouva mal placée pour un chat et... pour sa caisse. Un jour que l'animal avait bien bu et que la table restait mise, le Père Procureur va prendre le P. Verdier et, lui montrant l'ustensile à boire de l'angora à demi plein, proféra d'un ton navré : « Est-il permis de faire pareille dépense pour un chat, et cela tous les jours! » — « Mon cher Père, fit le Père Supérieur, si l'on veut de bons chats, il faut les bien nourrir : ne tracassez donc pas ce pauvre Frère. » Celui-là même qui reçut cette réponse nous l'a rapportée.

L'administrateur, chez le P. Verdier, fut très complet : c'est le premier éloge que nous ayons entendu de lui en arrivant dans la Mission. « Nous n'avons pas son pareil », ajoutait le grave religieux qui le lui décernait. En 1866, le T. R. P. Beckx, général

de la Compagnie de Jésus, écrivait à Mgr Canoz : « J'ai été édifié de la modération du supérieur du Sud, le P. Verdier, dans la fixation du chiffre préventif de ses dépenses. J'ai remarqué l'éloge que d'autres consulteurs lui donnent avec vous de ne jamais faire de dettes, mais de régler toujours ses dépenses sur les ressources mises à sa disposition. Cet exemple mériterait d'être proposé à l'imitation des autres supérieurs. »

Dans les débuts de son administration, le P. Verdier avait souffert du manque d'argent. Aussi, dès qu'il le put, s'efforça-t-il d'assurer à son district des revenus stables. Il y parvint dans une certaine mesure : à partir de 1875, il fit d'heureuses acquisitions. Bien plus, il sut les faire valoir. Ses dernières années dans le Tinnevelly furent grandement prises par cette gestion du temporel : il voyagea plus que jamais et vit monter le nombre de ses procès. Il se montra très entendu en économie domestique. Ses lettres sur ce point entrent dans le plus grand détail; il y parle culture, bœufs, vaches, moutons, engrais, etc., avec l'aisance et le sens pratique d'un vieux fermier : on le suit le sourire sur les lèvres.

Par différentes acquisitions qu'il fit dans le district du Sud, le P. Verdier releva beaucoup la Mission aux yeux des païens; il favorisa les conversions, sans perdre ni l'intérêt ni le capital de ses placements.



Après les deux chapitres que l'on vient de lire, va-t-on conclure que nous voulons faire du P. Verdier, homme, religieux et supérieur, la rareté inconnue sur terre : une perfection absolue? A maintes reprises, nous avons dit ou insinué le contraire. Notre-Seigneur Jésus-Christ tout seul, et parce qu'il était Dieu, réalisa pendant sa vie mortelle le type accompli du saint : il fut le « Saint des saints ». Tous ses serviteurs, venus après lui, avouent en gémissant, avec saint Jean, qu'ils se duperaient eux-mêmes s'ils se proclamaient sans péché.

Aussi bien la perfection, pour le chrétien en épreuve ici-bas, ne consiste pas à être sans défauts, mais à combattre ceux qu'il porte en lui et à les diminuer de son mieux. Les plus grands saints furent ceux qui eurent le moins de défauts, et Dieu nous veut tous saints, malgré nos défauts.

Le P. Louis Verdier fut de cette belle phalange d'âmes qui atteignirent à la perfection relative telle qu'elle fleurit sur terre. Il chassa de sa vie le péché véniel délibéré, — lui-même nous en fait l'aveu dans sa dernière retraite, — pour vivre « de la vie du Christ, dans ses états d'anéantissement, de pauvreté, de souffrance, de mépris, d'opprobres, jusqu'à passer pour un fou, sans offense de Dieu pourtant » : toutes ces expressions sont de lui. C'est-à-dire qu'il avait établi son existence spiri-

tuelle sur les sereines hauteurs du troisième degré d'humilité, où saint Ignace appelle tous ses enfants, et vers lesquelles il veut les voir en marche sous peine de ne plus mériter leur titre de *Jésuites*, de compagnons de Jésus, d'imitateurs de Jésus. L'un de ses confesseurs nous déclare « qu'en dehors de ces mouvements *primo-primi* qui échappent au contrôle de la conscience et ne sont pas imputables à péché, il ne trouva jamais matière à absolution dans le P. Verdier, dix ans avant sa mort ». — « La vie d'union à laquelle j'ai été appelé, écrit-il lui-même, pourrait-elle exister avec la moindre offense délibérée de Celui qui m'élève à lui ? »

Après cela, que compte la légère poussière d'infirmités humaines à laquelle ne put échapper ce bon marcheur dans les voies de la sainteté ? Mieux que personne, il découvrait ses imperfections ; il les exagérait même beaucoup. Nous avons trouvé, quatre fois transcrit de sa main à différentes époques, le paternel avertissement qu'il reçut à l'occasion de ses derniers vœux : le voici tel qu'il le cite en 1896 : *Nimis præceps nec satis consideratus, interdum in loquendo et scribendo dominativum et severum se exhibet :* il est trop prompt et pas assez considéré ; en parlant et en écrivant, il se montre parfois impérieux et sévère. — Le P. Verdier avait exercé la supériorité durant quatre ans, lorsqu'il prononça ses derniers engagements (1). Nous avons

(1) Le P. Verdier prononça ses derniers vœux à Madura, le 15 août 1857, en compagnie des PP. Denis Guchen et Jean-Baptiste

déjà dit ce qu'il fallait penser de cette promptitude : elle était autant qualité que défaut. La sévérité de ces commencements doit être attribuée en bonne partie à la formation religieuse rapide et insuffisante peut-être, du nouveau titulaire. N'oublions pas que le P. Verdier, entré diacre dans la Compagnie, fut ordonné prêtre moins de trois ans après, sans passer par toutes les épreuves qui identifient le Jésuite avec ses règles et leur esprit. C'est d'ailleurs le propre de la jeunesse d'avoir le commandement un peu dur ; et celui qu'on appelait déjà « le petit caporal » commanda à 33 ans.

Mais l'âge et l'exercice de l'autorité corrigèrent beaucoup tout cela, bien qu'il en restât quelque chose jusqu'à la fin. Parfois, sa force fut exagérée, surtout avec ses frères ; sa décision put tourner en vivacité ; sa connaissance en affaires lui fit trouver étrange l'inexpérience des autres ; sa confiance frisa l'aveuglement ; sa bonté eut ses faiblesses, dans les dernières années principalement, et quelques missionnaires purent en souffrir.

Toutes ces exagérations d'un grand et beau caractère ne sont pas pour le diminuer ; elles le sertissent au contraire et le mettent en plus clair aspect. Volontiers nous souscrivons au jugement porté sur

Trincal. Frappante coïncidence qui associait dans une même immolation les trois missionnaires qui ont le plus fait, ostensiblement, pour l'évangélisation du district du Tinnevelly ! Le P. Trincal mourut à Madura le 1er mai 1892, après 49 ans de travaux apostoliques et plus de 6,000 infidèles convertis. Le P. Guchen termina à Strivaigondam, le 30 octobre 1895, une belle et féconde carrière évangélique de 44 ans.

notre missionnaire par un magistrat anglo-indien catholique, M. Annoo-Swami, qui l'appelait « la perle des ouvriers évangéliques dans le Sud de l'Inde : — *The gem of the evangelical labourers in southern India.* »

CHAPITRE XVII

DOUBLE AGONIE ET MORT

(1897—1898)

Elle nous est restée très vivante dans le souvenir notre dernière conversation avec le P. Verdier. C'était à Sarakanei, le 12 du mois d'août 1897. Il avait terminé sa visite de supérieur général à tous les missionnaires du district central. La plupart de ceux-ci avaient regagné leurs résidences respectives ; trois ou quatre, les derniers venus au rendez-vous commun, nous demeurions encore, attendant le lendemain pour partir. La journée était finie. Assis en pleine brise du soir, sous notre beau ciel qui se piquait d'étoiles, nous entourions notre vénéré Père, attentifs à sa parole et la provoquant au besoin.

Il nous exprima la satisfaction et le contentement que lui avaient procurés la vue et l'entretien des bons ouvriers de cette partie de la Mission : « Les sollicitudes et les ennuis de ma charge, je les oublie près de vous, nous confiait-il : le Marava m'est un lieu de repos. » Puis, avec la souriante simplicité

et l'habituel abandon de ses communications avec ses frères, il nous dit ses travaux, ses difficultés, ses inquiétudes. Le chapitre des projets fut abordé... discrètement. Il termina par un regard sur l'avenir éloigné, regard timide et flottant, il est vrai, mais aussi confiant : il lui faudrait retourner en France en 1899 pour assister à la Congrégation provinciale...

Malgré la verte vieillesse du vénérable narrateur et bien que son état de santé ne l'autorisât pas pour lors, un doute nous traversa l'esprit à l'évocation de cette longue échéance : — dans deux ans, sera-t-il à la peine?

Pénétré de ce vague pressentiment, nous demandions, quelques instants plus tard, la bénédiction de notre bien-aimé supérieur et la recevions comme si elle eût dû être la dernière. Le lendemain, de grand matin, il reprenait le chemin de Madura : nous ne devions plus le revoir en ce monde.

Depuis longtemps, le P. Verdier souffrait d'affections prostatiques : elles avaient fait le tourment de ses voyages en Europe. En décembre 1893, au retour du concile de Bombay, le froid des Ghattes, sur les hauteurs de Poonah, avait déterminé une crise assez grave pour modifier l'itinéraire du voyageur : au lieu de rentrer directement à Trichinopoly, il s'était dirigé sur Madras, pour recevoir les soins d'un spécialiste. Celui-ci le soulagea momentanément.

C'est une attaque plus violente du même mal, arrivé à l'ischurie complète, qui surprit le P. Verdier à Madura dans la nuit du 20 au 21 août 1897. Le

docteur appelé essaya, mais en vain, de le soulager par les moyens médicaux. Il ne restait plus qu'à recourir à une opération chirurgicale : elle fut tentée, réussit à merveille et sauva la vie du malade.

Mais, si on avait obvié à la gravité d'un état alarmant, les causes du mal n'avaient pas disparu. Pendant deux mois, ce furent des alternatives de mieux et plus mal, au cours desquelles le patient fut plusieurs fois en danger de mort.

Nous avons comme le journal de cette terrible épreuve dans les lettres quotidiennes écrites par le supérieur de Madura à l'évêque de Trichinopoly. Nous ne les reproduirons pas dans leur intégrité. Nous nous contenterons de donner largement, pour la plus grande édification du lecteur, les dispositions d'âme du doux alité qu'elles font connaître.

A partir du 25 août, fête de saint Louis, son patron, le P. Verdier fut étendu sur sa couche, immobilisé par les appareils, incapable de changer de position ni de se mouvoir sans le secours d'autrui. Dans cet état de sujétion complète — circonstance qui l'humiliait plus que tout le reste — il donna les plus beaux exemples de patience, de douceur et de joyeuse conformité à la volonté de Dieu qu'il soit possible d'admirer ici-bas.

Jamais une plainte, un reproche, une vivacité tant soit peu délibérée ne sortirent de sa bouche. Les mains jointes le plus souvent, les yeux fermés, les lèvres doucement agitées par la prière, la figure calme, tout le corps au repos : « On eût dit un bel ange au berceau », a rapporté l'un de ses visiteurs.

La volonté de Dieu acceptée avec amour : ce fut sa grande pratique au milieu des plus cruelles douleurs. Il entendait souffrir « tout ce que Jésus voulait, comme il le voulait et aussi longtemps qu'il le voudrait ». Il disait encore : « La volonté de Dieu, c'est ma sainteté. » Et cependant les crises étaient parfois d'une telle violence, qu'il lui arriva de déclarer après l'une d'elles : « Oh ! je comprends maintenant que des hommes sans foi ne puissent supporter de pareils tourments et en finissent eux-mêmes avec la vie ! »

Le docteur avait télégraphié à Bombay pour demander un coussin, nouvelle invention de la thérapeutique, qui, d'après lui, devait merveilleusement soulager le malade. L'envoi commandé et recommandé n'arrivait pas. — « Dieu vous veut sur la croix sans adoucissement », lui fit son infirmier, le P. Faseuille, supérieur de Madura. — « Ce que veut le bon Dieu ne peut être mauvais, c'est excellent : remercions-le de ce contre-temps », répondit-il. Enfin, la merveille attendue fit son apparition ! Mais son emploi fut loin de donner les résultats annoncés ; ont dut même lui épargner de s'en servir. Non seulement cette déception ne troubla pas le P. Verdier, il en fit encore un sujet d'aimable plaisanterie à l'adresse de son dévoué garde-malade : « Vous voilà bien attrapé avec votre fameux coussin ! Voyez, le meilleur oreiller pour reposer, c'est la très sainte volonté de Notre-Seigneur. »

Un cas très pressant appela au loin, pendant une

nuit, le médecin qui le soignait (1). Avant de partir, il laissa pour les Pères une lettre explicative de son départ subit et donna les instructions nécessaires à son assistant pour le suppléer auprès de notre malade. Dans la matinée suivante, on fut obligé d'envoyer chercher cet aide... Une heure plus tôt, il avait été emmené auprès de son père mourant, à plusieurs lieues de distance. — « O bonne providence du bon Dieu ! s'écria notre patient à cette annonce, elle dirige tout, même ce concours de circonstances qui paraît fâcheux : remercions Notre-Seigneur ! »

Pendant tout un mois, il fut torturé par une soif inextinguible. Que de fois vint sur ses lèvres la supplication du Sauveur en croix : « J'ai soif ! » Sa gorge desséchée un instant rafraîchie, le supplice reprenait plus ardent. — « Père, nous ne savons plus que vous donner », lui dit-on. — « Eh bien ! que la volonté de Dieu soit faite ! Il n'y a plus qu'à rester tranquille avec Jésus en croix. »

Un jour, au plus fort d'une crise, il s'écria soudain avec un accent de confiance et d'amour qui émut tous les assistants : « O mon Jésus, vous le voyez, je ne puis plus supporter un tel excès de douleurs : *Ecce quem amas infirmatur !* Soutenez-moi, soulagez-moi... » Ce recours de l'ami de la

(1) Le docteur F. Van Allen, de la Mission protestante américaine établie à Madura. A deux reprises, il soigna notre malade avec le plus grand dévouement et un désintéressement absolu. D'autres missionnaires ont bénéficié de ses aimables services.

terre à son grand ami du ciel fut exaucé : les tourments diminuèrent presque à l'instant.

Une autre fois, après six heures d'aggravation de ses peines, pendant lesquelles il avait été sans voix, ses premières paroles au retour de l'accalmie furent les suivantes : « Voyez comme Notre-Seigneur est bon ! Quand nous ne pouvons plus supporter nos maux, il vient à notre secours : quelle tendresse pour ses pauvres enfants ! »

Son aspiration favorite était la suivante : « O mon Jésus, ô mon bon Maître ! » Tout son cœur y passait : on eût dit qu'il avait devant lui le « bon Maître » lui-même.

En la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, il demanda : « Priez-vous pour moi ? » — « Beaucoup, lui fut-il répondu ; et non pas seulement ici, mais dans toute la Mission et ailleurs. Dans les couvents, on fait neuvaines sur neuvaines pour votre guérison. » — « Ah ! reprit-il tout joyeux, je comprends maintenant comment je puis supporter mon mal : il y a tant de belles âmes à m'aider ! » Après un repos, il continua : « Si vous demandiez à la bonne Mère de m'appeler aujourd'hui auprès d'elle ?... Mais non : laissons faire son divin Fils. »

Sa lucidité d'esprit habituelle ne le quitta qu'à de très courts intervalles. Dans les premiers temps, alors qu'il conservait encore quelque vigueur, il était parvenu à s'endormir après toute une nuit d'insomnie. Réveillé vers les neuf heures du matin, il demanda sa montre. — « Pourquoi ? » lui dit-on. — « Il faut bien que je fasse mon heure de médita-

tion », répondit-il simplement. On devinait ses instants de répit au mouvement de son chapelet glissant dans ses mains jointes : il le récitait dès que ses forces le lui permettaient. Il se plaignait pourtant de la difficulté qu'il éprouvait à bien faire ses exercices spirituels : « Je puis à peine unir deux idées, faisait-il ; aussi je passe mon temps en affections : c'est plus facile et plus consolant. »

On peut dire que l'oraison du pieux alité était continuelle : oraison d'union très élevée, comme nous le savons déjà. Elle allait successivement à la très sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit ; à Notre-Seigneur, Verbe incarné ; à Notre-Dame. Il offrait ses douleurs pour l'Église, pour le Souverain Pontife, pour la Compagnie de Jésus, pour sa chère Mission du Maduré. Souvent il répétait : « Bien volontiers j'accepte de rester sur cette croix, ô bon Jésus, aussi longtemps que vous le voudrez ! Mais, de grâce, ayez pitié de cette pauvre Mission ! » Depuis deux ans, c'était là, en effet, sa grande préoccupation. Les morts, prématurées pour la plupart, succédaient aux morts parmi nous ; les vides faits par elles restaient béants : de France on n'envoyait plus aucun prêtre pour les combler. Aussi, il dit un jour : « Désormais, je ne suis plus bon à rien. Mais, si je pouvais être de la moindre utilité, avec quel bonheur je me remettrais au travail le plus obscur, le dernier ! »

A plusieurs reprises, Mgr Zaleski envoya de Kandi des télégrammes pour prendre des nouvelles du malade. — « Que faut-il répondre ? » fut-il de-

mandé au P. Verdier après la première dépêche. — « Que je suis entre les mains de Dieu ; que j'offre mes souffrances pour le Saint-Père, pour le cardinal Ledochowski si bon pour nous, pour Son Excellence... » Un peu plus tard, ayant réfléchi sur les termes de cette réponse, il dit au P. Faseuille : « Dans la lettre que vous écrirez au délégué, laissez de côté la mention des hauts personnages que j'ai nommés. Je ne suis rien ! Cela semblerait vouloir me donner de l'importance : il faut plus de simplicité que cela dans la Compagnie. »

Cette profonde humilité du vieux religieux donnait à toute heure son délicieux parfum par la manière d'accepter les soins et les services rendus. Il trouvait qu'on faisait trop pour lui. — « J'ai peur que vous considériez trop en moi l'ancien supérieur et pas assez le pauvre P. Verdier », dit-il un jour.

Il ne supportait pas de voir ses frères en religion le veiller la nuit. Dès que l'heure du coucher sonnait, il les renvoyait aimablement. S'ils ne se hâtaient pas de partir, il insistait jusqu'à ce qu'il eût été écouté. Mais ils revenaient ensuite pour voir où en étaient les choses, attirés par un gémissement, un soupir plus fort parti de la chambre du malade. Si, malgré la précaution d'étouffer leurs pas, celui-ci les apercevait, il ne manquait pas de les gronder. « Ah ! je vous y prends à courir la nuit ! Vous devez dormir, vous ai-je dit, et ne pas m'empêcher de le faire. »

On avait mis à son service les grands enfants de l'orphelinat ; il les gâtait d'attentions et de dou-

ceurs. Tout en le veillant, il voulait qu'ils dormissent. Pour concilier ces deux extrêmes, il imagina de faire attacher un cordon au poignet de ses deux gardiens couchés sur leur natte, de chaque côté de son lit. Il se réservait de le tirer par le bout mis à la portée de sa main, pour réveiller les dormeurs si besoin en était. Mais il advint ce qui devait arriver : le bras débile du malade avait beau faire des efforts de traction, les petits ronfleurs continuaient leur sommeil de justes. Bien que l'opération de ce réveil manqué eût été faite le plus doucement possible, presque toujours le Père infirmier l'avait perçue. Il venait, et très vivement mettait sur pieds ses auxiliaires. Avant toute demande, vite le P. Verdier plaidait leur cause et ne songeait à lui qu'après l'avoir gagnée. Aussi comme elle était enviée de ce petit monde la place de servant du vénéré Père !

A chaque visite du docteur, après chaque pansement de son assistant, il remerciait par quelque mot du cœur et son doux sourire. Cette pratique constante toucha vivement l'aide-médecin, brave indigène idolâtre : « *Il* s'occupe plus de nous que de lui, dit-il une fois au Père qui le reconduisait. Je n'ai jamais vu de malade plus commode et plus aimable : c'est un vrai « gentleman ».

Dès le commencement de la maladie, le P. Verdier se comporta comme si elle eût dû le conduire au tombeau. Le 29 août, il demanda lui-même les derniers sacrements. On accéda à ses désirs, bien que le danger de mort ne fût pas imminent : deux fois déjà, dans le cours de sa vie, il avait reçu l'ex-

trême-onction ; et c'est à ce sacrement donné à temps qu'il attribuait son double retour à la santé. Ce même jour, il remit au P. Barbier, recteur du collège de Trichinopoly et son prédécesseur à la supériorité générale, toute son autorité et tous ses pouvoirs. Tranquille désormais et délivré de tout souci d'administration, il ne pensa plus qu'à préparer son âme au bienheureux départ. Ses visiteurs voulaient-ils lui parler d'affaires, d'intérêts temporels surtout : « Je n'ai plus d'autorité pour traiter de ces choses, répondait-il ; adressez-vous au P. Barbier : moi je n'ai qu'à obéir. » Ou bien, sans parler, il fermait les yeux et remuait légèrement la tête en signe de refus.

Il s'entretenait couramment de la mort et de la sienne ; il n'y éprouvait aucune frayeur, mais y goûtait une satisfaction marquée. « Croyez-vous que ma mort soit proche ? » demanda-t-il un jour. — « Nous ne saurions le dire. » — « Il ne faudra pas craindre de m'avertir, quand vous la verrez venir : ce me sera une bonne nouvelle ! » Et il récita en entier le verset *Lætatus sum*... — « Le bon Dieu m'a donné la grâce de la vocation religieuse et apostolique, continua-t-il ; j'y ai été fidèle..., j'espère. » Il disait vrai. Dans une autre circonstance où ses yeux paraissaient interrogateurs : « Que désirez-vous ? » lui dit-on. — « Le ciel ! » — « Notre-Seigneur vous le prépare. » — « C'est ma ferme espérance. »

Cette calme assurance en face du terme de sa vie, rien jamais ne vint la troubler ou la diminuer :

aucune tentation, pas le moindre retour inquiétant, pas l'ombre d'un doute. « J'ai fait toutes mes confessions de manière à n'avoir rien à craindre à l'heure de la mort », avoua-t-il. Et de fait il ne craignait rien : Notre-Seigneur lui faisait cette grâce dans les limites de la confiance mise en lui, c'est-à-dire sans mesure. Pour s'exciter à la contrition, il prépara cependant une confession générale. « Quelques mots suffiront », dit-il à son confesseur. Se reprenant aussitôt, il ajouta : « Mais, si vous voulez que j'entre dans le détail, je le ferai. » — « Auriez-vous quelque peine ou regret spécial ? » — « Oh ! j'ai une grande douleur d'avoir offensé Dieu, mais rien en particulier ne me pèse sur la conscience. » — « Inutile alors de vous fatiguer : demandez pardon à Notre-Seigneur et faites un acte d'amour, » ce qu'il fit aussitôt avec une ferveur angélique.

Voilà bien l'âme droite, égale à elle-même pendant la vie et à la mort !

Dans une dernière visite, plus d'ami que de médecin, puisqu'il jugeait son client perdu, le docteur Van Allen laissa échapper quelques mots qui indiquaient sa pensée. Notre Père les entendit à demi, car, après la sortie de son visiteur, il demanda ce qu'il avait dit. — « Qu'il faut continuer les remèdes. » — « Oui, mais encore ? » — « Eh bien ! qu'il avait peu d'espoir de vous rétablir. » — « Et moi, il y a déjà longtemps que je n'ai plus cette espérance ! C'est bien : la volonté de Dieu se déclare ; il faut nous réjouir. »



La déclaration divine ne fut pas pour la mort, mais pour la convalescence. A la date du 4 octobre, le R. P. Faseuille écrivait à Mgr Barthe : « Notre cher malade se rattache à la vie. Il faut bien avouer que Notre-Seigneur a fait plus que les soins, les remèdes et le docteur. Alors que celui-ci l'avait abandonné, le bon Maître a pris sa place pour tout arranger. Les prévisions humaines sont en pleine déroute dans notre cas. »

Le bien-aimé convalescent, presque désappointé, faisait à son garde-malade triomphant cette aimable gronderie : « J'étais déjà à la porte du paradis, et voilà que vous m'en rappelez ! » Le 3 novembre, il chantait pourtant victoire dans ce court billet d'une écriture tremblante, adressé au supérieur du Sud : « Gloire à Dieu ! Les saints Cœurs de Jésus et de Marie, saint Joseph ont exaucé les prières des nôtres : il paraît que la convalescence va sûrement quoique lentement. »

Avant de donner à son vieux serviteur le salaire éternel, Notre-Seigneur lui réservait une dernière grande consolation ici-bas, comme une récompense terrestre de ses travaux et de ses luttes.

Dans son dernier voyage en France, le supérieur général du Maduré avait sollicité le provincial de Toulouse de venir accomplir la tournée de sa Mis-

sion. L'un de ses prédécesseurs (1) avait inauguré ces visites lointaines au plus grand profit des missionnaires et de leurs œuvres. Mais dix ans s'étaient écoulés depuis lors. Il était bon que le chef de la province religieuse revînt constater de ses yeux le travail de ses sujets des Indes, leur apporter, avec les consolations de sa présence, les bénédictions inhérentes à l'épanchement filial des inférieurs avec les supérieurs majeurs. Promesse avait été donnée au vénérable demandeur pour des temps à venir..., pas trop lointains.

Or, il avait appris sur son lit de douleur que le R. P. Raoul de Scorraille, titulaire à la charge de provincial de Toulouse depuis deux ans, tiendrait son engagement en cette fin d'année 1897. En novembre, le distingué visiteur débarquait à Tuticorin.

Dans sa lettre de joyeuse arrivée, après une allusion à la « bienveillante invitation des supérieurs qui l'avait fait venir dans ces régions si chères dès sa naissance à notre Compagnie », le Révérend Père ajoutait : « Inutile de dire quelle a été ma joie en apprenant et bientôt en voyant que Dieu avait daigné exaucer nos prières et nous conserver encore le supérieur général si justement vénéré et aimé dans cette Mission, où il a si longtemps, si bien et si utilement travaillé. »

Cette « joie » du provincial, chacun la compre-

(1) Le R. P. Michel Lanusse, qui visita le Maduré comme provincial dans les deux derniers mois de 1887 et les deux premiers de 1888. Nous y gagnâmes d'excellents ouvriers.

nait et la partageait (1). D'après les lettres reçues avant son embarquement, il n'espérait pas trouver vivant celui qui gouvernait la Mission. Or, non seulement il vivait, mais les forces renaissaient et leur recouvrement plénier ne semblait plus qu'une affaire de jours... Le 3 décembre, il remontait au saint autel; et, en la fête de Noël, il pouvait écrire : « J'ai dit mes trois messes sans fatigue; preuve évidente que ma vigueur est revenue. »

De sa chambre de Madura, où le retenait la prudente sollicitude des supérieurs, le P. Verdier suivait avec le plus vif intérêt l'itinéraire de la visite provinciale. Il écrit le 30 décembre : « Le R. P. de Scorraille a été très satisfait du collège et du scolasticat de Shembaganor. Espérons que cette satisfaction continuera jusqu'au bout de sa tournée. » Elle continua, en effet, et grandit même jusqu'à la fin. Notre intéressé en notait le progrès dans sa correspondance et ne cachait pas son bonheur d'un

(1) Le T. R. P. Louis Martin, général de la Compagnie de Jésus, écrivait au pieux malade à la date du 3 octobre :

« J'apprends avec peine que Notre-Seigneur vous a envoyé, depuis quelques semaines, l'épreuve d'une maladie très douloureuse. Je m'unis à vous, mon bien cher Père, pour prendre part à vos souffrances. Ce qui me console, c'est de voir le Ciel vous présenter une croix pesante, comme pour marquer du signe divin de la Rédemption les cinquante années de votre dévouement généreux à la Mission du Maduré. »

Le 8 décembre, Sa Paternité disait au convalescent :

« La lettre qui m'a annoncé votre convalescence m'a causé une grande joie. L'attention maternelle de la Reine du ciel à ne permettre vos douleurs que là où il était possible d'y apporter quelque remède, a été pour mon âme une bien douce consolation. Je prie cette bonne Mère de protéger toujours un fils qui a pour elle un si tendre amour. »

tel succès, avec le sourire content de l'ouvrier qui voit couronner son œuvre.

La maladie semblait en fuite ; mais le grand âge du quasi-octogénaire restait. Restait encore la cause du mal, sommeillante, il est vrai, mais capable à toute heure d'un réveil terrible. De plus, quelque chose manquait dans l'ensemble de cette restauration sanitaire : pour la première fois, des marques de sénilité apparaissaient chez notre vétéran.

Malgré cela, l'homme semblait si nécessaire, que le R. Père Provincial lui commanda de reprendre la direction générale des affaires de la Mission. Le vieux supérieur lassé obéit simplement à un ordre « bon surtout à me faire pratiquer l'abandon au Cœur de Jésus », écrivait-il.

La charge se montra vite trop lourde pour ses épaules affaiblies. Un mois après, à la veille de nous faire ses adieux, le Père Provincial lui donna pour remplaçant le R. P. Joseph Faseuille, supérieur de Madura et son vigilant infirmier de naguère. Lui-même entrait dans l'office laissé vacant par son successeur. C'était encore une responsabilité onéreuse, mais beaucoup moins étendue et assez élastique pour être ramenée à la mesure de ses forces. Pouvait-on ne pas utiliser jusqu'au bout son expérience et son conseil?

Dans quelles dispositions ces ordres de l'obéissance trouvèrent-ils le religieux? — Nous le connaissons par ses lettres au P. Caussanel, supérieur du district du Sud. Il lui écrivait le 21 février : « Vous devez savoir que depuis hier j'ai cessé,

grâce à Dieu, d'être supérieur général. Le R. P. Faseuille a pris la charge, qu'il saura et pourra remplir mieux que votre serviteur. J'en bénis les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie : ce choix est bien leur œuvre. Que vais-je devenir? — Je l'ignore pleinement. Je ne demanderai rien, comme aussi, avec le secours de la grâce, je ne refuserai rien. Ma santé paraît bonne, malgré la vieillesse *sentie* désormais; mais ma surdité, qui s'est beaucoup accrue, sera un grand obstacle à rendre les services qu'on pourrait encore attendre de moi. »

Deux jours après, au même confident : « Le manque de sujets a obligé le R. Père Provincial à me mettre supérieur à Madura. Comment, avec ma surdité, pouvoir remplir cet emploi? Il faut que le Sacré-Cœur vienne à mon aide ; et c'est en son nom que je vous prie de m'envoyer les cornets acoustiques du défunt P. X... Peut-être qu'avec ces instruments, je pourrai faire quelque chose et aider mon unique compagnon dans le travail de la paroisse. »

Suivent quelques lignes de la charité fraternelle la plus épurée à l'adresse de son « bien-aimé » successeur dans le gouvernement du district du Tinnevelly. Ce dernier aurait voulu recevoir à Palamcottah le vieil athlète défaillant, pour donner à ses derniers jours repos et tendresse là même où il avait tant travaillé et combattu. Écoutons la réponse d'une amitié toute du ciel :

« Quant aux liens qui nous unissent et auxquels votre lettre fait allusion, ils ne sont fondés ni sur la chair et le sang, ni sur des considérations hu-

maines : ils ne seront brisés ni dans le temps, ni dans l'éternité. Qu'importe que le Cœur du divin Maître nous tienne à distance, si lui-même est le point de rencontre de nos âmes et de nos cœurs ? Prions toujours l'un pour l'autre ; que ce qui touche l'un soit commun aux deux. C'est vous dire que je serai intéressé, comme par le passé, à ce qui vous concerne personnellement, concerne vos œuvres et tous nos Pères du Sud... »

Cette disposition des supérieurs médiats, qui le maintenait dans le gouvernement, disposition toute de délicatesse, le P. Verdier s'en effraya d'abord. Il l'aima pourtant et en fut reconnaissant à ses auteurs. Entendons-le nous l'avouer avec sa franche candeur ordinaire dans une réponse à son frère aîné. Nous citerons en entier cette dernière lettre de notre missionnaire à sa famille. Elle accuse dans celui qui l'écrivit le plus complet détachement des choses de la terre ; elle contient l'expression dernière de son affection pour les siens et le tribut dernier de sa reconnaissante tendresse envers la Compagnie de Jésus, sa mère d'adoption :

« Madura, le 18 juin 1898.

« Mon cher Eustache,

« L'influenza, dis-tu, est venue te rendre visite. C'est une messagère céleste qui parcourt le monde entier pour dire aux hommes : « Ne pensez pas que « la terre soit votre patrie, n'y attachez pas vos « cœurs : élevez-les plutôt à Celui qui m'envoie à « vous. » J'espère que le soleil du printemps, qui

est aussi un messager, aura achevé de te remettre (1). A notre âge, nous devons nous attendre pour chaque instant à ce que le divin Maître nous appelle à lui. Là, nous nous retrouverons tous, et il n'y aura plus de séparation. Aimons-nous donc de plus en plus dans les Cœurs de Jésus et de Marie, notre rendez-vous sur la terre, notre éternel repos, notre ineffable bonheur au ciel.

« Ne crois pas qu'il eût mieux valu que le Père Provincial me donnât ma retraite. Ce qu'il a fait est ce qu'un père aurait fait pour un enfant cher à son cœur. Une décharge complète m'eût été plus pénible que la maladie : elle m'aurait tué. Nos supérieurs ont pour leurs malades des attentions qu'on aurait peine à trouver au sein de la famille. Ne vous inquiétez donc pas sous ce rapport.

« Il est probable que nos rencontres sont finies en ce monde : acquiesçons à cette volonté présumée de Dieu. Si sa plus grande gloire et le bien de nos âmes le demandaient, il saurait bien, sans miracle, nous réunir de nouveau.

« Je t'embrasse, cher Eustache, de tout mon cœur, et je te donne rendez-vous, chaque jour, dans les Cœurs tout amour de Jésus et de Marie : c'est là que j'ai établi ma demeure pour les quelques jours qui me restent à vivre.

« Ton vieux frère et tendre ami,

« Louis V..., S. J. »

(1) « Le soleil du printemps » ne remit pas le « cher Eustache ». Il mourut pieusement le 4 octobre 1898, à l'âge de 81 ans, vingt-quatre jours avant son frère Louis, « le missionnaire ».



Le nouveau supérieur de Madura se mit en retraite pour la dernière fois, avant d'aller occuper son poste. Nous avons ses résolutions, datées du 1er mars 1898; les voici : « Ma nomination à la charge de supérieur du district du Centre me présente des difficultés si radicales et si insurmontables, que je suis en droit de compter sur un miracle de la Providence. C'est sous cette impression et pour attirer la miséricorde du Sacré-Cœur de Jésus et la protection de sa divine Mère, que je réduis tout aux deux points suivants : 1o *union intérieure à Dieu toujours plus grande ;* 2o à l'extérieur, dévouement, c'est-à-dire le *vince te ipsum* sur toute la ligne. Amour et gloire aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie ! »

L'exercice de la supériorité entendu dans toute sa rigueur, tel que le comprenait le P. Verdier et qu'il l'avait pratiqué jadis, comportait bien les difficultés qu'il signale ci-dessus. Mais ce n'était plus cette manière d'administrer qu'on demandait de lui : plus de courses fatigantes, nul souci de la conduite minutieuse du temporel, la haute direction seulement dans les affaires litigieuses ; le meilleur de son temps au conseil, à la direction spirituelle et apostolique de ses missionnaires, soit de vive voix, soit par écrit. On se fût contenté de ses seuls exemples et de ses prières : à cette heure de son existence, sa présence à la tête d'une maison était une bénédiction plus que suffisante à garder la règle et à promouvoir le bien. Et, grâce à Dieu, les quinze religieux qu'il allait diriger n'avaient pas besoin de l'éperon pour aller tout leur pas, le frein seul leur était applicable pour les retenir et les guider.

Sans miracle, notre vénéré supérieur donna tout ce que l'on attendait de lui et même plus. La veille des dimanches et fêtes, il épiait le moment d'aller au confessionnal. Le missionnaire en charge de la chrétienté et de sa santé *oubliait* régulièrement de l'avertir, pour lui éviter une fatigue trop grande. Ce n'était pas une petite édification de voir le saint vieillard tendre son cornet acoustique et prêter, durant des heures, aux pénitents une attention doublement épuisante. Nous trouvons sur son carnet un chiffre de 987 confessions entendues en deux mois.

Cette façon sédentaire d'administrer, si nouvelle pour l'activité d'une âme encore toute de feu, lui laissait des temps libres. Il les utilisa à initier à la littérature du P. de Nobili un jeune converti de talent. Le 2 mai, il écrit à son cher correspondant du Sud :

« Le bon enfant, Paul Maria, que vous m'avez envoyé paraît intelligent. Je lui ai déjà expliqué onze chapitres de l'*Attouma Nirnéiam* (1) et tout le premier livre du grand catéchisme du P. de Nobili. Ces deux ouvrages se complètent mutuellement. Il y a là une matière d'instructions abondante, solide, traitée de main de maître. Malheureusement, les deux livres qui la contiennent sont fermés pour nos catéchistes et la plupart des missionnaires, à cause des difficultés de style. Si mes occupations me le permettent, je me propose d'en faire l'analyse

(1) *Étude sur l'âme*, livre tamoule du P. de Nobili.

chapitre par chapitre, et de donner, ligne par ligne, la signification de tous les mots et de toutes les tournures embarrassantes. Après ce travail, on aurait des livres admirables compris de tous, païens et chrétiens. Ce serait mon testament avant de quitter cette terre. »

Ce testament littéraire, qui eût exigé d'autres forces, ne nous a pas été laissé : quelques chapitres cependant ont été ébauchés.

Dans les premiers jours de juillet, devait se tenir à Sarakanei la réunion semestrielle de tous les missionnaires du district du Centre. Le Père Supérieur se faisait une joie d'aller la présider : n'était-ce pas son droit et surtout son *devoir* ? Les quarante-six milles à franchir en char à bœufs ne pouvaient compter comme obstacle. Dans sa belle ardeur, il se fit tout un plan de campagne : après les trois jours de la réunion, il irait visiter un à un tous ses « bons Pères » dans leurs chrétientés respectives ; connaître par lui-même leurs travaux, leurs difficultés et leurs besoins ; les consoler, les fortifier, les modérer sur place... La perspective de cette expédition le rajeunissait ; pendant près d'un mois, il n'eut pas d'autre sujet de conversation. En conséquence, il fit des préparatifs pour une absence de deux mois.

N'est-elle pas touchante à pleurer, dans ce vieillard de soixante-dix-huit ans, cette ardeur juvénile, ce feu sacré, cette flamme de zèle, plus vive, semble-t-il, à mesure que se détériore et tombe en ruine le vase qui la contient ? Vieux lion défaillant,

où courez-vous ? Où voulez-vous aller, Père vénéré ? Bon semeur du Verbe divin, où vous conduisent vos pieds usés ? — A vos fils, aux âmes, au travail, à la peine, à la souffrance... ? Non, non ! C'en est fait des saints labeurs pour Dieu, des longues courses pour le salut des âmes ; le compte de vos pas sur les chemins d'ici-bas est achevé. Faites des préparatifs, oui ; mais pour le grand voyage du ciel : vous allez partir pour le repos, pour l'union, pour l'amour éternel.

La veille du départ tant attendu pour Sarakanei, le R. P. Faseuille, supérieur général, toujours et de plus en plus infirmier, arrivait de Trichinopoly à Madura. Il priait son vénérable subordonné de laisser en plan ses beaux projets et de se tenir en paix à demeure. Le lendemain, lui-même se mettait en route pour le suppléer à la réunion des missionnaires.



Disposition toute providentielle ! Deux jours après, dans la nuit du 9 au 10 juillet, un retour violent de son mal attaquait de nouveau le P. Verdier. La crise, commencée comme la précédente, se continua de même : mêmes symptômes et mêmes opérations chirurgicales. Seulement, les forces physiques du patient n'étaient plus les mêmes ; sa faiblesse amena des complications qui ne laissèrent plus de doute sur une issue fatale.

Le beau spectacle du juste sur la croix que nous

avons contemplé fut offert une seconde fois et plus émouvant parce qu'il fut plus long. Pas n'est besoin de nous y arrêter : nous ne pourrions que nous répéter.

Nous ne saurions pourtant laisser sans mention ce qui fut comme la caractéristique de cette seconde agonie de notre Père : son esprit d'obéissance. Ce religieux, qui avait commandé si longtemps, avait la passion d'obéir. Il donna toute autorité à son jeune auxiliaire et infirmier, soit pour lui enjoindre, soit pour le reprendre : « Ordonnez-moi ce qu'il faut faire », lui disait-il souvent. Dans le délire, ces mêmes paroles et d'autres semblables revenaient sur ses lèvres, tant leur réalité était dans son cœur ! — « Je n'ai plus qu'à obéir... Commandez, commandez... tout ce que vous voudrez..., comme vous le voudrez... »

Les lettres arrivaient nombreuses, pour prendre de ses nouvelles et compatir à ses douleurs : il en écoutait volontiers la lecture. Il dit un jour, après l'une d'elles : « On parle beaucoup de mes souffrances en tout cela, mais on ne me dit rien de mes défauts... Vous du moins ne me les cachez pas : ne vous ai-je pas nommé mon admoniteur ? »

Pendant les quatre mois que dura cette suprême purification, le saint malade ne voulut rien entendre des nouvelles purement de ce monde ; mais il prêtait l'oreille à ce qui concernait la Compagnie de Jésus, la Mission et l'Eglise. Plusieurs fois, il questionna sur l'état de santé du Souverain Pontife ; et alors sa voix prenait une expression singu-

lièrement affectueuse. Après son bienheureux trépas seulement, nous fut donnée la clef de ce petit mystère de touchante curiosité : il avait offert sa vie pour la prolongation des jours du pape Léon XIII, glorieusement régnant.

Aux joies latentes de la douleur noblement et amoureusement supportée, Notre-Seigneur mêla pour son ami souffrant les consolations sensibles de sa présence manifestée. En la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, son action de grâces après la communion se prolongea longtemps. Les yeux clos, les lèvres souriantes, tout le visage illuminé et comme auréolé d'une irradiation céleste, il semblait jouir à pâmer d'aise. Revenu de cet état, il aurait bien voulu garder pour lui seul le secret du don divin ; mais il dut céder aux pieuses importunités de son garde-malade : il avait goûté, pendant tout ce temps, les enivrements de l'union mystique *pleine* avec Notre-Seigneur. A maintes reprises, il savoura de pareilles faveurs ou d'autres semblables.

Une autre joie, pour lui venir de la terre, le consola grandement aussi. Mgr Barthe, accompagné du R. P. Barbier, recteur du collège Saint-Joseph, vint encourager et bénir son ancien grand vicaire sur son lit d'agonie. Cette visite du bien-aimé et doux prélat, les expressions de sa délicate charité le touchèrent tellement qu'il en perdit la parole. Le médecin, venu sur ces entrefaites, le trouva rayonnant mais sans voix. C'est au cours de cette rencontre que le malade dit au P. Barbier : « Il est impossi-

ble de comprendre combien je suis humilié par mon mal ! Je ne suis plus un homme, mais une bête entre les mains de nos domestiques. Pour accepter de gaieté de cœur cette annihilation de mon corps tout vivant, il faut vouloir et ne vouloir que la sainte volonté de Dieu. » — « Courage ! lui fut-il répondu, c'est votre purgatoire que vous faites. » — « Oh ! pour le purgatoire, poursuit-il d'un visage rasséréné, j'ai tout abandonné entre les mains de la Très Sainte Vierge : je suis sans la moindre crainte. »

Dès le commencement d'octobre, tout espoir de guérison avait disparu. Le patient, muni de ses sacrements, attendait pour chaque jour l'appel du bon Maître. Les syncopes devenaient fréquentes : chacune d'elles pouvait lui ouvrir les portes de l'éternité. Après les premières, il dit à son auxiliaire, le P. Pagès : « Je puis ne pas revenir de quelqu'une de ces défaillances : aussi, dès maintenant, je demande pardon au Très Révérend Père Général, au Révérend Père Provincial, à tous les supérieurs des peines que je leur ai données. Vous et tous nos autres Pères, pardonnez-moi tous mes manquements. O Jésus, ô mon bon Maître, vous surtout, pardonnez-moi ! » — « Ne voulez-vous pas, lui demanda le Père, donner une dernière bénédiction à tous les missionnaires du district ? » — « Bien qu'indigne, je le fais parce que je suis leur supérieur : oui, écrivez-leur que j'ai prié pour eux à ma dernière heure et que je les ai bénis. »

Le 26 octobre, le P. Pagés écrivait : « Je pense que le bon Dieu ne tardera pas à appeler à lui notre

bon Père Supérieur. La faiblesse augmente rapidement : depuis ce matin, il ne peut rien avaler, pas même une goutte d'eau et à plus forte raison la sainte Eucharistie. La connaissance reste lucide ; le Père baise souvent son crucifix ; la parole est rare et faible. »

On alla ainsi jusqu'au dimanche 30 octobre. Vers les quatre heures du matin, le moribond put avaler une parcelle de la sainte hostie. A sept heures, eut lieu une dernière crise très pénible. Puis, l'agonie commença tranquille et douce. Pendant que le P. Pagés soutenait dans ses bras la tête et le buste du saint mourant — fardeau léger, ombre plutôt que corps, — un autre missionnaire récitait les prières des agonisants, entouré des serviteurs de la maison et des grands orphelins.

On les finissait quand les yeux baissés et demiclos de notre Père s'ouvrirent grandement ; et, après une courte ascension, se fixèrent à la hauteur des linteaux de la fenêtre qui leur faisait face. Ils restèrent là quelques cinq minutes sans cligner, dardant la vie et l'intérêt. Puis, ils effectuèrent un demi-tour de chambre, toujours à la même hauteur, comme pour accompagner l'objet de leur vision qui fuyait. Ensuite, ils se fermèrent pour ne plus se rouvrir : ils avaient assez vu des spectacles de ce monde.

Le P. Pagés donna alors une dernière absolution et, une dernière fois, approcha le crucifix des lèvres de l'agonisant. Un peu après, vers les sept heures trois quarts, le Révérend Père Louis Verdier ren-

dait son âme à Dieu, sans râle, sans secousse ni effort appréciable, si doucement qu'il fallut quelques minutes aux témoins de ce trépas pour s'en assurer. Nos gens, à genoux autour du lit d'agonie, récitaient en tamoul les litanies du Sacré-Cœur. C'est au bruit de ces amoureuses invocations que ce grand ami de Jésus s'en allait à son ami.



A ce moment, la cloche de l'église paroissiale sonnait à belle volée pour le dernier coup de la messe de huit heures. Quand elle eut achevé son appel aux vivants, elle tinta le glas de la mort. Les fidèles, déjà rendus en grand nombre, récitèrent en commun le chapelet pour l'âme du défunt, tandis que le prêtre commençait le sacrifice de la messe à la même intention. *Justus ut palma florebit*... Le juste aura la floraison du palmier, disait-il dès l'introït, en l'honneur de saint Alphonse Rodriguez, dont la Compagnie de Jésus célèbre la fête le 30 octobre. Vrai infailliblement de l'humble Frère Coadjuteur Jésuite auquel l'Église le décerne, cet éloge l'était encore — c'est notre ferme espérance — de celui pour lequel le saint sacrifice était offert.

A l'heure où le P. Verdier était admis au repos éternel, il était dans sa soixante-dix-neuvième année ; il comptait cinquante-six ans de vie religieuse dans la Compagnie de Jésus et cinquante-deux ans trois mois de Mission. Il était notre vétéran à tous,

ouvriers passés et présents de la nouvelle Mission du Maduré. Sur les cent quarante-six qui le précédèrent dans la tombe, quelques-uns dépassèrent ses années d'existence ; pas un seul n'atteignit la cinquantaine de travaux dans nos plaines calcinées : lui alla deux ans plus loin.

Après la messe, la dépouille du cher mort, parée comme pour monter à l'autel, fut exposée à la vénération des fidèles dans une salle du rez-de-chaussée de la maison. L'appartement ne désemplit pas de toute la journée. La mort avait rajeuni le visage de sa victime, effacé les ravages de la maladie et comme décuplé cet air de pureté confiante et d'attirante modestie si remarquable pendant sa vie : on ne se lassait pas de contempler cette aimable figure de saint endormi, illuminée d'un rayon de l'au-delà, souriante dans l'encadrement des cheveux et de la barbe depuis longtemps d'une blancheur de neige.

A midi, le P. Pagés recevait du docteur Van Allen la lettre suivante : elle porte avec elle la raison de sa présence ici.

« Cher Révérend Monsieur,

« Les souffrances du bien-aimé Révérend Père Verdier sont enfin terminées ! Il m'était évident, depuis bon nombre de jours, que sa guérison était désormais impossible. Ce matin, en entendant sonner le glas, j'ai pensé que c'était l'annonce du départ de notre ami : en arrivant à l'hôpital, ma présomption a été changée en certitude.

« Je n'oublierai jamais la parole habituelle du

Révérend Père : « Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! » et je l'applique à la douloureuse circonstance. J'ai vu peu d'hommes montrer un si grand courage pendant une maladie si longue et si douloureuse. Nous avons tous fait notre possible pour sauver sa vie ou diminuer ses douleurs ; mais c'était « la sainte volonté de Dieu », comme il le répétait si souvent, qu'il en fût autrement.

« Je serai présent, ce soir, aux funérailles pour honorer, selon mon pouvoir, la dépouille de celui que vous regrettez.

« Sincèrement à vous.

« F. Van Allen.

« Dimanche 30 octobre 1898 (1). »

L'aimable et dévoué docteur assista, en effet, à l'enterrement de son admirable client. La cérémonie eut lieu à la tombée de la nuit, dans l'enclos même de l'église de Madura : des deux mille chrétiens de la ville, bien peu étaient absents. Par une disposition fortuite et pas du tout recherchée, la dépouille mortelle du vieux supérieur put être ensevelie en plein milieu de la rangée des tombes de ses frères ; en sorte qu'il semble présider à leur repos comme il présida jadis à leurs travaux.

(1) Traduction de l'anglais. — Dans une lettre subséquente, le bon docteur écrivait : « Pendant mes années de pratique dans l'Inde, je n'ai pas eu de plus grand plaisir que celui de traiter vos Révérends Pères, toutes les fois que les circonstances m'en ont donné l'occasion. » — Que Notre-Seigneur paie la dette des missionnaires au médecin qui les soigna, en sauvant en lui le protestant !

Pour clore notre récit, nous reproduirons l'une des lettres reçues, soit à Trichinopoly, soit à Madura, à la louange de notre grand mort : elle servira d'épitaphe à son tombeau et de conclusion au livre de sa vie. Monseigneur Cavadini, évêque de Mangalore, écrivait à Mgr Barthe :

« Vous avez toute raison de regretter le vénéré P. Verdier : un homme de tant d'expérience et d'une si grande sainteté ne se remplace que difficilement, si tant est qu'il se remplace. Quoique vieux et infirme, sa seule présence et son exemple étaient d'un grand avantage pour votre Mission. Mais franchement n'eût-ce pas été une cruauté de l'empêcher plus longtemps d'aller recevoir la récompense qu'il a si bien méritée? Comme il a bien accompli sa part de travail ! Si chacun de ceux qui restent en fait seulement la moitié, vous verrez des merveilles. Que l'on se sent petit à côté de tels géants !

« J'ai lu avec plaisir dans le *Bombay catholic examiner* une notice sur le brave vétéran. Mais j'attends, et d'autres doivent attendre comme moi, que quelqu'un écrive sa vie. Ce récit ne peut manquer d'être intéressant pour tout le monde et instructif pour nos jeunes missionnaires, tant par la variété des documents que par leur étroite connexité avec le ministère évangélique, dont il fut l'un des maîtres dans le Sud de l'Inde. »

Le vœu du vénérable prélat est accompli. Il est à regretter seulement que l'ouvrier chargé de la

tâche n'ait pas été plus habile et moins absorbé par les travaux d'un multiple ministère. Il s'y est adonné par obéissance, — et c'est là son excuse, — mais aussi avec une piété toute filiale. Que Notre-Seigneur, en récompense de sa bonne volonté, inspire de saintes pensées et de fortes résolutions à ses lecteurs ; qu'il les bénisse abondamment et nous place tous, un jour, auprès du P. Louis Verdier glorifié, en pleine lumière de gloire éternelle !

LAUS DEO

TABLE DES MATIÈRES

Albi, Imp. Henri Amalric, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville. — 1901 — 709